TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 665 46 PAGES — MERCREDI 16 MAI 1979

Grâce au vote des États-Unis

Le F.M.I. accorde un prêt au Nicaragua

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. : Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

L'ÉVOLUTION DE LA C.E.E. ET LES ÉLECTIONS DU 10 JUIN

Les Neuf préparent une recommandation sur la réduction du temps de travail

AMBIGUITÉ

Un vent favorable souffle brusquement sur le continent européen à propos de la réduction de la durée du travail. Hier considérée comme une revendication « démagogique » avancée par des syndicats rapidement qualifiés d'« irresponsables », la semaine de trente-cinq heures est devenue aujourd'hui un sujet de discours pour les hommes politiques les plus éminents.

Les propos de M. Boulin à la séance d'ouverture du congrès de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) à Munich revêtent, eux, une importance d'autant plus grande que le ministre français est le président en exercice du conseil des neuf ministres du travail, lequel prépare actuellement les directives qui seront soumises à la prochaine réunion au sommet des chefs d'État en juin concernant la réduction harmonisée de la durée du travail.

En déclarant, comme le chancelier Schmidt, que, « à terme des progrès considérables doivent être envisagés en ce qui concerne la diminution de la durée du travail », M. Robert Boulin met fin officiellement à un refus d'examiner sérieusement le problème et donne plus de relief et de crédibilité au IIIe congrès des syndicats européens, dont l'un des thèmes est justement de fixer les objectifs et les moyens d'actions du monde ouvrier occidental en vue de la réduction des horaires.

Les propos de M. Boulin et ceux de MM. Barre et Schmidt révèlent sans aucun doute un changement de comportement du monde politique. Mais l'évolution des états-majors européens demeure placée sous une double ambiguïté : celle des fins et celle des moyens.

Contrairement à M. Schmidt, M. Boulin n'a pas prononcé les mots de « trente-cinq heures ». Il a au contraire insisté sur les difficultés économiques et la nécessité d'aborder la réduction des horaires de manière diversifiée. Cette prudence ne devrait pas déplaire aux membres de la C.E.S., qui, conscients des contraintes financières et des particularités nationales, s'orientent vers le principe d'une réduction générale de 10 % du temps de travail, laissant à leurs troupes le soin d'opter pour une diminution de la semaine légale de travail, une réduction des heures supplémentaires, un allongement des congés ou un avancement de l'âge de départ à la retraite. Ambiguïté aussi quand les syndicats réclament des réalisations immédiates et un calendrier contraignant, alors que les gouvernements se contentent de parler de « progrès à terme » et insistent davantage sur l'aménagement des horaires plutôt que sur leur réduction.

L'ambiguïté est encore plus grande sur les moyens. Une loi ? Dans le contexte actuel, elle est impossible. Une recommandation des Neuf ? Sans doute, mais dans quels termes ?

Pour qu'il y ait accord, il faut cependant deux parties signataires. Or, s'il est évident que les syndicats sont de chauds partisans d'une politique contractuelle en cette matière, le patronat reste opposé, du moins pour le moment, à toute réduction des horaires. Le président de la commission sociale des chefs d'entreprise européens, M. Jean-Jacques Œschlin l'a récemment confirmé. En France et dans les autres pays de la C.E.E., les patrons parlent surtout de disparition de règles contraignantes et insistent, non sans raison, sur la concurrence internationale.

Si les dirigeants politiques européens, notamment le président de la République française, entendent aboutir en juin à une recommandation communautaire suivie d'effet, il leur faudra convaincre les patrons des Neuf, mais aussi mettre en place une politique d'accompagnement, d'ordre fiscal et économique.

Alors que les trente et une centrales syndicales de dix-huit pays européens poursuivent, au troisième congrès de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), à Munich, un délicat débat sur la réduction des horaires et les moyens d'y aboutir, les neuf ministres du travail de la Communauté européenne devaient définir, ce mardi 15 mai, à Bruxelles, un projet de recommandation sur le même thème ; ce texte sera soumis au prochain « sommet » des Neuf, en juin. Comme l'a indiqué, à Munich, M. Robert Boulin, président en exercice du conseil des ministres européens du travail, la recommandation consisterait à préconiser, à terme, et par la voie contractuelle « des progrès considérables » en matière de diminution du temps de travail. D'autre part les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui se sont rencontrés lundi 13 mai, envisagent une action commune après le 10 juin. Au sein du patronat, on prépare l'ouverture des négociations, le 30 mai, sur la réduction des horaires. M. Gandois, vice-président directeur général du groupe Rhône-Poulenc, prend position ci-dessous sur ce thème controversé.

Illusions et réalités

par JEAN GANDOIS

Toute étude de la réduction de la durée du travail commence par un examen de son intérêt et de son coût. Les deux aspects sont indissociables et une approche trop globale ne peut conduire qu'à des échecs ou à de mauvaises surprises.

Il est clair que, d'une manière générale, un temps de travail réduit améliore les conditions d'existence de chacun, mais personne ne conteste que le progrès apporté par ces mesures est très variable suivant les situations. Réduire l'horaire hebdomadaire de quarante à trante-cinq heures, comme d'aucuns le demandent, n'a pas la même importance pour un homme en bonne santé habitant dans une petite ville à proximité de son lieu de travail que pour la mère de famille de la région parisienne qui a deux heures de trajet par jour. Elle n'est pas la même pour un cadre administratif travaillant de jour à son bureau et pour un cadre administratif travaillant de jour à son bureau et pour un ouvrier posté continu dans un emploi pénible. Ces exemples soulignent déjà la diversité des situations et des conséquences.

Il en est de même si l'on examine l'incidence sur l'emploi de cette réduction de la durée du travail. Il existe nombre d'entreprises ne travaillant que huit heures par jour, cinq jours par semaine et pour lesquelles l'organisation du travail comporte, du fait même du métier qu'elles exercent et de la conception de leurs machines, une grande rigidité. Pour elles, diminuer l'horaire de travail, c'est provoquer instantanément une réduction presque proportionnelle de la production. Ceci ne veut pas dire forcément que, dans ce cas, le coût soit plus élevé que dans les autres, mais il se manifeste sous la forme la plus pernicieuse qui soit, celle qui réduit la quantité de richesses créées à partir d'un investissement donné. Alors, non seulement il n'y a pas création d'emploi, mais il y a appauvrissement de la nation, et par ce fait même un effet indirect négatif sur le niveau de vie et sur l'emploi. C'est une conséquence de même nature qui se produirait si la réduction de la durée du travail, exprimée en termes annuels, conduisait à un arrêt plus long de l'entreprise pendant la période d'été.

(Lire la suite page 42.)

M. Giscard d'Estaing expose en Alsace sa vision de l'Europe

M. Valéry Giscard d'Estaing devait prononcer mardi 15 mai, en début de soirée, à Hoerdt (localité située à une quinzaine de kilomètres de Strasbourg), le discours dans lequel il souhaitait tracer les perspectives de la politique européenne de la France.

Bien que le chef de l'État se défende de vouloir indiquer à cette occasion le « bon choix pour la France » dans l'optique des élections européennes, comme il l'avait fait en 1978 avant les élections législatives, cette intervention prend sa place, sans aucun doute possible, dans la préparation du scrutin du 10 juin. Le président de la République a fait savoir qu'il ne marquerait pas une préférence pour l'une des listes en présence, mais il est évident que les quarante-huit heures qu'il a passées en Alsace avaient pour objectif de lui permettre de donner sa propre vision de l'Europe et, par là-même, de faire apparaître clairement aux électeurs l'option qui correspondra le mieux à ses propres orientations. En outre, au-delà du 10 juin, c'est aussi l'échéance de 1981 qui est d'ores et déjà visée. De ce point de vue également, le voyage en Alsace a été sans ambiguïté.

Mardi matin, le chef de l'État, qui avait la veille visité le Haut-Rhin, a parcouru le département voisin du Bas-Rhin. Il s'est notamment arrêté à Wissembourg, Saverne, Haguenau (où il a évoqué l'avenir économique de la région), Rosheim et Handschuheim, avant de conclure cette visite à Hoerdt où plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient attendues par les organisateurs.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Pas un nuage. Des horizons mangés de chaleur. Des champs et des bois d'un vert tout neuf, et des arbres fruitiers partout blancs de fleurs : le printemps alsacien a offert une fête, lundi, au président de la République. Une fête à laquelle il a pris plaisir, si l'on en juge par les nombreuses haltes, prévues ou « impromptues », qui ont jalonné son itinéraire et par le retard qu'il a pris peu à peu au fil de la journée.

De Kaysersberg, au pied du col du Bonhomme, à Thann, la seigneurerie aux trente-six villages ; de Guebwiller, porte d'entrée de la plaine, à Ferrette, enfoncée dans les terres du sud, en passant par Burnhaupt-le-Haut, Rouffach, Saint-Louis et Mulhouse, le chef de l'État a parcouru le Haut-Rhin des petites cités et des villages, des vallées et des collines.

Partout le soleil, les fleurs, les promesses de la vigne, des champs et des vergers. Partout les drapeaux, les costumes et la musique. Partout la splendeur des vieilles pierres, les oriflammes centenaires, les cuivres des fanfares et l'émail des casques des pompiers bénévoles. Une débauche de casques de pompiers ! A se demander si l'Alsace ne détient pas là un record.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 9.)

Deux cent cinquante mille réfugiés indochinois en Asie du Sud-Est

Une conférence sur les réfugiés d'Indochine s'est ouverte mardi 15 mai à Djakarta, à l'initiative de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) et sous l'égide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Une délégation vietnamienne assiste à la conférence.

Lundi, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a qualifié à Bangkok de « tragique » la situation alimentaire au Cambodge. Il a été informé de la présence de plus de cent mille Khmers massés à la frontière et prêts à passer en Thaïlande. Il s'agirait essentiellement de Cambodgiens d'origine chinoise.

Il a lancé un appel pour que les réfugiés soient accueillis en plus grand nombre dans des pays tiers. Ce problème est d'autant plus dramatique qu'il y a en Asie du Sud-Est plus de deux cent cinquante mille réfugiés.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

Bangkok. — « *Cette année,* disait en soupirant un homme d'affaires contrarié, *nous n'irons plus en vacances sur la côte orientale de la Malaisie. Je ne tiens pas à ce que les enfants, en se baignant, se trouvent nez à nez avec des cadavres de réfugiés vietnamiens. Ce ne serait pas la première fois !* » Ni la dernière, hélas ! Les services d'immigration australiens estimaient récemment que de cent mille à deux cent mille « boat people » auraient péri en mer depuis quatre ans, soit près d'un fugitif sur deux. Il s'agit d'approximations qui paraissent excessives à beaucoup, mais elles sont révélatrices. Des pêcheurs thaïlandais ne se sont-ils pas plaints, à diverses reprises, de la fréquence avec laquelle leurs filets étaient encombrés de cadavres ?

Début mai, le gouverneur d'une province du sud de la Thaïlande demandait « *plus de vedettes de la marine et de la police pour repousser efficacement* » les « boat people ». Un officiel annonçait que la côte d'une autre province avait été « *hermétiquement scellée* » en prévision de l'accostage de treize bateaux chargés de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants. Dans ces régions, les pêcheurs ont été menacés d'amende s'ils aident les « boat people » à gagner le rivage ; c'est l'assistance à personnes en danger qui est sanctionnée. Les pirates, voleurs et violeurs systématiques, qui infestent les eaux du golfe du Siam, peuvent s'en donner à cœur joie, en toute impunité.

(Lire la suite page 6.)

L'école de Béjart au Palais de Chaillot

Le gouvernement veut accélérer l'aménagement du Musée des monuments

Malgré les réactions suscitées par ce projet, le gouvernement semble désireux d'accélérer les études en vue d'installer l'École de danse de Maurice Béjart dans une partie du Musée des monuments français au Palais de Chaillot à Paris.

De nouveaux schémas d'aménagement ont été demandés récemment (le mardi 8 mai), pour être rendus dans des délais extrêmement brefs. La moitié de la grande galerie du haut serait ainsi « déplâtrée », les sculptures étant transportées « ailleurs », dans un rayon de 100 kilomètres autour de Paris, ou repliées dans l'espace restant, jusques et y compris sous les fresques. La salle des maquettes disparaîtrait de la même manière. Le centre de recherche des monuments historiques serait déplacé, peut-être à la Défense, et les locaux de la Société française d'archéologie en un lieu que l'on ne connaît pas encore, bien que ces deux organismes travaillent en étroite collaboration avec le musée. D'autres locaux, ceux qu'occupent actuellement la mission sur l'architecture, dirigée par M. Bernard Tricot et les appartements du conservateur seraient également attribués à Maurice Béjart. Un hall d'entrée et un escalier pourraient enfin être empruntés aux espaces du palais.

(Lire page 21 l'article d'André Fermigier : « Un caprice de cour ».)

Un entretien avec M. Chirac

« L'ANIMATION CULTURELLE DOIT DEVENIR UNE HABITUDE »

nous déclare le maire de Paris

(Lire page 39.)

TROIS JOURNÉES A PARIS

Pasolini mort ou vif

Ainsi pendant trois jours, de 10 heures du matin à 5 heures et 7 heures du soir, il fut question de Pier Paolo Pasolini. De l'homme Pasolini, du créateur Pasolini. Du romancier, du poète, de l'essayiste, du cinéaste, du marginal, du provocateur, de l'homosexuel, de l'assassiné. De sa vie, de sa mort, qui dérangent. Pendant trois jours, juste ce qu'il faut pour ressusciter, les flashs ont éclairé tel ou tel trait de l'homme fait œuvre, les scalpels universitaires ont taillé dans la chair d'un corpus de mots, de verbes, d'images, fixes et mobiles, contradictoires. Pendant trois jours on a tourné, méthodiquement, amoureusement, respectueusement, amicalement, insolemment autour de l'univers pasolinien. Ce fut intéressant, passionnant, ennuyeux, agaçant. Positif en somme.

Trois jours ; deux lieux : l'Institut culturel italien avec son décor d'ambassade et l'université de Vincennes Paris-VIII prisonnière de ses parois pulmonaires nicotinées d'affiches et de graffiti pour les deux autres. Et aussi deux publics, le premier parisien, identifiable, pressé, pris entre deux feux, une oreille rue de Varenne, un œil du côté des intellectuels colloquant, eux, à la Maison de la chimie, qui heureusement n'était pas très loin. L'autre, plus maigre, moins bien, estudiantin, plus difficile à circonscrire, sage, qui n'était pas, visiblement, celui qui, au même endroit, en 1974, avait verbalement lynché Pasolini venu avec M. A. Macciocchi, l'âme de ces journées pasoliniennes, présenter un documentaire sur le fascisme.

GENEVIEVE BREERETTE.

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Le cadre et le tableau

Comme j'achetais naguère une gravure dans un marché aux puces, le brocanteur me dit :

— Je vous vends le tableau pour la valeur du cadre.

Étant donné que je n'achetais le cadre que pour l'amour de la gravure, l'accord fut bientôt fait sur un prix qui eût comblé d'aise M. Barre.

A y bien réfléchir, ce n'était guère flatteur ni pour le cadre ni pour le tableau, et j'étais le troisième larron qui tirait profit de cette misère commune.

Je ne sais si cet apologue sera de nature à éclairer le cadre en colère. Ce qui est certain, c'est que le tableau de la France sera bientôt bon pour le marché aux puces.

ROBERT ESCARPIT.

Le Monde

idées

COMMUNES ET NATION

L'identité d'Astérix

par LUCIEN SFEZ (*)

SUPPOSONS qu'un noble étranger visite notre pays. Il a entendu M. Giscard d'Estaing, à Mexico, lui expliquer que le dialogue entre les cultures est productif, que certains pays peuvent nous apprendre à renouer avec nos dimensions spirituelles, avec nos traditions de solidarité, en un mot à retrouver notre temps et notre mémoire propre. Notre étranger se jette alors sur les ouvrages et les articles de M. François Mitterrand. Il y trouve des images voisines et une forte insistance sur le travail de la mémoire. Il lit alors les journaux. Il est attiré par telle déclaration de M. Chirac qui dénonce le parti de l'étranger, de M. Jean-Pierre Chevènement sur l'américanisation de la société française, de M. Michel Debré sur la fin de la nation, faute d'enfants qui la renouvellent, du parti communiste qui entend lutter contre les multinationales sans patrie. Intrigué, notre étranger tente de comprendre. Il va plus loin, analyse la vie intellectuelle. Il constate le grand nombre d'ouvrages poussifs ou de haut vol qui traitent de l'anonymat en milieu urbain, de ces architectures répétitives sur l'ensemble du territoire, de la mass-médiatisation d'informations électronisées, du capital qui tourne inlassablement, dans son abstraction.

Les intellectuels, MM. Debré, Chirac, Chevènement, le P.C., les inquiétudes du président de la République et celles de M. François Mitterrand : même vision, remarque notre ami stupéfait. « Qu'ont-ils donc, ces Français que j'ai connus dans mon adolescence studieuse au quartier Latin ? Ils ont leur culture, leur langue : leur industrie est présente dans de nombreux pays, dont le mien. Voyageant en France, je retrouve à Paris comme en province, toutes les coutumes, les manières de faire, de table, de travail, d'écriture, de relations, que j'avais découvertes dans ma jeunesse. Je ne comprends rien à cette angoisse. Ne serait-elle qu'une fabrication, une mise en scène de la perte d'identité, face à une opinion passive ? »

Perte de réalité ?

Le spectacle, avouons-le, est bien monté ! Quand les politiques ne savent plus agréger leurs troupes ni même les nommer, ils appellent celles des autres « étrangères » ou « américaines ». Ne pouvant se définir eux-mêmes, ils fabriquent un ennemi. Quand les intellectuels ne savent plus analyser la réalité sociale, ils l'appellent « signe » ou « capital ». Quand les hommes d'Etat veulent attirer l'attention sur leur politique, ils crient à la mémoire nationale en perdition. On préfère déréaliser les problèmes plutôt que de reconnaître sa propre absence de réalité ! Le chômage existe, c'est vrai, et déracine des populations du lieu de la production. La démographie est en chute libre et la reproduction nationale la plus élémentaire n'est plus assurée. La réalité française — on le sait bien — n'est plus seulement en France, mais en Arabie, à New-York ou dans les lointaines frontières d'Extrême-Orient. De nouveaux modes de vie, de communication, de consommation, sont apparus, venus d'ailleurs. Et les intellectuels ne sont pas totalement irréalistes lorsqu'ils insistent sur la déréalisation des événements, des structures et des hommes. Est-il pour autant besoin de forcer la tendance, de qualifier une société de non réelle, d'appeler « étranger » ou « Amérique » ce qui gêne, de gémir sur une nation qui se perd, de rebrancher, en somme, la totalité de la crise sur la question de l'identité et de la mémoire ?

Car les deux débats essentiels, en ce printemps 1979, ne se réfèrent qu'artificiellement à la nation. Ils ne concernent que l'articulation de l'international et du national, du national et du local. L'Europe d'un côté, les collectivités locales de l'autre sont posées comme des contraintes ou des exigences que l'Etat doit prendre en compte. Il ne s'agit pas de dire oui ou non, cédant son identité en s'inclinant devant une puissance étrangère externe ou interne. Il s'agit de se demander comment *ça* va fonctionner et dans quelle direction, comment *ça* s'articule.

Les rapports du multinational au national sont plus complexes qu'on ne l'affirme : on imagine les multinationales toutes-puissantes. Or si ces ogresses exercent un poids très réel sur les processus de décision les plus locaux, leur pouvoir s'exténue faute de partenaires : ces firmes sans territoire ont besoin d'enracinement. Elles n'ont pas trouvé encore leurs opposants gouvernementaux, syndicaux ou locaux qui, résistant à leurs entreprises, leur prêteraient du même coup leurs forces. On parle beaucoup de luttes, mais qu'est-ce qu'un lutteur sans challenger ? Son action se dilue lentement dans le vide, *toute* idée de stratégie disparaît, tandis que demeurent seulement des tactiques hésitantes. Face aux multinationales, une opinion ennemie, généralement défavorable à leur emprise, mais qui ne sait comment les analyser, les attaquer, les limiter. Montesquieu disait déjà qu'un Etat fort se doit pour durer de contenir sa puissance, de renforcer ses rivaux. La nation peut, ici, jouer sa partie, avec ses coutumes, sa mémoire, son Etat. Mais elle ne sait encore comment agir, tant la rationalité transversale des circuits *économico-électroniques* lui paraît étrangère. Problème de jonction.

La réforme des collectivités locales s'enlise dans les mêmes difficultés. Le problème est toujours mal posé, front contre front, oui ou non, Etat contre local. Comme si nous devions éternellement répéter le spectacle de 1789, des chouans ou des Corses en mal de petits Etats autonomes. Le gouvernement croit bien faire qui négocie sa réforme avec ses préfets, les notables et les parlementaires. Il s'enfonce — et avec lui sa réforme — dans les sables mouvants du système représentatif. Il n'octroie d'ailleurs pas une autonomie financière efficace. Il reste installé dans la raison administrative démo-bureaucratique de l'Etat de papa.

Non aux élites intermédiaires

Cette raison-là sait très bien qu'il existe une autre raison, un autre temps, une autre mémoire. Les réponses des maires au questionnaire envoyé par le premier ministre au trente-six mille communes sont très claires. Un maire : *« On se sent heureux et fiers de nos petites communes. »* La petitesse n'enlève rien à la fierté, tout au contraire. Vision rafraîchissante en notre civilisation macro. Un autre maire préconise le retour de la jeunesse à la terre. Mais seulement des jeunes originaires de la commune. Communauté, sol, propriété semblent alors indissociables, tandis que les remembrements sont ressentis comme chirurgies sauvages. Les maires sont persuadés que l'extérieur, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'Etat, ne voit jamais la commune « ainsi qu'elle devrait être vue ». Des mêmes objets, les hommes du local et les hommes de l'Etat parlent différemment. L'Etat dira « environnement », l'élu dit « propreté », l'Etat dira « faune et flore », l'élu dira « forêt ». L'intervention de l'extérieur est toujours ressentie comme « aveugle, anonyme », et ne respectant jamais « le secret » communautaire. Les élus sont opposés à la transparence et considèrent que le secret rend les mobilisations concrètes toujours possibles. Politique de communion, politique de la mémoire. Au contraire, les élus analysent le recours à l'Etat protecteur comme cause de léthargie locale. Conclusion d'un maire : *« L'essentiel est de gérer le patrimoine communal, tout en conservant précieusement tout ce qui peut contribuer au maintien de son autonomie et de son caractère propre. »* Ainsi les maires refusent-ils même le régional, créateur de nouvelles élites intermédiaires, veulent-ils choisir les lieux d'implantation (industrie ou logement), et le type d'esthétique dans l'urbanisme local. Un maire a même osé écrire — scandale — qu'il souhaiterait *« choisir dans les lois de la République celles qui correspondaient le mieux au problème du moment pour sa commune »*.

Instruit de ce dossier le gouvernement mégote, tandis que le Parlement et la presse restent tièdes. Mais qu'arriverait-il si on libérait le local de ses entraves, en maintenant des contrôles de type juridictionnel *(a posteriori)* et populaires (référendums communaux *a priori*) ? Le ciel tomberait-il sur nos têtes comme le craint Abraracourcix, le camarade d'Astérix ? Combien de potions magiques faudra-t-il pour imposer *pratiquement* cette idée simple : la raison positiviste centrale est différente des raisons locales. Elle ne gagne rien à les gérer et d'ailleurs ne le peut, pas plus que les Terriens ne peuvent maîtriser les petits hommes verts de la fiction.

Problème d'articulation entre deux niveaux encore. Qu'il y ait distorsion, jonction difficile, ne signifie pas qu'il y ait perte irrémédiable de l'objet. Cela attesterait au contraire de la vitalité de l'ensemble. La mémoire nationale, productrice d'une certaine identité, n'est pas perdue, elle est toujours très vivace. Qu'elle soit construite à partir d'images choisies, révolutionnaires ou conservatrices, désordonnées ou chronologiques, peu importe. Ce qui compte, c'est que les allusions pillardes des hommes politiques de droite ou de gauche soient toujours reconnues comme appartenant à la mémoire collective, au sentiment de l'identité.

L'amour des Français pour les historiens et leur histoire en témoigne. Les livres, les radios, la télévision jouent ici un rôle évident, qu'il est trop facile de renvoyer à la foire aux signes. Face à un événement imprévu, ou à une menace extérieure, la mémoire peut se cristalliser à nouveau, structurer une mobilisation. Le stock est toujours là, prêt à s'investir. Il s'investit déjà : devant l'injustice, les exécutions sommaires, les tortures, devant les droits de l'homme au travail bafoués à Longwy, ou les dangers nucléaires. Le glas de la Saint-Barthélemy et le chant des canuts résonnent encore dans les consciences. Sans doute ne s'agit-il plus de macro-luttes qui embrasent la totalité d'une société, mais d'une gestion complexe des différences, forme nouvelle de l'identité nationale, aujourd'hui. Car une identité forgée depuis des siècles n'a nul besoin, pour survivre, d'un jeu manichéen et bipolaire.

Notre noble étranger peut se rassurer : Astérix est toujours là. Il n'est pas mort, étouffé sous le poids des commentaires.

(*) Professeur de sciences politiques à l'Université de Paris-IX.

Debout les villes !

par ROGER QUILLIOT (*)

DE mémoire de rose, on n'a jamais vu mourir un jardinier ; de mémoire d'homme, on ne voit pas mourir les villes. Et pourtant elles meurent. Témoins Babylone ou la légendaire cité de la reine de Saba. Thérouanne était une vaste cité quand Lille n'était qu'un bourg. Qui connaît encore Thérouanne, ce petit village de Thiérache ? Combien en pourrions-nous citer qui se fanent ou s'essoufflent ! Un jour, l'âme s'en va ; puis les pierres meurent.

C'est la raison d'être du Livre blanc pour la « renaissance de la ville » élaboré par notre association que d'attirer l'attention sur les maux qui menacent nos villes. Surprenant diagnostic, alors même que les agglomérations ne font que s'étendre ! Précisément : agglomération n'est pas ville. On s'est laissé aller, ces dernières décennies, à imaginer des métropoles à la mesure d'une croissance industrielle indéfinie : quinze millions de Parisiens, des capitales provinciales multipliées par deux ou trois : ainsi rêvaient nos schémas directeurs. Mais le rêve pourrait bien tourner au cauchemar.

Nos villes, avant même d'avoir atteint ces tailles démesurées, souffrent de congestion automobile, de coronarite aiguë, d'asphyxie fiscale, voire de leucémie industrielle. L'automobile, ce merveilleux jouet, a tout envahi, chaussées et trottoirs, et nous nous épuisons à repousser nos murs, à défigurer nos places, à tailler, dans le tissu vif, pénétrantes et boulevards. L'impuissance à maîtriser les sols, l'insuffisance de la législation foncière accentuent la désertion des centres-villes, menacés de devenir, comme à Chicago ou à Seattle, de véritables cours des miracles.

On cherchait jadis en ville une certaine sécurité du travailleur que remet en cause le chômage — on y cherchait aussi la sécurité tout court. Las ! Jadis la criminalité vivait des grands chemins ; elle prospère aujourd'hui dans la pénombre de nos cités.

Depuis des années, les élus ont pris conscience de cette dégradation quasi mécanique ; et la prise de conscience marque le début du redressement. Nous ne voulons ni de New-York, perpétuellement au bord de la faillite, ni de Chicago, pourrie en son cœur, ni de Los Angeles, banlieue indéfinie et menaçante d'une ville fantôme. Nous avons entrepris de reconquérir nos centres-villes de les réhabiliter, d'aérer nos quartiers neufs, de revivifier nos quartiers historiques ; nous nous improvisons urbanistes. Nous nous efforçons d'animer nos quartiers, d'en diffuser divertissement et culture, d'y susciter animation et création.

Nous sommes revenus de ces privilèges exorbitants accordés à l'automobile et favorisons les deux-roues, les transports en commun ou la circulation piétonnière. Bref, nous intervenons à tous les niveaux, y compris et surtout dans les domaines qui ne sont pas de notre compétence, mais dont les pouvoirs publics se sont dessaisis. Pour mener à bien tant d'actions diverses, il nous faudrait des moyens et nous n'avons d'autres ressources que des impôts séculaires, aux rendements inadaptés aux besoins présents ; ou des aides de l'Etat, annuellement octroyées.

« Qui fait quoi ? Qui paie quoi ? »

On nous presse d'appeler nos concitoyens à la responsabilité ; informations, débats, tout devrait y concourir ; car plus grandit la ville et plus il est difficile à l'élu de garder le contact avec ses mandants. Mais comment le pourrions-nous quand la plupart de nos grandes décisions sont soumises à de nombreux visas administratifs ? Quand nous sommes incapables de calculer les effets de nos choix budgétaires ? Si les pouvoirs publics sont convaincus de la nécessité pour nos villes de renaître (ils ne songent généralement, après avoir rêvé d'une poussée de sève indéfinie, qu'à en arrêter le développement, sans s'apercevoir que, changeant de mesure, elles ont changé de nature), qu'ils répondent d'abord clairement aux questions toutes simples que nous posons inlassablement : *« Qui fait quoi ? Qui paie quoi ? »*

Nous ne pouvons pas payer de nos deniers les écoles primaires, communales par excellence, et nous charger également du secondaire, voire intervenir au niveau des universités. Nous ne pouvons pas aider les implantations industrielles, prendre les chômeurs en charge, fournir l'aide sociale aux infirmes et handicapés, tracer des voies, réhabiliter le patrimoine immobilier ancien, et j'en passe, le tout avec 18 % des ressources fiscales du pays. Nous ne pouvons pas soutenir le marché du bâtiment et des travaux publics à concurrence des deux tiers, supporter le plus gros de la vie culturelle ou sportive, assurer la sécurité contre l'incendie, sans un partage des charges avec tous ceux qui profitent de ces interventions. Au moment où le Parlement doit se saisir d'une loi-programme, assurant une répartition nouvelle des charges des compétences et des moyens, il fallait que cela soit réaffirmé avec force.

Pendant que les agglomérations continuent de s'étendre, les villes perdent de leur substance, alors même que les tâches à venir demeurent innombrables. C'est le moment de décider si, par le jeu des déséquilibres actuels et des législations contradictoires, la crise de croissance va ou non se transformer en sénescence accélérée. Paradoxalement, si nous parlons si fort de renaissance, c'est que les forces de décomposition pèsent déjà plus lourd que les forces de vie.

Il serait plus que temps, pour nos princes, d'y songer.

(*) Sénateur (P.S.), maire de Clermont-Ferrand, président de l'Association des maires de grandes villes.

Gestion locale à l'américaine

par CYNTHIA GORRA (*)

L'ARTICLE intitulé « Les associations inquiètes des nouveaux pouvoirs des maires sur l'aménagement de leur commune » (le Monde *du 9 mars) énumérait toutes les appréhensions que pourrait susciter l'accroissement des fonctions des maires. Bien évidemment, toute nouvelle attribution d'un pouvoir doit s'entourer de précautions élémentaires, surtout en France où un droit crée toujours des obligations. Cette attitude est d'ailleurs très valable, puisqu'il serait dangereux de multiplier les occasions d'une autorité discrétionnaire. Mais quel est l'objet de la réforme des collectivités locales et du projet sur l'urbanisme si ce n'est de transférer au niveau local les moyens de décision qui, jusqu'alors, relevait de l'autorité centralisée (région ou Etat) ? C'est un nouveau mode de gestion qui est nettement plus conforme au traditionnel concept de « démocratie » et le renforce.*

Jacques Ruffié, dans son livre, De la biologie à la culture, *souligne clairement l'ambiguïté du pouvoir qui appartient moins aux politiciens élus par le peuple qu'à l'administration. En fait, que pourrait-on craindre d'un maire élu par ses concitoyens ? Certainement pas de méconnaître son territoire, ni de trahir son environnement — à moins bien sûr que son élection n'ait été le fait d'un contresens général. Les seules raisons de redouter de lui voir échoir des prérogatives nouvelles en matière d'aménagement ne relèvent donc que d'un procès d'intention. Le comité de la Charte de la nature, dans son plaidoyer pour la protection de l'environnement, prétend que l'administration est en mesure de sauvegarder les intérêts collectifs alors que le maire ne prendrait en considération que les appels du marché. Une association locale, représentant un groupe d'intérêts, serait-elle* a priori *plus désintéressée dans la défense des intérêts locaux ? La seule chose que l'on pourrait admettre, c'est que le maire fait partie d'un cadre institutionnel alors qu'un comité d'intérêt est momentané. Rien ne prouve toutefois que ce dernier ne soit pas, lui aussi, taxé d'avoir été suscité par des intérêts trop particuliers.*

Aux Etats-Unis, il est un fait que le pouvoir du maire est à l'heure actuelle plus étendu que celui de son homologue français. C'est lui qui tranche de la répartition des fonds fédéraux, en fonction des besoins de la collectivité et gère sa commune. Cependant, de plus en plus, ses pouvoirs sont partagés, je dis bien partagés, c'est-à-dire que, légalement, tout regroupement d'intérêts, qui justifie d'un programme l'objet de ses demandes, se voit attribuer des fonds indispensables à la concrétisation de ses projets. Ce qui est remarquable, c'est cette véritable cohabitation des pouvoirs sans arrière-pensée que celle de l'efficacité de la collectivité locale ; car dans un tel système, toute défense d'un intérêt trop particulier peut susciter une riposte.

Participation, émulation

Il y a vraiment participation et non pas duplication. Et ce n'est pas une clause purement de style. Pour s'en convaincre, il faut savoir que cette organisation a été structurée dès les années 50 à Washington et qu'elle se traduit maintenant quotidiennement dans chaque Etat. Alors que l'on aurait pu penser à l'ambivalence de ce mode de gestion, il n'y a en fait qu'une saine émulation. Il serait vain d'affirmer que le système américain est idéal et qu'il est dénué de tout défaut. Toutefois, force est d'admettre qu'il fonctionne et se développe. Ce qui est déjà la preuve d'une certaine pérennité.

Que résulte-t-il de ce parallèle ? La première observation est que ce que nous tentons d'appliquer est déjà expérimenté depuis un certain temps à l'étranger. Ce décalage devrait au moins nous permettre de tirer les enseignements d'une expérimentation antérieure. Les réactions que suscitent le projet de réorganisation des pouvoirs locaux sont déjà la marque de l'inertie qui bloque toute évolution de structure en France. La seconde remarque est plus théorique, c'est celle de l'aptitude plus particulière de certains peuples à accepter certaines contraintes en sachant qu'ils en tireront par voie de conséquence certains degrés de liberté. Tout cela pourrait paraître banal et révolu, mais pourquoi alors certaines collectivités sont-elles mieux capables de se survivre que d'autres ? Sans rechercher des causes trop élaborées, il suffit peut-être de considérer le passé culturel. Ce n'est pas tant une critique d'un passé historique que le fait de constater qu'au fil des ans il se crée un tissu de transition qui sclérose la structure. Cette constatation est d'ailleurs à double effet. D'une part, elle permet d'expliquer les difficultés que soulève tout essai de modification, mais elle conduit aussi à considérer que la structure peut, dans certains cas, ne plus assumer sa finalité et refuser, sous des prétextes fallacieux, toute amélioration qui tenterait de pallier l'enlisement progressif.

En fait, toutes ces réflexions peuvent paraître assez désabusées. Mais il est normal de trouver désarmante une attitude de crainte non fondée, vis-à-vis d'un projet somme toute bienvenu. La question finalement est de savoir s'il est possible de rester pragmatique sans être taxé de barbare. Sous une autre forme, faut-il subordonner toute évolution à des querelles d'école byzantine ?

(*) Etudiante au département « planification urbaine » de l'université de Californie à Los Angeles.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1977

Le Monde

étranger

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ÉGYPTE

Les candidats ne pourront pas mettre en cause le traité avec Israël

De notre envoyé spécial

Alexandrie. — Pour inaugurer l'« *ère de la paix* » dans son pays, le raïs a dissous l'Assemblée du peuple (Parlement) élue en 1976, et de nouvelles élections législatives auront lieu le 7 juin prochain.

Trois cent quatre-vingt-deux sièges sont à pourvoir, dont trente — il s'agit d'une innovation — seront réservés à des femmes. Outre la formation majoritaire au pouvoir, le parti national démocrate, dont près de la moitié des candidats sont des hommes neufs, quatre mouvements de l'opposition légale, le parti libéral socialiste (droite modérée), le parti travailliste (socialisant), le Rassemblement progressiste et unioniste (marxiste-nassérien) et le Front national (démocrates-radicaux), créé récemment par un grand avocat du Caire, député dans la Chambre dissoute, Mᵉ Moumtaz Nassar, prendront part aux élections. Le W.A.F.D. (nationaliste modéré) ne s'est pas reconstitué (1).

Les candidatures indépendantes sont admises. Aucun candidat n'aura le droit de dépenser plus de 500 livres (représentant un pouvoir d'achat d'environ 10 000 F) au profit de sa campagne. L'argent continue toutefois de peser sur le jeu électoral, puisque l'officieux *Al Akhbar* dénonce « *les candidats qui ne se présentent que pour marchander leur retrait devant d'autres candidats* ».

En 1976 le scrutin, de l'aveu même des opposants, avait été aussi libre que possible, dans un pays où la tradition parlementaire remonte, certes, au milieu du siècle dernier, mais où le régime de parti unique instauré après la révolution de 1952 a intimement lié l'administration de l'Etat et la bureaucratie du mouvement au pouvoir. Pour les élections du 7 juin, les dirigeants égyptiens ont promis sur tous les tons que « *les opérations électorales seraient absolument régulières* » et que « *tous les partis en lice* » auraient libre accès à tous les moyens d'information nationaux. Cependant de nouveaux règlements interdisent aux candidats de remettre en cause le régime et les principes des révolutions de 1952 et de 1971 (mise à l'écart par le président Sadate des nassériens pro-soviétiques) et du référendum du 20 avril dernier, sur lesquels il est fondé.

Il sera donc impossible à un candidat de condamner, par exemple, le traité de paix avec Israël, « *rejeté par une quinzaine de parlementaires sortants, mais adopté par la quasi-totalité des votants au référendum* », font valoir les autorités.

En outre, le Rassemblement progressiste (une trentaine de candidats) continue d'être l'objet de mesquineries administratives susceptibles de réduire ses chances aux élections. Quant au courant extrémiste islamique, seul rival capable dans une certaine mesure de tenir tête au puissant parti du raïs, ses organisations ne peuvent participer en tant que telles à la confrontation électorale, car leur fondement est confessionnel. Les deux publications des intégristes, *Al Daoua* et *Al Itisam*, viennent d'ailleurs d'être, au moins provisoirement, suspendues.

Une « étoile montante » à Alexandrie

Pourquoi cet ostracisme à l'égard des deux extrémités de l'éventail politique, dans un système qui a lui-même restauré le pluralisme ? Avons-nous demandé à M. Mohamed Abdella, secrétaire général du parti majoritaire pour le gouvernorat d'Alexandrie (trois millions d'âmes), candidat dans la banlieue de cette ville et nouvelle étoile montante de la classe politique égyptienne : « *Notre démocratie est encore trop fragile, et le contexte socio-économique et proche-oriental encore trop sensible pour que nous puissions prendre le risque d'affrontements politiques trop rudes.*

» *Pourquoi voulez-vous que nous laissions l'incitation à la haine religieuse ou ethnique se donner libre cours en Egypte sous couvert de politique, alors que cette attitude est bannie même des régimes démocratiques arrivés à maturité, comme la France ?*

» *Les groupes islamiques, puisque c'est le nom qu'ils se donnent, s'attaquent à notre unité nationale qui repose sur l'entente entre musulmans et chrétiens. Tel ne semble pas être le but des marxistes, mais force est de constater qu'ils sont en train, tactiquement, d'islamiser leur lutte. Lisez leurs harangues à l'université d'Alexandrie : « Le calife Omar Ibn El Khattab, présenté comme « le Saint-Just de l'islam », a remplacé Karl Marx.* »

Alexandrie, métropole déchue d'un levantinisme qui eut ses heures de gloire entre 1880 et 1952, ardente partisane de la réouverture vers l'Occident amorcée en 1973 par le second raïs, est aussi une conurbation ouvrière où débutèrent en janvier 1977 les émeutes qui allaient secouer les principales villes d'Egypte. Certains de ses députés ont été le sel de la précédente législature, à telle enseigne que les deux plus remuants d'entre eux, le cheikh Achour (wafdiste) et l'ouvrier Aboul Ezz El-Hariri (marxiste) furent déchus de leur mandat parlementaire, dans des conditions contestables. Tous deux se représentent, ainsi que l'ingénieur Mahmoud El-Qadi, champion de la contestation libérale, le contremaître Kamal Ahmed, jeune gardien non-marxiste du souvenir nassérien, l'avocat Adel Aid, astucieux porte-parole des Frères musulmans.

Du côté de la majorité, l'ancien président du conseil, Mamdouh Salem (soixante et un ans), a décidé de ne pas briguer les suffrages du quartier populaire de Karmouz. Mais beaucoup d'autres caciques de l'ancien parti unique ne l'ont pas entendu de cette oreille. M. Mohamed Abdella, lui-même, a eu beaucoup de mal à s'imposer avec ses trente-trois ans, sa brillante réputation de spécialiste ds finances publiques à l'université d'Alexandrie, son franc-parler politique et son dynamisme dérangeant. Dans sa circonscription de Montazah-Aboukir (260 000 habitants, dont 40 000 inscrits qui sont en majorité des pêcheurs et des fellahs) M. Abdella a en face de lui l'ancien député nassérien, puis sadatien, qui a dû, cette fois, choisir la couleur neutre des indépendants.

« *Ma campagne,* explique le jeune candidat, *est surtout centrée sur l'amélioration du cadre de vie (installation d'égouts, revêtement de routes) et sur le renforcement des unités d'alphabétisation dans les mosquées. Je ne promets pas la prospérité pour demain, mais je dis que le boycottage arabe doit stimuler nos énergies et ne pas nous faire renier* notre arabité.

» *Si je suis élu, je serai de ceux qui, sur le plan national, essaieront d'élargir au maximum la voie plus libérale sur laquelle Anouar El-Sadate nous a engagés.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le parti WAFD avait décidé de se dissoudre en juin 1978.

ISRAËL

L'O.L.P. REVENDIQUE L'ATTENTAT QUI A TUÉ DEUX ENFANTS A TIBÉRIADE

Deux personnes ont été tuées et trente-sept blessées, dont trois grièvement, par l'explosion d'une charge déposée dans une corbeille à papiers placée à l'intérieur du nouveau marché de Tibériade, au nord d'Israël. Les deux morts sont des enfants de douze ans. D'autres enfants figurent parmi les blessés.

A Beyrouth, l'O.L.P. a revendiqué l'attentat qui, a-t-elle précisé, a été organisé en représailles contre les opérations militaires menées par Israël contre les camps palestiniens au Liban.

A Jérusalem, prenant la parole devant une délégation de l'organisation juive Bnei Brith venue des Etats-Unis, M. Begin a déclaré qu'Israël, imitant l'exemple de Washington, ville dont le nom est suivi des initiales D.C. (District of Columbia), appellerait « Jérusalem D.C. » pour « Cité de David ».

Le premier ministre israélien a confirmé qu'il rencontrera le président Sadate à El-Arich, dimanche 27 mai, au lendemain de la restitution à l'Egypte de cette ville. — *(A.F.P., A.P.)*

LA DISSOLUTION DE L'ORGANISATION ARABE POUR L'INDUSTRIALISATION

Un coup dur pour les firmes françaises d'armement

« L'Organisation arabe pour l'industrialisation n'existera plus juridiquement à partir du 1ᵉʳ juillet », a déclaré le 14 mai, à Ryad, l'émir Sultan Ben Abdel Aziz, ministre de la défense d'Arabie Saoudite et président de la Commission supérieure de cet organisme inter-arabe, regroupant l'Arabie Saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis et l'Egypte (« le Monde » du 15 mai). Cette dissolution est la conséquence directe de la reconnaissance d'Israël par l'Egypte. Au Caire, les autorités se sont refusées, pour le moment, à tout commentaire.

Associer les pétrodollars des pays du Golfe persique la main-d'œuvre qualifiée égyptienne et la technologie occidentale, en particulier européenne : telle était l'idée de base qui a présidé en avril 1975 à la création de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.). Son capital au départ était de 1 040 millions de dollars, répartis à parts égales entre les quatre Etats. La contribution égyptienne était en fait payée par ses partenaires, le Caire « apportant » en contrepartie ses 16 000 ouvriers spécialisés et ses installations industrielles.

Cette coopération visait d'abord à créer une industrie commune d'armements, afin de s'affranchir à terme des fournisseurs d'armes traditionnels. Par la suite, cette coopération devait s'étendre à d'autres secteurs industriels « civils ». L'O.A.I. fonctionnait tout à la fois comme une organisation internationale et un super holding.

Elle finançait la construction d'un certain nombre d'usines, spécialisée chacune dans des produits bien déterminés. Ces « filiales » associaient à chaque fois, et pour une part minoritaire, des sociétés européennes, voire américaines, qui apportaient leur « savoir-faire ».

Plusieurs projets étaient en cours de réalisation : une usine de fabrication de jeeps (en coopération avec les Américains) dont le premier exemplaire est sorti au mois de décembre, une usine de production d'hélicoptères « Lynx » (en coopération avec les Britanniques) devait entrer en activité au début de 1980. L'O.A.I. devait également construire la cellule et le moteur du biréacteur d'appui et d'entraînement « Alpha-Jet ». Deux accords dans ce sens avaient été récemment signés avec Dassault-Breguet et la SNECMA. Dans un premier temps quatorze Alpha-Jet devaient être livrés, et dans un second temps, cent quarante-six exemplaires devaient être montés à partir des deux usines de l'O.A.I. en Egypte. Enfin le groupe français Thomson-C.S.F. devait participer à hauteur de 29 % à la construction d'une usine de matériel électronique militaire à Kharj en Arabie saoudite.

Les accords sur l'Alpha Jet, les perspectives ouvertes pour la vente de Mirage-2000, la signature de deux accords - cadres entre l'O.A.I., d'une part, et les gouvernements français et britannique, d'autre part, n'avaient pas été vus d'un très bon œil à Washington. Aux Etats-Unis, on s'inquiétait de voir peu à peu les industries européennes, notamment françaises, de l'armement nouer des liens de plus en plus étroits avec l'O.A.I.

La rencontre de Camp David, la reconnaissance de l'Etat d'Israël par l'Egypte, la rupture des relations de la plupart des pays arabes avec Le Caire, devaient forcément avoir des conséquences sur l'O.A.I. Certes, lors de la réunion de Bagdad le mois dernier, les pays arabes, y compris les Palestiniens, s'étaient mis d'accord pour considérer l'O.A.I. comme « zone réservée » impliquant que la coopération avec l'Egypte devait sur ce point précis continuer. Mais la dégradation constante des relations, notamment entre Le Caire et Ryad, les récents propos du président Sadate, qui auraient été jugés insultants en Arabie Saoudite, ont apparemment conduit les trois partenaires de l'Egypte à dissoudre l'organisation.

L'Egypte va devoir trouver un emploi pour ses milliers d'ouvriers et de techniciens qui travaillent actuellement pour l'O.A.I. Sans doute les dollars de Washington y pourvoiront-ils. De même que les industriels de l'armement d'outre-Atlantique sont prêts à remplacer les Alpha Jet et autres Mirage 2000

Pour l'industrie française le coup est dur. A moins que l'Arabie Saoudite, de plus en plus indisposée à l'égard de Washington, ne recentre sa politique extérieure vers l'Europe et plus spécialement vers Paris...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LIBAN

Des affrontements opposent miliciens phalangistes et chamounistes à Beyrouth - Est

De notre correspondant

Beyrouth. — Tandis qu'à Damas le président Sarkis recherchait les moyens de stabiliser quelque peu la situation au Liban, Beyrouth a connu, lundi 14 mai, une journée extrêmement agitée.

A l'intérieur du camp chrétien, de très violents affrontements à l'arme lourde ont opposé à Fourn-El-Chebback et à Aïn-Remmaneh les miliciens phalangistes et des éléments du P.N.L. (parti national et libéral) et les ordres de cessez-le-feu des chefs des deux partis, MM. Gemayel et Chamoun, ont mis plusieurs heures à être exécutés. Les combats n'ont pris fin que dans la nuit de lundi à mardi. Le bilan est de sept morts et d'environ trente blessés.

Un autre affrontement bien moins important cependant a opposé à Beit-Mery des miliciens du P.N.L. aux militants de la petite formation des « gardiens du Cèdre ».

M. Camille Chamoun s'est rendu au chevet de M. Amine Gemayel légèrement blessé la veille dans un attentat, alors que la tension avait atteint son paroxysme entre ses hommes et ceux des Phalanges, après que le P.N.L. ait été cité parmi les responsables possibles de l'attentat. Les deux dirigeants sont tombés d'accord pour accuser le 2ᵉ Bureau de l'armée libanaise de « *semer la zizanie* » entre leurs partis respectifs. Accusation contre laquelle le ministre de la défense, le général Victor Khoury, s'est vigoureusement élevé de Damas, où il se trouve avec le président Sarkis, en déclarant « *inadmissible* » que les services de renseignements de l'armée jouent le rôle de bouc émissaire.

Un appel du président Assad

Ce n'est pas la première fois que les Phalanges et le P.N.L. recourent aux armes pour vider leurs querelles. Un précédent affrontement, en 1978, avait été aussi sanglant, sans compter d'innombrables incidents et les combats qui ont opposé récemment miliciens phalangistes et arméniens (*le Monde* du 11 mai).

Dans l'autre camp, à Beyrouth-Ouest, une bataille s'est engagée entre Palestiniens membres du FATH et du F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine), à la suite d'une altercation entre deux patrouilles. La querelle a été vidée à coups de mitrailleuses lourdes dans un quartier populeux à une heure de pointe. On dénombre six morts et dix blessés.

Siomultanément, les Palestiniens tiraient sur des avions militaires syriens qui survolaient Beyrouth-Ouest, ajoutant à la confusion. Depuis deux semaines, les chasseurs-bombardiers israéliens et syriens se succèdent dans le ciel de la capitale libanaise, au-dessus des camps palestiniens, sans qu'il soit possible, sauf aux experts, d'en déterminer la nationalité. La D.C.A. palestinienne tire indifféremment sur tous les appareils. D'abord impressionnée, la population s'est rapidement accoutumée à cet étrange carrousel qui fait désormais partie des scènes de la vie quotidienne à Beyrouth, au même titre que les tirs de tous calibres dans les ruines du centre-ville. Il est vrai que, jusqu'à présent, les avions israéliens n'ont pas accompli de bombardements à Beyrouth même.

C'est dans ce contexte que le président Assad, au moment où il rencontrait M. Sarkis, a lancé un appel aux Libanais pour qu'ils se regroupent autour du pouvoir légitime, « *seule voie susceptible de leur permettre de vivre en liberté et en sécurité* », réaffirmant que la Syrie, quels que soient les évènements, continuera « *d'aider à mettre fin à la guerre civile, à sauvegarder l'Etat libanais et à soutenir les autorités légales.* »

Le président Sarkis, faisant allusion aux propositions récentes des offres de paix de M. Begin, a exprimé sa volonté de « *ne pas permettre à l'ennemi de compromettre les relations fraternelles libano-syriennes* ».

LUCIEN GEORGE.

IRAN

Une délégation de la communauté juive a dénoncé les « complots du sionisme »

Le département d'Etat a déploré lundi 14 mai l'appel à l'exécution du chah d'Iran et de certains membres de la famille, lancé dimanche de Téhéran par le président des tribunaux révolutionnaires islamiques, l'ayatollah Sadegh Khalkhali.

Il a en revanche réagi favorablement à la décision de l'ayatollah Khomeiny de mettre un frein aux condamnations à mort prononcées par les tribunaux d'exception.

Lundi soir, la radio iranienne a interrompu son bulletin d'information pour annoncer l'exécution de trois membres des services de sécurité de l'ancien régime, — des officiers ayant le grade de lieutenant — accusés de « *meurtre et de corruption* ». A Najafabad, un homme condamné à mort pour « *adultère et sodomie* » a été passé par les armes. C'est le quatorzième condamné à mort exécuté pour atteinte à la moralité publique. Il n'est cependant pas établi si cette exécution a eu lieu avant ou après l'édit de l'ayatollah Khomeiny demandant aux tribunaux révolutionnaires de ne condamner à la peine capitale que les « *personnes reconnues coupables d'avoir commis des meurtres, ordonné des massacres ou infligé des tortures ayant entraîné la mort* ».

A Qom, une délégation de la communauté juive iranienne a été reçue lundi après-midi par l'ayatollah Khomeiny. Selon la radio, la délégation a notamment dénoncé, au cours de son entrevue avec l'ayatollah, « *les complots du sionisme international,* », soulignant qu'elle « *désapprouvait profondément* » ces complots.

Dans sa réponse, l'ayatollah a assuré que l'islam avait toujours été le protecteur des droits des minorités religieuses.

La rencontre entre les représentants de la communauté juive iranienne et l'ayatollah Khomeiny intervient cinq jours après l'exécution de Habib Elghanian, homme d'affaires juif iranien, condamné à mort pour « *corruption, espionnage au profit d'Israël et appartenance au sionisme international* ». — *(A.F.P., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA COUR SUPREME a rejeté lundi 14 mai la demande d'extradition présentée par les Etats-Unis à l'encontre du général Manuel Contreras, du colonel Pedro Espinoza et du capitaine Armando Fernandez, qui ont été inculpés par un grand jury fédéral américain de complicité dans l'assassinat, en septembre 1976 à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende. Les trois hommes seront jugés par un tribunal militaire chilien.

Espagne

● LE PRINCE CARLOS HUGO DE BOURBON, président du parti carliste, a accepté, le mardi 15 mai, la démission du secrétaire général du mouvement, M. José Maria de Zabala. Cette démission intervient après l'échec du parti tant aux élections générales espagnoles du 1ᵉʳ mars qu'aux élections municipales du 3 avril, où les carlistes n'ont pratiquement pas eu d'élus, même en Navarre. Le parti carliste tiendra son congrès les 29 et 30 septembre prochain. — *(A.F.P.)*

Guinée

● LE ROI JUAN CARLOS et la reine Sophie d'Espagne sont arrivés lundi 14 mai à Conakry, venant de Côte-d'Ivoire, pour une visite officielle de trois jours en Guinée. Au cours d'une grande réunion publique au stade de Conakry, le souverain espagnol a souligné l'intérêt actuel de Madrid pour les problèmes africains et a proposé à l'Afrique de profiter de l'expérience de l'Espagne, pays sorti assez récemment d'un retard de développement. De son côté, M. Sékou Touré, chef de l'Etat guinéen, a réaffirmé que Conakry était prêt à coopérer sur les plans économique, culturel, technique et même politique, avec des pays ayant un système politique différent du sien. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LES AUTORITES OUGANDAISES sont prêtes à restituer les prisonniers de guerre arabes qu'elles détiennent si le maréchal Amin Dada leur est livré, a-t-on indiqué dimanche 13 mai de source gouvernementale à Kampala. D'autre part, les troupes ougando-tanzaniennes, qui poursuivent leur progression vers le nord du pays — elles sont arrivées près de Lira, — découvrent des communautés entières composées uniquement de femmes et d'orphelins. Selon des survivants, des purges sanglantes ont décimé les ethnies acholi et lango qui vivent dans cette région. Deux autres religieux italiens ont été assassinés pendans la fuite des forces du maréchal Amin, a annoncé lundi 14 mai un porte-parole de leur ordre. La mort de deux prêtres avait déjà été annoncée (*le Monde* du 11 mai). — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

R.D.A.

● M. PETER VAN LOYEN, correspondant en Allemagne de l'Est de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande, a été expulsé le 14 mai pour avoir enfreint le règlement qui soumet toute interview à une autorisation préalable. Il avait diffusé une déclaration de l'écrivain Stefan Heym qui « *déplorait la campagne dont il est l'objet depuis la parution de son dernier roman en R.F.A.* ». A cette occasion, l'auteur, israélite émigré d'Allemagne en 1933, officier américain durant la dernière guerre et citoyen est-allemand depuis 1952, avait assuré qu'il ne quitterait pas volontairement la R.D.A. comme on voulait, lui semblait-il, l'y amener. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Canada

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

M. Trudeau met au premier plan de la campagne la réforme constitutionnelle

La campagne pour les élections législatives fédérales du 22 mai se poursuit dans une atmosphère assez terne au Canada. M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre libéral, au pouvoir depuis 1968, a choisi de mettre en avant le thème de la réforme constitutionnelle. Le Canada, en effet, n'a pas de loi fondamentale et reste régi par un texte du Parlement de Londres, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui date de 1867.

De notre correspondant

Montréal. — *« Le premier ministre a joué sa dernière carte et veut maintenant obtenir un mandat constitutionnel clair ou une excuse légitime pour prendre sa retraite et passer à l'histoire avec certitude qu'il aura tout essayé. »* Un éditorialiste québécois commente ainsi l'intention faite de M. Pierre-Elliott Trudeau, s'il est réélu, de procéder au « rapatriement » de la Constitution et, le cas échéant, à un ou plusieurs référendums pour réaliser les amendements nécessaires.

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique et le Statut de Westminster sont les principaux documents constitutionnels canadiens. Ils ont été signés à Londres et sont sous la juridiction du Parlement britannique. Vague et incomplet, l'Acte aurait besoin d'être rajeuni pour préciser les rapports de pouvoirs entre gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral et aussi la situation particulière du Québec.

Jusqu'à présent, le candidat conservateur, M. Clark, et le candidat néo-démocrate, M. Droadbent, ont choisi de ne pas en parler, ou très peu. Les libéraux eux-mêmes ne s'y étaient pas préparés. Un des ministres fédéraux qui a travaillé avec M. Trudeau sur ce sujet a reconnu récemment que le projet avait été mis sur pied en quelques semaines. Il n'existe encore aucun texte officiel qui puisse servir de document de référence.

L'hostilité des anglophones

M. Trudeau, en reprenant ce thème, manifeste un certain courage. Il a voulu aller au fond des choses en jouant le sort de sa campagne sur ce qui lui paraît être le vrai problème du pays. Dans le Canada anglophone, l'accueil est franchement hostile. La dimension historique de l'entreprise laisse les Canadiens anglophones indifférents. Ils sont las des onze ans de gouvernement Trudeau, et ce qu'ils attendaient de lui dans cette campagne, c'est qu'il leur dise comment il entendait retrouver ce que son gouvernement a perdu : dynamisme et efficacité. La plupart des grands quotidiens anglophones ont pris position contre lui. Le *Toronto Star*, qui a le plus gros tirage du Canada, soutient la candidature de M. Droadbent, le chef du nouveau parti démocratique. Le *Globe and Mail*, seul quotidien de diffusion nationale, qui touche les milieux d'affaires, a choisi le candidat conservateur, M. Clark. C'est ce qu'a fait également le *Montreal Star*.

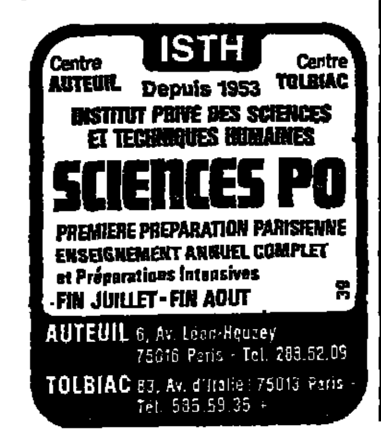
Dans le Canada francophone, on est davantage conscient des conséquences de la question constitutionnelle sur l'avenir du Québec. Mais la position de M. Trudeau ne fait pas pour autant l'unanimité. Sans parler du parti québécois, sépara-parler du Parti québécois, séparatiste, ni de l'Union nationale, qui a comparé les projets de M. Trudeau au référendum sur la conscription, tenu en 1942, de triste mémoire au Québec (72 % des francophones avaient voté contre, 80 % des anglophones, avaient voté pour), le premier ministre fédéral sera probablement contesté au sein de son propre parti, dont le chef au Québec est M. Claude Ryan, nettement moins favorable au « centralisme » que M. Trudeau.

Dans un discours qu'il a prononcé il y a quelques jours à Montréal, M. Trudeau a annoncé que dans le mois qui suivra le scrutin du 22 mai son gouvernement, s'il est réélu, inclura dans le discours dutrône (qui ouvre la session parlementaire) une adresse à Sa Majesté demandant la modification du Statut de Westminster et le rapatriement de la Constitution. Moins de deux mois après le scrutin, le gouvernement libéral convoquerait, dans cette hypothèse, une conférence fédérale-provinciale pour que tous les premiers ministres tentent de trouver ensemble une formule d'amendement constitutionnel.

Pourquoi cette insistance particulière sur l'idée d'un amendement ? Parce que la formule prévue par les textes existants — l'unanimité — a bloqué toute tentative de réforme depuis des décennies. La solution de la majorité simple ne peut être retenue davantage, car elle mettrait sur le même rang les provinces qui ont plusieurs millions d'habitants et d'autres qui n'en ont que quelques centaines de mille.

Si les premiers ministres ne parvenaient pas à s'entendre, la Constitution serait de toute façon « rapatriée » et Ottawa poursuivrait ses négociations avec les provinces pendant deux ans. Au bout de ce laps de temps, si aucun accord n'était intervenu, Ottawa organiserait un référendum national demandant aux Canadiens de quelle façon ils souhaiteraient voir leur Constitution amendée. En outre, le gouvernement libéral ne considérerait pas nécessairement comme définitive l'opposition de l'un ou l'autre des gouvernements provinciaux à la formule d'amendement proposée par Ottawa. Dans ce cas, le gouvernement fédéral organiserait dans la ou dans les provinces concernées un référendum pour connaître l'opinion de la population.

ALAIN-MARIE CARRON.



Cuba

M. FIDEL CASTRO EN VISITE OFFICIELLE AU MEXIQUE

La Havane *(A.F.P., A.P.)*. — M. Fidel Castro, président du Conseil d'Etat et chef du gouvernement cubain, doit se rendre en visite officielle au Mexique le Jeudi 17 mai. Il rencontrera le président Lopez Portillo dans l'île de Cozumel, au Yucatan. C'est la première fois depuis 1958 — il se préparait alors pour son expédition dans la Sierra Maestra — que M. Castro retourne au Mexique, le seul pays latino-américain n'ayant jamais rompu ses relations diplomatiques avec Cuba. En 1975, le président Echeverria s'était rendu en visite à La Havane.

Nicaragua

Grâce au vote des Etats-Unis

LE F.M.I. ACCORDE UN PRÊT DE 288 MILLIONS DE FRANCS AU RÉGIME SOMOZA

Washington *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le F.M.I. a approuvé, lundi 14 mai, l'octroi au Nicaragua d'un prêt de 65,7 millions de dollars (environ 288 millions de francs) grâce au vote favorable du représentant des Etats-Unis. Le gouvernement américain avait demandé et obtenu du F.M.I. en novembre la suspension de ce prêt.

Le porte-parole du département d'Etat a indiqué lundi que le changement d'attitude américain ne devait pas être interprété comme un appui politique au régime Somoza. *« Les Etats-Unis déplorent la violence au Nicaragua et continuent d'être favorables à une solution pacifique et démocratique »*, a-t-il affirmé. Un porte-parole du F.M.I. a, de son côté, déclaré que, *« avec cette opération, le Fonds démontre qu'il maintient, de manière inébranlable, sa ligne de conduite en vertu de laquelle seules les considérations techniques et les facteurs économiques entrent en ligne de compte »*.

Le sénateur démocrate du Massachusetts, M. Edward Kennedy, et une quarantaine de membres du Congrès avaient écrit il y a quelques jours au président Carter pour lui demander de s'opposer à ce prêt en raison des violations des droits de l'homme au Nicaragua.

[Ce crédit vient à point pour sauver de la banqueroute un régime discrédité. Il y a quelque hypocrisie à prétendre que cette décision n'est pas politique dans la mesure où les Etats-Unis avaient utilisé la suspension du même crédit, en novembre, comme moyen de pression, après l'insurrection sandiniste de septembre, pour obliger le président Somoza à négocier avec l'opposition. Les Etats-Unis sont d'autre part intervenus directement auprès du F.M.I. dans un passé récent, pour tenter de modifier la ligne politique de certains pays d'Amérique latine. Ce fut en particulier le cas au Pérou, où le gouvernement militaire, nationaliste et progressiste, du général Juan Velasco-Alvarado dut affronter, de 1970 à 1975, le veto des Etats-Unis à ses demandes de crédits au F.M.I. Le refus du F.M.I. a largement contribué à l'aggravation de la crise économique et financière du Pérou.]

● *Une soirée de solidarité* avec les peuples latino-américains est organisée jeudi 17 mai au Palais de la mutualité, à Paris, à 19 heures, par le Comité de réfugiés politiques latino-américains, le Comité argentin d'information et de solidarité, ainsi que de nombreuses autres organisations qui luttent pour le respect des droits de l'homme au Brésil, au Chili, au Nicaragua, au Paraguay, au Pérou, au Salvador, en Uruguay et en Colombie.

★ 1, rue Montmartre, 75001 Paris.

Brésil

Pas de commission d'enquête sur la torture

Rio-de-Janeiro. — *Si le régime militaire est décidé à poursuivre l'ouverture politique, il est un point sur lequel il ne transige guère : les pires excès de la répression qui s'est abattue sur le pays à partir de 1968 reste un sujet tabou, comme le parti d'opposition M.B.D. vient d'en faire l'expérience.*

Depuis plusieurs semaines, le M.D.B. débattait de l'opportunité de créer à la Chambre des députés une commission parlementaire d'enquête sur la torture et les violations des droits de l'homme au cours de ces dernières années. Le thème était délicat : beaucoup de députés de l'opposition étaient réticents, craignant de provoquer un affrontement entre le Congrès et les forces armées qui mettrait en péril le processus de démocratisation. Cette commission, estimait-il, pouvait paraître en contradiction avec l'amnistie défendue par le parti.

Sur l'initiative d'un député de Sao-Paulo, M. José Cunha, trois anciens prisonniers politiques sont venus parler récemment devant le M.D.B. Pour la première fois, on entendit au Congrès témoigner les victimes d'hier. Mme Rosalina Santa Cruz, emprisonnée dans les locaux de la police politique de Rio-de-Janeiro en 1971, torturée avec son mari pendant plus d'un mois, raconta comment des policiers la firent avorter à coups de pied. M. Ivan Seixas, arrêté à la même époque à Sao-Paulo, décrivit les tortures qu'il avait subies.

Bouleversés, les députés du M.D.B. décidèrent de demander la création de la commission. Mais ce sursaut fut vain. Quelques minutes plus tard, violant ses propres engagements et prenant l'opposition de court, le parti gouvernemental Arena imposait la création d'une commission d'enquête sur... les produits pharmaceutiques, empêchant ainsi la formation de celle sur la torture (chaque chambre a droit à cinq commissions d'enquête et il n'en restait qu'une à constituer).

THIERRY MALINIAK.

ACCORD ENTRE LE PATRONAT ET LES SYNDICATS DE MÉTALLOS A SAO-PAULO

Sao-Paulo *(A.F.P.)*. — Les deux cent mille ouvriers métallurgistes de la banlieue de Sao-Paulo ont accepté, dimanche 13 mai, l'accord comportant une augmentation de salaire de 63 %, proposé par le patronat. Des débrayages avaient commencé il y a deux mois et demi, et la grève avait été effective pendant une quinzaine de jours, mais les syndicats avaient accepté, le 27 mars, de suspendre leur mouvement afin de permettre les négociations.

M. Luis Inacio Da Silva dirigeant des ouvriers métallurgistes, a expliqué qu'il s'agissait d'un *« mauvais accord »*, mais que la *« situation politique »* n'était pas propice à une reprise de la grève. De son côté, M. Murilo Macedo, ministre du travail, a estimé que la fin du conflit était *« une victoire du processus démocratique et du dialogue »* et consolidait l'*« ouverture »* politique entreprise par le gouvernement.

Les ouvriers ont décidé de poursuivre leur action pour obtenir le rétablissement dans leurs fonctions des dirigeants syndicaux dont le mandat a été « cassé » en mars par les autorités. La grève avait touché près de mille cinq cents usines.

AFRIQUE

Namibie

LA NOUVELLE « ASSEMBLÉE NATIONALE » NE POURRA PAS MODIFIER LE STATUT DU TERRITOIRE

Windhoek *(A.F.P.)*. — La décision du gouvernement sud-africain de donner des pouvoirs législatifs à l'Assemblée constituante de Namibie (*le Monde* du 11 mai), devenue « Assemblée nationale du Sud-Ouest africain-Namibie », qui avait été élue en décembre contre l'avis des Nations unies, prendra effet le lundi 21 mai.

L'Assemblée, qui se composera des soixante députés élus et de quinze autres désignés par cooptation, pourra légiférer, amender ou annuler des lois en vigueur, sauf en ce qui affecte le statut international du territoire ou ses propres pouvoirs. Elle ne pourra donc pas proclamer l'indépendance unilatérale de la Namibie. Le juge Steyn, administrateur général sud-africain de la Namibie, conserve ses prérogatives, puisqu'il doit approuver toute législation adoptée par l'Assemblée et continuera à disposer en titre du pouvoir exécutif dans le territoire.

Quoique limitées dans leurs conséquences, ces dicisions confirment la détermination de Pretoria d'aller de l'avant vers une « solution interne » en Namibie.

Rhodésie

LES DEUX BRANCHES DU « FRONT PATRIOTIQUE » CRÉENT UN COMMANDEMENT MILITAIRE UNIFIÉ

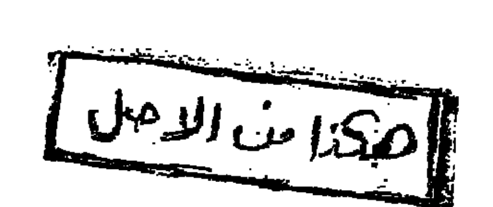
Après trois jours de pourparlers à Addis-Abeba, MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, coprésidents du Front patriotique du Zimbabwe, ont décidé de créer un commandement militaire unifié, a annoncé dimanche 13 mai la radio éthiopienne. Ils sont convenus de mettre en place un conseil de coordination et un conseil de défense afin de rendre plus efficace leur lutte armée en Rhodésie. Ils adopteront en outre une Constitution unique susceptible d'être appliquée s'ils prenaient le pouvoir à Salisbury.

Cette série de décisions fait suite aux pressions exercées récemment par les pays africains de la « première ligne » — Tanzanie, Zambie, Angola, Botswana et Mozambique — sur les chefs de la guérilla afin qu'ils unissent leurs efforts.

D'autre part, le premier ministre élu, l'évêque Abel Muzorewa, a persuadé dimanche les huit cents délégués de son parti, le Conseil national africain unifié, de ne pas expulser le premier vice-président de cette formation, M. James Chikerema. Celui-ci avait récemment accusé M. Muzorewa d'être *« dictatorial »* et comparé la direction du mouvement à une *« mafia tribale secrète »*.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, a déclaré lundi 14 mai que, à la suite des élections d'avril, le plan anglo-américain pour l'indépendance de la Rhodésie est *« dépassé »*. Il a indiqué qu'il évoquera avec M. Vance, attendu dans le courant du mois à Londres, *« la façon dont il faudra faire avancer »* le dossier rhodésien. *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*





HONGKONG A L'ÉCOUTE DE LA CHINE

II. — La dialectique peut-elle ouvrir des coffres ?

Hongkong est un endroit où circulent beaucoup d'informations sur la Chine (« le Monde » du 15 mai). C'est aussi un relais pour les échanges économiques entre ce pays et l'Occident.

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Hongkong. — *« S'il vous plaît, ministre Li, entrez. Mon hôtel est plein de responsables du monde des affaires qui attendent de vous rencontrer. »* La photo du directeur de l'hôtel Mandarin adressant ces mots à M. Li Qiang, ministre chinois du commerce extérieur en visite à Hongkong, orne une des nombreuses brochures consacrées à la coopération entre Pékin et la colonie britannique dans le salon d'attente de Sir Lawrence Kadoorie. La journée s'achève, les secrétaires quittent les bureaux mais les collaborateurs directs du directeur travaillent toujours au vingt-quatrième étage de Saint George Building.

C'est un des endroits où se trouve le vrai pouvoir à Hongkong. Avec son frère, Sir Horace, Sir Lawrence Kadoorie contrôle une bonne partie des grosses sociétés établies dans la colonie. Depuis avril, la China Light and Power, qu'il préside et qui fournit Hongkong en électricité, alimente aussi des industries situées en Chine dans la région frontalière de Shenzhen (Shumchun). *« Ces fournitures d'énergie électrique témoignent de notre désir d'aider la Chine à réaliser ses quatre modernisation »*, a-t-il déclaré, là-bas, lors de la cérémonie d'ouverture de la ligne.

D'origine étrangère, domicilié à Hongkong dans une avenue qui porte le nom de sa famille, Sir Lawrence vivait en Chine avant la révolution. La négociation du contrat sur l'électricité lui a donné une occasion de revoir la maison familiale quittée il y a trente ans. Elle a été transformée en jardin d'enfants. *« La monitrice m'a présenté à eux comme un ancien capitaliste,* nous raconte-t-il. *Elle était plus émue que moi. Qu'aurions nous pu faire de cette demeure où il fallait autrefois quarante domestiques ? »*

Sans nostalgie apparente, Sir Lawrence a beaucoup observé pendant ce voyage. *« Ce qui est remarquable,* dit-il, *c'est la décentralisation. Les autorités de Canton avaient carte blanche pour discuter du contrat. Lors des premiers contacts, nous avons eu affaire avec le bureau d'électricité du Guandong (province de Canton) qui est devenu par la suite la Société d'électricité du Guandong. J'ai demandé la raison de ce changement de nom. « C'est pour marquer la nécessité » du profit », m'a-t-on répondu... En fait, un mouvement irréversible peut se créer si M. Deng Xiaoping reste en place. Tout dépend de ce qui va se passer dans les cinq années qui viennent. A mon avis, il y a soixante-dix chances sur cent pour que M. Deng réussisse à se maintenir et à imprimer sa marque au pays. »*

Dans l'immédiat, Sir Lawrence sera payé en liquide par la Banque de Chine. A partir de 1982, il espère que son électricité sera échangée contre du charbon. Il ouvre un tiroir et en sort un morceau de minerai enveloppé dans un linge de fil. *« Regardez cette couleur, ce reflet,* nous dit-il, avec une sorte d'émotion poéticotechnocratique, *c'est une des teneurs les plus riches du monde. »* Une nuance de regret passe dans son regard : il n'en parle pas mais on raconte à Hongkong que le premier ministre britannique avait chargé Sir Lawrence de proposer à Pékin la coopération de Londres pour l'exploitation des gisements chinois avant que les Japonais ne décrochent le contrat.

Un ancien général taïwanais à Pékin

Peu après, Sir Lawrence Keswick's, ancien président de la Jardine Matheson, se rendait à Pékin, où il avait des entretiens avec M. Deng Xiaoping, pas du tout arrêté par le fait que la plus grosse société de commerce de Hongkong doit son nom à William Jardine et James Matheson, marchands de drogue responsables de la guerre de l'opium qui se termina par la signature des *« traités inégaux »*. Autre visiteur ayant joué, lui, un rôle dans un épisode de l'histoire plus récent, M. Yeh Nan, ancien général du Kouomintang, responsable des services de renseignements de Taïwan. Travaillant maintenant comme intermédiaire pour différentes firmes américaines, M. Yeh a fondé une société dont le siège social est à Hongkong et qu'il a appelée opportunément *« Compagnie pour le développement par les quatre modernisations »*, reprenant à son compte d'étranger le mot d'ordre lancé à l'intention des Chinois par M. Deng Xiaoping. C'est cette société qui, selon M. Yeh, a été finalement préférée au groupe intercontinental de la Pan Am pour construire un hôtel de vingt-sept étages à Pékin. (Il semble en fait que les Chinois aient donné plusieurs *« accords de principe »* dont on ignore lesquels seront vraiment suivis d'effets.)

Environ *40 %* des ressources financières extérieures proviennent de Hongkong où sont installées treize banques communistes dont neuf ont leur siège social en Chine. Elles gèrent les comptes de sociétés capitalistes qui, travaillant directement ou indirectement avec la Chine, estiment judicieux de faire des dépôts chez elles et ceux d'une quarantaine de firmes communistes installées dans la colonie où elles achètent, souvent à des prix très élevés, des terrains qui, en principe, devraient revenir de plein droit à la Chine dans dix-huit ans, à l'expiration du bail de concession des Nouveaux-Territoires à la Grande-Bretagne...

Banques, compagnies d'assurances, commerces de gros, chantiers navals, sociétés pétrolières communistes, emploient du personnel qui, venu de Chine, s'initie à Hongkong à la manière capitaliste de conduire les affaires, soit pour améliorer leur rendement une fois retourné dans leur pays, soit pour savoir parler le langage des Occidentaux s'ils doivent continuer à travailler avec eux. *« Hongkong est une école de management gratuite pour nos voisins »*, nous dit un homme d'affaires, qui constate cependant qu'il serait vain d'espérer trouver en ces hôtes des *« mutants du communisme »* : quand il est reçu à la Banque de Chine pour discuter d'importants contrats, il ne sait jamais, exactement comme à Pékin, à quel interlocuteur il a affaire.

« Intégration » économique avec Canton ?

L'élément nouveau depuis peu est que la Chine ne se contente plus de flirter avec le capitalisme hors de chez elle, dans la colonie britannique. Elle invite les investisseurs étrangers à s'installer sur son propre sol, dans la région de Shenzhen, celle à laquelle Sir Lawrence Kadoorie fournit de l'électricité. Cette région aura une vocation touristique puisque c'est celle où pénètrent d'abord les centaines de milliers de personnes qui arrivent chaque année en Chine par chemin de fer à partir de Hongkong.

Mais les capitalistes n'y construiront pas seulement des hôtels. Une centaine de firmes de Hongkong ont l'accord des autorités chinoises pour implanter des usines utilisant beaucoup de main-d'œuvre. Elles apportent leur matériel et leur technologie. La Chine leur fournit le personnel d'exécution et ce qui leur manque le plus à Hongkong : le terrain. Déjà à Shenzhen, des Chinois fabriquent des souliers, des bagages et des fleurs artificielles pour des firmes de Hongkong. Bientôt peut-être, ils travailleront sur des chaînes de montage de camions ou dans les ateliers de composants de matériel électronique.

« La question de savoir ce qui se passera à l'expiration de la concession des Nouveaux Territoires devient académique, nous dit un *China watcher. Sauf bouleversement politique, Hongkong va se développer en harmonie avec toute la région de Canton avec laquelle aura lieu une intégration économique tout à fait originale, une sorte de division du travail se faisant entre les mondes communiste et capitaliste. »*

Depuis plusieurs années, des Chinois fabriquaient des produits destinés à l'exportation qui n'étaient pas mis en vente sur le marché national. Du moins, ces activités destinées à acquérir des devises se développaient-elles dans le cadre de l'économie collectiviste. Désormais, des ouvriers vont travailler sous le contrôle de cadres étrangers, dans des entreprises financées en partie par des capitalistes tel M. Yeh Nan. Cela ne risque-t-il pas de créer un désarroi dans une population à laquelle on avait appris qu'il ne fallait *« compter que sur ses propres forces »* ?, avons-nous demandé à M. Fei Yi-min, directeur du *Ta Kung Pao*.

Il faut toutes les ressources de la dialectique au directeur du quotidien communiste de la colonie pour trouver cette réponse : *« L'afflux des capitalistes peut troubler une minorité, mais la majorité, dont la conscience politique a été formée pendant trente et un ans de socialisme, est en mesure de comprendre nos objectifs et nos méthodes. »* Selon M. Fei, si cet appel à l'étranger n'a pas eu lieu plus tôt c'est précisément parce qu'il fallait d'abord *« éduquer le peuple »*.

Reste à savoir si Pékin pourra se comporter avec autant de désinvolture à l'égard de ses interlocuteurs étrangers. Un film polémique évoquant les débats politiques en Chine était intitulé *La dialectique peut-elle casser des briques ?* Il est permis de se demander si celle-ci peut ouvrir des coffres. Dans les mois qui ont suivi les invites de Pékin à l'Occident, banquiers et hommes d'affaires se sont précipités en Chine. De grandes banques — dont certaines sont françaises — ont proposé de faire des dépôts importants et faiblement rémunérés à la Banque de Chine pour faciliter les relations commerciales, ce qui a été accepté. Depuis, l'engouement a diminué. On s'interroge sur les possibilités de paiement de la Chine et sur sa stabilité politique. On déplore la multiplicité des organismes qui prennent souvent des décisions contradictoires sur les mêmes projets et le peu d'empressement de la Chine pour donner toutes les informations nécessaires pour étudier la rentabilité d'un projet.

CANTON — GUANGDONG — CHINE — MACAU — HONGKONG — MER-DE-CHINE-DU-SUD — Lo Wu — Sheung Shui — Fanling — Plover Cove — Yuen Long — Tuen Mun — Tai Po — Sai Kung — Sha Tin — Tsuen Wan — Kowloon — Victoria — Kwun Tong — L. LANTAU — HONGKONG — Aberdeen — Stanley — 0 kilomètres 10

Cédée au Royaume-Uni en 1842, l'île de Hongkong a donné son nom à l'ensemble de l'enclave britannique. Celle-ci comprend en outre Kowloon, cédé en 1860, et les Nouveaux-Territoires, qui ont fait l'objet d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans en 1898. C'est sur les Nouveaux-Territoires que se trouvent les terres cultivées, qui constituent un dixième seulement de la superficie de la colonie (1 042 kilomètres carrés), en raison d'un relief accidenté. La plus grande partie de la population est concentrée sur l'île de Hongkong, à Kowloon et dans quelques villes des Nouveaux-Territoires en plein développement. La colonie comprend au total deux cent trente-six îles ou îlots, dont la plupart sont pratiquement inhabités.

« Nos amis capitalistes étrangers »

« Nous ne sommes pas responsables de la précipitation de nos amis capitalistes étrangers qui viennent nous faire des propositions, nous dit M. Fei. *Qu'on nous laisse le temps de faire des choix. Quand il y a concurrence, il y a toujours jalousie. Les neuf compagnies pétrolières qui cherchent à travailler avec nous ne pourront évidemment être toutes satisfaites. »* Il reste que la Chine commence à prendre conscience de l'agacement de certains de ses partenaires. C'est pourquoi elle a chargé des juristes étrangers d'étudier pour elle un code des investissements qui, pour le moment, fait défaut. Ce vide juridique pourrait être comblé d'ici à l'été.

Les hommes d'affaires de Hongkong qui ne travaillent pas pour des multinationales se posent aussi des questions qui concernent seule la colonie. Actuellement, la main-d'œuvre chinoise non qualifiée est généralement cinq fois moins payée que celle de Hongkong, où les salaires sont pourtant dérisoires par comparaison avec ceux des pays industrialisés. Il est tentant d'utiliser au maximum ces travailleurs. Mais certains se demandent déjà si ce n'est pas aider la Chine à créer les conditions de *« concurrence »* qui profitent actuellement à Hongkong dans sa compétition avec les autres économies.

D'autres pensent que l'avance technologique de la colonie permet d'écarter l'hypothèse d'une telle déconvenue. Ils croient que la coopération avec Pékin — outre les garanties politiques qu'elle permet d'espérer en ce qui concerne la prolongation du *statu quo* — assurera l'ouverture du marché chinois indispensable si les pays occidentaux prennent des mesures *« protectionnistes »* contre Hongkong.

Déjà on fabrique à Hongkong des postes de télévision conçus pour fonctionner en Chine. C'est le cadeau que font les Chinois de la colonie qui vont visiter leur famille restée sur le continent. La télévision de Canton diffusant maintenant de la publicité, l'agence Robert Chua a informé les lecteurs du *South China Morning Post*, le plus grand quotidien en anglais de la colonie, qu'elle était à la disposition des industriels désireux d'en profiter. *« Dix millions de Chinois regardent la télévision de Canton,* dit son annonce. *La moitié d'entre eux ont des parents ou des amis à Hongkong. La Chine ouvrant ses portes aux importations, vos produits vont pouvoir arriver jusqu'à elle. Robert Chua est l'homme avec lequel il faut parler si vous voulez vous adresser à ces dix millions de personnes. »* Pour illustrer son propos, l'agence publie une photo : celle de Chinois rassemblés devant le « mur de la démocratie »...

Prochain article :

CITOYENS DE NULLE PART

ASIE

Deux cent cinquante mille réfugiés indochinois

(Suite de la première page.)

A la frontière cambodgienne, les autorités militaires, jugeant la sécurité du royaume menacée par les combats entre Khmers rouges et Vietnamiens, refoulent pêle-mêle civils et soldats, par dizaines de milliers. On redoute un exode massif des populations chassées par la guerre.

Bien peu protestent contre la mort anonyme à laquelle beaucoup sont ainsi voués, alors qu'il serait possible de l'éviter. Ceux qui repoussent ne sont pas, avec ceux qui expulsent leurs nationaux, les seuls à blâmer. Les réfugiés de l'Indochine, tout le monde dans la région du Sud-Est asiatique, et aussi ailleurs, en a par-dessus la tête, ras les camps à pleines îles. Fin 1975, on les comptait par milliers, par dizaines de milliers un an plus tard et par centaines de milliers depuis 1978. A Hongkong, il en arrive près de cinq cents par jour. Alors, à quand le million se demandent certains ?

Que faire, sinon, dans une certaine mesure, laisser faire ? Personne, hormis les dirigeants des régimes communistes de l'Indochine, n'a les moyens d'agir efficacement sur les causes de l'exode et d'en tarir la source. D'autre part, la communauté internationale, qui en a déjà accueilli cent cinquante mille, entretient l'illusion d'une capacité d'absorption illimitée sans se donner les moyens nécessaires pour adopter rapidement les deux cent cinquante mille réfugiés qui emplissent les camps. La saturation entraine le rejet, la multiplication des drames, la résignation chez les uns, des bouffées de nationalisme et de racisme chez d'autres.

A l'exemple de Singapour, la Malaisie et la Thaïlande, hier les plus hospitalières, aujourd'hui débordées, agissent de plus en plus comme des repoussoirs. Elles justifient leur politique par des impératifs de sécurité et par la lenteur des départs vers des pays tiers. Dans la mesure où ils ne peuvent pas, ou ne veulent pas, faire un effort accru, les gouvernements et les organisations internationales caritatives sont mal placés pour s'indigner et pour protester contre ces violations des principes humanitaires.

A de rares exceptions près, ils maintiennent donc un silence poli sur la multiplication des drames.

Ce souci primordial de ne pas faire de vagues diplomatiques à Hanoï, à Bangkok, à Manille ou ailleurs, alors que des gens périssent dans l'indifférence quasi générale, cette levée des yeux et des bras au ciel quand d'autres sont refoulés au-delà de frontières meurtrières, n'est-ce pas un encouragement tacite à la poursuite de ces pratiques, un aveu d'impuissance ? Est-ce le plus sûr moyen de résoudre un problème qui a atteint les proportions d'une catastrophe internationale durable, alors que tout indique qu'elle va s'aggraver du fait de la situation en Indochine ?

« *Si les gouvernements et les organisations concernés n'ont pas officiellement levé le petit doigt alors que des milliers de Cambodgiens et de Vietnamiens sont refoulés, s'ils n'ont pas fait un plus grand effort depuis 1975, qu'est-ce qui indique qu'ils sont prêts à le faire demain ?* », demande un fonctionnaire international. « *Sans doute*, ajoute-t-il, *les Etats-Unis viennent-ils pratiquement de doubler leur programme. Ils ne sont pas avares de nouveaux programmes et d'une grande publicité, mais en quatre ans ils ont pris exactement moitié moins de réfugiés dans la région qu'en quatre semaines pendant l'évacuation de Saigon. On invoque un manque de moyens, mais quel plus bel exemple de leurs moyens que cette évacuation ?* » On tourne dans un cercle vicieux que personne ne peut, ou ne veut rompre.

Aux anciens associés de la France et des Etats-Unis qui veulent partir pour des raisons politiques se sont ajoutés ceux qui seraient restés, mais que la dégradation de la situation économique et militaire, les privations, la mobilisation et les guerres poussent désormais à l'exil. S'y joignent encore ces éléments antisocialistes, jugés indésirables ou dangereux, dont les gouvernements de Hanoï et de Vientiane veulent se débarrasser, à commencer par plusieurs centaines de milliers de Sino-Vietnamiens. Au Nord comme au Sud, ils sont considérés comme une « cinquième colonne » de la Chine et viennent d'être placés devant un choix simple : l'envoi vers les « nouvelles zones économiques » ou le départ en bateau. Hongkonk se gonfle d'un nouveau courant venu cette fois des ports de Haïphong et de Mongcai.

L'Occident, qui tire un profit idéologique de cette hémorragie, entretient l'illusion que tous ceux qui fuient l'Indochine communiste sont attendus à bras ouverts dans le « monde libre ». Ceux qui sont acceptés — cent cinquante mille, depuis trois ans — créeront bientôt un nouveau courant d'appel, selon le principe de la réunion des familles — concept fort élastique. Tout s'additionne pour créer un phénomène d'entraînement sans fin, désordonné, meurtrier. Pour s'en sortir, tout en proclamant leur attachement aux principes humanitaires, les uns expulsent, les autres repoussent, le reste sélectionne parcimonieusement ou regarde ailleurs. Et surtout, personne n'ose envisager les conséquences de la famine qui menace le Cambodge disloqué. Le barrage thaïlandais bloque un flot humain qui fuit l'offensive vietnamienne. Jusqu'à quand ?

Pris entre la volonté d'Etats souverains, son devoir humanitaire et un souci de diplomatie jugé excessif, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) n'a pas la tâche facile. Comme il n'est qu'un intermédiaire au service de la communauté internationale, il est aisé de le prendre comme bouc émissaire. Ses représentants vont, d'une capitale à l'autre, tenter de colmater les brèches et de définir des solutions de départ moins désordonnées. Il est indispensable de trouver à l'exode des cheminements plus légaux et moins meurtriers, mais cela peut aussi conduire à des situations absurdes lorsque les parties ne parlent pas le même langage.

Le cynisme de Hanoï

Après l'annonce par le Vietnam, en janvier, d'un programme d'immigration légale pour certaines catégories de citoyens, le H.C.R. avait proposé ses services : une mission fut dépêchée à Hanoï, un accord de principe acquis. L'organisation prévoit de soumettre à Hanoï des listes établies par des gouvernements étrangers au titre de la réunion des familles. « *Quelques dizaines de milliers de cas* », estime-t-on, parmi lesquels les « *cas humanitaires spéciaux* », ceux des milliers de collaborateurs directs des Etats-Unis, oubliés dans la grande débandade d'avril 1975. De son côté, le Vietnam souhaite que le H.C.R. aide au départ de centaines de milliers de personnes jugées indésirables. « *C'est ridicule*, s'exclame un délégué du H.C.R. *Qui voudra les prendre ? Où les mettre ? Nous sommes déjà débordés.* »

Exaspéré par ses problèmes intérieurs et par la publicité faite autour des réfugiés, le Vietnam va jusqu'au bout de sa logique et prend l'Occident au piège. Hanoï semble dire : « *Vous les plaignez, vous les reconnaissez comme vôtres, vous les voulez ? Alors, prenez-les, et vite !* » Faute de quoi, petits et grands bateaux se multiplieront, et les naufrages aussi. Des pays comme la Malaisie ou la Thaïlande, également exaspérés, ne tiennent pas un langage différent : « *Vous nous les imposez à coups de dollars et de droits de l'homme. Nous n'en pouvons plus. Prenez-les, et vite !* » Sinon, les nouveaux arrivants seront rejetés à la mer.

C'est la communauté internationale tout entière qui est ainsi sommée de mettre ses actes en accord avec ses principes et ses déclarations. Or on reste loin d'un grand élan de solidarité, et tout le poids des adoptions reste à la charge d'une poignée de pays. Les autres, riches ou pauvres, ne se sentent pas concernés.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Un Laotien sur dix a fui son pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Depuis quatre ans, quelque 400 000 réfugiés indochinois se sont déversés sur tout le Sud-Est asiatique. 156 000 ont été acceptés par des pays tiers, dont 70 000 par les Etats-Unis, près de 50 000 par la France, près de 20 000 par l'Australie et 10 000 par le Canada. Il en reste 250 000 dans la région : plus de 150 000 en Thaïlande, plus de 60 000 en Malaisie, 25 000 à Hongkong et 7 000 en Indonésie. Les arrivées oscillent autour de 15 000 par mois, par terre et par mer, et les départs de 8 000 à 10 000. La population des camps s'accroît en moyenne de 5 000 réfugiés par mois.

Comparativement à celui du Vietnam (150 000 personnes ont fui sur 50 millions d'habitants) l'exode des Laotiens constitue une véritable hémorragie, une catastrophe nationale. Sur une population estimée à 3 millions, 180 000 Laos et membres des minorités ethniques se sont réfugiés en Thaïlande, dit-on de sources officielles, et 100 000 autres se seraient illégalement intégrés aux provinces d'ethnie et de langue laos du nord-est de la Thaïlande. Au total, près de 10 % des habitants auraient déjà fui. Les camps thaïlandais de Nongkhaï et de Ubon, avec respectivement 43 000 et 38 000 réfugiés sont, après Vientiane, les seconde et troisième villes laotiennes par leur population.

Ce phénomène semble justifier un renforcement, à tous les niveaux, de la présence vietnamienne qui, en retour, provoque de nouveaux départs en exil. On en compte de 5 000 à 6 000 chaque mois : il suffit, ici, de franchir le Mékong et les drames sont bien moins nombreux que pour les Vietnamiens ou les Khmers. Mais on voit toujours arriver, pitoyables, des milliers de Méos — qui sont l'objet depuis trois ans, dans leurs bastions montagneux, d'une répression armée du Pathet-Lao et des Vietnamiens, — et de plus en plus de jeunes Laos qui redoutent l'incorporation militaire alors que la tension s'accroît avec la Chine. — R.-P. P.

LES PRUDENCES DU H. C. R.

(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)

Bangkok. — Depuis un mois, on a perdu la trace de mille huit cents Cambodgiens, entre tant d'autres. Mais ceux-là ne transitaient pas brièvement pour échapper aux combats, au cours des dernières semaines. Arrivés depuis janvier dernier, ils avaient été placés dans un camp spécial sous la garde de l'armée thaïlandaise. L'assistance du H.C.R. n'avait pas été officiellement sollicitée par le gouvernement de Bangkok pour ces personnes, en majorité des femmes et des enfants. Cependant, des démarches avaient été entreprises dans ce sens par le H.C.R. et par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). Nombre de fugitifs avaient des parents réfugiés dans d'autres camps. Des ambassades avaient approché les autorités pour se porter garantes de l'adoption de certains d'entre eux.

Malgré cela, les réfugiés se sont volatilisés au cours d'un transfert par camions militaires vers un autre camp. Du côté du gouvernement, c'est le mutisme absolu, et cela se comprend. Mais du côté du H.C.R. on prétend ne pas savoir. On argue de la souveraineté du gouvernement de Bangkok : « Nous n'avons pas été saisis. (...) Cela n'est pas techniquement, de notre ressort. » Pourtant, on sait que ces fugitifs ont été refoulés au Cambodge, contre leur volonté. Mais officieusement seulement. Cela évite d'avoir à approfondir la question et à formuler des protestations diplomatiquement gênantes et même préjudiciables, affirme-t-on, aux autres réfugiés. — R.-P. P.

VU

Un bateau pour le Vietnam

Depuis des années qu'on en appelle à notre générosité, à notre sens de la solidarité, qu'on nous engage à faire un geste — traduisez : à glisser un chèque ou un billet dans une enveloppe — en faveur de tel organisme, de tel institut ou de tel comité, qu'on nous prie de participer à la lutte contre la faim, contre le cancer, pour les grands handicapés ou pour l'énergie solaire, on finit par se demander où va tout cet argent, à qui, à quoi il sert vraiment. C'est vrai, à peine avalé par la fente dentée de la boîte aux lettres, il disparaît, il s'évanouit à jamais. On n'en entend plus parler. Terminé.

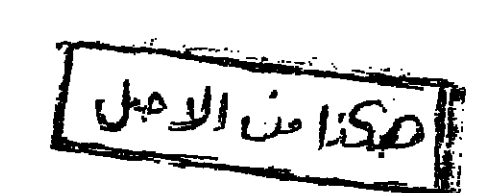
Alors, imaginez notre stupeur en voyant se profiler, lundi soir sur Antenne 2 (« Question de temps ») le bateau pour le Vietnam, notre bateau, celui qui avait fait l'objet il y a quelques mois d'un débat houleux et d'une violente algarade entre MM. Glucksmann et Andrieu. Eh bien ! il est là. Il fonctionne, il s'appelle Ile de lumière. *Il est ancré depuis le 19 avril devant l'île de Pulo-Bidong. C'est un navire-hôpital, avec un bloc opératoire, une salle de radiologie — on a fait le tour du propriétaire, ou plutôt du locataire, — et cent cinquante lits dans ses cales. Les chirurgiens, l'anesthésiste, l'infirmière, qui doivent être relayés à son bord tous les mois, sont bénévoles. Et cependant, il nous coûte 2 millions de centimes par jour. Il paraît qu'il n'y a déjà plus assez de sous pour passer le cap du 1er juin. Une nouvelle collecte est donc ouverte.*

Ce qui nous chiffonne quand même un peu, c'est la présence, parmi ces naufragés croupissant sur les plages de l'île dans des conditions franchement épouvantables, d'une grosse majorité de Vietnamiens d'origine chinoise. Une véritable mafia : des gens riches pour la plupart, n'hésitant pas à s'engraisser encore sur le dos de leurs compagnons d'infortune, en leur offrant des denrées (eau, boîtes de conserve, œufs, boissons gazeuses) introduites la nuit en contrebande et revendues le matin au marché noir. Ils savent y faire, notez. A Saigon, déjà, nous dira l'une de leurs victimes, ils avaient le monopole d'un trafic particulièrement scandaleux ici, dans des circonstances aussi tragiques.

D'où qu'il vienne, quoi qu'il fasse, un homme à la dérive est un homme. On se doit de le sauver, je sais bien. Simplement, pour qui n'est pas médecin, certains S.O.S. peuvent sembler un peu moins impératifs que d'autres. De toute façon, cela ne devrait pas être à vous, à moi, de venir en aide comme ça, au coup par coup, à des dizaines de milliers d'expatriés. C'est au Commissariat aux réfugiés des Nations unies. A lui de prendre le relais. Il serait quand même temps. En attendant, si le cœur — c'est le mot qui convient — vous en dit, envoyez votre obole à Un bateau pour le Vietnam.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Un bateau pour le Vietnam, boîte postale 9, 92235 Gennevilliers, compte bancaire : B.N.P., 102, avenue du Roule, 92 Neuilly, compte n° 09 12 12 40.



ASIE

Vietnam

Le P.C. se prépare à assurer la relève

Les rumeurs qui ont circulé à Hanoï sur une mise à l'écart de M. Pham Van Dong, premier ministre, ont été officiellement qualifiées de *« dénuées de tout fondement et tendancieuses »* par les autorités vietnamiennes (*le Monde* des 10 et 11 mai). On sait cependant que M. Dong, âgé de soixante et onze ans, est en assez mauvaise santé.

Peu de temps auparavant, d'autres bruits avaient couru sur le sort du général Vo Nguyen Giap, vice-premier ministre et ministre de la défense (*le Monde* du 29-30 avril). De telles informations doivent être accueillies avec prudence dans un pays dont les principaux dirigeants sont restés au pouvoir pratiquement sans interruption depuis la proclamation de la République démocratique du Vietnam en 1945 ; plusieurs d'entre eux sont également fondateurs, aux côtés de Ho Chi Minh, du parti communiste indochinois en 1931.

Pourtant, ces rumeurs posent à nouveau la question de la relève : le chef de l'Etat, M. Ton Duc Thang est né en 1888, et le plus jeune parmi les dix premiers membres du bureau politique du P.C.V. est né en 1917 ; il s'agit du chef de l'armée, stratège des offensives de 1975 contre Saigon et de 1979 contre Phnom-Penh, le général Van Tien Dung, qui fait figure de dauphin du général Giap, de cinq ans son aîné. Une nouvelle génération existe certes, en particulier dans l'armée ; elle a fait son entrée en force au comité central du parti lors du quatrième congrès en 1977, mais elle est loin d'être associée aux grandes décisions. Mal connue à l'étranger, éduquée dans les pays socialistes, elle est certainement moins ouverte au monde extérieur que les chefs « historiques ».

Jusqu'à présent aucun décès, aucun limogeage important, ne sont venus modifier le subtil dosage du bureau politique, où coexistent depuis longtemps deux tendances : « modérées » et « dure ». Pourtant les divergences ont été sérieuses, en particulier depuis 1975, sur la conduite à adopter à propos du Cambodge, de la Chine, ou sur le rythme de socialisation du Sud. Les responsables de l'économie ont été sévèrement critiqués pour leurs insuffisances. Les « opportunistes » ont été dénoncés l'an dernier. Certains auraient sans doute voulu que la politique à l'égard de la Chine soit moins intransigeante, le Vietnam devant tenir compte de la présence inévitable d'un pays de près d'un milliard d'hommes à ses frontières. D'autres, comme peut-être le général Giap, auraient voulu en découdre avec les « réactionnaires » chinois. Malgré tout, la cohésion de l'équipe au pouvoir semble avoir bien résisté.

Plusieurs séries de limogeages

Plusieurs séries de limogeages ou de mises à l'écart ont cependant eu lieu au cours des quatre dernières années. Mais elles n'ont frappé que les rangs inférieurs ou intermédiaires du pouvoir. Après la fin de la guerre, en 1975-1976, les dirigeants sudistes du G.R.P., qui préconisaient une période d'attente avant la réunification et la socialisation, avaient été relégués à des postes sans influence politique. En 1976, les partisans d'une politique de rapprochement avec la Chine avaient perdu leurs fonctions à la direction du parti lors de son congrès. Parmi eux, il y avait un membre du bureau politique, M. Hoang Van Hoan.

Au même moment, d'importants responsables issus des minorités ethniques, qui peuplent les régions frontalières avec la Chine, avaient été relevés de leurs fonctions, en même temps qu'étaient supprimées les régions autonomes. Deux personnalités avaient été touchées parmi ces mesures, qui furent accompagnées d'une reprise en main des organismes locaux du parti : le général Chu Van Tan, fondateur de l'armée populaire, et responsable d'une région autonome, accusé de se conduire comme un « *roi* » dans son « *fief* », et le général Le Quang Ba, président du Comité des nationalités. Ces mesures témoignaient déjà de la tension entre la Chine et le Vietnam ; ce dernier entendait, en outre, renforcer le contrôle des régions-frontières par le gouvernement central.

Depuis l'année dernière, une nouvelle vague de mesures disciplinaires a touché les cadres ayant du sang chinois ou de la famille d'origine chinoise. Un certain nombre d'entre eux — officiers, fonctionnaires, cadres du parti — ont fui en Chine en 1978, ou ont été chassés. Certains sont revenus, accompagnant l'armée chinoise lors de son attaque de février. Plus récemment, beaucoup ont été *« mutés en province dans les services de production »*, en clair, ils ont été renvoyés à la rizière ou à l'usine (*le Monde* du 4 mai). Etant donnée la quantité de personnes ayant du sang chinois au Vietnam, ces limogeages pourraient toucher des dizaines de milliers de personnes. De plus, il est, semble-t-il, rare au Vietnam que des cadres soient renvoyés à la « production » en cas de faute grave ; la pratique veut généralement qu'ils soient astreints à une période plus ou moins longue de « rééducation ».

Ainsi, sévèrement épuré, le P.C. vietnamien se prépare pour son cinquième congrès, originellement prévu pour 1980, mais qui pourrait bien se tenir plus tard. C'est au cours de celui-ci que devrait être choisie une nouvelle génération de dirigeants qui ont suivi, ou continuent de suivre, de longs stages dans les « écoles Ho-Chi-Minh » où l'on trouve plusieurs enseignants soviétiques.

PATRICE DE BEER.

Selon Moscou

LA PRÉSENCE DE NAVIRES SOVIÉTIQUES DANS LES PORTS VIETNAMIENS EST UN « DEVOIR IMPOSÉ PAR LE TRAITÉ D'AMITIÉ »

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères a justifié, lundi 14 mai, la présence de navires de guerre de son pays dans les bases vietnamiennes. M. Firioubine, qui se trouve en visite au Japon, a affirmé qu'il s'agissait d'*« un devoir imposé par le traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien »*. Il répondait ainsi aux inquiétudes de ses interlocuteurs japonais devant l'utilisation, par des navires comme par des avions de reconnaissance aérienne soviétiques, de l'ancienne base navale américaine de la base de Camranh. Selon la chaîne de télévision américaine N.B.C., citant des services de renseignements américains, les Soviétiques sont sur le point d'achever l'installation à Camranh d'une station d'écoutes électronique.

L'hebdomadaire américain *Newsweek* affirme pour sa part que les Vietnamiens auraient expérimenté, contre les Cambodgiens et les Chinois, un nouveau matériel soviétique : il s'agirait d'une arme ressemblant à un laser, qui aurait infligé d'étranges blessures à certains soldats chinois actuellement soignés à Canton.

D'autre part, la quatrième session des négociations sino-vietnamiennes a eu lieu samedi 12 mai, à Hanoï. Les Vietnamiens ont accepté la proposition chinoise d'échanger des prisonniers de guerre, malades ou blessés, et ont suggéré la date du 21 mai, au lieu du 19, comme le demandaient les Chinois.

Cette mesure humanitaire n'empêche pas les deux adversaires de continuer d'échanger des accusations. Hanoï a réaffirmé que les Chinois se livraient à des incursions en territoire vietnamien. Selon Pékin, la marine de guerre vietnamienne se serait livrée à des *« empiètements incessants »* autour de l'archipel des Paracels (ou Xisha).

La radio khmère rouge a, par ailleurs, annoncé que MM. Pol Pot et Khieu Samphan avaient présidé la semaine dernière, dans les maquis, une réunion de leur « *gouvernement* », au cours de laquelle ils ont lancé un appel à la *« guerre populaire »*.

Enfin, l'agence de presse de Phnom-Penh S.P.K. a accusé lundi la Thaïlande d'une quinzaine de violations de la frontière du Cambodge : des avions d'observation thaïlandais auraient survolé le territoire khmer et des groupes armés se seraient infiltrés au Cambodge. Il pourrait s'agir de Khmers nationalistes, qui tnetent d'organiser des maquis antivietnamiens à partir de bases situées le long de la frontière. — *(Reuter, A.F.P., U.P.I.)*

Inde

● DES MILLIERS DE CHRETIENS ont manifesté, lundi 14 mai, dans des rues de New-Delhi et, notamment, devant le Parlement pour protester contre un projet de loi — déposé par un membre, hindou, de la majorité gouvernementale — visant à interdire les conversions provoquées *« par la force ou des incitations matérielles »* (*le Monde* daté 8-9 avril). Conduits par Mgr Angelo Fernandes, les manifestants ont remis au premier ministre un mémorandum dénonçant cette initiative et soulignant que, si une telle loi entrait en vigueur, elle pourrait avoir pour conséquence l'inculpation de missionnaires venant en aide aux déshérités. — *(A.F.P.)*

Chine

L'ACCORD COMMERCIAL SINO-AMÉRICAIN COMPORTE DES EXIGENCES AUXQUELLES PÉKIN N'AVAIT JAMAIS SOUSCRIT AUPARAVANT.

Après onze jours de négociations, à l'occasion de la visite à Pékin de Mme Kreps, secrétaire américaine au commerce, la Chine et les Etats-Unis ont paraphé, lundi 14 mai, un important accord commercial qui ouvre la voie au développement des échanges entre les deux pays. Cet accord, qui contient la clause de la nation la plus favorisée (*le Monde* du 15 mai), devra être soumis à l'approbation du Congrès avant d'être ratifié.

« Il est possible que des changements interviennent », a précisé M. Cooper, sous-secrétaire aux affaires économiques, qui a ajouté : *« La négociation s'est déroulée sous des pressions formidables et avec des points de vue tout à fait différents. Les Chinois voulaient un accord très général, alors que nous exigions que tout soit précisé par écrit. »*

Pour sa part, Mme Kreps a indiqué que l'accord devrait permettre à des entreprises de moyenne importance de travailler pour le marché chinois.

L'accord est conforme à la loi sur le commerce de 1974, ont précisé les Américains. Ce texte comporte des exigences auxquelles les Chinois n'avaient jamais eu à souscrire auparavant : facilités d'entrée et de sortie pour les hommes d'affaires américains, protection du marché américain, respect des brevets et *copyrights* américains. L'accord traite encore de l'utilisation de devises convertibles entre les deux pays, des modalités de règlements de conflits éventuels, etc.

Avant de ratifier ce texte, les Etats-Unis souhaitent conclure un accord textile avec la Chine. Les conversations reprennent mercredi à Pékin. Si cette négociation se déroule bien, l'accord commercial pourrait être soumis au congrès fin mai ou juin. — *(A.P., Reuter.)*

966 MILLIONS DE CHINOIS

Il ressort de déclarations faites par les autorités de Pékin à un membre de la mission américaine accompagnant en Chine Mme Juanita Kreps, secrétaire au commerce, que la population chinoise s'élève à 966 millions de personnes.

On savait déjà que la population chinoise était au moins égale à 900 millions d'habitants et que son taux d'accroissement était plus élevé que prévu (le Monde *du 19 novembre 1976 et du 30 décembre 1977), mais c'est la première fois que de tels chiffres sont avancés officiellement.*

EUROPE

Union soviétique

UN FONDATEUR DU SYNDICAT LIBRE EST JUGÉ A MOSCOU POUR « VOL DE LIVRES »

Moscou *(A.P.)*. — Le procès du géologue Vladimir Skvirsky, membre fondateur d'un syndicat indépendant, doit s'ouvrir mardi 15 mai devant un tribunal de Moscou, apprend-on de sources dissidentes. M. Skvirsky, qui est âgé de quarante-huit ans, a été arrêté en octobre dernier par le K.G.B. et inculpé de vol de livres dans une bibliothèque.

L'Association interprofessionnelle libre des travailleurs, dont M. Skvirsky fait partie, a remplacé un autre syndicat indépendant démantelé par les autorités au début de l'année 1978.

Plusieurs dirigeants du syndicat indépendant ont été arrêtés depuis l'automne.

D'autre part, un dissident juif, Boris Kalendarez, vingt-deux ans, originaire de Leningrad, a été condamné lundi à deux ans de camp de travail pour insoumission. Boris Kalendarez, à qui les autorités avaient refusé l'autorisation d'émigrer en Israël, avait été arrêté le 8 mars dernier.

M. CEAUCESCU FERA UNE VISITE OFFICIELLE EN ESPAGNE DU 21 AU 25 MAI.

Madrid *(A.F.P.)*. — Le président de la République socialiste de Roumanie, M. Nicolas Ceausescu, effectuera une visite officielle en Espagne du 21 au 25 mai, à l'invitation du roi Juan Carlos, annonce-t-on à Madrid.

● *Le général Ramalho Eanes*, chef d'Etat portugais, se rendrait en visite officielle en France en octobre, apprend-on dans les milieux informés de Lisbonne.

Grande-Bretagne

REPRÉSENTANT L'AILE GAUCHE

M. Benn pose indirectement sa candidature à la succession de M. Callaghan à la tête du parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — La campagne pour les élections européennes du 7 juin va mettre sérieusement à l'épreuve l'unité des travaillistes, déjà passablement ébranlée par la défaite électorale du 3 mai dernier, dont la gauche et la droite du parti se rejettent réciproquement la responsabilité.

La *réélection par acclamations* de M. Callaghan comme leader du Labour *(le Monde* du 11 mai) a coïncidé avec la décision de M. Benn, ancien ministre de l'énergie et candidat potentiel de la gauche du parti au poste de leader, de ne pas briguer un poste au cabinet fantôme. M. Anthony Wedgwood Benn préfère demeurer libre de contester publiquement l'action des dirigeants parlementaires, et notamment de M. Callaghan auquel il s'était opposé à plusieurs reprises dans le passé. Il voudrait lancer dans le parti un débat sur les raisons de l'échec électoral et sur une éventuelle révision des statuts, visant à retirer au groupe parlementaire le choix du leader. L'objet de la réforme est essentiellement de r e n f o r c e r et d'étendre l'influence de la gauche, déjà majoritaire au sein de l'exécutif national et des sections locales.

M. Benn n'a pas perdu de temps pour poser, indirectement mais clairement, sa candidature à la succession de M. Callaghan. La campagne européenne lui ouvre une tribune exceptionnelle pour rallier les militants derrière un Manifeste très critique vis-à-vis des institutions européennes, et d'un esprit foncièrement anticommunautaire. En sa qualité de président du comité du parti, chargé des relations avec la C.E.E., M. Benn a participé activement à la rédaction de ce Manifeste européen, distinct du programme électoral du Labour. Ce texte précise notamment que la Grande-Bretagne reconsidérerait son appartenance au Marché commun si les changements de structure nécessaires n'étaient pas a c c o m p l i s, comme la restitution aux Communes de pouvoirs législatifs qui auraient pu être transférés à Bruxelles.

Ce passage du Manifeste va bien au-delà de ce que M. Callaghan et ses amis modérés du groupe parlementaire envisagent. Tout en s'affirmant soucieux de défendre en priorité les intérêts britanniques, ils n'ont jamais posé la question d'un éventuel retrait.

M. Benn paraît *décidé* à jouer un rôle actif dans la campagne. Déjà, il a convaincu l'exécutif de détruire *six millions* de tracts dont le titre, *« Labour pour l'Europe »*, lui semblait contraire aux décisions du parti. De nouveaux tracts ont été imprimés, avec le titre : *« Labour dans l'Europe. »* M. Benn aurait l'intention de lancer lui-même, la semaine prochaine, ce Manifeste européen puis de tenir régulièrement des conférences de presse et d'apparaître à la télévision — bref, d'occuper le devant de la scène, avec ou sans M. Callaghan.

Une révision des statuts ?

En menant c e t t e campagne, M. Benn espère trouver une large audience dans les masses. Dans l'immédiat, ses chances d'accéder à la direction du parti restent minces, à moins d'une révision fondamentale des statuts, qui donnerait au congrès annuel, dominé par la gauche et les syndicats, le droit exclusif d'élire le leader ainsi que tous les membres du cabinet fantôme. Pour le moment, la gauche, décimée aux dernières élections, représente moins du tiers du groupe parlementaire. M. Benn a peut-être préféré se retirer de lui-même parce qu'il craignait de n'être pas élu au cabinet fantôme. D'autre part, il a des concurrents, et la gauche pourrait lui préférer un homme ayant de plus solides racines ouvrières et syndicalistes, comme M. Heffer, qui démissionna naguère du gouvernement travailliste pour des raisons de principe.

En tout cas, la lutte pour la direction du parti est ouverte. M. Callaghan, qui pourrait bien retarder son départ en retraite, souhaite toujours aussi pour successeur M. Healey, qui a l'inconvénient d'être, lui aussi, un sexagénaire. En fait, avec la mort de M. Crosland, le départ à Bruxelles de M. Jenkins, la défaite de Mme Shirley Williams, la droite et le centre du parti travailliste, ont perdu leurs meilleurs leaders potentiels. Il est vrai que Mme Williams reviendra sûrement au Parlement dans un avenir proche, et que MM. Rees, Hattersley et Shore peuvent, en raison de leur âge et de leur compétence, prétendre à la première place.

Au-delà des questions de personnes, le Labour aura à repenser ses positions en tenant compte du fait, mis en évidence par la dernière consultation, qu'il continue de perdre des suffrages en milieu ouvrier. Selon l'étude du scrutin réalisée par la B.B.C. et l'université d'Essex, le déplacement des voix en faveur des conservateurs a atteint 6,5 % parmi les ouvriers non qualifiés et semi-qualifiés, 7 % parmi les syndicalistes et 11 % parmi les ouvriers qualifiés. En revanche, le Labour, selon cette même étude, maintient ses positions chez les employés et les cadres moyens.

HENRI PIERRE.

Italie

LA CAMPAGNE DES RADICAUX

« Les moyens justifient les fins »

De notre correspondant

Rome, 14 mai. — De tous les partis italiens, c'est le seul que les sondages créditent d'une avance substantielle aux élections législatives du 3 juin. Mais le parti radical *« n'est pas italien »*, et ce n'est même pas un parti au sens strict du terme : *« Nous sommes un mouvement international »*, dit son secrétaire général, M. Jean Fabre, un objecteur de conscience de nationalité française.

En juin 1976, les radicaux avaient recueilli près de quatre cent mille voix, arrachant ainsi quatre sièges au Parlement. Le mois prochain ils espèrent franchir la barre des 5 %. *« Tout dépendra du degré de censure que les moyens d'information exerceront contre nous »*, affirme M. Marco Pannella, un journaliste de quarante-neuf ans dont la crinière blanche figure pourtant en couverture de *l'Espresso*. *« En tout cas, il serait difficile que nous ne triplions pas notre score précédent. »*

Plusieurs dirigeants radicaux font la grève de la faim et de la soif pour protester contre la discrimination dont ils seraient l'objet à la télévision. Avec des gestes de ce genre, très fréquents, ils finissent par occuper dans la presse plus d'espace que l'extrême gauche et l'extrême droite réunies.

Mais ce sens inné de la publicité, joint à quelque démagogie, ne suffit pas à expliquer leur réussite. En fait, les radicaux sont toujours les premiers à mener certaines « batailles pour les droits civils » que les grands partis ne savent pas ou ne veulent pas entreprendre : le divorce et l'avortement hier, les centrales nucléaires et la faim dans le monde aujourd'hui. Sans parler de toutes leurs demandes d'abrogation par voie de *référendum* (abrogation du Concordat, des délits d'opinion, des tribunaux militaires, etc.). Courageux, indifférents aux quolibets, sachant d'ailleurs y répondre vertement, les amis de M. Pannella ont donné un air de jeunesse à la politique italienne et apporté une bouffée d'air frais au Parlement.

Depuis 1976, leurs quatre députés — « la bande des quatre » — en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs honorables collègues : dans l'hémicycle, ils s'appuient d'une manière pointilleuse sur le règlement : à la sortie, ils retrouvent leurs pancartes et leurs slogans. *« Ç'aurait pu être pire »*, disent les députés d'autres partis : m a l g r é les tentatives d'obstruction et quelques gestes spectaculaires, les radicaux n'ont pas réussi à troubler vraiment la majorité d'union nationale.

Que se passerait-il s'ils doublaient ou triplaient le nombre de leurs élus ? Pour les prochaines élections législatives et européennes, ce mouvement *« socialiste, laïc et libertaire »*, a réussi à présenter des candidats connus, comme l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia et Mme Maria-Antonietta Macciocchi. Ayant le vent en poupe — ou ayant réussi à le faire croire, — il s'est même attiré les éloges du plus brillant éditorialiste de droite, M. Indo Montanelli. Celui-ci s'est vu aussitôt qualifié de *« parrain de M. Pannella »* par le parti communiste, très sévère à l'égard du dirigeant syndical qu'il traite de *« qualunquiste »* (poujadiste), sinon de *« fasciste »*.

Habitué à recevoir des coups, M. Pannella multiplie les provocations, sérieux ou ironique. Il propose, tour à tour, *« un pacte constitutionnel »* à la démocratie chrétienne et la mobilisation des pompiers dans la lutte antiterroriste.

« Le parti radical n'a pas de programme électoral, affirme M. Jean Fabre. *Les programmes des autres partis ne sont qu'un ensemble de promesses jamais tenues. Nous nous engageons à poursuivre, mieux et davantage, nos actions. Nous emploierons les mêmes instruments de lutte que les années passées : les référendums, la non-violence, la désobéissance civile, les grèves de la faim, les marches, les occupations... Nous s o m m e s convaincus que les moyens justifient les fins : autrement dit, pour changer la politique dans ce pays, il faut avant tout changer le mode de faire la politique et de la vivre. »*

ROBERT SOLÉ.



DIPLOMATIE

POUR CONTROLER L'APPLICATION DE SALT 2

Washington demande à la Turquie d'autoriser le survol de son territoire par des U-2

De notre correspondant

Ankara. — Les Etats-Unis exercent actuellement des pressions pour que la Turquie accepte le survol de son territoire par des avions d'observation à très haute altitude U-2, indispensables, selon Washington, pour contrôler l'application du traité SALT 2. Des bruits ont d'abord couru à ce sujet, surtout après la visite, les 7 et 8 mai, du secrétaire d'Etat adjoint américain M. Christopher, venu négocier le nouvel accord de défense bilatéral qui réglera le sort des bases américaines en Turquie. Un communiqué du ministère turc des affaires étrangères a confirmé lundi 14 mai que les Etats-Unis avaient fait une démarche dans ce sens.

La fermeture des stations d'observation américaines en Iran a amené les Etats-Unis à chercher des sites de rechange proches de l'U.R.S.S., mais le gouvernement d'Ankara n'est pas d i s p o s é à accepter de telles installations à terre, et les montagnes du Caucase empêcheraient une observation à partir du sol. De là l'idée d'utiliser, au-dessus du territoire turc, des U-2 actuellement stationnés sur la base britannique de Chypre. On se souvient qu'un U-2, parti d'une base américaine, p r è s d'Adana, en Turquie, fut abattu, en mai 1960, au-dessus de l'U.R.S.S., et que la colère de M. Khrouchtchev qui en résulta empêcha la réunion, à Paris, d'une dernière conférence des « quatre grands ». Depuis 1967, la Turquie (M. Demirel, aujourd'hui chef de l'opposition étant au pouvoir) a interdit le survol des U-2.

Le gouvernement de M. Ecevit, en proie à de multiples difficultés, se trouve ainsi entraîné dans une situation des plus d é l i c a t e s. M. Christopher lui aurait fait savoir, selon le quotidien *Milliyet*, qu'un refus *« influencerait négativement »* les relations turco-américaines. Selon les milieux informés d'Ankara, M. Ecevit aurait demandé que Washington obtienne un accord au moins tacite de Moscou pour les survols de vérification de SALT 2. Mais comment s'assurer que ces avions ne se livreraient pas à d'autres activités ? M. Ecevit devra tenir compte des réactions — défavorables — de l'aile gauche de son parti et de la gauche tout entière, des voisins arabes de la Turquie et, bien entendu, de M. Demirel, qui a déclaré lundi : *« Les U-2 pourront amener la Turquie au bout du canon en cas de conflit armé. »*

M. Ecevit n'agira pas sans connaître la position soviétique ni sans avoir consulté tous les partis et obtenu l'approbation du Parlement.

ARTUN UNSAL.

● *Les ministres de la défense de l'OTAN* se sont réunis lundi 14 mai à Bruxelles au sein de l'Eurogroupe (qui réunit les alliés européens sauf la France et l'Islande). Le nouveau ministre britannique, M. Pym, dont c'était la première intervention à l'étranger, a souligné l'importance qu'attache le nouveau gouvernement de Londres à la modernisation des armes tactiques stationnées en Europe. Le Comité des plans de défense (qui groupe les ministres de la défense de l'OTAN, sauf la France et la Grèce) siège à son tour ce mardi. — *(A.F.P.)*

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALSACE

M. Giscard d'Estaing expose sa vision de l'Europe

(Suite de la première page.)

Partout, ou presque, une assistance nombreuse, disciplinée et accueillante qui offrait une explication à l'affection que portent indubitablement les chefs d'Etat français à cette province légitimiste en diable. Il n'y eut pratiquement pas de fausses notes, ou si peu : la manifestation organisée par les syndicats à Mulhouse, lundi après-midi, céda poliment la place aux festivités officielles quand vint l'heure de la mise en place du dispositif présidentiel. Et c'est à peine si l'on put apercevoir une échauffourée de quelques secondes sur les marches de la cathédrale avant l'arrivée du cortège.

De même à Rouffach, le matin, il avait fallu beaucoup de malchance aux gendarmes pour que le car qui transportait les journalistes arrivât juste sur eux à l'entrée de la ville, alors qu'ils étaient en train de cogner bravement sur trois des dix malheureux manifestants qui avaient osé — de fort loin — troubler la belle unanimité du moment en brandissant deux pancartes, peut-être trois... et cela, quelques minutes avant que le chef de l'Etat se déclare, à Guebwiller, favorable à ce que le débat politique *« soit posé sur la place publique ! »*.

A ces rares exceptions près, l'Alsace s'est montrée fidèle à ce que l'on dit qu'elle est : chaleureuse, compacte, déférente, riche d'une vie associative qui explique non seulement les brigades de sapeurs-pompiers mais aussi les cliques, les amicales, les orchestres d'enfants, les groupes si nombreux le long des routes et dans les communes. Ici, le sentiment n'est porté ni à la contestation violente ni à l'opposition. Un président de la République élu au suffrage universel direct peut venir y respirer le bon air : le Haut-Rhin et le Bas-Rhin furent, au second tour de 1974, parmi les départements les plus giscardiens de France.

Les petites phrases

Il est vrai que les pouvoirs publics n'avaient pas ménagé leurs efforts pour donner à cet accueil favorable toute sa dimension : congé pour les écoles, organisation des transports, invitations par milliers, facilités de toutes sortes et nombreuses troupes mobilisées à tout hasard. M. Hubert Bassot, député U.D.F. de l'Orne, et collaborateur du cabinet présidentiel, n'avait pas chômé non plus, lui dont l'une des missions officieuses est celle de rassembleur des foules giscardiennes. A Kaysersberg, le matin, alors que la journée semblait d'ores et déjà réussie, à Mulhouse le soir, à l'heure où le couchant donnait à la curieuse mairie une teinte de sang et d'ocre, il pouvait s'estimer satisfait en contemplant, d'une fenêtre entrouverte, les milliers de personnes mobilisées en grande partie grâce à son activité.

Pour le rassemblement de Hoerdt, mardi soir, rien non plus n'a été négligé : une centaine de milliers d'invitations lancées (*le Monde* daté 13-14 mai), trois immenses chapiteaux dressés sur l'hippodrome et pouvant abriter jusqu'à quarante mille personnes, un dispositif de sécurité et d'acheminement tout aussi important. De l'ouvrage, comme il se doit, soigneusement préparé.

A ce point, toutefois, quelques voix s'étaient élevées lundi pour manifester une certaine perplexité. La presse régionale en particulier (notamment *les Dernières Nouvelles*) avait fait entendre un son de cloche un tant soit peu sceptique : n'était-ce pas trop ? N'était-il pas temps de cesser de considérer l'Alsace comme une province favorisée par rapport aux autres (le taux de chômage y est plus faible que la moyenne nationale), acquise d'avance au pouvoir en place, et peu revendicatrice ? Le chef de l'Etat était interpellé : on lui signifiait que les promesses ne suffiraient plus, que la région attendait d'être considérée *« dans sa dimension rhénane et européenne »*, et on lui soufflait même le message que l'on souhaitait vivement entendre : il faut accroître les atouts de l'Alsace. Peut-être la région commence-t-elle à se lasser, un peu, du rôle d'estrade présidentielle de premier choix, peut-être les Alsaciens sont-ils las du rôle de public complaisant, de faire-valoir bienveillant et empressé. Juste un signal d'alarme, sans doute, mais tout de même...

Au demeurant, tout a été fort bien conçu pour que l'ensemble de la visite soit une lente ascension jusqu'au grand meeting de Hoerdt. Le président de la République lui-même a savamment distillé, au cours des dernières semaines, les allusions préparatoires et, dans la journée de lundi, les petites phrases annonciatrices du message européen final.

Les petites phrases étaient, le plus souvent, ajoutées au texte de ses discours distribués. *« On cherche quelquefois à faire peur à la France. »* (Guebwiller.) *« L'enjeu dépasse de loin les querelles intestines des Français. »* (Rouffach.) *« Il ne dépend d'aucun homme politique, d'aucun orateur, que change l'avenir européen de la France. » « J'insisterai autant que possible, jusqu'à la lassitude, sur le besoin d'unité de la France. Ce n'est pas une manie, c'est une approche logique »* (Mulhouse.) *« A partir du moment où nous voulons construire l'Europe, si la France veut jouer un rôle, elle ne peut se permettre d'émietter ses forces. Je suis venu vous parler le langage de l'unité pour servir l'avenir. »* (Mulhouse, encore.)

Continuité de la doctrine européenne du troisième président de la Vᵉ République par rapport à ses deux prédécesseurs, mise en évidence de l'*« accord »* des Français sur *« les grands objectifs »*, au-delà des querelles politiciennes ; souci de l'unité du pays : c'était là, sans nul doute, poser déjà les jalons du discours de Hoerdt. Un message qui, bien sûr, prend sa place dans la dynamique de la politique intérieure, puisque avant l'échéance déterminante du mois prochain, il oppose un contrepoint unitaire au discours diviseur — ou dénoncé comme tel — de M. Jacques Chirac. Mais aussi un message qui permet au chef de l'Etat de se poser en dénominateur commun des différents courants de la majorité, et donc en candidat logique à sa propre succession (la date de 1981 a été, comme par hasard, citée trois fois à Thann, lundi) ; un message qui, d'autre part, met en évidence le souci qu'a le chef de l'Etat de l'image offerte par la France à ses partenaires à l'occasion de l'élection européenne. Bref, un message présidentiel à tous les sens du terme.

Dans le Bas-Rhin

Poursuivant sa visite en Alsace par le département du Bas-Rhin, le président de la République est arrivé, mardi matin 15 mai, à Wissembourg. Dans cette localité, le chef de l'Etat a déclaré : *« Venant ici au bord, tout au bord de la France, le président de la République voudrait vous dire que Wissenbourg fait partie de la communauté nationale. La France doit être un pays ouvert qui n'ait pas le visage de l'antagonisme et qui donne l'exemple de l'amitié entre les peuples. »*

Dans cette ville où le quart de la population active est employé en Allemagne et dont le maire avait invité des élus des communes voisines de ce pays, M. Giscard d'Estaing a relevé que *« les investissements venant les uns de France, les autres des pays voisins, dans la mécanique, la chimie et les bois ont joué un rôle important dans l'expansion de Wissenbourg »*.

A Saverne, où il a ensuite fait étape avant d'aller à Haguenau où il devait déjeuner, le chef de l'Etat a rendu un hommage appuyé à M. Adrien Zeller, maire de la commune, député non inscrit, élu pour la première fois comme réformateur en 1973. Il a salué sa « jeunesse », sa « fougue » et son « style ». Il a aussi annoncé que l'Etat apporterait son aide financière à la reconstitution des forêts endommagées par le givre, et qu'il prendrait entièrement à sa charge les 27 millions de francs que représente la réalisation du contournement routier de Saverne par l'est.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LES LIVRES D'OR SONT A LA PAGE

Dans certaines localités alsaciennes, où les visiteurs de dimension nationale ne se présentent pas tous les jours, la dernière personnalité de marque a été M. Jacques Chirac, qui est venu fin novembre.

Pour éviter au chef de l'Etat un « voisinage » peut-être embarrassant sur leur livre d'or, des municipalités attentives à ne vexer personne ont glissé une feuille intercalaire entre celle qu'avait signée le leader du R.P.R. et celle destinée à recueillir la signature du président Giscard d'Estaing.

LA COLLECTION SCHLUMPF D'AUTOMOBILES RESTERA A MULHOUSE

A son arrivée à Mulhouse, M. Giscard d'Estaing a évoqué, en réponse à l'allocution du maire de la ville, M. Muller, la situation de la collection Schlumpf. Il a déclaré : *« J'ai, sur ce sujet, deux idées simples : la collection Schlumpf ne doit pas être dispersée. Elle doit rester à Mulhouse. »*

Il a précisé : *« Je souhaite que se constitue une chaîne de solidarité entre les collectivités locales, les compagnies consulaires et les constructeurs automobiles pour la mise en place d'un véritable musée. L'Etat apportera sa contribution à la solution qui sera trouvée. Mais, dans mon esprit, la collection Schlumpf n'est qu'un élément du grand musée de technique que mérite Mulhouse. »*

M. MESMIN JUGE SÉVÈREMENT LA GESTION MUNICIPALE DE M. CHIRAC

M. Georges Mesmin, député (U.D.F. - C.D.S.), conseiller de Paris, a vivement critiqué, lundi soir 14 mai, à l'occasion de la première convention départementale de l'U.D.F. de la capitale, la gestion du maire de Paris.

Après avoir rappelé que l'U.D.F. s'efforce d'améliorer son implantation parisienne, et que son action est désormais relayée par un intergroupe U.D.F. au Conseil de Paris, M. Mesmin a jugé insuffisamment démocratique le fonctionnement des organismes consultatifs mis en place par la municipalité.

A cet égard, il a affirmé : *« De ce point de vue, l'expérience des commissions d'arrondissement est décevante, car leurs suggestions sont trop souvent ignorées. La liste des membres des commissions extra-municipales de l'Hôtel de Ville est ignorée de tous, même des élus. Et ceux-ci n'ont guère plus de chance avec les commissions officielles où l'ordre du jour n'affiche que des questions de routine. »*

Evoquant ensuite la gestion de la ville, M. Mesmin a estimé que les Parisiens *« ne comprennent pas que des dépenses de pur prestige grèvent lourdement le budget municipal »*. Enfin, le vice-président de la fédération de l'U.D.F.-Paris a indiqué : *« Nous voulons que Paris devienne plus humain, que la population y retrouve une vie de quartier plus agréable, une vie de « village ». C'est par une action tenace et persévérante que Paris pourra garder un visage humain. Paris mérite que l'on s'en occupe chaque jour et non pas lorsqu'on n'a rien de mieux à faire. »*

MULHOUSE PHARE DE LA RECHERCHE EUROPÉENNE

Lundi soir, le dernier discours du président de la République a été consacré, à Mulhouse, aux rapports entre l'université et l'industrie. A l'issue du dîner qu'il avait pris à l'Auberge alsacienne, le chef de l'Etat a cité en exemple l'université de Haute-Alsace pour la manière dont elle a intégré en son sein des établissements d'origines diverses et pour l'illustration qu'elle donne de la part que peut prendre le secteur privé dans l'innovation universitaire. Il a déclaré : *« Pour montrer l'intérêt que j'accorde à de telles initiatives, j'ai décidé que l'intégration des personnels administratif et technique de l'Ecole de chimie et de textile sera réalisée avant la fin de l'année (...). Vos universités doivent être le phare de la recherche européenne. »*

Le président de la République a aussi indiqué qu'il avait décidé d'*« accepter la création à Mulhouse d'un Institut international des transports, spécialisé dans la gestion des transports internationaux »*. *« Il n'y a pas de contradiction*, a-t-il dit, *entre, d'une part, la fonction de formation professionnelle des universités, d'autre part, une saine relation entre elles et le tissu économique, et enfin leur vocation critique et culturelle. »*

M. Giscard d'Estaing s'est prononcé pour une meilleure communication entre l'université et l'économie afin que les étudiants soient mieux préparés à leur premier emploi. L'effort du gouvernement, a-t-il dit, répond à trois préoccupations : se rapprocher des qualifications recherchées sur le marché de l'emploi tout en maintenant l'existence de bases spécifiques générales; assurer une indispensable liaison avec les milieux professionnels ; garantir la qualité des enseignements. M. Giscard d'Estaing a conclu : *« L'université recèle des trésors d'innovations et d'inventions. Elle est la gardienne de notre humanisme (...). La rencontre de l'université et de l'économie doit aider les Français de demain non seulement à vivre mieux mais aussi à espérer davantage. »*

Les conseils généraux

DEUX DÉPUTÉS PROPOSENT DE MODIFIER LE MODE D'ÉLECTION DES PRÉSIDENTS

Dans une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, MM. Maurice Charretier (U.D.F., Vaucluse) et Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) estiment qu'il serait souhaitable de compléter l'article 25 de la loi du 10 août 1871 relative aux conseils généraux. Les signataires relèvent qu'en l'état actuel de la loi, l'élection du bureau du conseil général a lieu à la majorité absolue. « Or, indiquent-ils, *l'exigence de la majorité absolue peut conduire à une impasse quand les membres présents de l'assemblée départementale se partagent exactement en deux groupes numériquement égaux. C'est pourquoi l'usage, consacré par le règlement intérieur, s'est établi dans de nombreux conseils généraux de nommer les membres du bureau à la majorité relative au troisième tour de scrutin, si la majorité absolue n'a pas été atteinte aux deux premiers tours. »*

« Dans ces conditions, ajoutent-ils, *pour écarter le risque de blocage de l'institution départementale, il est proposé de compléter l'article 25 de la loi du 10 août 1871, de telle sorte que le droit soit mis en harmonie avec les usages les plus généralement suivis, en alignant les modalités de désignation des présidents, vice-présidents et secrétaires des conseils généraux sur celles des maires et des adjoints. »* Il est ainsi précisé qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats serait déclaré élu.

[L'élection au bénéfice de l'âge s'est produite à plusieurs reprises dans le passé. Ce fut notamment le cas à l'issue des élections cantonales des 18 et 25 mars 1979, lors de l'élection des présidents de conseils généraux. Ainsi en Corrèze, M. Georges Debat (app. R.P.R.) fut élu au troisième tour contre M. Jacques Chaminade (P.C.). Les deux candidats avaient recueilli chacun quinze voix. Cette pratique a également joué, toujours à l'avantage de la majorité, dans trois autres départements : les Ardennes, l'Aisne et la Somme, où M. Max Lejeune (M.D.S.F.), put ainsi conserver son siège.]

POLITIQUE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALSACE

« La réforme des collectivités locales doit être complétée par celle de l'État »

a déclaré M. Giscard d'Estaing à Thann

M. Giscard d'Estaing a confirmé lundi, dans le discours qu'il a prononcé à Thann, que la réforme des collectivités locales reste l'un des grands desseins de son septennat.

Il faut rendre cette justice au chef de l'Etat que, depuis la consultation lancée le 30 juin 1977 auprès des maires de France, sa volonté personnelle de jeter les bases d'une décentralisation hardie ne s'est jamais démentie, du moins dans les déclarations d'intention, bien que cette volonté apparaisse plus empreinte de pragmatisme que d'esprit novateur quand elle refuse toute idée de pouvoir régional. Sur ce point, les propos tenus lundi par le président de la République ne présentent aucune ambiguïté.

En réponse au scepticisme des élus locaux, pour lesquels la réforme des collectivités locales est depuis longtemps un serpent de mer, M. Giscard d'Estaing a fait preuve d'obstination. Jamais un projet de loi n'avait été aussi minutieusement préparé, aussi longuement expliqué, à travers tous les départements ou presque, que le Plan de développement des responsabilités locales dont l'examen, plusieurs fois retardé, doit enfin commencer jeudi 17 mai au Sénat. Les débats dureront jusqu'à la fin de la session parlementaire et seront à la dimension du texte déposé, qui ne compte pas moins de cent cinquante-deux articles, à la discussion desquels s'ajoutera celle de plus de six cents amendements.

Devant ce « monument législatif », les élus locaux ne manifestent pourtant qu'un enthousiasme modéré parce que le projet de loi ne répond pas à leur préoccupation immédiate, principale, qui conditionne, à leurs yeux, l'engagement d'une véritable réforme. Ce texte ne résout pas, en effet, le problème de l'insuffisance des ressources financières des communes et des départements, que dénoncent inlassablement les maires de France, quelles que soient leurs affinités politiques.

En outre, les élus locaux craignent que l'ambition présidentielle ne vienne finalement se briser contre le mur des pesanteurs ministérielles et administratives. Pour M. Michel Giraud, président des maires R.P.R., le mal est déjà fait : « *Le projet de loi est, sur bien des points, en retrait par rapport aux orientations franchement décentralisatrices qu'avait annoncées le président de la République*, déclarait-il jeudi 10 mai. *Les ministères techniques se sont efforcés de reprendre d'une main ce que le chef de l'Etat et le ministère de l'intérieur donnaient de l'autre.* » Pour le P.S., le « plan » gouvernemental n'est qu'une « *réformette dépoussiérant le code communal* ». Pour le P.C., c'est « *une nouvelle tentative d'agression* ».

Au risque de donner l'impression de viser trop haut au-dessus des revendications quotidiennes des élus locaux, M. Giscard d'Estaing souligne aujourd'hui que la réforme envisagée en implique, à terme, une autre, encore plus ambitieuse : une réforme de l'Etat.

Qui, parmi les élus locaux, ne souscrirait à un tel objectif ? Il semble peu probable, toutefois, qu'un tel consensus se manifeste autrement qu'en paroles, d'autant que les préoccupations exprimées en Alsace par le chef de l'Etat s'inscrivent déjà dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981.

ALAIN ROLLAT.

S'adressant surtout aux maires et aux élus locaux, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « *Le moment est venu de donner à la France des institutions locales modernes. Les meilleurs cadres de participation à la vie locale sont la commune et le département ; ce sont les cadres naturels de la vie publique française. C'est le bon niveau pour l'exercice du pouvoir local. La région est un niveau de coordination, mais elle est déjà beaucoup trop loin des réalités concrètes pour être un lieu de la participation des citoyens. Au contraire, la commune et le département sont des collectivités familières aux Français.* »

Le chef de l'Etat a commenté les objectifs du « plan de développement des responsabilités locales », qui sont les suivants :

1) La libération pour les institutions locales des contrôles inutiles : liberté vis-à-vis de la tutelle (le projet de loi supprime la quasi-totalité des contrôles préalables, qu'ils soient administratifs, financiers ou techniques) ; liberté vis-à-vis des financiers (les subventions d'équipement seront remplacées par une dotation globale annuelle libre d'emploi, qui atteindra la première année 2 milliards de francs) ; liberté vis-à-vis des techniciens de l'Etat. A ce sujet, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *J'ai demandé que les rémunérations des ingénieurs des grands corps techniques n'aient plus aucun lien avec les travaux qu'ils accomplissent pour les collectivités locales. Il sera ainsi mis fin à une pratique séculaire qui empoisonnait les relations entre les comunes et les administrations techniques.* »

2) La clarification des compétences. M. Giscard d'Estaing a souligné : « *Avant de décentraliser, il faut d'abord défaire l'écheveau. A l'Etat, les missions fondamentales de la justice et de la police qui sont liées à la souveraineté. Aux collectivités locales, tout ce qui relève de l'aménagement du cadre de vie et des services de voisinage. Ces transferts de compétences seront assortis des transferts de ressources correspondants. J'ajoute que, préalablement, les collectivités locales verront leur situation financière s'améliorer grâce au remboursement de la T.V.A. Celui-ci atteindra 3,2 milliards de francs en 1979 et sera intégral en 1981.* »
Pas de contre pouvoir

Pas de « contre-pouvoir » communal

3) L'orientation des talents vers les collectivités locales. L'institution d'une rémunération pour le travail à plein temps des maires des grandes villes est une nécessité. Elle conduira à limiter le cumul des mandats. « *En même temps*, a indiqué le président de la République, *il convient de permettre aux communes de recruter un personnel de formation égale à celui de l'Etat. J'ai demandé au premier ministre d'étudier les conditions dans lesquelles les cadres supérieurs de la fonction publique locale pourront être formés par les grandes écoles de l'Etat, telles l'Ecole nationale d'administration et l'Ecole nationale des ponts et chaussées.* »

4) Le contrôle démocratique du pouvoir communal. Sur ce point, M. Giscard d'Estaing a estimé que le contrôle par les associations constitue « *un enrichissement de la vie démocratique locale. Toutefois*, a-t-il souligné, *les associations ne doivent pas s'ériger en contre-pouvoir : à elles de proposer, voire de critiquer, mais aux élus de décider en dernier ressort* ». A propos de la participation des simples citoyens à la vie de la cité, le chef de l'Etat a ajouté : « *Des procédures très souples et diverses pourront être organisées à l'initiative des conseils municipaux : questionnaires, votes indicatifs ou même référendums. Cette procédure du référendum inquiète, je le sais, un certain nombre d'élus. Mais je leur demande, à l'exemple des Alsaciens, de ne pas craindre le développement des responsabilités locales.* »

M. Giscard d'Estaing a ensuite expliqué que le « plan » gouvernemental n'épuise pas à lui seul la réforme décidée. Il a souhaité que, dès 1981, s'ouvre une phase « *de libération, de clarification et de remise en ordre* » qui comporte « *un premier effort de décentralisation volontairement limité, la redistribution des compétences se traduisant par un transfert net de charges et de ressources de 2 milliards en faveur des collectivités locales* ».

« Il faudra procéder au grand basculement »

Il a déclaré : « *Une fois que la loi aura produit ses effets, il faudra procéder au grand basculement des compétences et des ressources. Derrière les institutions locales, une autre réforme est engagée, celle de l'Etat. (...) Dans un monde dangereux, dans un monde qui change, la France a besoin d'un Etat solide, respecté et donc allégé. L'Etat doit être allégé des tâches que les collectivités locales peuvent accomplir mieux que lui. Il pourra alors mieux remplir ses missions fondamentales. Dans un monde dangereux, dans un monde qui change, la France doit renforcer son unité, elle le fera grâce à un Etat qui saura se consacrer à l'essentiel, grâce à des collectivités locales fortes et responsables, grâce à une démocratie équilibrée.* » Le chef de l'Etat a conclu : « *Débarrassé des tâches qui l'entravent, l'Etat pourra enfin s'alléger de la lourde machinerie bureaucratique dont les fonctionnaires se plaignent autant que les élus. J'ai demandé au premier ministre de veiller à ce que le dégonflement des administrations centrales de l'Etat accompagne les transferts de compétence au fur et à mesure qu'ils se produiront. Là encore ce principe devra recevoir sa première application dès 1981.* »

Les rémunérations « accessoires » des ingénieurs de l'État : 250 millions de francs en 1978

Quand les ingénieurs de l'Etat, et en particulier les services de l'équipement, travaillent pour le compte des communes, ils reçoivent des rémunérations « accessoires ». Celles-ci (environ 250 millions de francs en 1978) sont versées dans « un pot commun » et réparties ensuite entre les ingénieurs de l'administration centrale et les personnels techniques des directions départementales, depuis les ingénieurs jusqu'aux conducteurs de travaux, selon une grille très hiérarchisée.

Depuis toujours, cette pratique, qui permet de rémunérer à un niveau plus élevé que celui de la grille de la fonction publique des fonctionnaires de qualité (des systèmes de primes existent aussi dans les autres ministères) fait l'objet de vives critiques. Les maires ont l'impression de subir une sorte de « démarchage » de la part des services de l'Etat, soucieux d'alimenter le fonds de concours. Les techniciens qui fournissent le travail supplémentaire pour le bénéfice de l'ensemble du « corps » se plaignent aussi.

Depuis longtemps, on cherche le moyen de « moraliser » ce système sans léser personne. Déjà, une certaine péréquation entre les départements les plus « rentables » et les autres a été opérée, mais les écarts restent importants. Déjà, les directeurs eux-mêmes reçoivent une prime forfaitaire, détachée des ressources propres à leur département.

La réforme proposée par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a l'ambition de détacher complètement les rémunérations annexes des travaux effectués, en garantissant aux personnels concernés une progression de leur revenu en fonction du coût de la vie. D'autre part, afin d'assurer une concurrence plus vive entre les services techniques de l'Etat et les ingénieurs du secteur privé, les taux de rémunération seraient progressivement alignés. Le surplus payé par les communes leur serait reversé collectivement par l'intermédiaire du Fonds d'équipement des collectivités locales.

Bien que cette question ne soit pas d'ordre législatif, nul doute que le prochain débat, au Sénat, sur la réforme des collectivités locales ne soit l'occasion de vives discussions sur ce sujet. — M. Ch.

La résolution du vingt-troisième congrès du P.C.F. souligne la priorité donnée à « l'union à la base »

L'Humanité publie, mardi 15 mai, la résolution du vingt-troisième congrès et les nouveaux statuts du P.C.F., tels qu'ils ont été amendés au cours des assises de Saint-Ouen, les principales de Saint-Ouen. Les principales ments initiaux (*le Monde* du 14 février) concernent, dans la résolution, l'analyse de la période du programme commun.

Le texte insiste sur la façon dont le parti socialiste a tenté de se renforcer au détriment du parti communiste « *afin de se placer en position de pouvoir jouer, le moment venu, un rôle de relais de la droite dans la mise en œuvre de la politique du capital* ». « *De son côté*, lit-on, *la droite n'a jamais cessé de favoriser ce jeu en pratiquant la politique « des deux fers au feu » : d'une part, défendre son pouvoir, d'autre part, chercher à affaiblir le parti communiste dans la gauche pour créer les conditions de la rupture de l'union et d'une solution social-démocrate. Ces efforts convergents ont pu prendre appui sur les illusions qui, à partir de l'existence d'un programme commun, signé par le parti communiste et le parti socialiste, se sont développées quant à l'évolution et aux intentions de ce dernier. Ils ont été favorisés par les effets démobilisateurs d'une attitude consistant à tout attendre d'une alliance considérée comme une union de sommets se suffisant à elle-même et à renvoyer la solution des problèmes au lendemain des échéances électorales.*

» *Pour comprendre pleinement l'apparition et la persistance de ces illusions et de ces comportements, il faut prendre en compte les problèmes posés par la crise et la nécessité, pour lui ouvrir une issue positive, de réaliser l'union sur des transformations démocratiques profondes ; il faut prendre en compte les difficultés à gagner tous ceux qui désirent le changement à la conscience des conditions de celui-ci.*

» *L'ensemble de ces données explique que, malgré nos effort, il n'a pas été possible de préserver l'union et d'assurer le succès du programme commun, d'empêcher que le parti socialiste — exploitant le déséquilibre de la gauche intervenu à son avantage — prenne ses distances avec les engagements communs et aille jusqu'à la rupture.* »

Au sujet de la « *construction de l'union* », le texte souligne la priorité de l'« *union à la base* » et indique que « *l'effort nouveau d'étude des classes sociales dans la France d'aujourd'hui, que notre parti a décidé de développer, favorisera cette lucidité et cette action* ». Au sujet du « *dialogue* » et de « *l'action commune entre communistes et chrétiens* », la résolution déclare : « *Il importe de poursuivre l'effort pour surmonter certaines survivances anticléricales qui freinent encore la mise en œuvre de notre conception des rapports entre chrétiens et communistes.* »

Le préambule des nouveaux statuts souligne le « *rôle dirigeant de la classe ouvrière* » dans la lutte des classes. L'article 19 précise que « *les cellules locales et rurales, ainsi que tous les organismes du parti à tous les échelons, apportent toute l'aide possible à l'activité du parti et à la création de nouvelles cellules dans les entreprises qui relèvent de leur compétence* ». L'article 58 indique que des « *comités de diffusion de* l'Humanité » doivent être constitués dans toutes les cellules.

Discrétion

Le départ de M. Roland Leroy du secrétariat du parti communiste a nourri les commentaires de la presse à l'issue du vingt-troisième congrès. De nombreux journaux ont, par exemple, noté que l'intervention du directeur de l'Humanité *devant les assises de son parti s'était déroulée au moment où M. Georges Marchais tenait une conférence de presse dans un local voisin et qu'elle n'avait donc pas été suivie par les journalistes.*

Ni lundi ni mardi, l'Humanité *— qui n'a pas signalé le retrait de M. Roland Leroy — n'a relevé ces interprétations observant, comme il est souvent de règle lorsque les dirigeants du P.C.F. sont opposés les uns aux autres, une discrétion exemplaire. Même l'interrogation ironique de M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., sur les divergences pouvant exister entre MM. Marchais et Leroy n'a pas été remarquée par le quotidien du parti communiste.*

Seul M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique, s'est risqué à un commentaire. Laissant entendre que la direction de l'Humanité *constitue une responsabilité suffisante, il a expliqué, lundi 14 mai au micro de Radio-Monte-Carlo, que le départ de M. Leroy du secrétariat est* « une décision efficace par rapport au travail ».

La volonté de couper court aux interprétations politiques se retrouvait dans l'éditorial d'André Wurmser, dans l'Humanité *du 14 mai. Outre MM. Georges Marchais et Lucien Sève, sont en effet cités, dans un savant balancement, MM. Paul Laurent et Roland Leroy. Le directeur de* l'Humanité *était en outre salué, dans ce même numéro, par Claude Cabanes qui commentait les travaux du vingt-troisième congrès samedi.*

M. FABIUS : la porte fermée à l'union de la gauche.

M. Laurent Fabius, secrétaire national et porte-parole du P.S., a commenté lundi 14 mai aux micros de R.T.L. et d'Europe 1, les travaux du vingt-troisième congrès du P.C.F. Il a estimé que la ligne choisie à cette occasion par les communistes est « *la porte fermée à l'union de la gauche, mais pas entièrement verrouillée* ». Il a ajouté : « *L'union à la base est tout sauf une union avec les partis de gauche et singulièrement avec le P.S.* ».

M. Fabius a également évoqué le départ de M. Roland Leroy du secrétariat du comité central, en ces termes : « *Lors de notre récent congrès, des dirigeants communistes avaient ironisé en disant que nous avions des problèmes de personnes. On voit aujourd'hui que probablement il y a aussi des questions de personnes au P.C.F., mais la différence c'est qu'au P.S., lorsqu'il y a litige de personnes, il s'appuie et au grand jour, sur des questions politiques, tandis qu'il serait intéressant de demander à MM. Marchais et Leroy quelles sont leurs divergences politiques.* »

De son côté, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a affirmé : « *L'essentiel du vingt-troisième congrès, c'est la rupture avec la démarche qui a conduit à la signature du programme commun de gouvernement de gauche et avec le type de relations qui s'était établi entre les partis de gauche de 1972 à 1977. Le P.C.F. tourne la page.* »

● ERRATUM. — A la suite de la liste des seize membres du bureau politique sortant reconduits dans leurs fonctions, nous avions rappelé, en outre, le décès de François Billoux et Jean Kanapa (*le Monde* du 15 mai). Or, si Jean Kanapa appartenait au bureau politique, François Billoux n'était plus membre de cette instance depuis 1972.

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. RAYMOND BARRE A AUTUN LE 28 MAI

Après Toulon et Annecy, où il doit se rendre successivement jeudi 17 mai et lundi 21, M. Raymond Barre poursuivra sa « *campagne d'explication de la politique européenne du gouvernement* » en répondant le lundi 28 mai à une invitation du maire d'Autun, M. Marcel Lucotte (U.D.F.-P.R.), sénateur de Saône-et-Loire. Le premier ministre prononcera une allocution au cours d'une réunion organisée, à 18 heures, au Hall de l'agriculture de cette ville, où M. Charles Delatte, président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit agricole, candidat sur la liste conduite par Mme Veil, prendra également la parole.

Le chef du gouvernement doit aussi participer, avant l'ouverture officielle de la campagne à la radio et à la télévision, à plusieurs émissions. Il sera notamment l'invité de R.M.C. à l'occasion d'une émission qui sera enregistrée le vendredi matin 18 mai à Lyon et diffusée le même jour, à 18 h. 45. M. Barre sera également l'invité d'une émission réalisée en commun par TF 1 et R.T.L., le mardi 22 mai, et diffusée en direct à 20 h. 30.

M. LECANUET : la légitimité du maire de Paris ne sera pas en cause.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., est intervenu lundi soir 14 mai devant la convention de l'U.D.F. de Paris, dont le président est M. Roger Chinaud. M. Lecanuet a fait remarquer que les observateurs prêteront attention au résultat de la liste de Mme Veil à Paris.

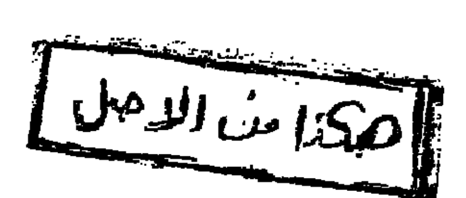
Faisant allusion, sans le nommer, à M. Chirac et à ce que celui-ci avait dit du scrutin du 10 juin et de la légitimité du président de la République, il a ajouté :

« *Je ne dis pas qu'un maire d'une grande ville, si sa liste n'obtient pas la majorité absolue, cesse d'être légitime. Telle n'est pas la question. Toutefois, le résultat du scrutin du 10 juin à Paris sera attendu, car c'est à Paris que se silhouettent les plus hautes figures nationales.* »

UN APPEL AUX ÉLECTEURS

Répondant à une initiative du Centre d'information civique, MM. Brennan, président de l'Assemblée irlandaise, Carstens, président de la Diète fédérale de la R.F.A., Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale de la République française, Ingrao, président de la Chambre des députés de la République italienne, Nothomb, président de la Chambre des députés du royaume de Belgique, Thomas, président de la Chambre des communes du Royaume-Uni, Van den Bulcke, président de la Chambre des députés du grand-duché du Luxembourg, et Vondeling, président de la Deuxième Chambre des Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas, lancent un appel commun aux électeurs pour qu'ils fassent usage de leur droit de vote « *dans la circonstance historique sans précédent qui va grouper autour des mêmes urnes les peuples de neuf nations solidaires* ».

● *Le conseil municipal de Castelnau (Gironde)*, dont le maire est M. Guy Coubris (divers gauche) a décidé à l'unanimité, vendredi 11 mai, de boycotter le scrutin européen du 10 juin. Sur la proposition de son maire, le conseil entend ainsi « *protester contre les mesures autoritaires et unilatérales prises par la C.E.E. et le ministre de l'environnement* », c'est-à-dire contre un arrêté d'interdiction des chasses traditionnelles dans la région.



SIX CENTS DÉLÉGUÉS SE SONT RÉUNIS A LILLE

Le Secours populaire français : solidarité et misère

Lille. — Le Secours populaire français a réuni à Lille, les 12 et 13 mai, son dix-septième congrès national. Plus de six cents délégués des fédérations et comités départementaux assistaient à la réunion. M. Julien Lauprêtre a été réélu secrétaire général de l'association.

Au cours de ces journées, les dirigeants du Secours populaire français ont affirmé leur attachement à la notion de solidarité : *« Nous ne voulons pas faire la charité comme autrefois ou comme d'autres associations »*. L'association, indépendante des confessions et des partis, n'en est pas moins sévère vis-à-vis des injustices sociales. *« Lorsque nous apportons un secours, nous donnons aussi une explication*, dit un délégué de la fédération de Seine-et-Marne. *Comment, en effet, ne pas rechercher devant l'étendue de la misère, une quelconque responsabilité. Mais nous n'acceptons pas le raisonnement simpliste d'après lequel tout serait la faute de l'Etat. C'est souvent, de la part de ceux qui le tiennent, une raison pour se défiler. »* Cette année, le Secours populaire français a aidé matériellement et moralement près de quarante-cinq mille personnes en France. *« Le plus terrible aujourd'hui, c'est le chômage*, explique Mme Delfosse, de Nancy.

De notre envoyé spécial

Il y a des familles sur lesquelles la malchance s'acharne et qui n'arrivent pas à s'en sortir. Une aide peut alors leur permettre de prendre un nouveau départ. » Les cas de misère en France en 1979 ne se comptent plus : *« L'hiver dernier, nous avons secouru des familles qui n'avaient plus rien pour se chauffer, dans les pièces, les bassines d'eau gelaient*, rapporte M. Mauritius, de la fédération du Val-de-Marne. *Une couverture de cinquante francs, ce n'est rien du tout, mais quand il s'agit de réchauffer un enfant ! »*

Les obstacles

Les orateurs, qui ont maintes fois évoqué l'Année internationale de l'enfant, ont mis l'accent sur les actions de l'association qui ont pu sauver des vies dans le tiers-monde : construction de puits, trousses médicales, envois alimentaires... *« Le Secours populaire est l'une des rares associations qui apporte aux donateurs une garantie sur l'utilisation des fonds versés »*, explique un délégué, M. Georges Avril. Les « collecteurs » eux-mêmes se déplacent et organisent le secours. Lors du tremblement de terre en Iran en 1978 un délégué a fait le voyage sur place, il a passé des contrats avec des entrepreneurs de la région pour rétablir l'eau et la vie à Tabass, un petit village de l'est du pays. Ici du mobilier scolaire, là une voiture sanitaire, ailleurs des médicaments : les aides sont multiples. *« Nous préférons actuellement le secours collectif comme les braderies au « vestiaire » qui consiste à fournir des vêtements à telle ou telle personne dans le besoin*, explique M. Jacques Pierrat, membre de l'association. *Cette aide individuelle risque d'encourager une mentalité d'assistés. Il faut faire en sorte que le mot de solidarité prenne pleinement son sens. »*

Cette aide militante, qui met les membres du Secours populaire au contact de l'indigence, rencontre des obstacles inattendus. Ainsi, le secrétaire général a souligné le fait que l'administration s'oppose parfois au versement des subventions votées par la municipalité au Secours populaire — l'association est longtemps passée, il est vrai, pour l'œuvre « charismatique » du parti communiste français. Plus généralement, les pouvoirs publics n'apportent guère de soutien à l'action de solidarité du Secours populaire. Les 530 millions de francs réunis au cours des deux dernières années proviennent presque exclusivement des donateurs. *« Nous ne prétendons pas apporter une solution à la misère »*, mais la fatalité du système économique est parfois impitoyable. Le Secours populaire français était parvenu à distribuer gratuitement 5 836 000 kilos de fruits et légumes au titre des surplus alimentaires. Une façon de rattraper cette aberration des marchés. *« Mais ces derniers temps*, déplore M. Lauprêtre, *les surplus sont remis en priorité aux distilleries et pour l'alimentation des animaux plutôt qu'aux personnes qui vivent dans la misère. »* Aider mais... jusqu'au profit exclusivement.

Les membres de l'association savent bien que leur action n'est rien qu'un peu de vie retrouvée dans un océan de misère, chaque année plus vaste et plus profond. En 1979, un enfant meurt de faim toutes les quinze secondes dans le monde, la guerre du Vietnam a fait un million d'orphelins, quinze millions d'enfants de moins de quinze ans sont obligés de travailler. *« Certaines campagnes portent et d'autres non*, a-t-on fait remarquer au cours du congrès. *« Le Sahel par exemple, a mobilisé énormément de gens »*, et combien d'autres, anonymes, n'ont pas même cette chance d'être aidés.

CHRISTIAN COLOMBANI.

UN ÉDUCATEUR « INTERDIT » DANS LE VAL-DE-MARNE

L'affaire préoccupe les élus locaux, mobilise les syndicats et embarrasse les autorités départementales du Val-de-Marne. Début avril, la direction du foyer Adolphe-Chérioux de Vitry-sur-Seine, qui accueille notamment des jeunes réfugiés du Sud-Est asiatique, décide de se passer des services de l'un de ses éducateurs, M. Pierre Henry. Cette décision est parfaitement légale : rien n'oblige la préfecture, dont dépend le foyer, à embaucher l'intéressé qui vient d'achever une période d'essai de deux fois trois mois.

Là où l'affaire devient troublante, c'est quand on connaît les motifs invoqués par le service du personnel du foyer, puis par la préfecture pour justifier cette décision. Ils ne seront jamais avancés officiellement mais résultent clairement de conversations que M. Henry affirme avoir eues avec des fonctionnaires intéressés : il existe un rapport des renseignements généraux sur son compte faisant état de ses activités militantes, rapport qui aurait déterminé les autorités préfectorales à se séparer de lui.

Une enquête des « R.G. »

La C.F.D.T., dont M. Henry est membre, assure avoir eu connaissance de ce rapport de source directe et sûre, mais ne pas avoir pu le photocopier pour des raisons de « sécurité ». A vrai dire, l'enquête des « R.G. » n'a rien appris de bien nouveau aux amis de M. Henry : elle note simplement que celui-ci a animé en 1973 un comité d'action contre la « loi Debré » sur le sursis militaire, au lycée de Provins ; qu'il a participé ensuite à un comité civil de soutien aux « luttes des soldats ». Et que, surtout, il a été candidat du P.S.U. aux élections cantonales de 1976 et aux législatives de 1978 contre M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux.

Le P.S., dont M. Henry est membre aujourd'hui, le P.S.U., le P.C.F., la Ligue communiste révolutionnaire, la C.F.D.T. et la C.G.T. se sont mobilisés. Des élus ont écrit au préfet du Val-de-Marne pour demander des éclaircissements sur cette affaire, que certains amis de M. Henry qualifient de *« Berufsverbot à la française »*, ces interdictions professionnelles qui frappent en Allemagne fédérale les fonctionnaires soupçonnés d'œuvrer contre la loi fondamentale.

M. Henry remarque que, après avoir appris qu'il ne serait pas embauché à cause de ses activités militantes, on lui aurait reproché, verbalement, son *« attitude contestataire envers ses supérieurs hiérarchiques »*. Vrai scandale ou fausse querelle ? Le préfet, M. Louis Lalanne, fait observer qu'on procède toujours à une enquête avant d'embaucher un fonctionnaire et, qu'au terme des six mois d'essai de M. Henry, on a simplement jugé qu'il *« ne faisait pas l'affaire »*. Simple coïncidence ?

BERTRAND LE GENDRE.

● *Une centaine de personnes ont trouvé la mort* sur la côte sud-est de l'Inde, qu'un cyclone a ravagé dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mai. Les dégâts matériels sont considérables : dans la seule ville de Nellore, quatre-vingt mille personnes sont sans abri. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

JUSTICE

M. FERNAND LEGROS EN CORRECTIONNELLE

« Vous êtes un génie du faux »

Ce procès, il avait parié, à tort, qu'il ne commencerait jamais. « Je suis devenu un champion de la procédure judiciaire », aimait à rappeler le célèbre marchand de tableaux qu'on disait conseillé par quarante avocats et protégé par son astuce. Après douze ans d'instruction — et autant de magistrats instructeurs, — M. Fernand Legros se retrouve pourtant devant ses juges. Ce Français, né en Egypte, âgé de quarante-huit ans, détenteur aussi de la citoyenneté américaine, comparait depuis lundi 14 mai devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, pour fraude en matière artistique, contrefaçons et escroquerie.

Il lui est reproché ce qui a fait la base de sa réputation : la vente de faux tableaux. M. Legros est suspecté d'avoir cédé en 1964 — pour 527 000 dollars (environ 3 millions de francs) — à un milliardaire de Dallas (Texas), M. Algur Meadows, président de la General American Oil Company, trente-deux toiles de maîtres impressionnistes, post-impressionnistes et de l'Ecole de Paris, qui se sont révélées apocryphes. Avec lui comparaissent un expert, M. André Pacitti, âgé de soixante-six ans, et un historien de l'art, M. Maurice Malingue, âgé de soixante-seize ans, poursuivis pour avoir établi des certificats de complaisance pour certaines des œuvres incriminées. Le procès de M. Fernand Legros, qui est défendu par Mes Jean-Louis Tixier-Vignancour, Jacques Le Nir et Yves Fanchon, doit durer plusieurs semaines.

Décevant, décidément, ce M. Legros. Décevant pour la justice, s'entend, parce que le public — très populaire — s'amuse bien en compagnie de ce petit homme frêle qui croit encore que les cheveux longs sont à la mode, portant chapeau et costume sombres, et dont les mésaventures dans le monde de l'escroquerie mondaine égaient, le temps d'un livre, d'un scandale ou d'un procès, bien des existences besogneuses.

M. Legros n'amuse plus les magistrats. Après des années d'enquête, de New-York en Suisse, d'Espagne à Paris en passant par le Brésil, après des demandes d'extradition, des expertises interminables et jamais très probantes, et les décès de plusieurs acteurs de ce vaudeville pour public riche, la justice aurait souhaité clore au plus tôt le dossier d'un homme qui nargue son autorité de manière trop voyante. Le représentant du ministère public, Jean-Pierre Marchi, espérait faire une fois pour toutes le procès de l'une des plus belles escroqueries artistiques de cette fin de siècle, et obtenir pour la justice la récompense de sa persévérance. Moyennant quelques éloges — *« Vous êtes un génie du faux, vous avez un grand talent de vendeur et une belle force de persuasion »* — le procureur de la République escomptait bien inviter M. Fernand Legros à brosser le tableau du marché des fausses œuvres d'art.

Un acteur confus

Mais le célèbre vendeur avait choisi, lundi, de ne pas tâter de cette peinture-là. Fidèle à sa légende et à son habitude des prétoires de correctionnelle, il était tout à son numéro d'acteur confus.

Non, M. Fernand Legros ne joue pas le jeu. Après vingt versions ayant nécessité chacune des semaines de vérification, il en propose une autre. Cette fois, il s'invente de nouveaux acheteurs suisses ou américains, toujours inconnus, le plus souvent décédés. *« Ils sont aussi imaginaires que ceux que vous nous avez déjà mentionnés*, réplique Mme Guilhem.

— *Mais M. Morot de Ferasse...*

— *Un escroc*, lance M. Marchi.

— *J'avait aussi acheté pour 300 000 dollars de tableaux à M. Zombaldi...*

— *Dans un autre de vos procès, il y avait déjà un Italien que nous n'avons jamais retrouvé ! »*

Pour tenter de retenir le fil ténu de l'escroquerie, mieux vaut se passer de son aide et s'en tenir aux enquêtes menées depuis 1967. Après avoir fait fortune dans les affaires, M. Algur Meadows s'était piqué d'art : un jour de 1966, il montre ses acquisitions à un ami expert. Premiers étonnements. On fait venir des spécialistes de la galerie Wildenstein. Trente-deux tableaux sur cinquante-quatre — des œuvres de Modigliani, Derain, Dufy, Vlaminck, Bonnard, Picasso et de Marquet — sont *« suspectées d'être des faux »* après une première expertise. M. Meadows dépose une plainte contre X en 1967. A la même époque, d'autres œuvres de Dufy, Derain et Vlaminck sont retirées d'une vente aux enchères publiques à Pontoise (Val-d'Oise). Le propriétaire des tableaux, ici, le mystérieux pourvoyeur du milliardaire texan, là, s'appelle Fernand Legros. Il est déjà connu en France. Et déjà suspect.

Toujours en 1967, l'ancien secrétaire de M. Legros, M. Réal Lessart, est poursuivi — après une dénonciation qui, selon le ministère public, viendrait du marchand lui-même — pour recel de faux tableaux et de faux cachets. Au Japon, la Diète ouvre un débat sur l'authenticité des tableaux achetés par le gouvernement de Tokyo à... Fernand Legros.

Le rôle des experts

Accusé, attaqué depuis douze ans, Fernand Legros oppose toujours la même défense : *« Tous mes tableaux sont vendus avec des certificats d'experts ou des détenteurs du droit moral des peintres. »* Le marchand obtient ainsi les cachets de Mme Marquet ou de la fille de Modigliani. Lorsque le peintre n'a plus d'héritiers, M. Legros s'adresse à des experts connus, MM. André Pacitti, ancien expert près la cour d'appel de Paris, et Maurice Malingue, qui authentifient des toiles que des dizaines de spécialistes, par la suite, prendront sans trop d'hésitation pour des *« faux patents »*. Le tribunal devra dire si ces deux experts — qui se défendent d'être des amis de Fernand Legros — se sont laissés abuser par la *« force de persuation »* de leur client, par l'authenticité apparente des tableaux ou s'ils se sont rendus coupables de complicité active.

M. Fernand Legros est-il un talentueux vendeur de faux ? La justice a déjà répondu le 19 juin 1978 en le condamnant à une peine de dix-huit mois d'emprisonnement — dont quinze avec sursis — pour l'« affaire de Pontoise » (*le Monde* du 21 juin 1978). M. Legros a toutefois fait appel de cette décision.

Si M. Legros persiste à brouiller tableaux et certificats, le tribunal devra puiser dans les autres procès les éléments de l'éventuelle culpabilité de cet inculpé tour à tour drôle et pathétique qui associe depuis dix ans la justice à sa légende. Ainsi, le représentant du ministère public a mentionné lundi la référence faite par M. Réal Lessart, ancien secrétaire de Legros, à un autre personnage important de cette escroquerie à l'art : M. Elmyr de Hory, de son vrai nom Elmer Hoffmann, faussaire hongrois aujourd'hui décédé, qui avait reconnu avoir peint toutes les œuvres vendues par Fernand Legros.

Durant un autre procès, la semaine dernière, à Paris, M. Réal Lessart avait relaté ses fréquents voyages avec son patron à Ibiza (Espagne), où résidait Elmyr de Hory. Mais, fidèle à sa tactique, M. Legros affirme n'avoir jamais rencontré le faussaire. Il propose d'autres pistes, suggère à la justice de reprendre ses interminables investigations et livre de nouveaux noms : *« J'étais un ami intime du faussaire de Comminck. Pourquoi me serais-je adressé à Elmyr de Hory »* Puis, voyant que l'argument ne porte pas, il fouille encore son imagination : *« A New-York, j'habite Central Park. En face de mon immeuble réside un faussaire de génie... Je n'ai qu'à traverser la rue pour le faire travailler »*

Il voudrait bien, Fernand Legros, faire voyager encore pour des années des bataillons de juges d'instruction et des légions de policiers. Pour garder à la fois les honneurs de la presse et sa liberté.

PHILIPPE BOGGIO.

Les grandes écoles

Les écoles vétérinaires : du serin en cage à la protection des consommateurs

Le 26 mai prochain, à l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, M. Valéry Giscard d'Estaing participera aux cérémonies commémoratives du deuxième centenaire de la mort de Claude Bourgelat, écuyer du roi Louis XV et fondateur des premières écoles vétérinaires qui aient été créées en Europe. La présence d'une des filles du président de la République en première année de cette école n'explique pas, à elle seule, cet intérêt des pouvoirs publics. La grève d'un mois qui a eu lieu en septembre dans deux des trois écoles nationales, une réforme qui applique à cet enseignement les grands principes qui régissent l'Université depuis mai 1968, l'ouverture d'une quatrième école à Nantes l'année prochaine, illustrent, s'il en était besoin, ce silencieux bouleversement de la formation des vétérinaires.

« *MONSIEUR le directeur, je vous présente ma fiancée, la sœur de M..., un de mes camarades de promotion.* » Le directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse sourit : « *Je me réjouis,* répond-il ; *décidément, l'Ecole est une grande famille.* »

De la grande famille à la grande école, il n'y a qu'un pas. Tout incite à le franchir : une courtoise familiarité, que certains appelleraient paternalisme anachronique, règne entre enseignants et étudiants ; les quelque quinze bâtiments sont harmonieusements répartis sur les 65 hectares de l'établissement et bien entretenus ; d'autre part, les cheveux généralement courts des élèves, leurs nombreuses voitures généralement spacieuses, et les tables des « amphi » généralement propres montrent bien qu'on n'est pas ici dans un établissement ordinaire. Le président du conseil d'administration est un sénateur, le président de l'Amicale des anciens élèves est M. Fouchié, l'actuel secrétaire d'Etat à l'agriculture.

En mai 1968, le vent de l'histoire n'a pas soufflé ici. L'organisation de l'enseignement, qui datait de 1943, n'a pas été modifiée ; le concours d'entrée, qui n'a permis en 1978 qu'à quatre cent vingt élèves sur deux mille cinq cents candidats d'intégrer, n'a pas été remis en cause. Et encore, ces deux mille cinq cents candidats avaient-ils été sélectionnés sur dix mille demandes enregistrées dans les classes préparatoires des lycées où se prépare en un, deux ou trois ans le concours d'entrée. Les cours magistraux, les « compositions » régulières, les « boums » organisées par l'Amicale des élèves et les séances d'équitation ont suivi leurs cours. En outre, contrairement aux médecins et aux pharmaciens, d'excellentes perspectives démographiques expliquent également l'absence, pendant longtemps, de contestation : on manque aujourd'hui, en France, de vétérinaires, puisque près de cinq cents ou six cents postes sont vacants, notamment à la campagne et dans les administrations.

Les Directions des services vétérinaires (D.S.V.) n'hésitent pas, dans des plaquettes, à décrire « *l'harassant labeur* » des praticiens libéraux... et de leurs femmes, pour susciter des vocations de salariés. L'accroissement considérable du nombre d'animaux de compagnie dans un pays qui en compte vingt millions et l'ouverture de nouveaux débouchés par la surveillance renforcée de la pharmacie vétérinaire et de la qualité des viandes expliquent ces besoins croissants ; les promotions ont été augmentées de 1975 à 1978 de trois cent vingt à quatre cent vingt, et une quatrième école doit être ouverte à Nantes au début de l'année prochaine. La France, où exercent aujourd'hui six mille deux cents vétérinaires, en comptera dans quelques années, d'après tous les experts, neuf mille ou dix mille. Confirmé dans ses prérogatives depuis 1938, certain que son diplôme lui donnera un droit à un emploi, fier du prestige accumulé... il y a un siècle, par quelques grands chercheurs, le vétérinaire aurait-il été victime d'un complexe de supériorité ?

Un parent pauvre

Pourtant, dès 1973, des inquiétudes apparaissent : un rapport d'une commission du Sénat, présidé par M. Golvan, alors sénateur du Morbihan (U.D.R.), dresse un constat assez pessimiste sur le fonctionnement des écoles vétérinaires. « *Aujourd'hui,* pouvait-on lire, *la situation est telle qu'il nous paraît indispensable de lancer un véritable cri d'alarme. (...) L'enseignement vétérinaire est le parent pauvre de l'enseignement agricole.* »

Il y a six ans, en effet, des postes d'enseignants étaient encore vacants. Les écoles, sans autonomie aucune, relevaient directement de l'autorité du ministre de l'agriculture et d'une inspection générale des écoles vétérinaires. Les stages, auprès des praticiens et des administrations, ne comportaient aucun caractère obligatoire : « *Certains étudiants,* précise un enseignant, *préféraient, il est vrai, les sports d'hiver aux vaches et aux veaux.* » Aucune participation des enseignants et des étudiants n'était prévue dans aucune des instances de l'école.

Sur tous ces points, des réformes sont en cours (décrets de 1978). Les écoles deviennent des établissements publics autonomes ; l'organisation de 20 % des cours est laissée au choix des établissements ; élèves et professeurs participent aux conseils d'administration et aux conseils de l'enseignement et de la pédagogie nouvellement créés.

En outre, quatre stages d'un mois sont organisés depuis deux ans tout au long des études. La profession a apporté, à cet égard, un concours actif et bénévole à l'organisation de stages auprès des praticiens.

Enfin, dans les mois à venir, une voie d'accès parallèle aux classes préparatoires devrait permettre, dans une proportion encore inconnue, aux titulaires des baccalauréats techniques d'entrer dans les écoles nationales.

Un « univers sclérosé »

Pourtant, derrière les belles façades en brique rouge de l'école — nous sommes à Toulouse — subsistent des lézardes importantes. Au début de l'année, les élèves ont, pour la plupart, suivi, comme à Lyon, une grève d'un mois. Officiellement, le motif de cette action était la réintégration de deux élèves, exclus à la suite d'un double échec en première année. Certains enseignants ont conclu, un peu vite sans doute, que la cause était encore corporatiste.

Le malaise est plus profond. Le président de l'Amicale des élèves n'hésite pas à parler, à propos de l'enseignement à l'école d' « *univers sclérosé* » et de « *vase clos* ».

Un nombre important d'étudiants, arrivés au terme de leurs quatre années d'étude hésitent pendant plusieurs mois sur leur mode d'installation. Les directeurs, à Toulouse comme à Maisons-Alfort, parlent, eux aussi, d'une nécessaire réorientation de l'enseignement, notamment vers l'économie des animaux de production et la protection de la santé publique.

Il est de nouvelles tâches, en effet, pour le vétérinaire : l'exploitation de productions animales, les conseils très spécialisés à des groupements d'éleveurs, l'évaluation économique des thérapeutiques. « *Notre enseignement doit s'adapter à ces nouvelles exigences du monde rural,* estime M. Lautié, le directeur de l'école de Toulouse ; *l'enjeu n'est plus seulement de savoir soigner, à n'importe quel prix, l'animal malade — une perspective qui n'est juste que pour le serin en cage.* »

L'éclatement de l'enseignement de la pathologie en plusieurs spécialités et le développement de disciplines d'application comme « alimentation et nutrition » — qui ne constituent, à Toulouse, que trois des quinze chaires d'enseignement — lui apparaissent nécessaires. Il s'agit en définitive, pour l'enseignement vétérinaire, de se démarquer de la formation des étudiants en médecine, souvent prise en exemple. Douze disciplines sur quinze ont leur équivalent, en effet, en médecine. « *C'est dans les hôpitaux inclus au sein d'établissements eux-mêmes enclavés dans de grandes agglomérations que l'on essaie d'inculquer à nos élèves, sous forme de pathologie individuelle, les conditions de l'élevage moderne* », estime M. André Rico, professeur à Toulouse.

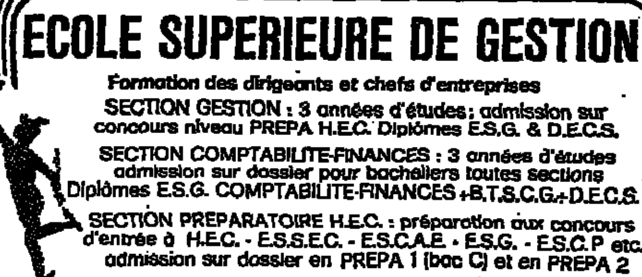
Cette réorientation de l'enseignement doit-elle laisser une place nouvelle à la recherche ? Telle est l'opinion de nombreux enseignants, notamment chez les fondamentalistes. « *Nous formons de bons professionnels mais en aucun cas de futurs chercheurs* », déclare le professeur Ruckebusch, qui anime l'unité de physiologie.

Désireux de recruter un collaborateur, celui-ci a dû mettre des annonces dans la presse anglo-saxonne : il a embauché récemment un vétérinaire irlandais. « *La recherche,* estime-t-il, *se fait à l'INRA et non plus dans les écoles de vétérinaires.* » La coupure entre l'enseignement et la recherche est ressenti l'également de façon aiguë par le professeur Rico : « *Il est évident que le renouveau de notre enseignement passe en priorité par une réflexion très sérieuse sur les finalités de nos établissements, avec le développement impératif d'une recherche de qualité actuellement quasi inexistante, et par une nouvelle définition de nos missions. Que cesse enfin cette antienne : « Nous sommes là pour enseigner, » et accessoirement pour chercher.* »

Les modalités de l'enseignement constituent enfin, notamment chez les étudiants, l'un des motifs d'insatisfaction. Une plus grande pluridisciplinarité, qui substituerait quelques grands départements aux quinze chaires actuelles, la multiplication des polycopiés, la fin d'un mandarinat qui a permis à un seul enseignant d'obtenir l'année dernière le redoublement d'une trentaine d'étudiants sur cent vingt, sont autant de thèmes de revendications. « *Nous voulons rester une grande école, mais avec le mode de contrôle de connaissances des unités d'enseignement et de recherche* », affirme le président de l'Amicale des élèves.

Décidément, les étudiants de « veto », où l'on ne compte aucun fils d'ouvrier et de moins en moins de ruraux, et qui se détournent des campagnes pour « faire du canin », souhaitent cumuler tous les privilèges !

NICOLAS BEAU.



écoles

A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS

Apprendre à maîtriser un « matériau d'origine vivante »

« *Il n'y a pas eu d'engouement de la jeunesse, en fonction d'une mode ou d'un désir de découvrir les matériaux traditionnels, pour notre école. Ici nous formons, depuis 1934, des promotions d'environ une quarantaine d'ingénieurs de haut niveau, pour les différentes industries forestières et de transformation du bois.* » Le ton est ferme ; pour M. Bernard Tonnet, directeur de l'École supérieure du bois (E.S.B.), le goût d'une partie importante des élèves du second cycle pour les métiers proches de la nature n'a pas entraîné un afflux de candidats au concours d'entrée. Les effectifs de l'école n'ont pas non plus augmenté et sont restés, en quarante-cinq ans, particulièrement stables.

Au pied de la tour de l'Office national des forêts, avenue de Saint-Mandé, à Paris, l'École supérieure du bois occupe les derniers étages du long bâtiment de l'Institut national du bois. « *Il est normal que notre école soit dans le douzième arrondissement de Paris*, explique M. Tonnet, *car c'est l'arrondissement du bois. Nous sommes à deux pas du faubourg Saint-Antoine, qui compte de nombreux marchands de meubles.* »

Cett école a été créée au début de l'industrialisation des entreprises du bois et de l'ameublement. Il s'agissait alors, dans le courant des années 30, de former des ingénieurs capables de mettre en place des usines susceptibles de remplacer les petites entreprises artisanales. Les pouvoirs publics et les professionnels ont donc créé, en 1934, l'Institut national du bois, association dont le but est « *de développer la formation professionnelle dans les activités se rapportant à la production forestière, au commerce et aux industries du bois et produits dérivés, par la création et la gestion d'écoles* ».

Ainsi est née l'École supérieure du bois (1) dont l'objectif est de former des ingénieurs ayant un savoir scientifique, professionnel mais aussi économique et juridique. « *Nous essayons d'apporter à nos élèves la connaissance d'un matériau d'origine vivante* », précise le directeur. Ils apprennent, par exemple, « *qu'un taux d'humidité est déterminant pour la longévité d'une porte ou d'une fenêtre* ».

La première année d'études est consacrée à l'enseignement scientifique ; la seconde permet aux élèves de mieux découvrir l'anatomie, les propriétés, les technologies et l'usinage du bois. Lors de la dernière année, le droit, la gestion commerciale et le management occupent une large place. De nombreux travaux pratiques ont lieu dans les laboratoires et les ateliers de l'école ou dans ceux de l'Institut national du bois, qui possède un véritable centre de recherches. Cet enseignement est complété par des stages d'un mois, durant les vacances scolaires, dans des entreprises industrielles du bois. Chaque année, au cours d'un voyage d'étude de huit à dix jours, les étudiants découvrent une usine, une fabrication ou une région. En juin prochain, les élèves de troisième année passeront ainsi deux semaines en Espagne.

Le programme de ces trois années est, selon certains étudiants, « volumineux ». Le directeur estime, lui, que les élèves de l'E.S.B. font un choix qui nécessite un travail et une attention soutenus.

Une stricte sélection

D'autre part, un « filtrage » a lieu à l'issue de chaque année. « *Mais*, ajoute le directeur, *il est possible de redoubler.* » Ce qui impose aux étudiants des dépenses supplémentaires (2).

L'enseignement à l'E.S.B. est assuré par quatre-vingts enseignants (chercheurs du Centre technique du bois, professeurs d'université et professionnels).

Pour « *sélectionner des promotions d'un excellent niveau scientifique* », les conditions d'admission, à l'E.S.B. sont assez strictes. Les postulants doivent d'abord réussir le concours des écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI) ou des Écoles nationales supérieures agronomiques (ENSA), puis passer une épreuve orale propre à l'établissement. En 1977, sur les mille cent soixante-quinze candidats qui se sont présentés aux concours d'entrée, trente-cinq seulement ont été acceptés.

A ces promotions de trente-cinq à quarante étudiants, qui ne comprennent que deux ou trois jeunes filles, s'ajoutent généralement cinq étudiants étrangers, qui viennent de pays francophones ou d'Amérique latine.

Après avoir passé leur examen final pluridisciplinaire et soutenu devant un jury leur « projet de fin d'études », les diplômés de l'E.S.B. n'ont pas trop de difficultés à trouver un emploi. « *Il n'y a jamais beaucoup de problèmes de placement*, observe M. More-Chevalier, président de l'association des anciens élèves. *Nous nous efforçons, à l'association, d'aider les jeunes dès leur scolarité en leur proposant des stages. Bien souvent, ces stages ont un prolongement lorsque l'étudiant est devenu un ingénieur diplômé...* ».

Les anciens élèves de l'E.S.B. sont ingénieurs de fabrication (ameublement, panneaux, menuiserie), ingénieurs technico-commerciaux (machines à bois, panneaux, négoce, produits de préservation) et une faible partie d'entre eux travaillent dans des exploitations forestières et des scieries. « *Une enquête réalisée sur les salaires des ingénieurs débutants, au cours de l'année 1978, par notre association*, explique M. More-Chevalier, *révèle que la plupart touche 60 000 francs par an.* »

Ils sont cent vingt étudiants en 1979, répartis dans trois années de l'E.S.B., à apprendre, entre autres, que « *l'on ne traite pas un acajou comme un bois de chêne* ». L'expansion du secteur justifierait une augmentation de ces effectifs. « *Mais, tel que nous sommes installés, nous ne pouvons accueillir plus d'élèves* », regrette M. Tonnet.

SERGE BOLLOCH.

(1) Établissement privé d'enseignement supérieur, reconnu par l'État, l'École supérieure du bois est placée sous la double tutelle du ministère des universités et du ministère de l'agriculture.

(2) Le coût annuel moyen est de l'ordre de 4 000 F et comprend les polycopiés et les frais du voyage d'étude.

POINT DE VUE

Des structures étriquées

par JEAN-MICHEL CLÉMENT (*)

En les nommant « grandes », on utilise pour nos écoles d'ingénieurs un terme impropre qui camoufle en réalité leur principal défaut : quel que soit leur renom, toutes nos écoles dites grandes sont de petits établissements.

Trop nombreuses, trop étroites, trop satisfaites d'elles-mêmes, les écoles estiment avoir bien mérité en ayant échappé à la tourmente universitaire de 1978.

Mais la comparaison ne doit pas se faire avec l'Université ; c'est aux institutions étrangères qu'il faut se comparer : dans la compétition internationale, nos ingénieurs doivent se mesurer à ceux des autres pays.

Ayant visité environ la moitié des cent quarante écoles d'ingénieurs en France, connaissant de nombreux instituts de technologie étrangers, j'ai acquis la conviction que la structure de nos écoles d'ingénieurs, pratiquement toutes bâties sur le même modèle, constitue un handicap pour notre industrie.

Celle-ci a besoin d'ingénieurs créatifs, imaginatifs, ouverts sur l'économique et le social. Comment peut-on développer ces qualités dans des structures directement héritées du dix-neuvième siècle ? Au niveau des fonctions principales que remplit tout établissement d'enseignement supérieur, ces structures ont un caractère passablement étriqué.

La pédagogie est en général unidimensionnelle : les possibilités d'options, d'interdisciplinarité, d'ouverture à des secteurs extérieurs (économiques, littéraires, juridiques, etc.) sont limitées. Ce défaut retentit également sur la recherche ; on connaît pourtant le rôle inovateur des croisements entre familles intellectuelles.

Beaucoup d'écoles ne peuvent offrir à leurs étudiants une information sérieuse : la pauvreté des bibliothèques est souvent scandaleuse. Exceptionnels sont les établissements disposant d'un véritable centre de documentation.

Nos élèves ingénieurs sont beaucoup plus habitués à suivre des cours qu'à consulter des ouvrages. L'absence de grandes collections de livres technologiques, de grandes revues est d'ailleurs une cause — ou une conséquence ? — de cette attitude pédagogique.

Aucun projet d'avenir

Dans le domaine de la formation continue, les écoles organisent toutes, plutôt mal que bien, leur service après vente auprès de leurs anciens, sans que nulle part n'existe (sauf au Conservatoire national des arts et métiers) une véritable formation technologique longue permettant la promotion des cadres engagés dans la vie professionnelle.

Les relations internationales des écoles se limitent à quelques séjours d'étudiants ou d'enseignants hors de nos frontières, mais l'accueil pour des périodes prolongées d'étrangers — en particulier provenant de pays développés — est extrêmement limité : contrairement à des institutions anglo-saxonnes nos écoles ne sont pas attractives. Quant aux rares qui le sont, leurs moyens ne leur permettent pas de recevoir de nombreux hôtes.

Au niveau enfin de l'administration, les petits effectifs contribuent à maintenir des méthodes de gestion et d'organisation désuètes. Les grandes orientations sont entre les mains de quelques individus : le plus souvent anciens élèves — ou professeurs — groupes de pression qui souvent se confondent.

Ainsi, malgré des efforts importants et méritoires, le manque de structure et de moyens empêche les écoles d'aborder des secteurs nouveaux et d'y jouer vraiment un rôle : l'urbanisation, l'environnement, l'énergie, les technologies appropriées ; chaque école veut prendre place dans ces domaines ; aucune ne peut s'y consacrer ou y investir des moyens suffisants.

L'exemple de la gestion est à cet égard frappant : ce sont les écoles de commerce qui se sont emparées, depuis dix ans, de ce secteur en pleine expansion de formation de « management », imité des Business School américaines. Qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue, ce sont les écoles de commerce qui ont couvert le marché ; alors que des écoles d'ingénieurs auraient dû se diversifier dans ce secteur. Mieux que des commerciaux, en effet, les ingénieurs disposent des outils d'analyse mathématique, d'informatique, de décision scientifique qui permettent une gestion rationnelle. Mieux que des commerciaux, les ingénieurs disposent surtout de vues prospectives sur les évolutions technologiques qui préparent l'avenir.

Heureusement pour notre économie nationale, les écoles de commerce ont su combler rapidement cette lacune et doter notre pays d'un excellent potentiel de matière grise en gestion. Bien que des efforts soient faits pour attirer des ingénieurs dans ces nouvelles filières, il est inquiétant de constater que, dans sa majorité, la famille intellectuelle des ingénieurs est privée d'une véritable formation de gestionnaire.

∴

En ce qui concerne les regroupements, des formules d'associations, de conventions et quelques rapprochements ont lieu, sous diverses formes à l'Université (les INSA, les I.N.P.) ; quelques fusions d'écoles ont été réalisées. Mais on constate qu'aucun mouvement d'ensemble, aucune concertation globale, aucun plan d'avenir n'existe pour l'évolution de nos écoles d'ingénieurs.

Cette absence de coordination a été particulièrement marquée dans la région parisienne, où plusieurs écoles ont été reconstruites depuis vingt ans : Centrale à Châtenay-Malabry, l'ENSIA à Massy, Polytechnique à Palaiseau, l'École supérieure d'électricité sur le plateau du Moulon à Saclay, tandis que H.E.C. s'installait à Jouy-en-Josas et l'ESSEC à Cergy-Pontoise. Ainsi toute concentration de matière grise, tout échange interdisciplinaire, toute utilisation d'investissements en commun étaient soigneusement évités.

Les lacunes qui existent dans chacune de nos écoles ne constituent pas, prises isolément au niveau des établissements, de véritables catastrophes. C'est pour l'ensemble du pays que la somme de ces petits vides constitue un trou béant. La France souffre de sa technologie. Ce secteur n'a pas encore un véritable statut, à l'Université ou dans le secondaire, dans le grand public.

Les grands ingénieurs ne sont pas connus, alors que des médecins, des hommes de sciences ou de lettres ont une audience internationale.

Si l'on veut que la France entre pleinement dans l'ère industrielle, il faut que les établissements qui enseignent la technologie aient un projet d'avenir.

(*) Directeur de l'École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSIA).

ÉDUCATION

Les difficultés financières de l'université de Montpellier-II

De notre correspondant

Montpellier. — L'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II) pourrait se trouver l'an prochain en état de cessation de paiements. « *La répartition des grandes masses du budget de fonctionnement pour 1979 présente une particularité très inhabituelle*, a déclaré son président M. Louis Thaler. *Les prévisions de dépenses excèdent largement les prévisions de recettes avec une différence de 930 000 francs soit 93 millions de centimes. C'est un budget de fuite en avant.* »

Pour trouver ces 930 000 francs manquants, l'université puise dans ses réserves, qui sont en quelque sorte un fond de roulement, constitué par les sommes reçues en première dotation lors de la création de l'université et qui n'ont pas été épuisées. Les dépenses étaient alors égales aux recettes...

Il y eut un premier dépassement de crédits en 1977, un second en 1978. Celui de cette année, s'ajoutant aux deux précédents, sera le dernier, car les réserves sont en voie d'épuisement.

Pourquoi ce trou dans le budbet ? « *Pour la troisième année consécutive*, répond M. Thaler, *la subvention de fonctionnement allouée par le ministère des universités a été fixée au même chiffre, environ 12 millions de francs. Du fait de l'activité globale croissante de l'université des sciences et techniques d'une part et de l'érosion monétaire d'autre part, on est arrivé au point où cette subvention ne permet plus de faire face aux dépenses incompressibles* (eau, gaz, électricité, chauffage, nettoyage, etc.).

En complément des nouvelles ressources de fonctionnement indispensables (qui peuvent provenir, par exemple, de contrats avec l'industrie ou de quote-part des laboratoires de recherche sur le budget de fonctionnement...), M. Thaler veut adapter Montpellier-II à une situation de pénurie et l'engager dans une politique d'économie.

Pour cela, plusieurs actions ont été engagées, depuis quelques années afin de réduire les consommations en eau, gaz, électricité, chauffage et téléphone des différents laboratoires. Ainsi, l'université des sciences, avec le concours d'un certain nombre d'hydrogéologues et la participation financière des autorités ministérielles, a fait un forage qui lui permet d'extraire une moyenne de 55 à 60 mètres-cubes par heure d'eau directement utilisée dans les laboratoires. Cette production est loin de suffire à tous les besoins elle permet cependant de faire une économie notable : les dépenses de consommation d'eau sont celles qui se sont accrues de plus faiblement.

Si l'université des sciences avait la possibilité de mettre en place d'autres équipements générateurs d'économie dans des domaines bien particuliers, son budget pourrait plus facilement se retrouver en équilibre. Mais les investissements nécessaires à ces réalisations entraînent eux-mêmes des dépenses.

« *Il appartient au ministre*, estime M. Thaler, *de permettre cette reconversion. Diminuer les crédits, c'est démolir l'outil.* »

ROGER BECRIAUX.

LES ÉPREUVES D'HISTOIRE DU CAPES ONT ÉTÉ ANNULÉES

Les épreuves d'histoire du CAPES d'histoire et géographie, qui avaient lieu le lundi 14 mai, ont été annulées, les candidats de la région parisienne n'ayant pas composé.

A la suite d'une erreur de frappe, explique-t-on au ministère de l'éducation, l'ordre des épreuves avait été inversé sur leurs convocations. Celles-ci annonçaient en effet les épreuves de géographie le lundi 14 mai et celles d'histoire le mardi 15 mai. Or, ce sont les sujets d'histoire qui leur ont été distribués le lundi 14, à Arcueil, comme dans tous les autres centres d'examen. Un certain nombre d'étudiants ont alors manifesté leur mécontentement et l'épreuve, qui n'a pu avoir lieu normalement, a dû être annulée. Aucun des 700 candidats de la région parisienne n'a composé. Les quelque 3 500 autres devront recommencer cette épreuve d'histoire, à une date qui n'a pas encore été fixée.

L'épreuve de géographie devait avoir lieu normalement ce mardi 15 mai.

AU TERME DE SON CONGRÈS DE TOURS

Le Mouvement d'action syndicale souhaite « reconstruire une organisation étudiante reconnue par tous »

Le quatrième congrès national du Mouvement d'action syndicale (MAS) a eu lieu à Tours du 10 au 13 mai. Né en avril 1976 de la réunion d'étudiants du P.S. proches de M. Michel Rocard, du P.S.U. et de l'Alliance marxiste révolutionnaire (A.M.R.) qu'avaient rejoint des militants de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), le MAS avait connu des scissions et avait même failli être dissous l'an dernier lors de son troisième congrès (« le Monde » du 9 mai 1978). Les cent quarante délégués présents à Tours ont affirmé que ce mouvement, qui revendique plus de deux mille adhérents, avait maintenant « sa place en milieu universitaire ».

Au cours de l'année universitaire, la situation du M.A.S. a évolué. La Ligue communiste révolutionnaire n'est plus la seule organisation présente à l'intérieur de ce syndicat qui a légèrement augmenté sa représentativité. A la veille du congrès, quatre courants existaient dans le mouvement. A côté du bureau national *sortant*, proche de la L.C.R., et qui représente 60 à 65 % des mandats, on trouve des militants des Comités communistes autogestionnaires (C.C.A.), des étudiants socialistes proches de M. Michel Rocard et surtout un fort courant syndical qui ne se réclame d'aucune organisation politique et défend « *l'auto-organisation* ».

Les congressistes ont eu à se prononcer entre deux rapports.

L'orientation proposée par la direction sortante a été approuvée par 70,32 % des mandats, 18,32 % se portant sur le texte « *Syndicalisme autogestionnaire pour rendre ses chances au mouvement étudiant* » présenté par les « rocardiens » et les C.C.A.

Le rapport adopté définit un certain nombre de priorités fondamentales pour le MAS, qui doit d'abord s'affirmer comme « *un véritable syndicat prenant en charge de façon quotidienne les revendications de tous les étudiants* » et rompre pour cela avec une conception idéologique qui l'éloigne des préoccupations des étudiants.

Rejet de la cogestion

Il lui faut aussi éviter « *les dangers du corporatisme, c'est-à-dire la défense des intérêts spécifiquement étudiants sans prendre en compte la réalité sociale existante* ».

Le troisième axe est « *le respect et la bataille permanente pour l'auto-organisation des étudiants* ».

Rejetant la participation et la cogestion « *paralysie de toute action revendicative* », le rapport d'orientation souligne enfin la nécessité d'œuvrer pour une réunification du mouvement étudiant. Ce dernier point a été longuement débattu au cours du congrès. La direction du MAS, qui affirme chercher à « *reconstruire une organisation syndicale reconnue par tous* », souhaite pour cela la mise en place d'un comité de liaison ouvert à l'UNEF-ex-Renouveau (proche des communistes) et à l'UNEF-Unité syndicale (animée par les trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste). Une sorte d'intersyndicale « *qui devrait permettre, au travers d'une confrontation permanente, de mettre fin aux querelles de chapelle et d'établir une collaboration ouvrant sur des actions communes* ».

Le trésorier de l'UNEF-Unité syndicale, représentant son syndicat à ce congrès, n'a pas répondu à cette invitation. Il est probable que l'autre UNEF n'y répondra pas non plus. La réconciliation des trois syndicats issus de la « *grande UNEF des années 60* », qui reste toujours la référence de nombreux étudiants, ne semble pas encore pour demain.

M. Julien Dray, qui a été réélu secrétaire général par un bureau national comprenant des représentants de la minorité, pense que le MAS « *manque encore d'expérience dans le domaine des élections universitaires* ». Mais il attend néanmoins avec optimisme les élections à la Mutuelle nationale des étudiants de France qui auront lieu en juin.

S. B.

ÊTRE PRÉSENT

Est-ce la peur d'un subit recul du mouvement étudiant qui pousse certaines organisations politiques à « *occuper le terrain* » et à être présentes dans les trois syndicats ? Ou bien est-ce, comme l'affirme la Ligue communiste révolutionnaire, pour préparer une future réunification ? Toujours est-il que des militants de deux organisations politiques, la L.C.R. et le Mouvement de la jeunesse socialiste, cohabitent dans les divers syndicats étudiants et y occupent même des postes de responsabilité. Des adhérents du M.J.S. du « courant Mitterrand » sont au bureau de l'UNEF-Unité syndicale ; ceux du « courant CERES » militent toujours à l'UNEF ex-Renouveau ; quant aux « rocardiens », ils ont présenté le même texte d'orientation à l'UNEF-U.S. et au MAS.

EN ROBE...

Les directeurs des U.E.R. de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV) viennent de recevoir de leur président, M. Raymond Polin, la circulaire suivante :

« *L'idée de faire soutenir les thèses d'Etat devant un jury en robe de professeur semble avoir reçu votre assentiment général.*

« *Nous allons enrichir le stock des robes banales dont nous disposons. Pour le moment, et dans un premier temps, nous conviendrons qu'au moins les thèses soutenues à la salle Liard seraient soutenues devant un jury en robe de professeur dans les meilleurs délais possibles.*

« *Je vous serais très obligé de bien vouloir en informer vos collègues et préparer la généralisation de l'application de cette mesure.* »

● *Cours intensifs de breton.* — Le cours intensif de breton, créé en 1975 par le service de la formation continue de l'université de Haute-Bretagne, se déroulera, cette année, du 2 au 7 juillet.

★ Renseignements au service de la formation continue de l'Université de Haute-Bretagne, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex, tél. 59-08-40 ou 59-20-33, poste 449.

RELIGION

Who's not who ?

Il est des signes qui ne trompent pas. La confusion qui règne actuellement dans la manière d'appeler les hommes d'Eglise est révélatrice de la valse-hésitation concernant l'identité des prêtres et des évêques.

Naguère on disait « mon Père » *aux religieux;* « monsieur l'abbé » *aux prêtres diocésains et* « monsieur le curé » *au responsable d'une paroisse;* « Excellence » *à un évêque ;* « Eminence » *à un cardinal ;* « Très Saint Père » *au pape ;* « ma Mère » *ou* « ma Révérende Mère » *à une religieuse ayant une responsabilité communautaire. Cela avait au moins le mérite de la clarté.*

Aujourd'hui... Aujourd'hui, c'est la pagaille. Chacun louche sur l'identité du voisin. Pour désigner tout un chacun, on utilise « Père », expression qui se veut à la fois respectueuse et familière surtout si on l'écrit avec un minuscule. « Père », *le jeune vicaire,* « Père », *le supérieur d'ordre religieux, l'évêque ou le cardinal, encore que l'expression traditionnelle* « monsieur le cardinal » *commence à avoir un regain de succès.*

En fin de compte, c'est la bouteille à l'encre et l'on ne sait plus à qui l'on a à faire. Cela se révèle même intentionnel quand des ecclésiastiques, par exemple, signant une motion, n'indiquent pas s'ils sont clercs ou non. Pour faire moderne et démocratique ?...

Quand on lit « Père X..., ou Y... », *il impossible de savoir si c'est un religieux ou un séculier. L'Annuaire officiel du Vatican continue à écrire* « Reverendissime Seigneur » *pour les cardinaux, tandis qu'en France les ordos diocésains appellent* « monsieur » *les prêtres séculiers.*

L'abandon quasi général de « monsieur l'abbé » *ou de* « monsieur le curé » *pose d'ailleurs des problèmes de doctrine. En effet, Jésus a dit clairement :* « Ne donnez à personne sur terre le nom de Père, vous n'avez qu'un Père : celui qui est au ciel », *ajoutant même :* « Ne vous appelez pas Seigneurs entre vous ; vous n'avez qu'un Seigneur : le Christ » *(Math. 23, 8, 9).*

Au reste, entendre un père de famille d'une cinquantaine d'années donner du « Père » *à un jeune vicaire de trente ans a quelque chose de choquant quoi qu'il en soit de l'existence d'une sorte de paternité spirituelle...*

« Monsieur l'évêque », « monsieur l'abbé » *ou même* « monsieur » *tout court (comme a dit le président de la République du Mexique à Jean-Paul II lors de son voyage) seraient peut-être les expressions les moins mauvaises. Dans les régions à forte densité protestante, les prêtres sont souvent appelés ainsi.*

Tous les hommes et toutes les femmes sont frères ou sœurs. Le prieur de Taizé a mille fois raison de se faire appeler « Frère » *et non* « Père abbé » *selon l'antique usage.*

Ne serait-il pas désirable que les autorités ecclésiastiques établissent un code de nomination auquel on pourrait se référer, au moins en principe, car l'Eglise n'étant pas l'armée, un zeste de fantaisie ne nuit pas ?

« Monsieur » *qui est, rappelons-le, la contraction de* « Monseigneur », *est très honorifique. Il n'y a pas si longtemps que ce vocable s'est démocratisé.*

HENRI FESQUET.

● *Mère Jeanne d'Arc*, née Rose Bichon, est décédée à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey (Ain), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Membre de la congrégation religieuse de Notre-Dame-des-Missions, Mère Jeanne d'Arc a consacré sa vie aux jeunes Eurasiennes, tant au Vietnam qu'en France après son retour. Elle était titulaire de la croix de guerre.]

● *Mgr Louis de Courrèges*, ancien évêque de Montauban, est décédé le 11 mai à Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

[Président, de 1941 à 1944, du Comité catholique d'aide aux étrangers et fondateur du Secours catholique international, il devint président du Secours catholique. Après avoir été évêque auxiliaire de Toulouse en 1935, il fut évêque de Montauban, de *1947* à *1970*.]

SPORTS

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE A L'ÉPÉE

Riboud « hors concours »

Organisés samedi 12 et dimanche 13 mai au stade Pierre-de-Coubertin à Paris, les championnats de France à l'épée ont confirmé la supériorité de l'école lyonnaise. Attaques aux « avancées » ou au corps, parades, ripostes, arrêts ou dérobements, en cinq assauts décisifs, toute la gamme de la technique à l'épée était passée en revue avec une déconcertante facilité par Philippe Riboud.

Au total, pour vingt-cinq touches données, le nouveau champion de France n'en avait reçu que dix. Rarement une finale avait été dominée de la sorte. Pourtant, la marge de sécurité de Riboud sur les autres Français est telle qu'à seulement vingt-deux ans, il a accueilli son troisième titre comme une simple péripétie. Il est vrai que le championnat par équipes disputé le lendemain était son objectif principal. Champion d'Europe il y a trois semaines à Heidenheim (R.F.A.) son club, le Masque de fer de Lyon, défendait en effet son titre national.

La présence de Jacques Brodin dans l'équipe de Saint-Gratien compliquait cependant la tâche des Lyonnais. D'autant que par son expérience et un remarquable coup d'œil, Brodin, vice-champion du monde à Grenoble en 1974, est toujours cité en exemple aux jeunes générations. « *Oh ! Riboud ne m'impressionne pas* », disait-il avec beaucoup d'assurance avant la finale. Capital pour les deux équipes, l'assaut entre le champion d'hier et celui d'aujourd'hui était donc très attendu. En quelques secondes et par cinq touches à zéro, Riboud tranchait en sa faveur.

Hubert Gardas, Tristan Zerbib et Philippe Akmin n'avaient plus qu'à parachever le succès lyonnais. Pour la deuxième année consécutive, une bande de « gamins », âgés de dix-sept à vingt-deux ans, triomphaient. A l'origine de cette belle promotion : Mᵉ Roger Barbas, épicurien distingué mais travailleur inlassable et animateur hors pair. Pour expliquer les succès de ses élèves, il dira plus tard : « *Tous ont débuté par la pratique du fleuret qui leur a permis d'acquérir les bases techniques indispensables.* »

Cette réussite va relancer la polémique entre les partisans de l'enseignement traditionnel et ceux qui estiment que dès les premières leçons, l'escrimeur peut être orienté vers l'épée ou le sabre.

JEAN-MARIE SAFRA.

Le Monde DE LA MÉDECINE

EN OBSTÉTRIQUE ET EN GYNÉCOLOGIE

Les opérations abusives

Lors du congrès de gynécologie qui vient d'avoir lieu à Marseille, un rapport était consacré à la fréquence croissante et excessive des césariennes. Le docteur Durand (Montpellier) a rappelé que, sur 100 accouchements, 1,5 se terminait par une césarienne en 1938-1941, 4 en 1949-1952, 10,8 en 1976 et 13 en 1978.

Dans certaines régions, dans certaines maternités, cette proportion atteint même 20 à 30 % des accouchements... La mortalité maternelle inhérente à ces opérations est très faible (4 pour 1 000), mais, a souligné le docteur Durand, ce risque ne peut être accepté qu'en cas d'absolue nécessité.

Les indications de cette intervention semblent, depuis quelques années, ne plus obéir à cette règle, et nous avons demandé au professeur Robert Merger, ancien président de l'ordre départemental des médecins de la Seine, expert auprès des tribunaux, membre de l'Académie de médecine et juriste, d'exposer, pour les lecteurs du « Monde », les motifs d'une évolution inquiétante. Si les abus opératoires, dont les femmes sont les grandes victimes, sont dus « à l'ignorance, à la cupidité ou à la crainte d'un procès », il importe de multiplier les mises en garde et les appels à la raison, dans l'intérêt de la santé publique.

par le professeur
ROBERT MERGER

ON s'est avisé que des médecins prescrivaient trop de médicaments. Sans doute a-t-on raison de prendre garde à cet abus, dont la disparition n'allégerait que très peu le flot montant de dépenses de la Sécurité sociale. Mais on pourrait, avec plus de raison encore, s'en prendre aux trop nombreuses opérations abusives qui, outre leur inconvénient budgétaire, portent atteinte à la personne physique des opérés. Pour rester dans le domaine de notre compétence, démasquons les abus des césariennes et des hystérectomies (1), opérations dont la fréquence prend des proportions inquiétantes.

Précisons d'abord, pour le lecteur non médecin, les deux temps d'une opération chirurgicale. Le premier, c'est ce que le langage médical appelle l'« indication opératoire », ce sont les raisons, les motifs de la décision d'opérer ou de ne pas opérer, c'est aussi le choix de la modalité opératoire. Le second, c'est l'« exécution technique ». Or, ces deux temps, d'égale importance, procèdent de qualités différentes.

Le premier s'adresse surtout aux qualités intellectuelles du médecin, à son savoir, à son jugement, à son expérience, à sa conscience professionnelle. Il repose sur l'observation clinique et sur l'interprétation des résultats des examens complémentaires. Contrairement aux croyances habituelles, c'est souvent le temps le plus difficile, le plus important par ses conséquences.

Le second s'adresse à l'entraînement technique. Les qualités manuelles, la précision du geste, la minutie de l'hémostase, la maîtrise de soi, la douceur des manœuvres, le respect des tissus, les règles d'asepsie, sont des disciplines longues à acquérir, et qui doivent être parfaites, mais elles s'acquièrent, peut-être, plus sûrement que les qualités de jugement, et d'autant mieux que les opérations sont bien réglées, ce qui est le cas des césariennes et des hystérectomies.

Ces deux sortes de qualités sont généralement associées chez le médecin, mais elles peuvent être dissociées. Un opérateur peut être un parfait technicien, et avoir un jugement corrompu soit par une instruction insuffisante, soit par la cupidité, soit par la crainte des reproches que l'actuel esprit de revendication lui adresse trop facilement, avec l'oreille complaisante des magistrats ; l'opération est la solution la plus simple pour sa propre tranquillité. Réciproquement, un médecin à l'esprit juste peut être un médiocre technicien.

La césarienne : un accouchement sur trois ?

Il y a quarante ans, à Paris, le nombre des césariennes (2) représentait 4 % des accouchements. Aujourd'hui, il atteint, suivant les médecins, de 12 % à 30 %. Paradoxalement, les causes principales de la césarienne, qui étaient les rétrécissements d. bassin et les anomalies de la contraction utérine, ont presque disparu, grâce à la bonne hygiène des jeunes enfants et aux progrès de la pharmacopée. Pourquoi alors cette fréquence accrue de l'opération ? C'est que, jadis, la césarienne était faite surtout dans l'intérêt de la mère, pour éviter un accouchement dangereux pour elle, à cause des risques de rupture utérine et d'infection puerpérale. Aujourd'hui, ces deux complications étant devenues très rares, les indications d'ordre médical ont augmenté : toxémie gravidique, hypertension artérielle, diabète, incompatibilité sanguine fœto-maternelle, etc. Plus encore, le souci constant de l'obstétricien moderne est de faire naître un enfant indemne d'asphyxie et de traumatisme, non seulement vivant, mais non prématuré et tout de suite en parfaite santé, avec des centres nerveux intacts.

Ce très légitime souci justifie l'augmentation du pourcentage des césariennes à 10 - 12 %. Mais, au-delà, on glisse vers l'abus. De lui-même, le lecteur sera peut-être surpris de ce que la fonction naturelle, physiologique, qu'est l'accouchement nécessite pareille fréquence du recours à une voie artificielle.

La parturition est, il est vrai, une fonction singulière. Contrairement aux grandes fonctions physiologiques, comme la respiration ou la circulation, qui sont continues, elle ne s'exerce que très rarement au cours d'une vie, et elle est spéciale aux espèces les plus évoluées, aux mammifères. Aussi n'a-t-elle pas atteint la perfection et demeure-t-elle compliquée, surtout dans l'espèce humaine, à cause du grand volume de la tête fœtale qui doit parcourir les voies génitales suivant un mécanisme quelque peu aléatoire.

Les accidents maternels et plus encore fœtaux, déjà rencontrés dans les espèces animales, le sont davantage chez la femme. Le recours à la voie détournée de la césarienne est donc assez souvent nécessaire. Mais il ne faut rien exagérer. L'accouchement reste une fonction naturelle et l'étonnement du lecteur devant tant de césariennes reste justifié. Le médecin doit donc conserver un jugement calme et mesuré, quand il pose son indication thérapeutique.

Quelles sont les causes des abus ? L'indication de la césarienne a pris un sens presque exclusivement pédiatrique. Les obstétriciens subissent la pression des pédiatres, dont la collaboration leur est indispensable, mais qui, bien naturellement, par cette petite déformation professionnelle qui guette chacun de nous, ne pensent qu'à l'enfant.

Or ce qu'on oublie trop, c'est que la césarienne n'est pas sans inconvénient pour la femme. Elle laisse une cicatrice abdominale et une cicatrice utérine à cause de laquelle on recourra trop souvent, lors des accouchements futurs, à la répétition de l'opération. Le nombre des maternités se trouve ainsi limité, la deuxième ou troisième césarienne étant généralement suivie de stérilisation. On expose aussi la mère aux dangers anesthésiques et opératoires, si exceptionnels soient-ils, inhérents à toute intervention chirurgicale. La césarienne, généralement faite sous anesthésie générale, prive la mère de l'éminente émotion positive qu'est la naissance et la frustre du premier contact avec son enfant.

Tous ces inconvénients ne suffisent pas à écarter une césarienne justifiée, mais ils montrent que la chirurgie ne doit pas, sans raison impérieuse, remplacer l'accouchement par les voies naturelles, d'autant plus que l'enfant, dans la naissance normale, ne court pas plus de risques, et peut-être moins, de naître par la vulve que par le ventre.

Pour l'obstétricien, la césarienne n'a guère que des avantages. C'est une opération facile, rarement compliquée, qui pardonne bien des petites fautes (dont les conséquences pèseront quelquefois sur un futur opérateur pourtant non responsable), exécutées par des obstétriciens parfois insuffisamment instruits en technique chirurgicale.

Si le pédiatre pèche parfois par trop de méconnaissance de l'intérêt de la mère, le médecin qui fait l'accouchement peut pécher par insuffisance de savoir, ou par crainte de la responsabilité. Les ressources de l'accouchement par la voie basse sont nombreuses, mais nécessitent plus de qualités professionnelles, plus d'expérience, plus de patience que l'exécution d'une césarienne.

(Lire la suite page 16.)

(1) N.D.L.R. : Ablation de la matrice.

(2) Le terme « césarienne » a été créé par Ambroise Paré, du latin « caedere » : couper, d'où Clément Marot a tiré « césure ».

(*) Membre de l'Académie de médecine, ancien président du conseil départemental des médecins de la Seine.

Carence de la prévention et de l'information

97 % des enfants de douze ans ont des caries dentaires

Les campagnes d'éducation sanitaire pour une meilleure hygiène bucco-dentaire se succèdent, au fil des ans, sans apporter, il faut le reconnaître, les résultats escomptés.

Ainsi la pathologie de la dent, organe vivant, auquel n'est pas accordée l'attention nécessaire, est devenue un véritable fléau social, dont le retentissement médical, psychologique et économique est considérable. Dans sa classification, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) place la carie dentaire en troisième position, après les maladies cardio-vasculaires et le cancer. Elle représente en moyenne 30 % des dépenses médicales et chirurgicales dans le monde. En France, les soins dentaires ont coûté 8 98: millions de francs, soit 9 % des dépenses nationales de santé, en 1975. Aux Etats-Unis, la carie entraîne la perte de 100 millions d'heures de travail dans le seul secteur industriel.

Une exposition sur la dent au Palais de la découverte, qui durera jusqu'au 4 novembre (1), et les nouvelles actions de l'Union française pour la santé bucco-dentaire, récemment présentées à la presse, tentent de sensibiliser le public sur la gravité des maladies dentaires.

(1) Le Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Téléph. : 359-16-65. Ouvert tous les jours de 10 h. à 18 h., sauf le lundi. Entrée : 5 F.

LE mécanisme d'apparition de la carie est bien connu. Des ferments acides, produits par l'interaction de micro-organismes et de sucres, vont dissoudre les cristaux de l'émail, puis attaquer l'ivoire et atteindre ensuite la pulpe, véritable cœur vital de la dent. Un facteur spécifique intervient en outre : la résistance propre de la dent, variable d'un individu à l'autre, et la durée de l'agression. Les caries apparaissent dès l'enfance. Selon une enquête faite en 1975 à Strasbourg, 48,7 % des enfants de trois ans étaient atteints de caries des dents de lait. A l'âge de cinq ans, ce taux passe à 74,1 %. Et selon des travaux plus anciens, 97 % des enfants de douze ans présentent des caries définitives.

Les atteintes du parodonte (tissu de soutien de la dent), de la gencive ont aussi une grande responsabilité dans l'altération dentaire. On les observe dans tous les pays avec une prévalence variable ; elles entraînent fréquemment la perte des dents. La gingivite touche plus de 80 % des jeunes enfants et presque tous les adultes en souffriront. Les dégâts ainsi causés au début de l'âge adulte sont très souvent irréparables.

Le grand responsable de la gingivite est la plaque dentaire, agglomérat des micro-organismes vivants et morts que la minéralisation va solidifier sous forme de tartre. Son apparition est favorisée par les irrégularités de la dentition, le mauvais alignement, l'affaissement des espaces interdentaires, la mauvaise correspondance des arcades dentaires, par les lésions dues à la carie en rapport avec le bourrelet gingival et, enfin, par les restaurations dentaires irrégulières, rugueuses et par les appareils prothétiques. La diminution de la fonction masticatoire est aussi un élément néfaste à une bonne santé de la gencive.

Le retentissement des caries et des atteintes du parodonte n'est pas uniquement local. Les foyers infectieux qu'ils réalisent, souvent méconnus, risquent d'envoyer des microbes dans la circulation sanguine générale. Ces derniers, dans certaines conditions, peuvent se fixer sur les valves cardiaques et entraîner une maladie de cœur grave. La fréquence de l'origine bucco-dentaire de ces microbes est estimée à près d'un tiers des cas.

L'édenté total est un véritable infirme, un mutilé psychosomatique. La fonction mécanique de ses dents a disparu, il n'écrase plus ses aliments, il les avale, ce qui risque d'engendrer des troubles gastro-intestinaux. L'élocution, la phonation sont perturbées, car il manque l'appui dento-alvéolaire pour certaines prononciations. L'esthétique générale du visage est affectée. La victime est handicapée dans sa vie sociale, professionnelle et affective. Les prothèses proposées ne sont pas toujours adaptables sans de longues et coûteuses mises au point.

La prévention est possible

Outre le dépistage précoce des premières lésions qui impose une consultation régulière chez le dentiste, il existe des mesures préventives simples reconnues comme très efficaces par tous.

Le sucre est l'ennemi numéro 1. Aristote (384-322 avant J.-C.) le premier remarqua que les figues molles et sucrées abîmaient les dents. D'innombrables études, depuis, ont montré l'importance de la nocivité du sucre. La fréquence des caries a augmenté en Europe lorsque, au vingtième siècle, la route des Indes et de l'Arabie étant plus accessible, le sucre a été importé. Dans l'Italie d'après guerre, les populations pauvres présentaient sept fois moins de caries que les habitants des Etats-Unis. Les populations du tiers-monde, malgré des régimes alimentaires disparates et à coup sûr mal équilibrés, présentent un taux de caries modéré. Il a suffi que ces populations au contact des civilisations industrielles consomment, entre autres, des sucres raffinés pour que la fréquence de leurs caries augmente considérablement.

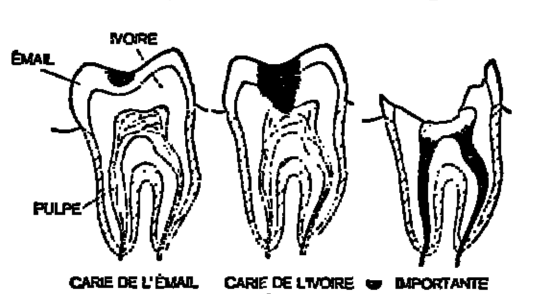
Le pouvoir cariogène du sucre, en particulier le saccharose (le sucre de table) nécessite des précautions principalement chez les enfants : le bonbon du soir, dont l'effet nocif est majoré par sa stagnation pendant la nuit, doit être proscrit; les prises répétées de sucre tout au long d'une journée sont plus néfastes que la même quantité ingérée en une ou deux prises au moment d'un repas, les sucreries qui collent aux dents ou que l'enfant va sucer longuement sont donc particulièrement contre-indiquées. Parmi les gommes à mâcher, il faut choisir celles qui sont édulcorées au Sorbitol ou mieux au Xylitol.

L'utilisation des fluorures pour la prévention des caries, en particulier dans l'eau de boisson, suscite depuis plusieurs dizaines d'années de nombreuses controverses. Par les campagnes publicitaires intensives et répétées menées par certaines firmes de pâtes dentifrices, le public est sensibilisé à ce problème.

L'action du fluor s'exerce à la fois sur la dent, la salive et la plaque dentaire. Il se fixe sur la dent à trois époques de son développement. Au moment de sa formation et de la première minéralisation de la couronne, à la phase prééruptive, période où l'émail va s'enrichir considérablement en fluor et enfin à la phase post-éruptive où le fluor agit par contact direct avec la dent.

Le fluor se lie au phosphate de calcium de l'émail pour donner des cristaux mécaniquement plus résistants et moins solubles dans les acides dilués.

ÉVOLUTION D'UNE CARIE



Il agit sur la salive en bloquant ou réduisant les réactions chimiques, ce qui limite la formation des acides agressifs pour l'émail. Sa présence ralentit la multiplication bactérienne. C'est le seul agent de prophylaxie dentaire dont l'efficacité a pu être prouvée avec certitude.

Diverses possibilités existent pour augmenter la teneur de la dent en fluor. Les Etats-Unis ont choisi la fluoration de l'eau et ont enregistré des résultats très encourageants (réduction de 50 % des caries depuis 1944). En France, le conseil supérieur de l'hygiène n'a jamais voulu saisir le Parlement afin de permettre l'adjonction de fluor à l'eau de distribution, arguant du prix de revient élevé, du nombre important de Français ne buvant que de l'eau minérale et du goût des Français pour leur liberté individuelle.

C'est donc à une initiative privée, l'Union française pour la santé bucco-dentaire, groupant différents organismes que l'on doit, depuis peu, et devant la carence des pouvoirs publics, une distribution systématique de comprimés de fluorure à certains écoliers de six à seize ans.

Dr PHILIPPE LEDUC.

(Lire la suite page 16.)

LES OPÉRATIONS ABUSIVES

(Suite de la page 15.)

Un exemple caractéristique est celui de l'accouchement par le siège. La césarienne y est à ce point fréquente qu'elle est devenue pour certains constante. Sans aller jusqu'à l'idée classique que la présentation du siège est « eutocique », c'est-à-dire favorable, elle est loin d'être le drame qui hante bien des esprits, et, dans les services que j'ai dirigés, la césarienne ne dépassait pas 15 % dans ces cas, avec de bons résultats. Mais il faut connaître les techniques de la voie basse et y adapter les ressources médicamenteuses de l'accouchement dirigé, bref, il faut être un véritable obstétricien et non un pusillanime qui craint la voie naturelle dès que les conditions ne sont pas idéales.

Il n'en reste pas moins vrai que la décision peut être difficile à prendre, ne reposant que sur des nuances. Et l'on est parfois stupéfait de l'assurance de celui, expert ou magistrat, qui juge *a posteriori*. Avec les moyens actuels de surveillance du fœtus dans l'utérus (contrôle de son rythme cardiaque, de sa maturité, de son pH, du liquide amniotique, mesure des dimensions du crâne par l'échographie), aucun accouchement ne devrait plus se faire dans une maternité mal équipée ou mal dirigée, à plus forte raison à domicile, et l'accouchement devrait toujours être l'affaire d'un obstétricien qualifié.

La crainte du procès

La décision d'opérer est devenue plus précise, comme aussi celle de ne pas opérer. Mais là encore les résultats des moyens instrumentaux doivent être bien interprétés et ne pas devenir un nouveau prétexte à des césariennes discutables. Voilà pour les médecins.

Ils ont, il est vrai, à résister à des pressions. Ils sont souvent poussés à intervenir par la patiente elle-même ou par sa famille, dont l'esprit est conditionné par les racontars, par certains articles de presse, par des terreurs que la pratique de la préparation à l'accouchement cherche obstinément à combattre. Voilà pour l'accouchée.

Les actes d'obstétrique, plus encore que les autres actes médicaux, en ce qu'ils concernent deux personnes, la mère et son enfant, sont trop influencés par l'évolution de la jurisprudence sur la responsabilité médicale. Il ne s'agit pas de querelle avec les magistrats, mais de les éclairer sur les conséquences d'une mauvaise habitude qui nous vient des Etats-Unis : le commerce des actions en responsabilité médicale.

Pour connaître les nombreuses questions juridiques qui se posent à un obstétricien, mais aussi pour essayer de rapprocher magistrats et médecins, j'ai obtenu ma licence en droit. Je dois reconnaître que, pour mon deuxième but, j'ai échoué. Il persiste entre juristes et médecins une incompréhension irréductible préjudiciable à l'exercice serein de la médecine, et, peut-être, de la justice. Les règles de la responsabilité médicale n'ont cessé de s'aggraver depuis 1936 (arrêt Mercier) concernant la charge de la preuve, les données actuelles (et non plus acquises) de la science, l'abandon de fait, sinon de droit, de la règle si sage de Demogue, selon laquelle le médecin est soumis à une obligation de moyens, non de résultat, la fréquence de plus en plus grande d'une action pénale doublant ou précédant l'action civile.

Georges Duhamel, qui était médecin, proposait que la juridiction, dans les affaires de responsabilité médicale, soit professionnelle. Les magistrats s'y opposent avec raison car c'est leur fonction de dire le droit. Mais ne pourrait-il y avoir, en plus des experts sur lesquels il y aurait beaucoup à écrire, un médecin qui, lors de la délibération, aurait au moins une voix consultative ? Car le résultat de la situation actuelle est indéniable : les médecins ont la crainte des actions en justice, crainte parfois salutaire, mais souvent aussi corruptrice. Il faudrait avoir une âme stoïcienne pour rester tout à fait dégagé des menaces judiciaires. Dès qu'une anomalie se présente on recourt à la césarienne, « solution parapluie » qui contente tout le monde, où l'abus est à peu près impossible à prouver dans chaque cas particulier. Sans doute y a-t-il encore, et y aurait-il toujours des accidents, de plus en plus rares, dus au choix d'une ligne de conduite théoriquement justifiée, mais qu'un accident imprévisible rendra controuvée. Ma longue expérience d'expert m'a montré le grand nombre d'actions intentées pour n'avoir pas fait une césarienne, mais aucune pour avoir fait une des si nombreuses césariennes abusives. Voilà pour la justice.

Cette propension à opérer est encore accentuée par les avantages de la césarienne : avantage de la tranquillité personnelle ; on opère à heure fixe et à jour fixe, au lieu de passer des heures, parfois nocturnes, à surveiller un accouchement. Quand donc comprendra-t-on que la difficulté de l'accouchement, et le talent de l'obstétricien résident dans la parturition par voie basse ? Mais un autre avantage apparaît, pécuniaire celui-là, que procure l'incohérente nomenclature des actes médicaux qui assure le triomphe du geste sur l'esprit. L'accouchement par voie basse est dédaigné, la césarienne est honorée, et l'opérateur fait figure de grand homme ! Voilà pour l'administration.

Contraintes et excès des hystérectomies

Les causes des abus des hystérectomies sont les mêmes, avec un coefficient plus élevé de responsabilité proprement médicale. Les chirurgiens français, suivant, là encore, le mauvais exemple des Etats-Unis, considèrent avec une surprenante insouciance cet organe féminin qu'est l'utérus, comme s'il n'avait qu'une fonction négligeable en dehors de la gestation. Même les femmes relativement jeunes n'échappent plus au sacrifice. Les opérateurs mésestiment le rôle de l'utérus dans la statique génitale et pelvienne, dans l'équilibre hormonal, psychologique et sexuel de la femme. Ou bien on associe à l'ablation de l'utérus celle des ovaires, et apparaissent les troubles de la castration artificielle, ou bien les ovaires sont respectés, mais alors exposés à la dégénérescence kystique. Sans doute, à ce point de vue, les chirurgiens généraux sont-ils plus mutilateurs que les gynécologues.

L'abus le plus typique concerne le traitement des fibromes. Ce sont des tumeurs dans le sens médical du terme qui n'implique aucun sens de malignité, développées aux dépens du muscle utérin dont elles ont les caractères histologiques. Elles ne sont jamais malignes, et, sauf quelques polypes intracavitaires, ne dégénèrent pas en cancer. Celui-ci ne peut s'observer que par coexistence, non par succession.

Leur danger ne provient que de leur volume ou des hémorragies qu'elles peuvent occasionner au moment des menstruations. Mais il est bien des fibromes, le plus grand nombre, qui sont de petit volume et ne créent aucun trouble.

Le médecin consciencieux se contentera de les surveiller jusqu'à la ménopause, après laquelle ils diminuent ou même disparaissent. Mais comme il est facile de ne pas renseigner les femmes sur la nature et l'évolution de ces tumeurs bénignes, de ne pas prononcer cet adjectif rassurant, de laisser planer un doute sur un danger futur ! On obtient alors le consentement de la consultante [illegible] rien dire, celui d'utérus fibro- [illegible] fait le malade et protège l'opérateur [illegible] mateux est un mot employé par un ignorant ou par un médecin douteux. On lit aussi dans quelques protocoles d'hystérographies une explication allant toujours dans le sens de l'opération, qui ne correspond pas à la vérité. Les protocoles cytologiques (frottis) sont plus précis et plus sérieux.

S'il faut opérer, on choisira, chaque fois qu'on le pourra, une intervention conservatrice (la ou les myomectomies) qui laissera intact l'appareil génital. Ces opérations conservatrices, quoique parfaitement étudiées dès 1903 par un chirurgien lyonnais du nom de Dartigues, n'étaient pas pratiquées avant la dernière guerre. C'est sous l'influence des gynécologues, et spécialement de Brindeau, qui dirigeait l'école de Tarnier, qu'elles ont pris de l'importance. Mais on assiste au retour offensif de l'hystérectomie, pour le traitement de noyaux ou d'utérus dit fibromateux, qui ne la justifient nullement.

Un autre exemple de l'abus de l'hystérectomie, c'est la suspicion de cancer utérin que l'on éveille bien légèrement, et bien cruellement, dans l'esprit de certaines malades. On sait qu'avant le stade de cancer invasif du col utérin existe un cancer dit *in situ* ou « intra-épithélial », stade au cours duquel l'assise basale de la muqueuse n'est pas effondrée. Ce stade *in situ*, quoique d'évolution très lente, doit être traité de façon impérative, par une opération sur l'extension de laquelle l'accord n'est pas fait. Mais il y a souvent, très souvent, sur le col utérin, des lésions de dysplasie simple qui n'ont pas de signification maligne. Elles ont une simple indication de surveillance, et ne doivent pas entraîner d'opération tant que la cytologie (frottis) et la colposcopie sont normales, et qu'à plus forte raison la biopsie ne révèle pas de lésion cancéreuse.

Nous avons, à titre de consultant, constaté trop d'abus, examiné trop de femmes inutilement angoissées, dont le consentement a été plus extorqué qu'éclairé, et même parfois demandé, d'autant que généralement on leur a affirmé faussement le caractère urgent de l'intervention. Nous avons connu trop d'opérations inutiles pour ne pas réagir contre les prophètes de malheur en mal de cupidité.

Or de tels faits échappent au jugement des magistrats. Là encore, on poursuivra celui qui n'aura pas opéré, mais l'opérateur abusif restera à l'abri. Comment donc prouver l'inutile ? On aurait souhaité voir s'exercer le contrôle des ordres départementaux des médecins, car ce contrôle pourrait être efficace. Mais, se repliant derrière le principe de la liberté thérapeutique, les ordres préfèrent réserver leurs brimades à des libellés d'en-tête ou des interdictions de domicile.

Heureusement, la conscience professionnelle ne se mesure pas [illegible] code, était enseignée à la faculté par des professeurs de la trempe des Brouardelle. En dépit des dénonciations de cet article, elle reste, [illegible] menaces judiciaires, trouvent en eux seuls le sens de leur devoir.

ROBERT MERGER.

LES DIRECTEURS D'HOPITAUX DÉNONCENT LE « DÉMANTÈLEMENT » DU SERVICE PUBLIC

Les quelque deux cents directeurs d'hôpitaux qui viennent de participer, à Metz, au trente-troisième congrès du Syndicat national des cadres hospitaliers sont inquiets de la volonté du ministère de la santé de limiter les dépenses de santé. Les responsables de l'hôpital sont décidés, semble-t-il, à s'opposer à toute mesure visant à diminuer l'activité des hôpitaux publics. « *L'instauration, l'année prochaine, de budget globaux*, a déclaré M. Claude-Guy Charlotte, directeur du centre hospitalier de Pau, *limitera en 1980 la progression des actes médicaux au niveau atteint en 1979 : lorsque le quota sera atteint, il sera impossible d'accueillir les nouveaux patients qui se présenteront à la porte des urgences et qui iront, alors, se faire soigner dans les cliniques privées.* » Les directeurs d'hôpitaux ont dénoncé la politique actuelle comme « *favorable au capitalisme sanitaire* » et « *visant à démanteler le service public hospitalier* ».



Les caries dentaires

(Suite de la page 15.)

Mais cette prévention est freinée par le manque de moyens financiers de l'Union française pour la santé buccodentaire, qui doit aller quémander des subsides aux caisses de Sécurité sociale, aux conseils généraux, aux maires, aux directions de l'action sanitaire et sociale.

Outre le coût des comprimés de fluorure, il est nécessaire de faire l'analyse, elle aussi coûteuse, des eaux de boisson, variable d'une région à l'autre. Certaines eaux du département de la Gironde, par exemple, ont une concentration fluorée élevée, et dans ce cas un complément peut conduire à l'excès.

Le fluor peut être aussi appliqué directement sur la dent sous forme de gels, vernis, solutions ou pâtes dentifrices. Ces dernières, destinées à un usage régulier bi ou triquotidien, sont très faiblement dosées en fluor.

L'hygiène buccodentaire est le quatrième volet de cette prévention. Elle vise principalement à empêcher l'accumulation de la plaque dentaire microbienne. L'élément principal en est la brosse à dents. Celle-ci, qui a pu être mise en cause, il y a quelques années, par l'irritabilité de la gencive et l'altération de l'émail qu'elle provoquait parfois, semble actuellement au point, en particulier du fait de l'arrondi de ses poils. Le brossage doit être pratiqué de la gencive vers la dent (du rouge vers le blanc) après le petit déjeuner et le dîner. Il faut changer de brosse environ tous les trois mois. Ce renouvellement est loin d'être respecté. Il se vend actuellement en *France*, par an, une brosse pour quatre habitants en âge de se laver les dents.

Les pâtes dentifrices ont plus un rôle de confort qu'un réel intérêt préventif.

La vaccination contre la carie est une solution séduisante et plusieurs équipes dans le monde travaillent sur ce thème. Elle repose sur l'obtention et l'administration d'anticorps dirigés soit contre le germe, le streptocoque mutant, dont le rôle paraît prépondérant dans l'apparition d'une carie, soit contre les enzymes qui lui sont propres. Les travaux portent actuellement sur des animaux pouvant être atteints par la carie dans des conditions comparables à celles de l'être humain. Les résultats obtenus sont encourageants, mais le passage à l'homme est rendu actuellement impossible par la toxicité des vaccins sur le cœur et les articulations. Son application en pratique courante semble donc encore très lointaine.

Le coût de la santé dentaire reste élevé pour la collectivité en France. Les soins dentaires en 1978 ont présenté la plus forte hausse : 33,5 % en France (*le Monde* du 2 mai). Les raisons en sont multiples : le peu d'intérêt, notamment, accordé à l'acte préventif (certains souhaitent des mesures contraignantes, tel que le non-remboursement des soins, par exemple, si le patient ne s'est pas présenté aux consultations de contrôle).

La modification du comportement à l'égard de l'hygiène dentaire passerait nécessairement, selon certaines études, par une amélioration de la situation sociale et économique et du niveau d'instruction du public. Mais la cause principale provient à l'évidence du refus des pouvoirs publics de prendre en charge, grâce à la Sécurité sociale, les actes de prévention. Ainsi, les praticiens dentistes qui vont consulter dans les écoles le font-ils bénévolement ; la distribution de comprimés de fluorure, dont le rôle préventif est reconnu de tous, est limitée actuellement à quelques dizaines de milliers d'enfants par manque de financement...

Dans ce domaine, la France n'a pas encore trouvé la voie de la sagesse et de l'économie...

Dr PHILIPPE LEDUC.

Que faire ?

Quelques règles élémentaires d'hygiène permettraient à la plupart des adultes et des enfants de conserver une bonne santé buccodentaire.

- **La diminution de la quantité de sucre dans la ration alimentaire quotidienne et la suppression de toutes les sucreries après le brossage du soir.**
- **Un brossage régulier (matin et soir) énergique, mais non brutal, et de qualité : les dents doivent être brossées de la gencive vers la dent.**
- **Un changement de brosse à dents tous les trois mois environ et l'usage d'une brosse rationnelle et non traumatisante.**
- **Une visite régulière chez le praticien, tous les six mois pour l'enfant, tous les ans pour l'adulte, même en l'absence de tout symptôme.**
- **Une prudence à l'égard de certains dentifrices qui, se dissolvant mal dans l'eau, laissent dans la bouche des résidus qui peuvent provoquer des irritations.**
- **Une absorption de boissons fluorées ou l'application locale de fluor dans certaines circonstances.**

BIBLIOGRAPHIE

★ **PRATIQUE, CRITIQUE ET ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE**, du docteur Robert N. Braun. Payot éditeur. 512 p., 150 F.

La parution d'un manuel de pratique de la médecine générale, écrit par un médecin généraliste dont l'expérience repose sur vingt-cinq années de pratique quotidienne, est un événement important. D'autant plus que l'auteur, le docteur Robert N. Braun, citoyen autrichien, ouvre dans cet ouvrage de plus de cinq cents pages un champ de recherche éclectique sur la médecine générale.

Considérant que la formation des médecins généralistes est inadaptée à leur exercice futur, il précise d'emblée la motivation qui a présidée à la réalisation de ce livre : « *On a coutume de considérer que la tâche du médecin généraliste est clairement définie. Elle consisterait à appliquer* [illegible] *la découverte est l'objet principal de ce livre.* » Cet ouvrage, qui s'adresse aux étudiants, aux généralistes, mais aussi aux enseignants, démontre, entre autres, la nécessité d'une approche dynamique du malade, qui ne doit pas confiner ce dernier dans le cadre rigide d'une spécialité. Toute demande d'ordre médical doit être prise en considération, après un décodage parfois nécessaire, et non rejetée comme mineure, voire méprisable.

Le docteur Braun expose aussi ses travaux visant à créer, en médecine générale, des protocoles standards pour affronter d'une manière cohérente les situations cliniques délicates spécifiques à cet exercice.

Un livre d'une richesse impressionnante dont les nombreuses propositions ne sont pas des faits acquis, mais le point de départ d'une recherche fructueuse dans un domaine en pleine mutation.

Les exemples sont nombreux, les tableaux et schémas explicites. Le docteur Braun dirige en Autriche, à Brunn-an-der-Wild, à 70 kilomètres de Vienne, un petit centre de formation. Cet ouvrage, paru il y a déjà neuf ans en Autriche, est publié sous les auspices de la Société française de médecine générale.

Dr PH. L.

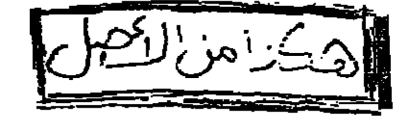
★ **GUIDE PRATIQUE DE GYNÉCOLOGIE**, par le docteur H. Rozenbaum. Solar édit., 252 p., 35 F.

L'avènement de la liberté de procréation, la prise en charge sans cesse plus large des troubles dus à la ménopause, et de ceux inhérents aux difficultés du couple expliquent qu'un nombre croissant de femmes exigent des informations aussi complètes que possible sur les possibilités que leur offrent les progrès scientifiques.

Le petit guide, clair mais particulièrement complet qu'a rédigé le docteur Rozenbaum facilitera cette information et permettra à chacune de comprendre les raisons des démarches médicales.

De la puberté à la grossesse, des maladies vénériennes à la stérilité, de la ménopause au dépistage du cancer ou à la contraception, autant de thèmes dont l'exposé complet, mais à la portée de tous, rendra aux millions de femmes concernées les plus grands services.

Dr E.-L.



La Journée mondiale des télécommunications

RÊVES FUTURISTES ET RÉALITÉS CONCRÈTES

Genève. — Comme tous les ans, la Journée mondiale des télécommunications est célébrée le 17 mai. C'est, en effet, le 17 mai 1865 que fut signée à Paris la première convention télégraphique internationale d'où est issue l'actuelle Union internationale des télécommunications (U.I.T.), institution spécialisée des Nations unies. Le thème de la journée de cette année, « Télécommunications pour tous », a été choisi pour souligner les services irremplaçables qui sont rendus par les différents procédés de communications.

Les techniques des télécommunications sont en constante évolution. C'est ce qui explique la longueur de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications (C.A.M.R.), qui va se réunir à Genève du 24 septembre au 30 novembre 1979 et à laquelle participeront les représentants des 154 pays membres de l'U.I.T. Le programme de la C.A.M.R. est énorme : il s'agit d'harmoniser les amendements qui ont peu à peu modifié, depuis 1953, les règlements des radiocommunications, d'adapter ceux-ci aux progrès techniques et donc de réviser complètement les règlements actuellement en vigueur pour les radiocommunications (1) de manière à établir une nouvelle réglementation qui puisse être utilisée au moins jusqu'en l'an 2000. Ces nouveaux règlements pourraient donc influencer le développement de toutes les télécommunications du vingt et unième siècle. De ces règlements dépendent, en effet, l'emploi du spectre des fréquences radioélectriques, l'utilisation de l'orbite géostationnaire, les conditions d'exploitation des stations radioélectriques, ainsi que les questions relatives au trafic et aux taxes dans les services mobiles aéronautiques et maritimes.

La décision de convoquer la C.A.M.R. en 1979 a été prise en 1973. D'innombrables réunions ont préparé cette conférence, en particulier la quatorzième assemblée plénière du Comité consultatif international des radiocommunications (C.C.I.R.), réunie à Kyoto du 7 au 28 juin 1978, et la

De notre correspondante

réunion spéciale préparatoire de Genève (23 octobre au 17 novembre 1978), qui avaient pour tâche de préparer les bases techniques de la révision des règlements.

Le premier objectif est de protéger au mieux toutes les fréquences possibles, surtout les plus élevées. Selon M. Richard Kirby, directeur du C.C.I.R., *« l'utilisation de fréquences de plus en plus élevées doit être envisagée. On est déjà arrivé aux 275 gigahertz, chiffre qui va certainement être dépassé »* Rappelons qu'on utilise déjà en télécommunication, sinon en radiocommunication, le laser qui émet dans la gamme visible du spectre des fréquences (2).

Les pays hautement industrialisés ont apporté et apporteront une contribution essentielle. Mais celle-ci ne fait pas toujours abstraction d'arrière-pensées commerciales. Les États du tiers-monde sont à la recherche des équipements et des infrastructures qui conviennent le mieux à leurs possibilités de développer, chez eux, leurs systèmes de radiocommunications...

Toute idée de commerce mise à part, les spécialistes ont étudié aussi, bien évidemment, les aspects purement scientifiques et techniques des radio-communications. Treize commissions ont ainsi travaillé depuis plusieurs années sur la recherche spatiale et la radioastronomie, sur la propagation dans les milieux non ionisés, sur la propagation ionosphérique, sur les fréquences étalons et les signaux horaires, etc.

Certains de ces sujets d'études peuvent actuellement paraître relever en partie de la science-fiction et suscitent de nombreuses réticences : ainsi, à partir de l'espace, au moyen de micro-ondes (3), où la détection — éventuelle — de civilisations extra-terrestres par une station installée sur la face cachée de la Lune est mise ainsi à l'abri de brouillages dus à l'atmosphère terrestre ou à l'homme.

Ces rêves futuristes ne font pas oublier que la plupart des études actuelles sont plus concrètes et plus urgentes : le spectre des fréquences radio-électriques est limité. Il faut donc le considérer comme une partie du patrimoine commun de l'humanité.

Dans ce domaine, tout le monde a besoin de tout le monde. C'est ce que rappelait le rapport de M. Richard Kirby : *« Il y a des études que l'on ne peut mener à bien sans une participation active des pays en voie de développement, car elles exigent que l'on procède à des campagnes de mesures sur leur territoire; tel est le cas de celles qui portent sur l'influence des tempêtes de sable en matière de propagation sur les radio-climats (4) et la conductivité du sol en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie... »*

ISABELLE VICHNIAC.

(1) La dernière convention internationale des télécommunications, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1975, est complétée par des règlements administratifs : règlement télégraphique, règlement téléphonique, règlement des radiocommunications et règlement additionnel des radiocommunications.

(2) Les bertz représentent les vibrations par seconde. Plus la fréquence est élevée, plus la longueur d'onde est courte. Ainsi les ondes millimétriques (ondes extrêmement courtes), représentent des fréquences de 300 gigahertz (300 milliards de hertz), alors que les ondes kilométriques (ondes longues) ont (300 000 hertz).

(3) L'expression micro-ondes doit toujours être remplacée par hyperfréquence. Il s'agit d'ondes dont la fréquence est supérieure à 1 ou 2 gigahertz.

(4) Par radio-climat, on entend l'influence de l'environnement sur le phénomène de propagation.

LA RECHERCHE ET LES RÉGIONS

Le gouvernement cherche à créer des «pôles de développement scientifique»

Plusieurs mesures ont été récemment prises, ou sont en préparation afin de « régionaliser la recherche ». Elles concernent notamment la recherche agro-alimentaire, la recherche biomédicale, la recherche en informatique et sur l'énergie solaire. Selon M. Jean-Claude Derian, chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), qui les a exposées au cours d'une réunion organisée la semaine dernière, ces actions témoignent du fait qu'on ne vise plus tant aujourd'hui à « décentraliser » la recherche, en « envoyant en province » tel ou tel organisme ou laboratoire, mais plutôt à renforcer des « pôles de développement scientifique ».

L'Institut de recherche en informatique et en automatique (IRIA) va être prochainement « restructuré » : cet organisme a, à la fois, un rôle de recherche, du ressort du LABORIA (Laboratoire de recherche en informatique et en automatique) et un rôle d'animation, de documentation et de diffusion des connaissances. Le gouvernement ayant décidé, à la fin de 1978, de créer une Agence pour la diffusion des applications de l'informatique, celle-ci héritera selon toute vraisemblance de cette deuxième tâche. Le LABORIA, quant à lui, a confirmé M. Derian, sera *« décentralisé »*, vraisemblablement à Rennes ou à Valbonne (Alpes-Maritimes).

Le réexamen en cours des structures de l'Institut nationale de recherche agronomique (INRA) qu'a abordé le conseil des ministres du 25 avril devrait être l'occasion, a également précise M. Derian, de continuer la politique déjà entreprise de constitution de pôles nationaux dans le domaine agro-alimentaire : en 1974-1975 a été créé l'Institut de la viande de Clermont-Ferrand, en novembre 1977 l'Institut des boissons de Nancy et l'Institut du lait de Rennes; plus récemment, en 1978, l'Institut des corps gras de Bordeaux. Des pôles de même type pourraient encore être créés dans les domaines des fruits et légumes (on cite Avignon et Montpellier), des céréales, de la vinification et de l'œnologie.

Plusieurs actions ont déjà été lancées dans le domaine de la recherche biomédicale, avec la création, réalisée conjointement par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), du centre d'immunologie de Marseille-Luminy et le renforcement du potentiel de neurobiologie à Bordeaux, et de microbiologie à Toulouse. La restructuration envisagée de l'Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) et du Groupe d'études, de recherches et de développement en agronomie tropicale (GERDAT) devrait être l'occasion de décisions en faveur de Bordeaux et de Montpellier.

Enfin, a répété M. Derian, la recherche solaire sera développée suivant trois pôles régionaux : dans les Alpes-Maritimes, sur le site de Valbonne où va être décentralisée une partie du laboratoire du C.N.R.S. de Bellevue et où va être construit un laboratoire du Centre scientifique et technique du bâtiment (C.S.T.B.); en Corse, près d'Ajaccio, où va être construite une centrale thermo-électrique à collecteurs distribués de 100 kilowatts et un laboratoire du C.N.R.S.; les Pyrénées-Orientales, enfin, dans le cas où la centrale Thémis serait remise en cause (*le Monde* du 18 avril) verraient de toute manière confirmee leur vocation solaire.

Plus généralement, un accord sera prochainement signé entre le C.N.R.S. et la DATAR, qui établira des *« lignes directrices »* permettant, estime M. Derian, une *« planification territoriale »* de la recherche. D'autre part, pour ce qui concerne l'innovation technologique, de nouvelles mesures de soutien a des opérations régionales pourraient être décidées au cours d'un prochain conseil interministériel d'aménagement du territoire. Dans ce domaine, encore, a souligne M. Derian, l'action en faveur des régions pourrait bénéficier des restructurations en cours, puisque le ministère de l'indusrie prépare des mesures destinées à « fédérer » les actions en faveur de l'innovation dans les régions, sans doute autour des bureaux régionaux de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR). — X. W.

MUSÉE DE L'HOMME

Les arts décoratifs de Turkménie

Le Musée de l'homme présente une exposition sur les arts décoratifs de Turkémie tout à fait exceptionnelle. La quasi-totalité des objets ont été prêtés, en effet, par le Musée des beaux-arts d'Achkhabad, la capitale de la République soviétique de Turkménistan.

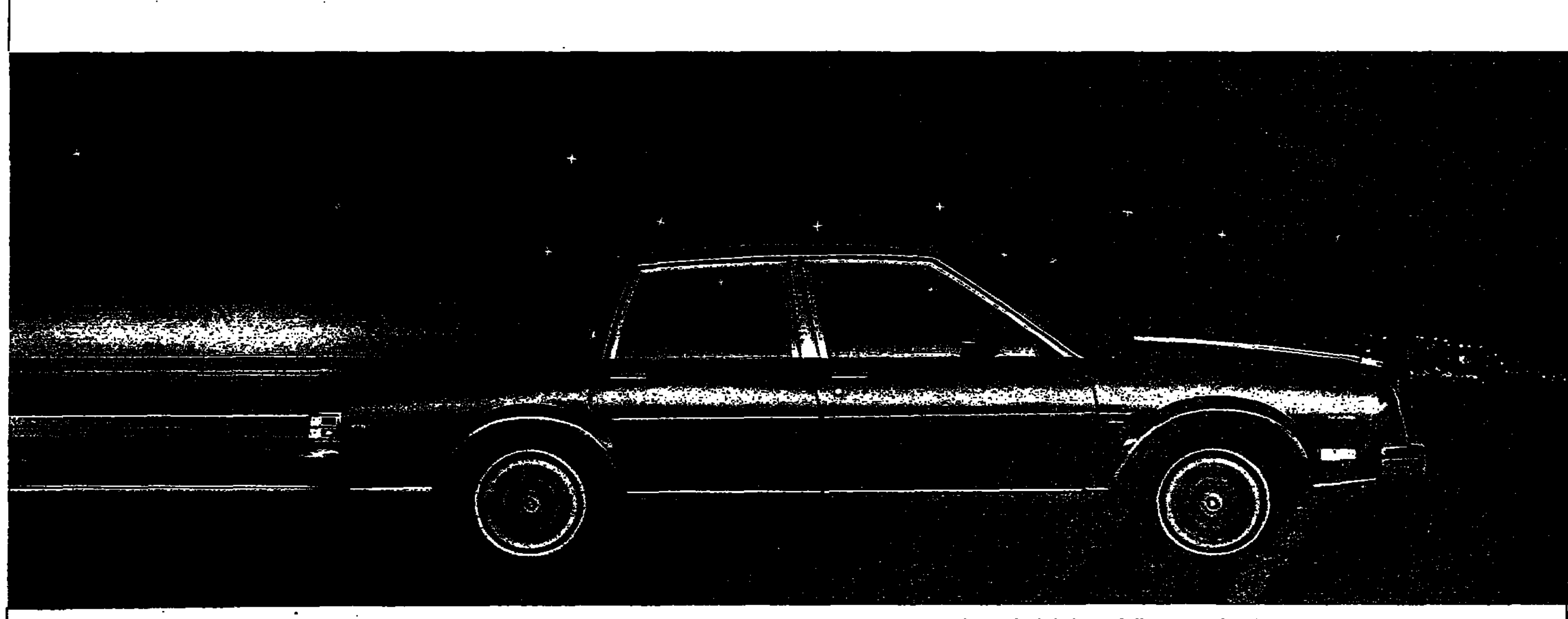
Cette superbe collection est composée de tapis, de sacs et de parures pour chevaux ou dromadaires, de décorations de yourtes, de vêtements. Tout cela est très beau, certes, mais les objets les plus magnifiques sont, sans conteste, les énormes bijoux d'argent, décorés d'or et de cornalines, qui rappelleront aux nombreuses personnes qui ont visité l'Afghanistan les bijoux — turkmènes eux aussi — que l'on voit tronqués ou découpés trop souvent dans ce pays.

Diadèmes, pectoraux, boucles d'oreille, porte-amulettes, bracelets, boutons de col, parures de nattes, tous d'une beauté saisissante, ont des dimensions impressionnantes. Un pectoral peut mesurer 25 × 28,5 centimètres, un bouton de col a un diamètre de 17 centimètres, un diadème a 15 centimètres de long sur 25,5 centimètres de large, une décoration de nattes s'étire sur 46 centimètres, un bracelet enserre l'avant-bras sur 10 centimètres. Ainsi, une jeune mariée peut porter jusqu'à 17 kilogrammes de bijoux !

Dans quelques jours, cette exposition sera complétée par la présentation des objets turkmènes d'Iran et d'Afghanistan, des collections du Musée de l'homme. — Y. R.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, pl. du Trocadéro, Paris-16e. Ouvert tous les jours, jusqu'au 30 septembre (sauf le mardi), de 10 heures à 18 heures.

L'exposition des objets du musée d'Achkhabad est gratuite puisqu'elle est installée dans le hall d'entrée du Musée de l'homme. En revanche, l'accès aux objets des collections parisiennes est payante : 6 F (prix de la visite du Musée de l'homme).



SCIENCES

L'ÉLECTION D'UNE FEMME A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Mme Y. CHOQUET-BRUHAT PHYSICIENNE

Pour la première fois depuis sa création (1666), l'Académie des sciences a élu une femme membre de sa compagnie. En accueillant, par une forte majorité, la physicienne Yvonne Choquet-Bruhat, dans la section mécanique, les académiciens ont enfin apporté un démenti à ceux qui les taxaient de misogynie. Cette élection, ce qui est inhabituel en pareil cas, a d'ailleurs déclenché une vague d'applaudissements et quelques commentaires sur « cet événement historique ».

Parmi les cinq Académies formant l'Institut de France, deux seulement avaient, jusqu'à présent, admis une femme : l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a élu Mme Jacqueline de Romilly en 1975, et l'Académie des sciences morales et politiques, qui a élu Mme Suzanne Bastide en 1971.

Rompant pour une fois avec la réserve à laquelle il est naturellement tenu par les statuts, le président de l'Académie des sciences, M. Roger Gautheret, a déclaré en séance : « *Notre compagnie a élu, à une forte majorité, une scientifique de grande classe (...). Il est excellent d'avoir choisi, comme première femme de notre Académie, Mme Choquet-Bruhat.* »

En devenant la première femme membre de l'Académie, Mme Choquet-Bruhat rejoint à l'Institut son mari, M. Gustave Choquet, membre de l'Académie depuis 1976. Elle réussit donc là où, avant elle, Marie Curie (prix Nobel de chimie en 1903 et de physique en 1911), Irène Joliot-Curie (prix Nobel de chimie 1935), et, plus récemment, les biologistes Marianne Grunberg-Manago et Arlette Nougarède avaient échoué. Interrogée sur son élection, Mme Choquet-Bruhat a déclaré : « *C'est un grand honneur pour moi. Je suis très embarrassée et espère ne pas rester longtemps la seule femme de l'Académie.* »

L'Académie des sciences a aussi dans sa section mécanique M. Lucien Malavard. Lors de la séance du 7 mai, les académiciens avaient élu deux membres de la section biologie végétale et animale : MM. Henri Duranton et Alfred Jost.

Mme CHOQUET - BRUHAT

[Née le 29 décembre 1923, à Lille, Mme Yvonne Choquet-Bruhat est ancienne élève de l'Ecole normale supérieure. Elle fut reçue première à l'agrégation de mathématiques en 1946, et nommée docteur ès sciences (1951). Mme Choquet-Bruhat a été professeur titulaire à la faculté des sciences de Paris, puis à l'université de Paris-VI, où elle enseigne la mécanique analytique et la mécanique céleste. Spécialisée en physique mathématique, Mme Choquet-Bruhat a reçu la médaille de bronze (1954) et la médaille d'argent (1958) du C.N.R.S. Elle est également lauréate de l'Académie des sciences.]

M. LUCIEN MALAVARD

[Né le 7 octobre 1910, à Marseille, M. Lucien Malavard est ingénieur civil de l'aéronautique (1934) et docteur ès sciences physiques (1939). Professeur titulaire à la faculté des sciences de Paris, puis à l'U.E.R. de mécanique de Paris-VI (1954), M. Malavard a largement contribué aux progrès de l'aviation et de l'hydrodynamique. Ancien directeur de la Direction des recherches et moyens d'essais du ministère de la défense, M. Malavard est directeur du Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI) depuis 1950. Il a été lauréat de l'Académie des sciences et grand prix de la Ville de Paris.]

M. HENRI DURANTON

[Né le 23 mars 1926, à Paris, M. Henri Duranton est ingénieur agronome (1951) et docteur ès sciences naturelles (1959). Ses premiers travaux ont été consacrés au métabolisme de l'arginine, acide aminé qui constitue la réserve d'azote du topinambour. Il s'est ensuite intéressé à l'activité d'enzymes « *in vivo* » et à l'étude des chloroplastes. M. Duranton, qui a été chargé de recherche à la station de physiologie végétale de Versailles de l'Institut national de la recherche agronomique, a aussi travaillé avec ses collaborateurs sur l'acide ribonucléique viral et sur deux structures primaires de protéines virales. M. Duranton, vice-président de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg (1971) est lauréat de l'Académie.]

M. ALFRED JOST

[Né le 27 juillet 1916, à Strasbourg, M. Alfred Jost est agrégé de sciences naturelles (1941) et docteur ès sciences (1947). Ses travaux ont été consacrés pour l'essentiel à l'étude de la vie prénatale et aux conditions permettant le développement d'un nouveau-né normal, recherches qui ont amené notamment la mise au point de techniques chirurgicales sur le fœtus de lapin intra-utérin. Ancien correspondant de l'Académie des sciences (1976), M. Jost a été professeur (1954) à la faculté des sciences de Paris, puis à l'université de Paris-VI. Il occupe la chaire de physiologie du développement au Collège de France depuis 1974. M. Jost a reçu la médaille d'argent du C.N.R.S. en 1955 et est lauréat de l'Académie.]

● *Le vaisseau de transport automatique « Progress-6 »*, lancé le 13 mai dans l'espace, s'est arrimé, mardi 15 mai, à 8 h 19, heure française, au train spatial Saliout-6 - Soyouz-32. — (*A.F.P.*)

Équations d'Einstein et ondes gravitationnelles

Première femme élue à l'Académie des sciences, Mme Yvonne Choquet-Bruhat n'y sera pas trop dépaysée : elle a une longue connaissance du milieu scientifique, puisqu'elle est fille de Georges Bruhat, l'un des plus grands physiciens français d'avant-guerre, longtemps directeur du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure, arrêté par la Gestapo et mort en déportation à Buchenwald ; elle est aussi la sœur d'un mathématicien de valeur, M. François Bruhat, chef du département de mathématiques à l'université de Paris-VII ; elle est enfin la femme d'un autre mathématicien, M. Gustave Choquet, élu en 1976, à l'Académie des sciences et qu'elle retrouvera donc sous la coupole.

Au quai Conti, où la tradition eut longtemps force de loi, il est possible que ces attaches familiales aient aidé quelques académiciens à franchir le pas, et à accueillir, pour la première fois en trois siècles, une femme dans leur compagnie. La réforme de l'Académie, amenant depuis deux ans des hommes plus jeunes et moins respectueux de traditions dépassées, et surtout les incontestables mérites de Mme Choquet-Bruhat ont fait le reste.

Car ses mérites sont évidents depuis 1950, lorsque la jeune Yvonne Bruhat passe la thèse qu'elle a préparée dans le laboratoire de M. André Lichnérowicz, un ancien élève de son père qu'elle retrouve aujourd'hui à l'Institut : elle démontre que les équations d'Einstein, qui décrivent dans le cadre de la relativité générale les forces de gravitation et les mouvements de la matière, ont une solution unique. Plus précisément, chaque fois qu'on se donne des conditions initiales, c'est-à-dire un état du monde à certain instant, il existe une solution unique qui décrit l'état du monde à tout instant ultérieur. Qu'il en soit ainsi était une exigence mathématique à défaut de laquelle il eut été malaisé d'accorder à la théorie d'Einstein beaucoup de signification physique. Mais la complexité des équations d'Einstein rendait la démonstration très difficile, et, si elle l'est un peu moins aujourd'hui, c'est que cette branche des mathématiques a beaucoup progressé, en particulier à partir d'idées apparues dans la thèse de Mme Choquet-Bruhat.

Le caractère fondamental de ce théorème d'existence et d'unicité assure immédiatement à Mme Choquet-Bruhat une renommée internationale, et lui vaut une invitation à l'Institute of Advanded Studies de Princeton, où elle travaillera quelques temps avec Einstein.

Par la suite, Mme Choquet-Bruhat étudie la magnéto-hydrodynamique classique et relativiste, et apporte à cette théorie des améliorations qui sont actuellement essentielles pour comprendre les pulsars, ces étoiles très denses, en rotation rapide, et sièges de forts champs magnétiques. Elle affine aussi la théorie des ondes gravitationnelles et montre, en prolongeant un résultat de M. Lichnérowicz, que les ondes électromagnétiques doivent créer des ondes gravitationnelles. Enfin, elle démontre, sous des hypothèses très générales, que l'énergie gravitationnelle est positive : c'est, là encore, une propriété « physiquement nécessaire », sans laquelle la cohérence de la relativité générale serait douteuse.

Tous ces travaux justifient amplement l'élection qui vient d'avoir lieu. Celle-ci garde cependant un caractère symbolique. On peut la rapprocher d'un événement presque aussi rare que l'élection d'une femme, mais moins remarqué : le gouvernement a récemment confié une mission à l'Académie des sciences, ou du moins à six de ses membres, qui devront analyser les conséquences de l'accident nucléaire de Three-Mile-Island.

MAURICE ARVONNY.

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Des « téléphones rouges » pour les centrales américaines

Washington (A.F.P.). — Les soixante-dix centrales nucléaires américaines seront équipées, d'ici à la fin juin, d'une sorte de « téléphone rouge » qui mettra en permanence et instantanément les responsables de leurs salles de contrôle en relation avec la Commission fédérale de réglementation nucléaire (N.R.C.), a annoncé lundi 14 mai M. John Hendries, directeur de la N.R.C.

Quand le système sera opérationnel, chaque centrale aura deux lignes directes avec la N.R.C. La première de ces lignes sera réservée aux communications ayant trait au fonctionnement du réacteur et des appareils connexes, la seconde le sera à celles portant sur les niveaux de radioactivité mesurés sur le site et autour du site de chaque centrale, et à toutes autres informations relatives à ce sujet. Le problème des liaisons entre la centrale de Three-Mile-Island et la N.R.C. s'était posé de manière dramatique dans les quarante-huit heures qui avaient suivi l'accident du 28 mars.

D'autre part, on a appris lundi 14 mai, qu'un rapport, adressé le 27 avril 1978 à la société Babcock and Wilcox, constructrice de la centrale de Three-Mile-Island, soulignait il y a plus d'un an que le dispositif de jauges du système de refroidissement du cœur du réacteur risquait d'induire en erreur les responsables de la salle de contrôle. Ce rapport, établi par M. Carl Michelson, ingénieur nucléaire à la Tennessee Valley Authority et conseiller de la N.R.C., attirait l'attention sur le fait que, ne fournissant que des indications sur la pression dans le réacteur, ce type de jauges pouvait amener les opérateurs à fermer l'arrivée d'eau de refroidissement dans le réacteur au moment où celui-ci en aurait le plus besoin. C'est ce qui s'est passé à Three-Mile-Island, affirme M. Michelson qui souligne avoir attendu un an une réponse de la société. Encore cette réponse fut-elle dilatoire, et rien ne fut fait, dit-il, pour pallier le risque éventuel.

● *Les Suisses inquiets à cause de Fessenheim.* — Les autorités de la ville de Bâle, située à 40 kilomètres de la centrale nucléaire française de Fessenheim, ont demandé à la France que la Suisse soit intégrée dans le plan d'alarme et d'organisation des secours en cas d'accident nucléaire — dit plan d'intervention — qui vient d'être publié en Alsace.

● *L'incendie survenu samedi 12 mai au Centre de recherches nucléaires de Garching* (Allemagne fédérale) (*le Monde* daté 13-14 mai) va interrompre pour au moins deux ans les activités de recherche dans la partie du centre qui a été entièrement détruite par les flammes. Selon des estimations rendues publiques, lundi 14 mai à Munich, les dégâts s'élèvent à au moins 10 millions de marks (environ 23 millions de francs).

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques

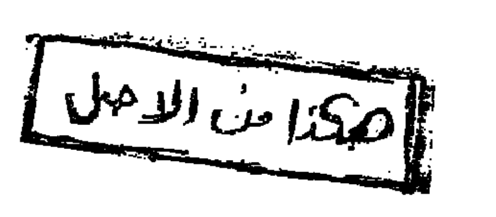
GÉNÉTIQUE DE L'INTELLIGENCE

Le professeur Jérôme Lejeune, directeur de recherche au C.N.R.S., a fait lundi 14 mai, à l'Académie des sciences morales et politiques, une communication sur la « génétique de l'intelligence ».

Les origines et le développement de cette fonction mentale ont fait et font encore l'objet de controverses sans fin. « *Pour éclairer le débat*, dit l'orateur, *il faudrait établir deux choses : tout d'abord si la raison est l'apanage des hommes et si son usage est inné. Secondairement il faudra rechercher ce qui peut gêner cet usage et si ces défaillances sont innées elles aussi.* »

Après avoir repris l'histoire des mathématiques, parcouru les chemins de l'évolution, celui de la pathologie des aptitudes mentales, M. Lejeune note : « *L'intelligence est bien l'apanage des hommes ; il faut et il suffit que le patrimoine génétique soit celui de notre espèce pour que l'être en devenir soit, par nature, intelligent (...). Mais le prototype idéal n'est jamais réalisé tout à fait...* »

Et il poursuit : « *Si nous ne sommes pas des machines, ni même des animaux, c'est très certainement à ce souci de l'autre, à ce respect du différent, en un mot à l'amour du semblable, que notre espèce le doit.* »



Le Monde

Modes du temps

Impôts, carnet de rendez-vous ou « professeur » pour les enfants

L'ordinateur dans la maison

LE mot « ordinateur » évoque un monstre qui traite de calculs compliqués. Alors que, il y a quelques années, il était volumineux comme une armoire normande, il n'est — aujourd'hui — pas plus gros qu'un poste de télévision. Cette invention qui fait toujours rêver à une fiction de l'an 2000 est pourtant arrivée à la porte de notre maison. Après la préparation aux voyages dans l'espace, l'ordinateur, en se miniaturisant, consent désormais à s'occuper de la gestion familiale et des jeux de société. Pour le prix d'une bonne chaîne hi-fi, on va pouvoir s'offrir le plaisir de dialoguer avec un ordinateur.

Le ministère de l'industrie a d'ailleurs lancé un concours (clos le 15 mai) sur l'utilisation des micro-ordinateurs dans la vie quotidienne. Ouvert à tous les particuliers, il récompensera des projets, ou des réalisations, utilisant des petits ordinateurs vendus, actuellement, en « kit » ou tout montés.

Le Printemps a été le premier des grands magasins (en Europe et même avant le célèbre Macy's de New-York) à ouvrir un rayon de micro-ordinateurs. C'était en décembre 1977 et le succès (de curiosité) fut immédiat.

S'il n'y a plus, dans ce rayon, de matériel à monter soi-même (faute de demandes) on trouve au Printemps trois types de micro-ordinateurs : deux américains et un français. Ce dernier est le « Logabax LX 150 », avec disquettes souples incorporées et une imprimante. Le P.E.T. Commodore, avec son petit écran de visualisation (le tout pas plus gros qu'une machine à écrire) coûte 7 580 francs. Le système Apple II vaut, selon ses équipements, entre 10 000 et 15 000 F.

Entre Saint-Lazare et la Madeleine, la Computer-Shop Janal a pignon sur la rue Pasquier. « *Nous avons ouvert*, dit Jean-Claude Chouraqui, *en décembre 1977. Au début, nous proposions aux amateurs de monter eux-mêmes leur système à partir de circuits imprimés qu'il suffit de souder entre eux. Au dernier Salon du bricolage, en novembre 1978, nous avons vendu pas mal de ces « kits » à des étudiants en informatique et à des bricoleurs radio. Mais la programmation en binaire de ces petits ordinateurs en limite l'utilisation à des commandes d'automatisme : mise en route de chauffage, d'arrosage, de fermeture de volets, etc.* »

C'est l'arrivée, sur le marché français, des micro-ordinateurs à langage « basic » qui a donné le coup d'envoi des ventes d'appareils tout montés. Ce « basic » s'apprend en quelques heures (sans formation technique spéciale) et s'utilise sur les systèmes compacts, vendus chez Janal à partir de 7 000 francs. On retrouve ici le P.E.T., et l'Apple II, qui se branche sur un écran de télévision et un lecteur de cassettes ordinaires.

« *Ces deux appareils*, dit J.-C. Chouraqui, *permettent toutes les gestions personnelles : compte bancaires, impôts, carnet de rendez-vous, carnet d'adresses, menus de la semaine. Un de nos clients, astreint à un régime sévère, a pu établir des repas variés à partir des aliments qui lui sont permis. Et, bien sûr, on peut programmer tous les jeux : vidéo, échecs, jeux de société dont le Scrabble. Un micro-ordinateur peut aussi servir de professeur aux enfants.* »

Ce nouveau marché des petits ordinateurs domestiques — qui se développe très rapidement en France — a aussitôt suscité la création de revues spécialisées (*l'Ordinateur individuel* ou *l'Ordinateur domestique*, entre autres) et de clubs. Ceux-ci accueillent tous ceux qui se passionnent pour la micro-informatique, des hommes mais aussi des femmes, qui sont intéressées par toutes les applications domestiques. Parmi ces clubs, il y a Microtel (37, rue du Général-Leclerc, à Issy-les-Moulineaux), qui donne des cours d'initiation à la programmation et au langage « basic » et permet, entre amateurs, des échanges de programmes. Mêmes activités au Club Œdipe (8, place Sainte-Opportune, à Paris), où hommes et femmes se retrouvent pour confronter leurs expériences.

JANY AUJAME.

★ Le Printemps, 64, bd Haussmann, 75008 Paris, nouveau magasin, 7e étage.
★ Computer-Shop Janal, 12, rue Pasquier, 75008 Paris.

Dans ces jeux, il n'est plus question ni de chance ni d'argent

Le dimanche des stratèges

DEPUIS un peu plus d'un an, le monde, un peu endormi en France, des éditeurs de jeux de société se transforme. L'idée, longtemps bien enracinée, que l'activité ludique est réservée à l'âge de l'enfance perd progressivement de sa consistance avec le développement, réel mais tardif par rapport aux pays anglo-saxons, d'un nouveau genre dans la grande famille des jeux de société traditionnels : le jeu de stratégie pour adolescents et adultes.

Ces jeux représentent, en effet, à beaucoup d'égards, une rupture avec leurs prédécesseurs : moins encombrants que leurs aînés, très bien présentés le plus souvent, peu coûteux (moins de 80 F), ils ne sont pas conçus autour d'un thème (les élections, les voyages, la guerre...), qui n'est, la plupart du temps, qu'une façade dissimulant un mécanisme de jeu élémentaire (progression par dés, tirage systématique de cartes, circuit du type jeu de l'oie, etc.), mais ils ont été créés, au contraire, à partir d'un principe de fonctionnement inédit qui leur donne leur originalité. L'argent y est d'ailleurs toujours absent et le hasard n'a que très rarement un rôle décisif dans le déroulement des parties ; celles-ci, dernier avantage qui sera particulièrement apprécié par les joueurs impatients, ne sont, en outre, jamais trop longues (un quart d'heure à une heure).

Leur nombre ne cesse de s'accroître (la revue *Science et Vie*, dans un numéro spécial consacré aux jeux de réflexion en 1978, en dénombrait plus de cent...), rendant toute sélection apparemment très difficile. En fait, si on se hasarde à ouvrir les boîtes (à quand, messieurs les éditeurs, des emballages qui ne soient plus hermétiques, des règles écrites en bon français et résumées sur les couvercles, des indications d'âges qui ne soient plus systématiquement fausses ?), on constate qu'une hiérarchie se dégage...

A l'échelon inférieur, on trouve des productions qui cachent, derrière des appellations alléchantes, des mécanismes assez sommaires. Ainsi « Africa » (2 joueurs, Miro), sous-titré pompeusement « le jeu des 9 pistes » (on voudrait croire qu'il n'y a pas le moindre rapport avec le nombre de cases du damier...), est, en réalité, une sorte de jeu de dames simplifié (on ne prend pas de pions mais on évite de se faire encercler les siens) qui n'innove guère. « Pile ou face » (1 à 4 joueurs, Dujardin) ne ralliera sans doute pas plus de suffrages, car si l'idée de base est intéressante (avec un matériel donné, réaliser un jeu polyvalent), les variantes proposées, au nombre de huit, sont, pour l'essentiel, connues (« solitaire »...) et basées sur l'éternel principe de la prise de pions.

Avec « Shing-Shang » et « Samouraï », Nathan a, par contre, fait un réel effort pour offrir des jeux de stratégie amusants se jouant à deux. Malheureusement, ce but louable n'est que partiellement atteint dans les deux cas : « Shing-Shang » évoque trop, en effet, une fois de plus, le jeu de dames (on saute au-dessus des pions au lieu de les prendre) et quant à « Samouraï », en dehors d'une terminologie qui ne brille pas par sa simplicité (on ne contraint pas son adversaire à l'immobilité, on le met en « Iki Zumaki » !), il est desservi par une présentation trop uniforme dans les couleurs, source de confusions dans les déplacements. Était-il, d'autre part, indispensable d'affubler ces deux jeux de vocables exotiques faussement asiatiques ?

A un niveau supérieur, apparaissent des réalisations plus élaborées qui ont déjà connu un certain succès. Le service commercial de Nathan a fait, une fois encore, la preuve de son opiniâtreté en sortant, l'année dernière, « Shogun », pour deux joueurs, qui est, malgré l'absence d'une quelconque filiation avec un lointain ancêtre asiatique, un bon jeu. Il s'agit de prendre les pièces de son adversaire alors que l'autonomie de déplacement de chacune d'entre elles change à chaque coup grâce à un ingénieux système d'affichage numérique : parties rapides et animées garanties. Dujardin a réussi, quant à lui, avec « Othello » (la réplique de « Reversi » édité par Ravensburger), un excellent jeu qui se vend d'ailleurs très bien. Il s'apparente au go par la stratégie d'encerclement des pions adverses que doivent mettre en œuvre les joueurs pour gagner et la faible part qui est ainsi laissée au hasard.

ALEXANDRE WICKHAM.

(Lire la suite page 20.)

Des hôtesses changent de tenue

Les Jacquards d'UTA

TOUTES les hôtesses d'UTA étrenneront d'ici le 1er juin leurs nouvelles tenues signées Hermès. Les couleurs retenues sont le marine foncé et le vert pousse de bambou pour les hôtesses en vol, marine et beige au sol. Tenant compte de la desserte par la compagnie des pays du soleil d'Afrique et d'Asie, Catherine de Karolyi, modéliste de la maison du faubourg-Saint-Honoré, a préféré au manteau d'hiver un imperméable en popeline marine, à doublure matelassée amovible comme l'est la capuche. Le tailleur habituel est remplacé par un ensemble très actuel à jupe de lainage marine, qui ne se déforme pas, un chemisier imprimé en acrylique vert et marine, un cardigan et un débardeur assortis marine à sigles verts en jacquard contrastant. C'est chic et confortable.

...

Encore mieux, les robes d'été, toujours en acrylique d'entretien minime, blousent à la taille sur une jupe à plis facilitant le mouvement. Le côté Hermès ressort dans la ceinture « attache » de renne, en cuir grainé marine, à boucles d'étrier ajustables et tissu dans le dos. Autre détail raffiné : tous les boutons sont en émail marine et métal doré siglé. Le grand sac à bandoulière en cuir grainé est bien compartimenté. Enfin, un foulard « oiseaux migrateurs » en camaïeu de bleu et de blanc est marqué aux quatre coins en guise de signe de reconnaissance.

★ Croquis de MARCQ.

HERMES : ensemble d'hiver marine à jupe de lainage avec plis sur le devant et poches en diagonale, chemisier imprimé débardeur et veste à sigle d'UTA en jacquard vert.
Robe vert pousse de bambou à dessin marine et ceinture en « attache » de cuir sur le devant.
Imperméable à grand empiècement bas, bavolet dans le dos, poches à rabat et ceinture nouée.

MODES DU TEMPS

LES CENT CINQUANTE ANS DES TROIS-QUARTIERS

OUVERT en 1829 par Gallois-Gignoux, le magasin des Trois-Quartiers, qui fêtait le 3 mai son cent cinquantième anniversaire, doit son nom à une comédie à succès de l'époque.

Les auteurs mettaient en scène un « nouveau riche » qui, après avoir successivement courtisé la fille d'un négociant (quartier Saint-Denis), la sœur d'un banquier (quartier de la Chaussée-d'Antin) et la nièce d'un marquis (quartier Saint-Germain), finit par n'en épouser aucune. Installé à l'angle du boulevard de la Madeleine et de la rue Duphot, le magasin jouxte alors les terrains vagues de l'ancien couvent des Filles de la Conception, où s'élèvera bientôt l'église de la Madeleine. Il est spécialisé dans les « hautes nouveautés, châles, soieries, mantelets ». Comme ses clientes s'habillent sur mesure chez leur couturière, elles viennent chercher ici les derniers tissus, la mercerie, les accessoires et autres colifichets. Ainsi les premiers articles vendus en « prêt à emporter » sont-ils ces mantelets, pèlerines, plus ou moins élaborés et brodés, qui recouvrent les épaules des dames en crinoline, puis en corsages à manches gigot et jupes à tournure. Le linge de maison complète l'important rayon des trousseaux dont la qualité se révèle assez importante pour figurer dans les successions.

Le quartier s'étoffe et les Trois-Quartiers compte parmi ses clients le duc de Kent, la duchesse de Crillon et Marie Duplessis, qu'Alexandre Dumas fils va rendre célèbre sous le nom de *la Dame aux camélias*.

Dès 1905, le magasin édite ses catalogues saisonniers, aux couvertures signées des grands peintres de l'époque. Cette tradition se perpétue jusqu'à nos jours, la peinture cédant le pas à la quadrichromie. Ainsi note-t-on, au printemps de 1906, l'importance des indiennes, des tulles et des dentelles pour l'été, le volume des chapeaux abondamment ornés de rubans, de plumes et de fleurs, le luxe des bagages. Les fillettes se voient proposer autant de volants que leurs mères, en toilettes d'été, de bains de mer et de campagne.

Au printemps 1914, les lignes se rapprochent du corps. Poiret est passé par là. Peu après, les habillements et équipements militaires prennent le devant de la scène. Entre les deux guerres, les catalogues suivent la mode, mais discrètement et d'assez loin. « *Nous ne jouons l'avant-garde qu'en catimini* », nous précise aujourd'hui M. Maurice Lemarchand, P.-D. G. actuel. En fait, les Trois-Quartiers, c'est le temple discret de la bourgeoisie.

Une exposition au quatrième étage évoquera jusqu'à la fin de l'année l'histoire de la mode et de la vie parisienne en cinquante ans. Organisée par Michel Prévost et Yvonne Deslandres, directeur du Centre national du costume, elle comprend des tenues typiques du Second Empire à nos jours.

Le magasin s'étale maintenant sur 15 000 mètres carrés en sept étages. On y trouve tout ce qui intéresse la femme, l'enfant et la maison, des rayons masculins étant regroupés chez Madélios depuis plus de cinquante ans. Y travaillent six cent cinquante personnes. Le magasin a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 201 millions de francs, en progression de 17 % sur l'exercice précédent.

NATHALIE MONT-SERVAN.

L'été des trottins

VIVES comme des coloriages d'enfants, les chaussures de l'été suivent les tendances du prêt-à-porter.

Vous voyez-vous en vamp de cinéma ? Vous choisirez les escarpins classiques à talons hauts, parfois découpés sur l'orteil, en uni ou en bicolore pour le jour, en veau velours noir et en chevreau or ou argent pour le soir (*Bally, Christian Dior, Lantin, Xavier Danaud*).

Si vous portez les pantalons à pinces rétrécis du bas, vous vous jucherez sur les sandales très découpées à talons de 12 centimètres et brides nouées en bracelet autour de la cheville (*Adige, Andréa Pfister, Yves Saint Laurent*).

Etes-vous sportive ? Les succédanés du basket et de la chaussure « jog » existent en toutes les variations de dessins et de couleurs sur fond et semelle blancs (*Kickers, Adidas, Phoenix, Puma, L'Aigle*).

Rêvez-vous de sauter à la corde (toujours pour la forme) en chaussettes blanches (Dim, Chesterfield, Beverly, Monnet) et souliers plats vernis ou de cuir tressé comme les héroïnes adolescentes des fils de Judy Garland et Deanna Dubin ? Tous les fabricants français et italiens vous en proposent (*Pierre Cardin, C. Unglick pour Lario, Stéphane Kélian, Carel, Repetto*).

Parmi les nouveautés, signalons les talons bobines moyens de *Christian Pellet*, les sandales qui « sculptent » le pied de *Charles Jourdan*, à talons « graphiques ». *Sacha* pose ses sandales dégagées à l'arrière sur des talons coniques. *René Caty, Unic Fenestrier* et *J. B. Martin*, entre autres, utilisent toutes sortes d'effets perforés pour aérer les modèles de ville.



CHRISTIAN PELLET : escarpin à bord festonné et talon bobine moyen en veau velours noir, bordeaux, gris ou naturel. Environ 198 F, chez Phidias, 148, rue de Rivoli ; Martinat, 42, rue Cler. — Lyon, Cendrillon, 16, Grande-Rue-Croix-Rousse.

ANDREA PFISTER : sandale à danser en veau velours à talon de 12 cm., contrefort découpé en feuillage et lien noué en bracelet, 650 F, 4, rue Cambon ; 37, rue du Dragon.

CHARLES JOURDAN : sandale nu-pied à talon bas, graphique en transparence, en noir ou coloris vifs, 295 F, chez les dépositaires de la marque à travers la France.

Le dimanche des stratèges

(Suite de la page 19.)

Il est, d'autre part, bien présenté, ses règles sont clairement expliquées sur la boîte, et il est disponible dans une version « voyage » très pratique. Dans cette catégorie des jeux de réflexion à deux joueurs, Laffont a lancé depuis quelques mois plusieurs nouveautés dans le cadre d'une collection dirigée par A. Jammot. « Feux croisés », avec une présentation élégante et des règles remarquablement faciles à apprendre, est certainement le meilleur. Chaque joueur doit faire passer le plus rapidement possible la totalité de ses pièces d'un bord à l'autre du plateau de jeu, comme pour « Shing-Shang », mais la tâche est d'autant plus ardue que seules certaines combinaisons de dés permettent d'atteindre ce résultat.

Ceux qui sont à la recherche de jeux moins répandus, réalisés de manière presque artisanale, mais qui font pourtant appel à une stratégie assez complexe, se tourneront vers deux éditeurs peu conventionnels. « Au jeu retrouvé » (vente par correspondance au 8, rue du Colonel-Moll, 75017, chez certains détaillants spécialisés comme Jeux-Thèmes, 92, rue de Monceau (8e), une société créée en 1976 « pour le renouveau des jeux anciens », ils découvriront « l'Attaque » (réalisé à l'ancienne avec des figurines imprimées en quadrichromie sur papier collé et carton et montées sur des socles de métal), qui tire tout son intérêt du fait que chaque joueur attaque les pièces de son adversaire sans connaître leur valeur : la découverte-surprise du drapeau du régiment lui permettra de remporter la victoire, mais le risque de sauter sur une mine n'est pas négligeable non plus... A la Librairie de l'impensé radical (1, rue de Médicis, 75006, 14 h à 19 h ; distribution également par les Jeux Descartes, 40, rue des Ecoles, 75005), les tenants de Machiavel se passionneront pour le « Djambi » ; le ton est donné d'entrée par une notice d'emploi qui ne manque pas d'originalité, mêlant les explications à des citations où Foucault voisine avec l'auteur du « Prince », et présentant ce jeu comme « la mise en scène d'une logique d'antagonisme ».

Et, de fait, les antagonismes ne manquent pas dans ce jeu immoral, où tous les coups sont permis, où des assassins abattent des reporters, où des militants éliminent des « provocateurs », le tout sur un damier jonché de cadavres.

ALEXANDRE WICKHAM.

ÉCHOS

LE PRIX MARC-ROZIER

Le troisième prix Marc-Rozier de dessin textile s'ouvre le 1er juin, réservé aux élèves des Ecoles des beaux-arts, des arts décoratifs, des arts appliqués et des métiers d'art, ainsi qu'aux jeunes de moins de trente ans, non encore édités. A partir de cette date, les concurrents pourront expédier à Lyon leurs dessins de foulards de soie. Trois prix seront décernés, de 4 000 F, 3 000 F et 2 000 F, ainsi que l'édition des œuvres gagnantes. Le jury, composé de professionnels du dessin, de stylistes et de journalistes de mode, s'attachera à la crédibilité des projets plutôt qu'à leurs qualités commerciales. C'est, en tout état de cause, un moyen pour les jeunes de se faire connaître.



Le Monde

culture

Cinéma

LA NORVÈGE AU XXXII[e] FESTIVAL DE CANNES

Le drame des successions

Anja Breien (Norvégienne, trente-neuf ans) dit elle-même que c'est pour son « *petit « film » une bien lourde tâche que de représenter son pays dans une si gigantesque compétition* ». Mais c'est bien : A l'abri d'un week-end riche, épaulé par *Une femme entre chien et loup*, d'André Delvaux pour la Belgique (1), *l'Héritage* repose.

Film léger, un peu frêle, il a le mérite de la douceur et il évoque, tranquille, des choses abominables.

Rien de tel en effet qu'un héritage dans une famille bourgeoise pour faire sauter les verrous de la bienséance et fissurer le ciment qui réunit une mère et ses enfants, ces enfants entre eux, eux-mêmes et leur propre descendance. Dans le film d'Anja Breien, Kai Skaug, armateur veuf et sans enfants, lègue sa société à son frère Jon, bonnête bibliothécaire, méprisé par son entourage et surtout par sa femme, soutenu par sa fille cadette, seule figure innocente et pure de ce petit monde. Le bibliothécaire va se rebeller, refuser le fardeau, et par-là même enlever leur part d'héritage aux autres membres de la famille.

Peu à peu on va au secret des relations, on découvre les blessures et les jalousies, avivées par les circonstances, car Kai Skaug était la clef de voûte de l'édifice. Hésitant, sans trouver d'équilibre, entre la peinture du groupe et l'analyse approfondie de quelques itinéraires individuels, le scénario boite, puis se disloque sous l'effet de coups de théâtre maladroits. Pourtant, chaque scène est bien traitée, et Anja Breien, plus sûre d'elle-même que dans son précédent film, *Wives*, ne manque ni d'humanité ni d'habileté. Avec verve et sens de la satire, elle réussit d'heureux mariages d'humour entre images et musique. Avec une tendresse subtile, elle sait également montrer la mesquinerie et les ravages de l'argent, les règlements de comptes sentimentaux ou les moments de complicité.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Jacques Siclier rendra compte de ce film dans « Le Monde des arts et des spectacles » du 17 mai.

PASOLINI MORT OU VIF

(Suite de la première page.)

D'un lieu à l'autre, le public a changé, le ton a changé, et ce qui aurait presque pu passer pour un nouvel éloge funèbre, où les modérateurs annoncés n'avaient pas grand-chose à modérer, est devenu séminaire plus vrai, pour agrégatifs, avec ses flottements, ses creux, ses interrogations et ses affrontements, qui n'étaient pas de la belle joute oratoire. Ici on a parlé surtout de Pasolini intime, du poète et de l'écrivain, à la lumière de sa vie, de sa sexualité. Là, du politique, de l'auteur des « Écrits corsaires », de l'hérétique absolu.

Calvino était venu pour parler des romans et analysa le premier : « Ragazzi di Vita », avec tendresse ; et Moravia pour évoquer le poète « civil » dans la lignée des poètes d'avant le Risorgimento, de Foscolo et de Leopardi, « celui qui dans l'après-guerre exprime le mieux une plainte sur la patrie déchue ». Il retraça sa trajectoire d'homme de lettres, une trajectoire qui fut très vite traversée d'éléments de portrait par ceux qui l'ont connu de près, et de l'image en filigrane d'un assassinat, sur une plage d'Ostie, à l'automne, entre le jour des saints et le jour des morts.

Une mort qui reviendra souvent sur la sellette, qu'on ne pourra pas ne pas évoquer, interpréter tour à tour comme « ce qu'il y a de plus signifiant, de plus exemplaire dans sa vie », comme un fait divers, une simple affaire de mœurs, un assassinat politique au sens strict et au sens large. Une mort scandaleuse, à l'image d'une vie scandaleuse ? Ou bien d'une Italie scandaleuse ? Et l'Italie décrite en termes peu reluisants par Pasolini (« l'Italie est petite-bourgeoise, fasciste, démocrate-chrétienne, provinciale, aux marges de l'histoire, à l'humanisme scolastique formel et vulgaire ») vint se superposer à celle d'un lynchage fasciste. Mini-coup de théâtre, à Vincennes, cette fois. Entra Laura Betti, l'actrice pasolinienne par excellence (la servante dans « Théorème »), drapée dans sa cape de veuve obusive : « Qui a assassiné Pasolini ? Je ne m'occupe que de ça. Pour la vie, je n'ai rien à dire. » Elle rappela comment l'instruction du procès de Pelusi, l'homme qui fut condamné pour l'assassinat de Pasolini, avait fait apparaître, puis miraculeusement disparaître, l'existence de complices. Et rappela ces mots de Pasolini : « Moi, je l'ai vécu sur mon corps le fascisme. » Et annonça la parution en France, en octobre prochain, d'un livre collectif : « Pasolini, chroniques judiciaires, persécutions. »

On parla de tout

On parla de tout, de ses habitudes (« il entrait comme un loup à trois heures du matin »), de sa névrose, de son Œdipe, de son communisme, de son enterrement communiste, de sa relation pathologique avec le P.C.I., de son christiano-marxisme de sa nostalgie du Paradis perdu ; de sa récupération possible ou impossible. On essaya de résoudre le cas Pasolini à travers un discours sur la perversion (François Wahl ou encore à travers un schéma au tableau : une courbe fléchée descendante au-dessous de la conscience, et donc de la ceinture, (R. Dadoum). On s'interrogea sur le sens de ses prises de position, de ses provocations permanentes ,sur la signification de l'Evangile selon saint Matthieu, sur « Salo », sur le vécu et l'histoire.

Qui était Pasolini ? « Sûrement qu'il était pervers, névrosé, phobique, schizophrène, paranoïaque, c'est-à-dire qu'il était parfaitement normal, autrement dit qu'il avait la lucidité de ne pas trouver du tout normal d'être venu au monde », pirouetta Philippe Sollers qui, avec insolence, pesa dans le même plateau le cadavre de Pasolini et celui de Moro, et se posa la question de la sainteté de « P.-P. P. » (par rapport à Genet).

On entrevit un poète maniériste, (un Rosso? Un Pontormo?),Un Rimbaud, un décadent. On lui a collé des étiquettes, et on n'a pas réussi à le couler dans un moule acceptable.

M. A. Macciocchi en guise de vertus lui épingla brillamment quatre « hérésies théologales » : « celle qui dévoile le secret du fascisme et du néo-fascisme ; celle qui réduit les dimensions de la patrie, l'Italie à l'italiette, celle religieuse, mystico-libertine, contre le puritanisme rationaliste et le dogmatisme marxologue ; celle sur l'avortement, sur le coït qui le précède, sur les femmes, sur le féminisme antiféministe ».

Quatre thèmes autour du politique et la « scandaleuse manie de vérité » du provocateur tout-terrain qui osa faire dans le « Corriere della sera », deux semaines avant sa mort, deux propositions « swiftiennes » : l'abolition de la télévision et de l'école obligatoire, qu'il voyait comme les plus gros facteurs de nivellement, d'uniformisation, de conformité, et responsables de la création d'une petite bourgeoisie esclave à la place du prolétariat, d'un sous-prolétariat libre.

A l'opposé de cette approche décloisonnée, qui donna la dimension de celui qui, « le premier, a su inventer une nouvelle manière de fonctionner de l'intellectuel engagé par son mode d'intervention publique, à travers ses articles-bombes » (Philippe Gavi, introduction aux « Ecrits corsaires »), il y eut des communications restreintes, qu'il sera intéressant d'éplucher lors de la publication des actes du colloque, comme celle de G. Nowell-Smith (Pasolini dans le cinéma) ou de M.-E. Groppoli sur le théâtre de Pasolini.

Et au fil des heures et des journées, des lectures contradictoires et des mises à nu, on sentit cette présence-absence de Pasolini, et de son grand corps opaque et transparent, fini et illimité, net et fuyant, presque inconnu en France, où seul un de ses « états de pensée » — le cinéma — a passé la rampe. « De Pier Paolo Pasolini, bien des choses nous échapperont encore, et pour longtemps, avait dit le premier jour Enzo Siciliano. Comme par un procédé électronique son image passe au négatif et nous échappe. Tout semble très clair : mais c'est une clarté qui s'obscurcit ». Comme dans ces autoportraits face à face où dans la netteté des lignes la réalité s'enfuit des traits, jusqu'à muer la mort en masque de vie. Les dessins de Pasolini, petite pierre à l'édifice, portraits d'amis, dessins de poète, œuvres de jeunesse et d'avant la mort, sont présentés au centre culturel italien jusqu'au 20 mai.

Ce fut un colloque sentimental et nostalgique, qui eut toutes les dimensions possibles, sauf une (ce qui fut dit, d'ailleurs) : celle de l'humour. Au portrait impossible manquait le sourire fin de l'homme.

GENEVIEVE BREFRETTE.

Danse

Le retour de Lar Lubovitch, à Saint-Denis

Depuis quelques années, la direction du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis a décidé de faire place à la danse dans ses programmes. Les spectacles sont conçus selon une certaine continuité qui permet au public de se familiariser avec une troupe et de suivre son évolution. Jennifer Muller, présentée l'an dernier, reviendra la saison prochaine. Lar Lubovitch, qui s'était produit voici deux ans, a ouvert le Festival de Saint-Denis 1979.

Il existe chez ce jeune chorégraphe américain, comme chez Paul Taylor ou Louis Falco, un bonheur de bouger, de glisser, de s'envoler dans l'espace ; mais derrière cette décontraction, cette apparente facilité, il y a une maîtrise totale du corps qui repose sur un entraînement rigoureux.

Passé de l'étude des arts plastiques à la chorégraphie Lar Lubovitch sait donner un style différent à chacune de ses créations. Chaque ballet tire sa couleur de la partition musicale qui l'inspire. Qu'il s'agisse de Mozart, Bach, Phil Glass ou Scriabine, il y a toujours chez lui une intention espiègle, un gag gestuel qui vient casser l'emphase ; ni sophistiqué ni intellectuel Lubovitch est un intuitif doublé d'un travailleur forcené.

On revoit avec plaisir les mouvements tendres et saccadés d'*Exultate jubilate* et les enchaînements vertigineux d'*Avalanche*. On découvre des nouveautés comme *Up Jump*, charge malicieuse de la danse jazz et de ses différents rythmes (musique de Duke Ellington) et surtout *North Star*, une chorégraphie en apparence fluide et planante qui comptabilise en fait les structures répétitives de la partition de Phil Glass. La stabilité de la troupe contribue à la qualité de son interprétation. Chaque danseur est désormais familier du public, de Bob Besserer, le sympathique géant blond, à la vive Christiane Wright.

MARCELLE MICHEL.

★ Jusqu'au 20 mai.

L'aménagement du Musée des monuments français

UN CAPRICE DE COUR

La création, en 1879, du Musée des monuments français apparaît comme la conclusion majeure de tous les efforts de Mérimée, de Viollet-le-Duc et de ses collègues du service des monuments historiques, pour sauver le patrimoine, le faire connaître à l'ensemble de la nation, lui apprendre à l'aimer, à le protéger et à le respecter. Ce n'est pas du tout un hasard si la décision d'affecter une partie de l'ancien Trocadéro à ce que l'on nommait alors le Musée de sculpture comparée fut prise par Jules Ferry : elle s'inscrivait dans une politique générale d'éducation, de promotion culturelle, de participation de tous à la survie et à la vie de ce qui était jusqu'alors le domaine réservé des archéologues.

Sous la forme de moulages dont on peut constater aujourd'hui encore l'exceptionnelle qualité, le musée du Trocadéro se présentait comme une sorte d'inventaire des richesses monumentales de la France. Le Moyen Age d'abord, avec tous les grands tympans romans. Puis la Renaissance, l'époque classique et l'époque contemporaine jusqu'à Rude, Carpeaux et Dalou.

A quoi s'ajoutèrent les maquettes de quelques édifices majeurs (en particulier celles des châteaux construits par les Croisés en Terre sainte), des copies de vitraux et — c'est encore aujourd'hui l'aspect le plus prodigieux du musée — le relevé de pratiquement toutes les peintures murales qui ont décoré les églises et châteaux depuis l'époque carolingienne jusqu'à la fin du quinzième siècle.

Des ensembles entiers furent reconstitués : la coupole de la cathédrale de Cahors, l'abside de Berzé-la-Ville, la crypte de Notre-Dame de Montmorillon, le baptistère de Poitiers, le chœur de l'adorable église de Vic, près de Nohant, tout Saint-Savin. L'intention n'était pas seulement de faire connaître, de constituer une matière d'étude et d'enseignement, mais de perpétuer, d'archiver, de conserver intacte la réalité de chefs-d'œuvre que Viollet-le-Duc savait être encore plus menacés par les injures du temps que par le vandalisme des hommes. Au train où va la pollution, les statues du Louvre, des Tuileries, de n'importe quelle cathédrale n'auront bientôt plus ni bras ni jambes, ni sceptre ni regard : comment restaurer une sculpture ou un décor, si l'on n'en possède pas la copie ?

Ajoutons que l'enquête portait aussi sur des monuments lointains ou difficilement accessibles. Si l'on peut aller à Rome pour y admirer le *Saint Bruno* de Houdon, on n'entre pas comme dans un moulin dans la Chambre des députés, où le *Mirabeau et Dreux-Brézé* de Dalou illustre un des grands moments de l'histoire des assemblées parlementaires, et peu de gens auront l'occasion de contempler *in situ* le tombeau d'Isabelle d'Anjou qui est à Cosenza, dans les solitudes de l'Italie méridionale. Sans parler, surtout en ce moment, des châteaux des Croisés.

Le cri de « la Marseillaise »

Ajoutons encore que l'on ne voyage pas toujours avec des jumelles, un projecteur et une échelle et que la qualité de la présentation, de la lumière, permet aux Monuments français de voir ce qui, sur place, n'est bien souvent qu'une image informe : je suis allé peut-être cinquante fois à Plaimpied, près de Bourges, c'est à Chaillot seulement que j'ai vraiment vu l'extraordinaire chapiteau de la Tentation du Christ. Et comme il vous saute au visage le cri de *la Marseillaise*, de Rude, qu'à l'Etoile nous n'entendons et n'apercevons même plus !

Ajoutons enfin que, lorsqu'on pénètre pour la première fois dans ce musée, il est difficile de ne pas éprouver une émotion comparable à celle qui « faisait battre le cœur » de Michelet parcourant les salles de l'ancien musée des monuments français d'Alexandre Lenoir, découvrant « tout un monde de visages pâles, de morts historiques venus se rendre, à la puissante voix de la Révolution, dans cette vallée de Josaphat ». C'est ici que se résume une culture, qu'un pays trouve son identité, que s'éveillent les vocations, que se forment les historiens et les archéologues, spécialistes ou amateurs, dont dépend que nous ne soyions pas, demain, une société sans mémoire.

L'ensemble est unique au monde. cela a coûté d'efforts, d'argent, de talent, et que tout cela, au nom de l'on ne sait quel caprice de cour, est mnacé, au moment même où l'on se prépare à célébrer l'anniversaire de Viollet-le-Duc et à la veille de l'année du patrimoine, c'est le moment ou jamais de dire que les bras en tombent au peuple de douleur et d'étonnement.

Et puis, même si l'on ne vide qu'une partie des musées, où mettra-t-on ceux des moulages qui n'auront pas été cassés lors de la dépose et du transport ? Les visiteurs, dit-on pour justifier cette méchante entreprise, sont rares. Ce n'est pas certain, surtout si l'on pense aux groupes scolaires, et un instrument pédagogique de cette qualité ne relève pas des seuls critères de la grosse caisse et de la rentabilité touristique. De toute manière, si nous avions une meilleure politique culturelle, les visiteurs seraient plus nombreux.

Nombre de musées (Beaubourg, une grande partie des musées de province, certains départements du Louvre) offrent un spectacle assez affligeant et posent des problèmes qui ne seront pas résolus de sitôt. Le Musée des monuments français, qui est exactement ce qu'il doit être, n'en pose aucun : pourquoi s'en prendre à lui ?

De sages avis, éclairés et compétents, l'ont jusqu'à maintenant préservé du scandale que serait sa disparition et qui ne serait pas seulement en France ressenti comme tel. C'est à Jules Ferry, rappelions-nous, qu'il doit d'avoir vu le jour. S'il a été maintenu en place, s'il s'est même vu attribuer des surfaces plus favorables que celles dont il disposait dans l'ancien Trocadéro, c'est aux responsables de l'exposition de 1937 et au gouvernement de Léon Blum qu'il le doit. On n'aimerait pas être l'homme politique qui déferait ce qu'ont voulu Léon Blum et Jules Ferry.

ANDRÉ FERMIGIER.

Rock

Le nouveau visage des Who

Depuis quinze ans, les Who sont sur le devant de la scène du rock international ; ils en ont marqué l'histoire grâce à des compositions percutantes et audacieuses qui ont donné leur couleur aux différentes époques qu'ils ont traversées, grâce à des textes qui relèvent le défi du quotidien comme autant d'hymnes adolescents, grâce aussi à Pete Townshend, leur leader, qui, avec John Lennon, reste le meilleur symbole du *working-class hero*.

Avec une rare intelligence et un indicible humour, Pete Townshend (guitares), aux côtés de Roger Daltrey (chant), John Entwistle (basse) et Keith Moon (batterie), a su se remettre perpétuellement en question et remettre en question le groupe et sa musique. C'est ce qu'il a fait une nouvelle fois après la mort de Keith Moon, célèbre pour son jeu et ses facéties non moins explosives, survenue le 7 septembre 1978.

Le cri du présent

Avec Kenny Jones, l'ancien batteur des Small Faces, les Who, qui ont fait leur rentrée scénique à Fréjus avant de venir à Paris, sont en quelque sorte à l'aube d'une nouvelle carrière, même si celle-ci reste encore imprécise. *P Pendant longtemps, nous avons été perdus*, explique Pete Townshend, *sans savoir qu'elle direction prendre. Je crois que pour continue à jouer, il faut en avoir le désir profond et surtout il faut avoir quelque chose à dire. Le rock est un cœur qui parle à d'autres cœurs, le rock est fait de frustrations, de désespoirs et d'espoirs, de grandes et de petites émotions, c'est de cela qu'il parle. Le rock est le support qui donne la force de se heurter à des murs plutôt que de les contourner. Les Who ne seront plus jamais ce qu'ils ont été. Les gens qui n'ont pas vu les Who avant la mort de Keith ont raté quelque chose ; les Who sont un nouveau groupe. Evidemment, ce n'est pas tout à fait exact, mais nous essayons de nous voir aussi libre qu'un nouveau groupe avec Kenny Jones, même si nous n'avons pas encore une idée précise de ce que seront les Who dans le futur. Il est très difficile de ne pas être critique, de ne pas donner l'impression de travailler seulement pour l'argent après quinze ans d'existence, de ne pas entrer dans la routine, de ne pas laisser ses ambitions prendre le pas sur la musique, parce qu'en vieillissant on apprend à contrôler son energie et cela peut paraître suspect.* »

Il y a deux ans, devant la naissance de la « nouvelle vague ». Pete Townshend avait exprimé le désir qu'on lui laisse le droit d'être un spectateur. « *La nouvelle vague*, dit-il, *nous a surtout permis de réaliser que les Who travaillaient dans une espèce de bulle. Or, pour moi, il est très important de toucher réellement les gens. Lorsque j'ai demandé ce droit, sans doute était-ce une prière. J'ai besoin de me fondre à la société, de voir les gens vivre. C'est un peu une position de voyeur, mias c'est ce qui me passionne, qui alimente mon inspiration lorsque 'écris. Si je ne me mêlais pas à la vie des gens, à la cité et à ses vibrations, j'imagine que j'écrirais sur moi. Je suis heureux, j'ai beaucoup d'argent, une famille merveilleuse, tout ce que je désire, aussi, si j'écrivais sur moi, aurais-je l'impression d'écrire des platitudes. Ça n'a rien à voir avec le rock. J'aime les gens ordinaires, le rock parle des choses ordinaires, des aspirations des gens simples. Il est très difficile de considérer le rock comme un art, ça ne fonctionne pas comme ça. C'est simplement un cri, le cri d'une jeunesse, le cri du présent, et, si l'on oublie cela, si l'on s'en écarte, on est vite dépassé.* »

Dépassés, les Who ne le sont pas encore, Roger Daltrey tourne son troisième rôle au cinema, Pete Townshend prépare un album solo et le groupe présente à Cannes deux longs métrages desquels seront extraits deux disques ; l'un, *Quadrophenia* met en images le double-album du même nom, enregistré en 1973 ; l'autre, *The Kids are abright*, retrace avec humour la carrière des Who à travers des interviews et des prestations scéniques au cours desquelles l'on voit Pete Townshend casser systématiquement ses guitares et Keith Moon ses batteries. « *Si vous prenez les Who de 1964 à nos jours, vous pourez avoir quelques idées de ce qui s'est passé durant cette période pour les gens de notre génération. Ce n'est pas un exact constat mais un reflet.* » Les Who sont en effet l'un des derniers reflets cohérents des années 60.

ALAIN WAIS.

★ Les 16 et 17 au Pavillon de Paris. Discographie chez Polydor.

■ Le SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle), qui regroupe la plupart des responsables des théâtres nationaux, centres dramatiques, maisons de la culture et centres d'animation culturelle, constate que la réforme du ministère de la culture et de la communication, annoncée il y a près de deux mois (« le Monde » du 22 mars), est « apparemment bloquée pour des raisons financières et administratives », deux postes essentiels restant à pourvoir dans le secteur de l'action culturelle (direction du théâtre, mission de développement culturel), juge « extrêmement dommageable » ce blocage momentané « à une époque de l'année où s'élaborent les choix politiques et budgétaires de l'année 1980 ». Il demande à M. Jean-Philippe Lecat « d'assumer les choix de [sa] réforme et la concertation qu'elle présuppose ».

■ Le Théâtre de la Carriera donne onze représentations de « la Fille d'Occitanie », du 15 au 26 mai, au Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes.

Théâtre

« KINGS » A CRÉTEIL

Trois représentations exceptionnelles. Neuf heures de spectacle. Deux entractes. Buffet permanent. C'était pour *Kings*, ou bien encore — en toute modestie — *les Adieux à Shakespeare* adaptés et mis en scène par Denis Llorca (1). Les rois de l'Angleterre ancienne ont fait recette à la Maison des arts André-Malraux. Pour les téméraires et les gens dits de la profession : le jeudi soir jusqu'à 5 heures du matin. Le samedi et le dimanche : de 15 heures à minuit, ce qui était plus raisonnable mais tout aussi long. Il y a eu du monde les trois fois, même si vers la septième heure d'assassinats guerriers et politiques les rangs commençaient à se dégarnir, quittés par de bonnes volontés épuisées de tant de tragédie « tragidifiée ». L'adjectif n'existe pas, mais gardons-le : Denis Llorca a osé des choses pires dans son appropriation sans scrupules des épopées shakespeariennes.

Comme un chapardeur il a grappillé de ci, de là, raccolant les personnages : Edouard « le Prince noir », Talbot « le Lion », John de Bedford, puis des ducs et des princes (de Gloucester ou de Galles). Il a invité des femmes aussi : Marguerite d'Anjou, Eleanor Cobham, ou Anne Neville. Ce sont seulement quelques noms puisque environ soixante-huit personnages participent à la fresque. Parmi les figures du *digest* (condensé), Falstaff, Jeanne la pucelle, Buckingham, Bedford, Richard II et Richard III font leur entrée — pas discrète — et négocient des sorties plus appuyées encore. Ils servent ainsi de repères au long d'un circuit qui de Richard II à Henry VII dure un très gros siècle (1377 à 1509). En consultant l'arbre généalogique distribué avec le programme on vérifie que la dynastie des Edouard (1307-1377) fut à l'origine de ces beaux massacres.

Shakespeare en a composé cinq pièces qui ne sont pas des moindres. Avec l'aide de Raoul Billerey, Raphaël Rodriguez et Jean-Paul Moye, Denis Llorca a tout coincé dans une année fictive, tout aussi fictivement partagée en quatre périodes : le printemps, l'été, l'automne, et l'hiver, pour plus de commodité et afin qu'aucun ne doute de son bon sens (on aurait vite fait de le taxer de mégalomanie). Dix-neuf comédiens, dont le metteur en scène, sautent d'un rôle à l'autre en changeant d'oripeaux. Quand surgit Jean-Claude Drouot, on se frotte les yeux de le voir si égal à lui-même depuis « Thierry la Fronde ». On prend acte de la résistance physique de Françoise Thuries, véhémente et passionnée, puis, bien sûr, héroïque sur le bûcher.

Et si la vérité historique l'eût permis, Denis Llorca n'aurait pas hésité à simuler une scène d'écartèlement. Tout ce grand tremblement chronologique est vociféré, ponctué de pugilats, de corps à corps moites, de courses effrénées, de halètements un peu hystériques, sans omettre des clins d'œil au public en mémoire de l'humour, ou du cynisme, shakespearien. Peu à peu, on ne cherche plus à savoir qui est qui, dans quoi. On attend simplement la suite du feuilleton. On glisse.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Ce spectacle avait été créé lors du dernier Festival de Carcassonne.

SPECTACLES

Dans les coulisses du cinéma français

LA PRODUCTION, OU LE «CAPITALISME DE PARIA»

par DOMINIQUE POUCHIN

En dix ans, le cinéma français a perdu la moitié de sa clientèle et le nombre de films produits... a doublé. (Voir « le Monde » du 15 mai). Dans ces conditions, les investissements deviennent de plus en plus aléatoires et la production prend l'allure d'une série de coups de poker.

Que peuvent les pouvoirs publics pour que les producteurs aient du talent ? » Lancée devant le ban et l'arrière-ban de la profession — et en présence de M. le ministre de la culture — la pique a jeté quelque émoi. Son auteur, Mᵉ Georges Kiejman, alors tout juste investi dans ses fonctions de président de la « commission d'avances sur recettes », s'est vu vertement reprocher par les gens du métier ses « *errements fâcheux* » et ses « *philippiques mal inspirées* ». En privé, pourtant, certains d'entre eux ne se gênent pas pour reconnaître qu'après tout la diatribe n'était pas si gratuite et que, ce jour-là, c'est aussi... une certaine vérité qui a blessé.

Mais quel est-il ce talent qui ferait tant défaut ? C'est en fait un mélange détonant, un mariage « contre nature » : celui de l'art et de l'argent. Oui, le vrai producteur, c'est bien cet alchimiste honteux qui mêle la création aux gros sous, clé d'un cinéma dont les sophistes cherchent encore s'il est « *un art et, par ailleurs, une industrie* »... ou vice versa. Or si les financiers, habiles ou non, ne manquent pas, si les créateurs n'ont pas tous — loin de là — disparu, l'artisan Janus qui joue des deux registres avec la même aisance s'est fait, lui, des plus rares.

« *C'est vrai*, admet M. Paul Claudon, un « ancien », à demi nostalgique, *les producteurs ne sont plus ce qu'ils étaient, des maîtres d'œuvre qui cherchaient et trouvaient une histoire, la faisaient écrire et ré-écrire, dirigeaient l'adaptation et les dialogues, choisissaient le réalisateur, les comédiens et connaissaient le plateau aussi bien que n'importe quel technicien. Mais des patrons aussi, qui dénichaient les fonds et surveillaient le devis...* » Révolue la belle époque ? « *Maintenant, on nous traite de sauteurs, d'irresponsables. Mais comment faire ? Les conditions sont telles qu'on est sûr de « plonger » trois fois sur quatre. Alors, beaucoup finissent par sauter. Les plus vieux sont plus prudents : ils ne s'engagent pas sans savoir ce qu'ils feront si ça tourne mal...* »

Drôle de crise que celle du cinéma. Quelle industrie, voyant son marché s'effondrer, continuerait, comme à l'aveuglette, à augmenter sa production ? Car c'est bien ce qui s'est passé : le cinéma, en un peu plus d'une décennie, a vu fuir de ses salles la moitié de son public et... a produit moitié plus de films ! Dans les années florissantes (1947-1957), la production moyenne était de cent neuf films par an. On en sort aujourd'hui cinquante de plus (1)... pour aboutir, selon une statistique du C.N.C., à quelque 30 % de pertes sur les sommes investies.

La fuite en avant

« *Pour assainir le marché, il faudrait faire moins de films*, reprend M. Claudon. *Mais ce serait une levée de boucliers : les exploitants, qui font tourner les films de plus en plus vite, n'auraient plus rien pour garnir leur écran ; les distributeurs se retrouveraient sans marchandise ; les acteurs, les techniciens, les réalisateurs, sans travail. Tout le monde — l'Etat compris, qui ne veut pas grossir les cohortes de chômeurs — pousse la production vers cette fuite en avant suicidaire...* »

En fait, disent les économistes, qui auscultent de près le cinéma, suivre ce raisonnement malthusien, loin d'assainir le marché, contribuerait plutôt à le fermer davantage. Le rapport de la commission Malécot indique ainsi qu'il aurait été néfaste de « *subir la régression en ajustant l'offre à une demande rétrécie (...). Cet ajustement n'aurait jamais rattrapé la chute de la fréquentation et il aurait continué jusqu'à la quasi-disparition du cinéma comme on l'a vu dans de nombreux pays.* » Pourquoi ? Simplement, selon le même rapport, parce que « *le cinéma, jadis consommation* « banale » *des Français, comme le pain, le café et le tiercé, est devenu une consommation « anormale » : comme les parapluies — qui se manifeste à l'occasion, selon l'impulsion du moment, mais qui s'étiolerait sans peine si l'offre venait à se tarir* »

Foin d'un marché amaigri : il fallait offrir, il fallait produire. Mais la chute de la fréquentation, accentuant considérablement les écarts de carrière entre les films, a compromis les chances d'amortissement du plus grand nombre. Le schéma est connu : d'un côté, quatre ou cinq « locomotives » drainant l'essentiel du public ; de l'autre, la masse des « petits », qui se battent à armes inégales pour atteindre le seuil de rentabilité, ce qui n'empêche pas chacun, au départ, d'espérer l'« *explosion* », ce miracle d'une audience inattendue qui — en général, laisse pantois ses propres promoteurs. C'est, bien sûr, le meilleur « coup », la plus belle affaire : petit budget, grosse recette, la fortune et la gloire assurées... pour un temps (comme *Diabolo menthe ; Cousin cousine...*). Mais c'est aussi un coup de poker, même si, *a posteriori*, de brillantes analyses viendront démontrer que l'explosion était prévisible.

S'il n'y a pas d'« *assurance-succès* », il existe tout de même quelques bonnes recettes. Las ! Elles coûtent cher et lancent tout le monde dans l'aventure du « gros budget » qui, sous peine d'un « flop » désastreux, devra à tout prix crever le plafond des entrées. Ici commence une dangereuse spirale, qui mène du risque à l'inflation et de l'inflation... à un risque supérieur.

Par quelle fatalité ? Le producteur d'une « grosse opération » est comme un joueur qui mise avec l'argent du casino. Financier sans finances, il cherche un crédit... qu'il ne peut garantir que sur une recette très aléatoire. Aucun banquier ne s'engagera avec tant de légèreté. C'est le distributeur, homme charnière entre le film et la salle, qui donnera le feu vert en garantissant un minimum de recettes, garantie que le producteur peut escompter en banque pour financer son film. Le distributeur, engagé à son tour dans l'aventure, fera payer le risque consenti en prenant sur la recette une commission nettement supérieure à la stricte rémunération de ses services de mandataire.

(Dessin de KONK.)

Des stars à prix d'or

Mais il cherchera, lui aussi, à limiter ses risques. Il peut alors se retourner vers l'exploitant et demander une garantie de recettes. L'opération est plus rare, et l'exploitant, peu pressé de se mêler à l'aventure de la fabrication, attendra toujours la livraison de la copie pour dégager le crédit. La meilleure garantie pour tous réside en fait... dans le générique. Rien de tel pour rassurer que l'assemblage bien dosé et déjà éprouvé des têtes d'affiche : réalisateur, dialoguiste et comédiens. Mais la grosse mécanique coûte cher. Le risque nourrit l'inflation : les stars se vendent à prix d'or. Leurs cachets, bien souvent, raflent 50 % ou plus de la mise du distributeur (2).

A ce stade de l'aventure, chacun a tendance à prendre son pactole sans attendre la recette : c'est le cas des vedettes bien sûr (sauf une poignée de super-stars qui ont « passé la rampe » et entrent dans l'affaire en coproduction) mais aussi de leurs agents, des intermédiaires de toutes sortes et parfois... du producteur lui-même qui prend son « salaire » sur les frais généraux et quelques frais divers imputés aux apports extérieurs du financement... L'inflation galope ! Et le risque grandit... Car même avec des recettes que l'on croit bonnes, « *il est parfois*, dit M. Seydoux, P.-D. G. de Gaumont, *des mayonnaises qui ne prennent pas* » (comme cela s'est vu avec *Mado* par exemple). Quelques parieurs impénitents l'ont appris à leurs dépens : la faillite n'est jamais loin...

L'écartèlement de la production entre gros et petits budgets a amené les distributeurs à concentrer leur financement sur les premiers. Quelques chiffres, pris sur l'année 1975, l'attestent clairement : sur deux cent douze films produits, cent quarante-sept ont fait l'objet d'une « garantie de recettes » mais les interventions supérieures à un million de francs ne concernent plus que trente et un films et représentent 85 % des sommes investies par les distributeurs ; les 15 % restant se répartissent donc sur les cent seize autres films, soit... 14.600 francs par film.

Ainsi se stratifie la production française, le type de film sorti n'étant jamais tout à fait étranger aux sources et au montant de son financement. L'explosion de la « nouvelle vague », dans les années 60, ne répondait-elle pas — outre l'émergence d'une nouvelle écriture cinématographique — à la volonté d'échapper aux normes de la production classique, à ses circuits financiers et à la loi des gros devis ?

Hors des « locomotives », existe encore une production « commerciale » qui, contrairement aux premières, n'est pas entièrement liée au *star system* et échappe ainsi, en partie, à la course-poursuite du risque et de l'inflation. On y retrouve nombre de producteurs et de réalisateurs sans « grands noms ». « *C'est un secteur flou, assez anarchique*, explique un jeune producteur, *on s'y « plante » souvent, mais il arrive aussi qu'on y fasse beaucoup de fric.* » Des succès récents, comme ceux du *Coup de sirocco* ou de *Et la tendresse, bordel ?* en témoignent.

Vient ensuite la nébuleuse du cinéma d'« amateurs ». Une nébuleuse contrastée, et il faudrait un fort esprit de système pour y établir des cloisonnements étanches qui, en fait, répondent davantage à la subjectivité ou au jugement esthétique qu'à une réalité économique intangible. Restent pourtant des différences qui, bien souvent, proviennent du financement. Les plus « favorisés » ont passé le cap — et le handicap — du ghetto en trouvant un mécène. Bon nombre sont ainsi tombés dans l'escarcelle de Gaumont, qui entend se donner, depuis quelques années, les atouts d'une politique de prestige, laissant — dit-on dans la vieille maison — à leur « *hargne jalouse* » ceux qui lui font reproche de ne suivre, en fait, que les choix de *l'establishment parisien*.

Le mécénat d'État

Que reste-t-il ? Les « modestes » du cinéma de qualité, déjà suffisamment remarqués par l'institution pour obtenir un financement à peu près correct. C'est le domaine classique de ce que certains appellent le « *mécénat d'Etat* ». La commission d'avances sur recettes fait alors office de banque et FR 3, la « chaîne du cinéma », accepte — mais cela devient rare — de participer aux risques en coproduisant. En fin de parcours, sans compter le cinéma de pure recherche qui a ses salles et ses adeptes, les « apprentis » devront le plus souvent se satisfaire de l'« avance » pour tout budget en espérant qu'un jour leur « œuvre » dénichera un écran...

Qui s'étonnera dès lors, devant pareil essaim et tant de risques, que dans bien des cas les « gros financiers » aient renoncé à la production et ses investissements aventureux ? « *Pathé a arrêté de produire sans avoir perdu d'argent*, explique M. Seydoux. *C'est une vieille maison dirigée par des banquiers, et les banquiers n'aiment guère les paris. Ils préfèrent la pierre, c'est plus sûr : Pathé n'a gardé que ses salles...* » Délaissée par ses grands patrons, « *la production*, écrit M. René Bonnel (l'un des rares économistes du cinéma, devenu directeur de la distribution chez Gaumont) *est abandonnée à une structure émiettée d'entrepreneurs indépendants qui, faute de pouvoir croire à l'avenir du cinéma, espèrent toujours dans le destin d'un film. Cette activité relève, selon une expression empruntée à Max Weber, d'un « capitalisme de paria »*.

Ce « *phénomène leucémique* » (comme dit M. Claudon) de petites sociétés qui naissent et meurent sur un film est d'autant plus sensible que certains des grands artisans d'hier, ceux de la « nouvelle vague » par exemple, paraissent avoir renoncé ou déserté. M. Anatole Dauman, qui produisit Resnais, est allé chercher au Japon (*l'Empire des sens...*) ou en Pologne les talents qui manquent en France. « *Ma conception du cinéma n'est pas nationale-chauvine*, explique-t-il. *Je recherche les talents les plus neufs, où qu'ils soient. La création, chez nous, est entrée en crise, et pas seulement dans le cinéma. Les contraintes économiques sont telles qu'on produit à la hâte, pour vendre vite et rentrer dans ses fonds. En cas d'échec, on recommencera... pour payer les dettes. C'est la fuite en avant.* » Et Georges de Beauregard, producteur de Godard : « *Je suis un des derniers sioux* », dit-il, *mais je me suis fatigué, démobilisé. Les jeunes viennent me voir et je lis leurs textes : toujours les mêmes. Les histoires de cul à trois ou quatre dans un trois pièces ça ne m'intéresse plus. On les a racontées, avec beaucoup de talent, il y a quinze ou vingt ans. Pourquoi les refaire, talent en moins...?* »

Absence de producteurs ? Anémie des auteurs ? Crise des structures ? Le tout sans doute. Mais « *si l'art cinématographique faiblit*, concluait le rapport de la commission Malécot, *c'est que, quelque part, l'économie cinématographique défaille. Or, si l'on ne peut décréter le talent, on peut mener une politique économique.* » La production, autant que le reste du cinéma, plus peut-être, en a effectivement bien besoin.

(1) En fait, 326 films ont été mis en production en 1978. Mais, sur ce total, 187 sont classés X, c'est-à-dire pornographiques.
(2) René Bonnell, *le Cinéma exploité*. Le Seuil.

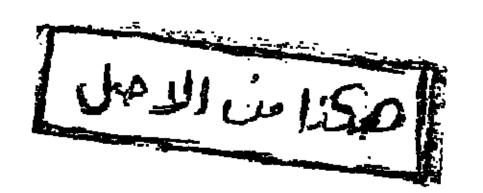
Prochain article :

LA DISTRIBUTION ET L'EXPLOITATION

■ Le dix-huitième congrès de la Fédération nationale des centres culturels communaux s'est achevé samedi 12 mai, à Clermont-Ferrand, par l'adoption d'un « manifeste d'action à l'adresse des communes de France », dont les signataires déclarent « solennellement » ne plus être en mesure de remplir leur mission et réclament que les moyens leur soient donnés d'assumer les responsabilités qui sont celles des communes dans le domaine culturel.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets.
Salle Favart, 17 h. et 20 h. : Intégrale Erik Satie.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T.E.P., 20 h. 30 : l'Evénement.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Christa Ludwig ; 20 h. 30 : Ballet Rambert.

Mardi 15 mai

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Fille d'Occitania. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Méphisto.
C.I.S.P., 20 h. 30 : les Plaideurs.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h. : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du III[e] Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Triboulet ; 21 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : M. Morelli ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : Plume Latraverse ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : G. Verchère ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.

Les théâtres de banlieue

Clamart, C.C. J.-Arp, 20 h. 30 : les Colombaioni.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Genseric.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : la Nuit et le Moment.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 45 : M. Gelliot, L. Poulain (Spohr, Ravel, Rossini...).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J. Luplanez, L. Mafflotte (Guridi, Turini, Rodrigo...) ; 21 h. : Duo J.-Horeaux-J.-M. Tréhard (de Falla, Haendel...).
Salle Pleyel, 21 h. : S. Richter (Schubert, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : W. Aki (Liszt, Moussorgski).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : P. Amoyal, J.-J. Justafré, M. Beroff (Brahms)
Salle Cortot, 20 h. 45 : M. Viriojeux-Henriet (Schubert, Brahms, Chopin, Liszt).
Salle Gaveau, 21 h. : A. Gorog (Scarlatti, Brahms).
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : F. Buffet (Schubert, Liszt, Debussy).
Palais des glaces, 20 h. 30 : Drôle de drachme.
American Center, 20 h. 30 : M. Feldmann (Feldmann, Williams).
Forum des Halles, 20 h. 30 : Introspection (opéra de chambre).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Bach).
Eglise des Blancs-Manteaux, 21 h. : Quatuor de saxophones de France (Bach, Mozart, Arma...).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : J. Léandre (Cage, Verdi, Léandre...).

La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., C. Marcade.
Ranelagh, 20 h. 30 : Poumi Lescaut.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise ; 22 h. 30 : Dolphin Orchestra.
Caveau de la Huchette, 22 h. : Marc Laferrière.
Petit-Opportun, 22 h. : L. Fuentes, G. Locatelli, L. Trussardi.
Palace, 20 h. : Iggy Pop.
Troglodyte, 22 h. : M. Lobko.
Vieille-Herbe, 21 h. : Malvasia, F. Giomatazzio.







CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

SALLE PLEYEL Mardi 15 mai à 21 heures Report du dim. 6 mai (P.e. Valmalète.)	Les Spectacles LUMBROSO et l'ALAP présentent Sviatoslav RICHTER Schubert - Prokofiev
EGLISE SAINT-SEVERIN TOUS LES MARDIS à 21 heures (Werner.)	Saison Parisienne 1979 ORCHESTRE KUENTZ 15 : Ctes Brandebourgeois Le 22 : MOZART
SALLE GAVEAU Mercredi 16 mai à 21 heures (De Saint-Ours.) (P.e. Mondial Musique.)	Ens. Instrumental de Grenoble Direction : STEPHANE Cardon UDO REINEMANN YVON CARRACILLY Dauvergne, Vivaldi, Debussy, Tisné, Janacek
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Jeudi 17 mai à 20 h 30 (Valmalète.)	Récital du Pianiste Nikita MAGALOFF Chopin
SALLE GAVEAU Jeudi 17 mai à 21 heures (P.e. Werner.)	Pianistes et Concerts Récital RAFFI PETROSSIAN Scarlatti, Schubert, Chopin
ABBAYE de ROYAUMONT Sam. 19 mai à 20 h 45 Loc. Durand et 470-40-18 (P.e. Werner.)	Récital de piano PIERRE-LAURENT AIMARD Debussy - Schumann Stockhausen - Webern
EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives Dimanche 20 mai à 17 heures (P.e. Kiesgen.)	CONCERT BAROQUE Ph. BRIDE, violon C. CHASTAIN, flûte C. GIARDELLI, cello L. MORABITO, clavec. Bach - Telemann - Vivaldi
THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET Lundi 21 mai à 21 heures (P.e. Valmalète.)	LES LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE Récital du Baryton SIEGMUND NIMSGERN Robert Leonardy, piano Roland Bertin, récitant BRAHMS « La Belle Maguelone »
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mercredi 23 mai à 21 heures Location ouverte au Théâtre (P.e. Werner et Kiesgen.)	Sous le Haut Patronage de M. Valéry GISCARD D'ESTAING présidé par M. M. PLANTIER Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants GRAND CONCERT avec l'ORCH. SYMPHONIQUE de la GARDE REPUBLICAINE Soliste : GERARD POULET, violon Direction : ROGER BOUTRY au profit des œuvres sociales de l'Assemblée Nationale des Croix de Guerre, des T.O.E. et de la Valeur Militaire Moussorgski, Dvorak, Bizet, Tchaïkovsky, Rimski-Korsakov
PALAIS des ARTS 325, rue Saint-Martin Lundi 28 mai à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.)	Orch. du Conservatoire de Paris Direction : CHARLES BRUCK av. Annick ROUSSIN, violon Bartok - Brahms Th. Carré-Chesneau (1re aud.)
SALLE GAVEAU Lundi 28 mai à 21 heures (Werner.)	Récital MICHAEL PONTI LISZT - MOUSSORGSKY
PRINCIPAUTE DE MONACO SALLE GARNIER et CENTRE de CONGRES-AUDITORIUM Ts renseign. par téléphone OPERA 93/50-69-31 (P.e. Dandelot.)	CENTENAIRE DE LA SALLE GARNIER (1879-1979) les 2-3-4 juin 1979 : LES BALLETS DE MARSEILLE ROLAND PETIT « LA CHAUVE-SOURIS » de J. STRAUSS (création) avec ZIZI JEANMAIRE Les 20-22-24 juin 1979 : « DON QUICHOTTE » opéra de J. MASSENET Le 1er juillet 1979 : ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPERA DE MONTE-CARLO Dir. : Sir GEORG SOLTI
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 5 juin à 20 h 30 (Dandelot, p.e. Luxconcert.)	BEETHOVEN Sonate Pastorale LISZT Transcription de la Symphonie Pastorale, par CYPRIEN KATSARIS
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 21, Vendr. 22 juin à 20 h 30 Loc. 14 mai Salle Durand (Valmalète/O.A.I.)	ORCH. PHILHARMONIQUE de BERLIN Herbert Von KARAJAN 21 : Beethoven, Strauss 22 : Mozart, Tchaïkovsky
Du 10 au 23 juin Salle GAVEAU Du 10 au 22 juin THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Les 16 et 23 juin (Valmalète.)	CONCOURS INTERNATIONAL M. LONG J. THIBAUD Violon et piano

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot. Vingt-cinq ans de cinéma italien, 16 h. : Roméo et Juliette, de R. Castellani ; 18 h. : Umberto D. de V. De Sica ; 20 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 22 h. : Salvatore Giuliano, de F. Rosi.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41)
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (505-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90)
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CYCLONE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44)
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), en soirée ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Ternes, 17e (380-10-41).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88)
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat., Hollywood Bd, 9e (770-10-41)
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE MAITRE NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94)
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef 5e (337-90-90)
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
REBECCA (Rééd., A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03)
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23) Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ROBERTS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nation, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp ; Olympic, 14e (542-67-42)
UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
UTOPIA (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34), h. sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).
VUES D'ICI (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les films nouveaux

UN ET UN, film suédois de Erland Josephson ; v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES SŒURS BRONTË, film français d'André Téchiné : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
LE COUP DU SINGE, film français de Odo Bitton et J.-P. Kalfon : le Seine, 5e (325-95-99)
PATRICK, film australien de Richard Franklin (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
ZOO ZERO film français d'Alain Fleisher : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins 6e (633-22-13) ; Olympic 14e (542-67-42)
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER, film suédois de Marianne Ahrne ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
CLAUDE FRANÇOIS, LE FILM DE SA VIE, film de montage de Samy Pavel : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74)
LA PROF JOUE ET GAGNE, film américain de Bud Townsend ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; France-Elysées 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
S.O.S. CONCORDE, film italien de R. Deodato ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat 16e (651-99-75), Magic-Convention, 15e (828-20-64)
DEUX BONNES PATES, film italien de S. Citti ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE, film italien de S. Massi ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée
HAIR, film américain de Milos Forman ; v.o. : Quartier-Latin 5e (326-84-65) ; Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (v.o. sous réserves) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Tourelles 18e (387-50-70).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 16 au 23 mai)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., 14 h. 30 : Atelier-mime G. Le Breton.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer. et dim., 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : les Turlupins.
Palais des glaces (878-33-47), ven., 14 h. 30 : Equipée bizarre au cirque Bazile ; mer., 14 h. 30 : le Chat noir.
Théâtre Adyar (878-33-47), mardi, jeudi, ven., 14 h. 30 ; mer., 14 h. et 15 h. 30 : les Fabulettes d'A. Sylvestre.
Théâtre Astral, Parc floral de la Ville de Paris (374-63-59), dim., mardi, mer., 15 h. : la Dame au chapeau rose.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-35-36), mer., 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., 16 h. ; dim., 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et mer., 10 h. : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, et le 25, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 ; sam., 16 h. : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer. et dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), mardi, mer., jeudi, 20 h. 30 ; mer. et jeudi, 14 h. : les Marionnettes de Budapest.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton ; Molière, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours, la Princesse et le Petit Pois, Kounak, le lynx fidèle ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Retour, 2001 Odyssée de l'espace, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, Nosferatu, fantôme de la nuit, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Cap Horn, les Guichets du Louvre, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais ou et donc Ornicar, Viva el presidente, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, le Bal des vampires, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la tempête, les Trente-Neuf Marches, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer, les Sœurs Brontë, l'Arbre aux sabots, Remember my Name, Un été 42 ; The Last Waltz, Little Big Man.

RADIO-TÉLÉVISION

A PROPOS DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le mille et une morts de l'assassin de Trotsky

lusieurs fois différé en raison des élections cannales puis du voyage de M. Giscard d'Esing en Union soviétique, le film d'Yves Ciapi, sur un scénario de Jean Elleinstein, intulé « Staline-Trotski, le pouvoir et la révolutin », est diffusé ce mardi 15 mai, à 20 h. 40, sur Antenne 2 dans l'émission des « Dossiers de l'écran ».

Le livre tiré du film a fait l'objet d'un compte rendu dans « le Monde » du 2 mars et le film lui-même a été présenté dans « le Monde » daté 13-14 mai.

par PIERRE BROUÉ (*)

lns la rubrique « Commununie » du *New Statesman & Nion* (1) voici trois mois, M Roger Boyes présentait la ème révélation de l'année sur nste britannique, sur la base Mcader, le 20 août 1940. Le jourl'sassinat de Trotsky par Ramon dformations obtenues d'un «ieil émigré catalan », proche d la mère de l'assassin, avançt l'hypothèse d'un « double cnplot » contre la vie du fondatr de la IVe Internationale : un cnplot d'« amateurs », préparé r le G.P.U. à travers le peintre queiros — et qui aboutit à ltentat manqué du 24 mai 1940; d'entreprise de « professionnels » mée à bien le 20 août, orgasée et préparée cette fois, selon par... la Gestapo.

Nous reviendrons sur les argunts utilisés pour étayer cette pothèse. Hitler n'avait pas oins que Staline peur de otsky et de la révolution qu'il carnait à ses yeux. On ne peut ıblier ni méconnaître que xpulsion de Trotsky de France avril 1934 avait été précédée une violente campagne de la esse nazie contre la présence « fauteur de troubles révotionnaires » en France durant mois de février précédent, à quelle la grande presse dite information et *l'Humanité* avaient fait qu'emboîter le s (2). On ne peut oublier ni éconnaître non plus l'étroite dlaboration entre Hitler et Stale dans la persécution contre otsky en Norvège, à l'époque où *lumanité*, après le cambriolage la maison de Trotsky à Weksal r les nazis, parlait de la visite » que ces derniers lui aient rendue (« Une entrevue tre des agents fascistes et otsky », *l'Humanité*, 19 août 36). On ne peut enfin négliger fait que c'est en pleine lune de iel entre Hitler et Staline, à pogée du « pacte », que Trotsky été assassiné — un crime qui pondait aux besoins politiques l'un comme de l'autre.

Mais les choses ne sont pas si mples, car les « révélations » e M. Boyes viennent, après bien l'autres, en 1978, dans un moment ù de toute évidence, l'assassinat le Trotsky et peut-être son perjonnage même sont devenus un enjeu dans une opération politique d'actualité dont les tenants et les aboutissants sont loin d'être encore apparus tous en pleine lumière.

Le signal de cette cascade de « révélations » a été donné par la parution au Mexique des Mémoires de l'ex-dirigeant du P.C. mexicain, Valentin Campa, dont un exemplaire fut remis en mains propres à Georges Marchais. *L'Humanité* donna du relief à l'affaire en publiant les 26 et 27 juillet 1978 des extraits du chapitre correspondant de ce livre, significativement présentés par Georges Fournial, « révélant » que Trotsky avait été assassiné sur ordre de Staline, avec la participation active des dirigeants et militants du P.C. mexicain.

La seconde gerbe de « révélations » tournait autour de Ramon Mercader lui-même. Des dépêches de Moscou, inspirées par les déclarations de son frère Luis, indiquaient que l'homme se trouvait depuis le printemps de 1977 à La Havane, où il allait mourir d'un cancer des os. La nouvelle de la mort de Ramon Mercader à La Havane, puis celle de ses funérailles à Moscou ont suivi de près. Nous avons confié notre scepticisme aux lecteurs du *Matin* le 21 octobre 1978.

Le 6 novembre 1978, l'hebdomadaire *Der Spiegel* opposait à la version du citoyen ou ex-citoyen soviétique Luis Mercader les conclusions de sa propre enquête. Il n'y avait non seulement aucune confirmation, mais, au contraire, de sdémentis apparemment sérieux quant à la présence de Ramon Mercader dans un hôpital cubain. Un témoin l'avait rencontré à Varsovie à l'automne 1977. Un autre avait reçu de lui une lettre postée à Moscou en septembre 1978. L'hypothèse de l'enquêteur du *Spiegel* — sur la base des témoignages recueillis — était que Mercader, gagné par le doute, séduit par le « socialisme à visage humain » de Prague en 1968, avait cherché à négocier la publication de ses Mémoires à l'étranger. On pouvait dès lors donner de sa disparition une interprétation sensiblement différente de celle que donnaient les dépêches de Moscou.

Pour couronner le tout — mais est-ce vraiment la fin ? —, l'émigré catalan interrogé par M. Boyes fait maintenant de Mercader un tueur de la Gestapo.

Brouiller les pistes

Résumons, par égard pour nos lecteurs. Que nous a-t-on « révélé » à partir des sources qui remontent à Moscou ou aux différents P.C., en ces six derniers mois de 1978 ? Que Trotsky avait été assassiné par Mercader sur ordre de Staline. Il semble bien que nous le savions déjà. Mercader est-il mort ou vivant ? Mort d'un cancer des os ou d'un cancer policier ? Mort à Moscou ou à La Havane ? Etait-il gestapiste de profession, ou, comme le suggère Boyes, un fils jaloux de l'amant de sa mère, un colonel du G.P.U. ? A-t-il fini dans la peau d'un admirateur de Dubcek ou celle d'un écrivain sur le tard rêvant de dollars en droits d'auteur pour le best-seller du siècle ? Il reste à l'imagination un champ illimité d'hypothèses, bien que la plus « sensationnelle », celle de Mercader « trotskyste », ait été brûlée en 1940, puisque telle était l'explication proposée par une lettre trouvée dans les poches de l'assassin, de toute évidence écrite sous la dictée des ingénieurs du crime.

Ce qui est certain en revanche, et parfaitement clair, c'est que l'orchestre qui joue les morceaux essentiels de ce tintamarre n'a qu'un seul et unique objectif, *« brouiller les pistes »* !

Disons-le très franchement à M. Boyes. Lui-même et son « émigré catalan » nous prennent pour des imbéciles. C'est bien à New-York, où, selon lui, le G.P.U. manquait de personnel, que les staliniens mexicains sont allés prendre les ordres du G.P.U. — et Trotsky et son avocat Albert Goldman l'avaient affirmé dès 1938. Selon M. Boyes, « *en 1940, le G.P.U. était encore une organisation internationale très faible* ». Cette organisation « *très faible* » a pourtant pu impunément assassiner, en Suisse, Ignace Reiss, en 1937 ; en Espagne la même année, Andrés Nin et l'ancien secrétaire de Trotsky, Erwin Wolf ; en France, en 1938, selon toute vraisemblance, Léon Sedov, fils de Trotsky, et son ancien secrétaire, Rudolf Klement (3). « *L'infiltration à long terme de la maison de Trotsky* », « *l'impeccable passeport belge* » dont était muni le tueur, suggèrent, selon M. Boyes, une « *organisation plus hautement développée que le G.P.U.* ». M. Boyes ignorerait-il « *l'infiltration à long terme* » de l'agent du G.P.U. Mordka Zborowski dans l'entourage de Léon Sedov ? N'aurait-il pas entendu parler des faux passeports impeccables, fabriqués par le G.P.U. pour ses agents, qui devaient en 1938 servir à un nouveau procès destiné à compromettre des membres de la commission d'enquête, présidée par John Dewey, laquelle venait de proclamer l'innocence de Trotsky et de dénoncer l'imposture des procès de Moscou ? (4).

On a beaucoup parlé récemment, dans les marges de partis se réclamant de l'« eurocommunisme », de réhabilitations, celle de Trotsky après celle de Boukharine. Nous ne pouvons ici nous empêcher de penser à l'ultime message, transmis par Sandor Kopacsi, du vieil Imre Nagy, promis à la potence, sûr d'être réhabilité un jour, mais souhaitant seulement de ne pas l'être par ses bourreaux.

La légitime exigence de vérité qui s'exprime dans la revendication de la « réhabilitation » ne serait-elle pas mieux servie par ceux qui la présentent dans les rangs du P.C.F. et du P.C.I. si ces derniers s'adressaient publiquement aux survivants de ceux que Trotsky et ses proches ont ouvertement accusés d'être au centre des préparatifs d'assassinat ? Deux au moins sont bien connus : Georges Fournial, précisément, dont le *Socialist Appeal* du 5 mars 1938 annonçait l'arrivée à Mexico comme un élément inquiétant pour tous ceux qui craignaient que « *des plans précis soient mis sur pied pour assassiner Trotsky* », et Vittorio Vidali, mis en cause par Trotsky dans un texte du 17 août 1940, cet homme dont l'anarchiste italien, vaillant lutteur pour les droits de l'homme, Carlo Tresca, assassiné lui aussi en 1943, écrivait qu'il « *émanait de lui une odeur de sang* ». Vidali, cet homme qui fut réélu en 1969 au C.C. du P.C.I.

Le temps presse. Ces hommes peuvent mourir. Comme Mercader. Même si le cancer des os leur est épargné.

(*) Historien, directeur scientifique de l'Institut Léon-Trotsky, 29, rue Descartes, 75005 Paris.

(1) *New Statesman & Nation* du 8 décembre 1978.

(2) Nous avons reproduit dans le volume III des *Œuvres* de Trotsky (EDI) des extraits significatifs de cette campagne de presse.

(3) Nous avons consacré un article aux collaborateurs de Trotsky — dont Wolf et Klement — dans le no 1 des *Cahiers Léon-Trotsky*, édités par l'I.L.T.

(4) L'Institut Léon-Trotsky prépare pour cette année un numéro spécial consacré aux aspects extérieurs à l'U.R.S.S. des procès de Moscou, où il sera fait notamment le point de cette affaire, l'« affaire Robinson-Rubens », peu connue en Europe.

MARDI 15 MAI

CHAINE I : TF 1

19 h., Discours du président de la République, en direct de Hoerdt (Bas-Rhin) : 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Variétés : Des magiciens.
21 h. 45, Emission médicale : La dépression nerveuse, d'I. Barrère et E. Lalou.

Une enquête à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Des médecins traitant évoquent les différentes thérapeutiques à la maladie du siècle. Des parents témoignent.

22 h. 45, Les musiciens du soir.
23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Staline-Trotski, le pouvoir et la révolution, d'Y. Ciampi, écrit par J. Elleinstein. Avec H. Virlojeux, M. Barrier, M. Garrel.

Portrait d'un intellectuel juif ; reconstitution style « théâtre filmé ». En particulier, sont bien retracées les « journées décisives » de 1927, la montée de Staline.

Vers 22 h., Débat : L'instauration du stalinisme.

Avec MM. M. Poniatowski, ancien ministre, A. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, J.-P. Chevènement, animateur du CERES, J.-P. Scot, historien, membre du P.C.F., G. Boffa, historien, journaliste, membre du P.C. italien.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Centre d'information civique ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : HARDI, PARDAILLAN, de B. Borderie (1963), avec G. Barray, V. Lagrange, C. Minazzoli, C. Rami, J. Danno, I. Miranda, P. Lemaire, J. Topart. (Rediffusion.)

Pour préserver le trône d'Henri III, Pardaillan lutte contre le duc de Guise mais refuse d'assassiner celui-ci.
Une œuvre (trahie) de Michel Zévaco a servi de prétexte à ce mauvais film français de cape et d'épée, qu'il vaut mieux ignorer.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues avec J. Delumeau et R. Rémond : Les peurs d'hier et d'aujourd'hui ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Pierre Petit ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France, musique de chambre avec P. Amoyal, violon, M. Beroff, piano et J.-J. Justafré, cor : « Mouvement de sonate pour violon et piano en ut mineur », « Sonate pour violon et piano no 3 en ré mineur », « Trio pour violon, cor et piano » (Brahms) ; 23 h., Ouvert la nuit... une communauté musicale Marlboro : Beethoven, Schubert ; 1 h., Jazz pastel.

MERCREDI 16 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Loterie nationale ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Concert : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national dirigé par Seiji Ozawa interprète : Roméo et Juliette, de Tchaïkovski, et la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. (Diffusion simultanée sur France-Musique.)

Directeur du Boston Symphony Orchestra à quarante-trois ans, Seiji Ozawa est à Paris pour deux mois. A ne pas manquer.

21 h. 35, Téléfilm : l'Orange amère, de R. Hanin. Avec : M. Daems, R. Hanin, R. Dumas, M.-O. Grinevald, etc.

Drame de conscience et dépression nerveuse, un patron à qui tout réussissait remet « tout en cause ». Succombe. Et le téléspectateur s'ennuiera peut-être un peu.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Journal.
20 h. 10, Sports : Football (F.C. Barcelone-Fortuna Düsseldorf).

Finale des vainqueurs de coupes, en direct de Bâle.

22 h. 10, Magazine médical : Les jours de notre vie (L'hypertension artérielle, qu'est-ce que c'est ?).
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti radical socialiste ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE RETOUR DE SABATA, de F. Kramer (1971), avec L. van Cleef, R. Schone, A. Incontrera, G. P. Albertini, P. Sanchez. (Rediffusion.)

Texas, 1870. Un tireur d'élite, ancien officier de l'armée confédérée, entre en lutte contre un banquier et un affairiste qui tiennent une ville sous leur coupe.
Copie italienne mal conforme d'un western américain. Même les intentions parodiques tombent à plat.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : l'Empire du Milieu ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « les Aventures très douces de Timothée le rêveur », de P. Fournel ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de J. Wiener (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « le Livre du rire et de l'oubli », de M. Kundera ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : les enfants de sept à onze ans ; 14 h. 57, Points d'interrogation : Philosophie, idées, idéologies ; 16 h. 10, Rapports de la science et de la morale ; 16 h. 50, Libre appel au comte de Paris : Quel dialogue avec les Français.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « Simple Histoire » de J. Mariotti ; 19 h. 30, La science en marche : la recherche.
20 h., La musique et les hommes : l'Eglise contre les musiciens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : Hongrie ; 12 h., Musique de table, musique de charme : Dvorak, Brahms ; 12 h. 35, Jazz classique : L. Armstrong ; 13 h., Anniversaires : Monteverdi.
14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Wal-Berg ; 15 h., Musique-France-Plus : Couperin, Capdenat, Tchaïkovski, Debussy ; 17 h., La pause tartine ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées en liaison avec TF 1, Orchestre national de France : « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaïkovski), « Symphonie no 9 en mi mineur », du « Nouveau Monde » (Dvorak) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Bagatelles : Beethoven, Dvorak ; 23 h., Une communauté musicale, Marlboro... autour de Pablo Casals, avec M. Debost et A. Meunier : Bach, Brahms ; 1 h., Douces musiques... épigraphes : C. Chaynes, J. Dowland.

R.T.L. vend... 3 tonnes de 78 tours

Les collectionneurs de microsillons introuvables, les nostalgiques des flonflons de la Belle Epoque, les vétérans — habitués des guinguettes d'avant la première guerre, — les ethnologues en quête d'enregistrements de folklore extra-européen établis entre 1925 et 1950, les fans d'Edith Piaf, de Frank Pourcel ou de Charles Trenet, ceux que cela amuserait d'entendre Eddie Barclay chanter, les cinéphiles désireux de connaître la première version de la musique de films comme « Blanche-Neige » ou « le Troisième Homme », ou ceux encore qui souhaitent acquérir les albums des grands du jazz des débuts, pourraient bien trouver leur bonheur à l'Espace Cardin, le mercredi 16 mai à partir de 20 h. 30, et le jeudi 17 mai, à partir de 14 h. : R.T.L. met en vente quelque douze mille disques en 78 tours, une vraie collection à laquelle les programmateurs, depuis des lunes, n'avaient plus guère recours — pour des raisons techniques. Par exemple, un disque de 1908 gravé dans la cire sur une seule face et commençant par le milieu, « cela passe mal à l'antenne ». « D'ailleurs, nous n'avons plus les têtes de lecture appropriées », explique la responsable de la programmation musicale. Elle ajoute : « Le stockage des 78 tours devenait un problème, ne serait-ce qu'en raison de leur poids : 3 tonnes en tout, ce qui nécessitait des soubassements spéciaux. »

Les 3 tonnes ont donc été confiées à l'étude de Me Binoche. Durant un mois et demi, quatre personnes se sont employées à trier l'usé du neuf, écartant les exemplaires rayés ou abîmés, classant par genre (variétés, classique, pyral, etc.) et par chanteur (la liste est longue). Cinq cents lots de vingt-cinq disques seront proposés au cours de cette curieuse vacation qui, selon le commissaire-priseur, devrait attirer un public assez différent de celui des habitués de l'hôtel Drouot. R.T.L., qui se targue de toucher un public populaire, a largement annoncé l'événement sur ses ondes. Max Meynier présidera à la dispersion et en assurera un commentaire en direct sur l'antenne.

Les lots très rares seront mis à prix 1 000 F, mais beaucoup de choses seront proposées à 50 F. Les enchères monteront-elles beaucoup ? Pour ceux qui en ont décidé, « le produit de la vente ne peut être faramineux, mais les quelque quatre-vingts disques de Ray Ventura, par exemple, seront mieux chez ceux qui en rêvent que dans une discothèque morte ». La discothécaire de R.T.L., depuis trente ans dans la maison, a, elle, le cœur gros. Elle regrette surtout les vieux classiques... Même si tout a été plus ou moins reporté sur 33 tours. C'est du repiquage. Plus la même chose... — M. L. B.

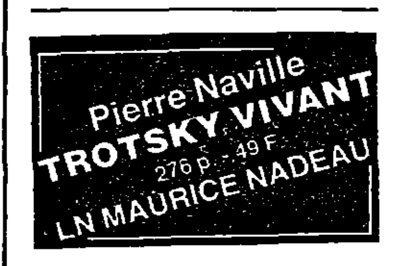
TRIBUNES ET DEBATS

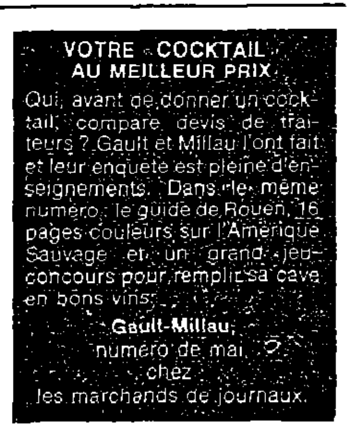
MARDI 15 MAI

— En direct de Hoerdt, *M. Valéry Giscard d'Estaing* parle de la politique européenne de la France, sur TF 1, France-Inter et R.M.-C., à 19 heures.

MERCREDI 16 MAI

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du journal d'A 2, à 12 h 45.







CARNET

Naissances

— M. Claude BAILLIEUX et Mme, née Sylvie FRILEUX, Sophie et Guillaume ont la joie d'annoncer la naissance de

Géraldine,

le 1er mai 1979, à Paris.

— M. et Mme Louis DUCAMP et Nathalie ont la joie d'annoncer la naissance de

Damien,

le 25 avril 1979.
Résidence la Baie des Anges,
Océanie 2, 13600 La Ciotat.

— M. Ivan LEVAI et Mme, née Anne SINCLAIR, ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 10 mai 1979.

— Sylvie et Alain SILBERSTEIN, Shoshana et Sarah ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérémie.

12, rue de Franche-Comté,
25000 Besançon.

— Isabelle et Xavier WEEGER, ainsi que Nicolas, ont la joie de faire part de la naissance de

Chloé,

le 8 mai 1979.

Mariages

Bernard VIDAL
et
Claudine MONNERET,
font part de leur mariage, célébré le 5 mars 1979 à Chambéry.
37, avenue Jean-Jaurès,
73000 Chambéry.

Joseph RABAUD
et
Françoise MONNERET,
font part de leur mariage, célébré le 10 mai 1979 à Paris.
2, rue Cler, 75007 Paris.

Décès

— Le personnel et la direction des Parfums Weil Paris ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Henri-Luc ABOULKER,
administrateur de la société,
survenu le 10 mai 1979.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Paris.
15, rue Cortambert, 75016 Paris.

— Le personnel et la direction des sociétés Vernier et Syderic ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Henri-Luc ABOULKER,
directeur du développement,
directeur commercial-France,
survenu le 10 mai 1979.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Paris.
22, boulevard Anatole-France,
06340 La Trinité.
15, rue Cortambert,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marc BENIGNUS,
née Fernande Desachy,
survenu en son domicile, 2, rue de Belgrade, Paris (7e), le 29 avril 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 3 mai 1979 au temple de l'Oratoire du Louvre à Paris.

De la part de ses enfants, petits-enfants et parents.

— Les familles Buisson, Bellaud et alliées ont la douleur de faire part du décès du

colonel Robert BUISSON.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Bouclans, le samedi 12 mai.

— Mme François Détroyat, Dorothée et Sébastien, ses enfants,
M. et Mme Hubert Schlienger,
Mlle Monique Détroyat,
M. et Mme Jean-Michel Détroyat et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Détroyat et leur fils,
Mme Bernard Julhiet,
M. et Mme Bruno Julhiet et leurs enfants,
M. et Mme Didier Julhiet et leurs filles,
M. et Mme Jean-Loup Julhiet et leurs enfants,
Mlle Raymonde Carpentier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François DÉTROYAT,

survenu subitement le 11 mai 1979, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le mercredi 16 mai, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Emmanuelli, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Lucie Gully,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur François EMMANUELLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
âgé de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu à Zalana (Haute-Corse), le jeudi 17 mai 1979.
118, avenue du Bac,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

— Jean-Marie et Pauline Hervé, et Romain,
Brigitte et François Alleaume,
Martine Hervé,
Patrick Hervé et Jean-Christophe, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Edouard Grardel et leur famille,
M. et Mme Pierre Hervé et leur famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jean HERVÉ,
née Gilberte Cary,

pieusement décédée à Paris, le 12 mai 1979, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Talloires (Haute-Savoie), le mercredi 16 mai, à 10 h. 30.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 28 mai 1979, à 18 h. 30, en l'église Saint-Séverin, Paris (5e), en y associant le souvenir de son mari,

Jean HERVÉ,
décédé le 11 octobre 1971,
De sa belle-fille,
Mme Patrick HERVÉ,
née Maïdo Vidal,
et de sa petite-fille,
Isabelle,
décédées le 1er août 1977.
68, rue du Bac, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 8 mai 1979, de

M. Jean ITARD,
professeur honoraire
au lycée Henri-IV.

[Instituteur de formation, Jean Itard poursuivit des études qui l'ont finalement conduit à l'enseignement des mathématiques aux classes préparatoires aux grandes écoles. Passionné d'histoire des sciences, il apprit le grec pour traduire les Livres d'arithmétique d'Euclide. Il a écrit plusieurs ouvrages de vulgarisation mathématique et a fondé, avec M. René Taton, un séminaire d'histoire des mathématiques à l'Institut Henri-Poincaré.]

— M. et Mme Yves Lancien et leurs enfants,
Mlle Françoise Lancien,
M. Jean Lancien,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Germain LANCIEN,
ingénieur en chef honoraire
des Manufactures de l'Etat,
officier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire
de la Résistance,
survenu accidentellement le 12 mai 1979 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris (15e), le mercredi 16 mai, à 8 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.
103, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.

— Mme Gaston Nahum, son épouse,
M. et Mme Frédéric Frank, Jenny et Laura, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Nahum, son frère, sa belle-sœur et leurs enfants,
M. et Mme Léon Diaz, son beau-frère, sa belle-sœur,
M. Jacques Matalon, son neveu,
Mme Irène Diaz, sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès, le 8 mai 1979, de

M. Gaston NAHUM.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mai 1979.

La famille s'excuse de ne pas recevoir de visites.
8, rue de Varize, 75016 Paris.

— Le directeur et le conseil,
Les enseignants, étudiants et personnel du département de mathématiques de l'université Claude-Bernard,
ont le très grand regret de faire part de la disparition subite de leur collègue, maître et ami,

M. Francis PENNANEAC'H,
ingénieur des Arts et Métiers,
agrégé de l'Université,
maître de conférences honoraire
à l'université Lyon-I,
survenue le 10 mai 1979, après quarante années consacrées à l'enseignement des mathématiques.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 16 mai, à 14 h. 15, en l'église de la Rédemption à Lyon.

— M. et Mme Jacques Pérotin et leurs enfants,
Mme Jacques René-Doumic,
Les familles Pérotin, Dupuy, Doumic et Soubrier,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas PÉROTIN,
âgé de trente ans, disparu en mer le 30 avril.
397, route du Médoc, 33520 Bruges.
48, rue Jacob, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raoul POLITIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Mines,
survenu le 10 mai 1979 à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont lieu ce mardi 15 mai, dans l'intimité familiale.

De la part de :
Mme Marguerite Willmann,
Mlle Théodosie Politis,
Hélène, Nicolas et Michel Politis,
Karine Sadon,
Irène Politis.
131, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.
Villa Yasmina, La Salis, Antibes.

— Professeurs et amis ont rendu hommage à

Pierre THEUBET,
directeur honoraire
de l'Ecole nationale supérieure
des arts appliqués,
décédé à Nice, le 26 février 1979.

Réunis à Paris dans l'ancienne école, ils ont évoqué « la carrière exemplaire de celui qui a su réaliser une profonde réforme de son établissement, organisant une formation polyvalente, créant un cours supérieur d'esthétique industrielle, un atelier pour les matériaux de synthèse et portant l'enseignement de l'Ecole vers le niveau qu'exige aujourd'hui la compétition européenne ».

Remerciements

— La famille de

M. Boris EPHRUSSI

souhaite adresser des remerciements très émus à tous ceux qui se sont associés à son deuil.

— M. René Fort, ses enfants et sa famille, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme René FORT,
née Marthe Chevrier,

remercient sincèrement ceux qui se sont associés à leur peine.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Fernand BOUGNON,

une messe sera célébrée à son intention le vendredi 18 mai, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e).

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres cherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes pouvant accompagner en taxi, pour assurer les départs et retours de vacances de leurs vieux amis, à partir du 7 juin, en juillet, août et septembre. Ces transports se feront essentiellement en semaine et principalement à l'heure du déjeuner, dans Paris et la proche banlieue, au départ ou à l'arrivée des cars ou des trains, dont les horaires peuvent être obtenus en prenant contact avec Pierre, chez les Petits Frères. Téléphoner au 355-39-19 ou écrire pour recevoir le programme détaillé des départs et retours, 33, avenue Parmentier, Paris (11e).

— La kermesse d'Action française aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 mai à la Maison de Bourgogne, 12, rue du Parc-Royal, Paris (3e), métro Saint-Paul.

Comptoirs de vente, stands de propagande, attractions, signatures de livres par les auteurs, bar, buffet, restaurant.

Les dons peuvent être adressés à M. Michel Thuillier, 62, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris.

Conférences

— Dans le cadre des « Rendez-vous de la rue d'Ulm », Jean Ricardou donnera une conférence sur « Les leçons de l'écrit ou place et rôle de la lecture dans l'exercice de l'écriture », mercredi 16 mai 1979, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm.

PRESSE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

La mort d'un journaliste

Cette semaine, les articles publiés par la presse hebdomadaire sont pour la plupart consacrés à la routine : les querelles de la campagne pour l'élection européenne, la crise du pétrole, le vingt-troisième congrès du P.C.F., la victoire des conservateurs en Grande-Bretagne, les pelotons d'exécution iraniens, etc.

Mais, inscrite « Au fil de la semaine », il y a aussi la mort d'un journaliste, Pierre Viansson-Ponté, dont le souvenir est évoqué avec amitié par nombre de ses pairs, ses confrères, ses amis de toutes les générations, qui lui rendent hommage comme l'avaient fait, spontanément, beaucoup de ses lecteurs.

« Toute sa vie, il avait gardé à l'égard des êtres et des événements une distance attentive et secrète, écrit Georges Suffert dans *LE POINT. Il n'a pas voulu changer d'attitude en face de sa propre mort. Avec lui, c'est sans doute l'un des meilleurs observateurs de notre époque qui disparaît. (...) Clavel il y a deux semaines, Viansson il y a quelques jours : déjà les rangs parmi nous s'éclaircissent. L'un était la passion, l'autre la retenue ; nous avions besoin de l'une et de l'autre. Voilà la tristesse et le temps du souvenir. »*

Dans *LE FIGARO MAGAZINE* Jean d'Ormesson rappelle que *« très loin de l'image du journaliste telle que l'a popularisée le cinéma américain, Pierre Viansson-Ponté était la rigueur et la pudeur mêmes. Le talent, chez lui, n'avait rien d'échevelé ni de désordonné,* ajoute-t-il. *Il voyait dans le journalisme une espèce de devoir moral. Ce devoir, il l'a accompli jusqu'au bout, donnant un exemple très pur de conscience professionnelle. »*

L'EXPRESS, dont Pierre Viansson-Ponté avait été le rédacteur en chef et l'éditorialiste de 1953 à 1958, souligne la part qu'il avait prise dans le *« grand courant du journalisme moderne français » : « Documentation solide, étendue ; mais rédaction concise, claire, légère. Union subtile de l'analyse politique, de la psychologie des hommes, du jugement moral. Ces qualités valurent en particulier à sa « Lettre ouverte aux hommes politiques », entre autres livres lus par son vaste public, une éclatante carrière. »*

L'EXPRESS « salue avec émotion la mémoire d'un grand confrère et d'un grand aîné ».

Pour *TEMOIGNAGE CHRETIEN, « talentueux et discret, Pierre Viansson-Ponté a été, dans une profession où les jalousies ne manquent pourtant pas, unanimement respecté et estimé. Chrétien, il était animé par le souci de la justice et de la vérité et c'est pour elles qu'il lutta jusqu'à son dernier souffle,* note cet hebdomadaire. *Dans un métier qui, par nature, vit de l'éphémère, il sera un des rares à laisser un nom. »*

Le *NOUVEL OBSERVATEUR* s'interroge : *« Tout a été dit sur Pierre, comme sur Clavel, avec une unanimité qui réconforte mais qui aussi, dans un sens, étrangement, inquiète. S'agit-il d'un désir empressé d'exorciser la mort ? Peut-être. Pourquoi cependant, avons-nous l'impression que la mémoire de ces morts est saluée aujourd'hui comme l'adieu à une époque ? Comme si, par le dépeuplement de quelques témoins, une sorte de désert glacé s'annonçait à l'horizon.*

» Peut-être Viansson-Ponté aurait-il été embarrassé par la solennité des hommages qui lui ont été rendus. Sa sensibilité, son talent, sa morale ne s'exprimaient qu'à travers la mesure, celle qui d'un témoin fait un guetteur et d'un journaliste un écrivain. Le vœu secret des hommes d'expression, ce n'est pas tant l'hommage ni les honneurs, c'est qu'on souligne et qu'on se rappelle la singularité de leur apport : ce qui précisément les empêche d'être interchangeables. Qu'est-ce que faisait Pierre, dont on ne voyait pas que quelqu'un d'autre pût le faire à sa place, avec son aisance, sa ponctualité, son talent ? A bien y regarder, c'était son aptitude unique, invraisemblable de finesse et d'efficacité, à capter ce que l'on appelle l'air du temps. »

« Lorsque disparaissent des hommes comme Pierre Viansson-Ponté, comme Maurice Clavel, les hommages qu'on leur rend ne sont pas forcément sincères, écrit Claude Estier dans *L'UNITE*, organe du P.S. *Il n'est pourtant pas nécessaire d'avoir toujours été d'accord avec eux pour saluer sans réserve des vies bien accomplies. »*

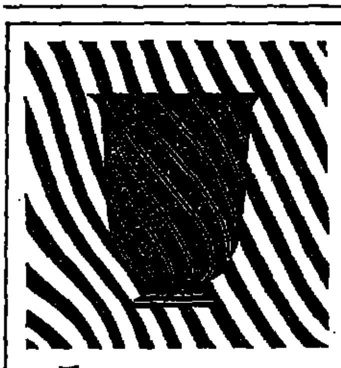
Dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, c'est un « pigiste permanent », un de ceux qui forment, comme il le dit, *« l'infanterie du journalisme »*, Iain Lande, qui livre son témoignage personnel en racontant ses contacts professionnels avec « P. V.-P. » : *« Pierre Viansson-Ponté avait le souci des [...]res, un souci somme toute asse[...]re dans une époque d'apparenc[e] et de gesticulations (...).*

» De cet homme, par-de[là] le journaliste brillant, « arrivé » [qu']il était devenu, l'habitué des t[...]es où s'asseoient les « grands [de] ce monde », je ne veux cons[erv]er comme premier souvenir qu[e] la main tendue en toute franc[hi]se, qu'un regard d'ami à la [fo]is proche et lointain. »

Dans les colonnes de *MAINTENANT*, un jeune journaliste q[ui a] fait ses « classes » dans « le Mo[nde] Aujourd'hui », Pierre Zimmer, [ra]conte, lui aussi, et remercie :

« Je tiens simplement, par [ce] dernier hommage, à remercier [l']homme qui a suscité chez moi[, et] certainement chez beaucoup d'[au]tres, la passion d'écrire a[vec] rigueur et tendresse. Je le rem[er]cie de ne pas m'avoir décour[agé] comme le font tant de [...] confrères, bien calés dans l[eur] petit confort. Je le remercie [de] sa sévérité, qui cachait une gra[nde] générosité, car elle fut une bo[nne] école pour mes débuts dans [le] métier. Je le remercie de sa di[s]ponibilité et de ne pas m'av[oir] dit : « Laissez votre adresse, [on] vous écrira. » Merci, Mo[n]sieur Pierre Viansson-Ponté. »

Quelques témoignages parmi tant d'autres.



CINQ CENTS JOURNALISTES DE LA TÉLÉVISION DANOISE CONDAMNÉS POUR FAIT DE GRÈVE

(De notre correspondante).

Copenhague. — Cinq cents journalistes de la radio-télévision danoise ont été condamnés à des amendes de 28 couronnes par heure (23 francs) soit un total d'environ un demi-million de couronnes (400 000 francs) pour avoir cessé leur travail entre les 3 et 6 avril dernier, ce qui avait entraîné l'annulation de la plupart des programmes de ces quatre jours.

Cette grève avait causé un grand mécontentement parmi les téléspectateurs. Certains avaient déclaré qu'en conséquence ils refuseraient de payer leur licence ou n'en acquitteraient qu'une partie.

Les collaborateurs de la radio-télévision danoise avaient entrepris cette action par solidarité pour un de leurs collègues qui n'avait pas été engagé après avoir effectué sa période normale d'essai et ce malgré ses qualifications. Ce refus d'engagement est extrêmement rare à la radio-télévision danoise. Depuis 1974, c'est le seul cas de ce genre sur deux cents journalistes engagés.

C'est un arbitre, un « opmand », désigné pour la circonstance — en l'occurrence un juge de la Cour suprême — qui a rendu le verdict. Ce magistrat a en outre refusé, comme le réclamait la direction de la radio-télévision danoise, de condamner conjointement le Syndicat national des journalistes danois pour avoir soutenu ouvertement ce débrayage. Il a décidé enfin que les deux parties se partageraient le remboursement des dépens.

Les journalistes condamnés envisagent de faire appel.

CAMILLE OLSEN.

● *Le comité exécutif de la Fédération internationale des journalistes*, au terme d'une réunion tenue à Vaduz (Liechtenstein) entre une quarantaine de délégués d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Afrique et Asie, a dénoncé vendredi 11 mai les entorses aux libertés de la presse. Ainsi estime-t-il que, à la radio-télévision française, *« le droit de grève est menacé »*, que les actions de la direction du *Times* à Londres sont *« un exemple d'abus de la propriété privée »*, etc.

Le comité condamne également les *« violations incessantes »* de la liberté de la presse en Argentine, la réglementation récemment adoptée en R.D.A. pour les correspondants étrangers. Il demande la libération du journaliste tchèque Jiri Lederer.

Aux Etats-Unis

ACCORD ENTRE « LOOK » ET « ROLLING STONE »

Le prochain numéro de *Lo[ok] Magazine*, publication relanc[ée] aux Etats-Unis en février derni[er] par M. Daniel Filipacchi (pr[o]priétaire de *Paris-Match*), p[a]raîtra en juin, en adoptant [une] périodicité mensuelle.

Ce sera le premier exemplai[re] réalisé avec la collaboration d[u] bimensuel *Rolling Stone*, ave[c] lequel *Look* a conclu le 8 mai u[n] accord ayant pour but de fair[e] partager certains coûts — pro[duction], distribution, administra[tion] — par les deux magazines. Mais le capital (qui est en quasi totalité détenu par des actionnaires français) reste inchangé depuis l'origine, *Rolling Stone* ne figurant pas parmi les actionnaires.

Look, qui tire à 1 200 000 exemplaires, est diffusé à 700 000 exemplaires, *Rolling Stone* à 650 000 exemplaires.

En passant au rythme mensuel, *Look* semble maintenant se placer directement en compétition avec *Life*, reparu depuis octobre 1978 aux Etats-Unis.

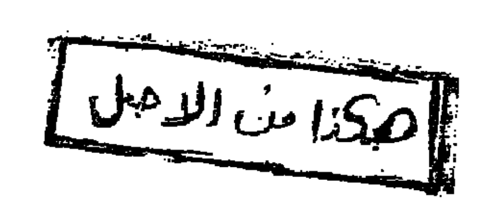
● *Dans le groupe « France catholique-Ecclesia »*, la majorité des journalistes s'est mise en grève *« à la suite du licenciement sans préavis ni indemnités de leur rédacteur en chef, M. Michel Denis »*. C'est ainsi que les trois derniers numéros de *La France catholique* ont été réalisés sans leur concours.

Les négociations menées avec la direction semblant sur le point d'aboutir, le travail doit reprendre le mercredi 16 mai, *« sous réserve que la solution escomptée soit confirmée dans les prochains jours »*, déclare la rédaction en grève.

● *Les clubs de la presse de neuf villes françaises* réunis à Lyon ont annoncé jeudi 10 mai la création de l'Union des clubs de presse de France.

Cette association dont le siège social sera à Rennes et qui regroupe les journalistes membres des divers clubs, devrait permettre selon ses créateurs *« un échange d'idées et de suggestions »*. Ces clubs, *« carrefours de journalistes respectueux de leurs différences »*, restent autonomes.

● *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, hebdomadaire professionnel et industriel français tiré à 85 000 exemplaires, publie un nouveau supplément magazine à partir du 14 mai. Ce supplément, intégré à l'édition habituelle, devrait permettre, selon la direction, *« une ouverture sur les hommes et les entreprises »*.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69





emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne Personnel destiné à l'étude, la conception, le contrôle et la fabrication des matériels du

COMPLEXE ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC
TÉLÉVISEURS NOIR ET BLANC et COULEUR - RADIO - ÉLECTROPHONE - AUTORADIO

INGÉNIEURS pour les domaines ci-après

- Semi-conducteurs.
- Composants passifs.
- Sous-ensembles électroniques.
- Tubes cathodiques.
- Atelier moulage.
- Maintenance.
- Engineering et développement.
- Qualité et Assurance-qualité.
- Maintenance installations et équipements.
- Spécialiste verre tube cathodique.
- Réseaux MT et BT - Climatisation, Chaudières - Compresseurs.
- Chimiste traitement des eaux industrielles.
- Métallurgiste laboratoire.

Il est exigé : • une expérience de 5 à 10 ans dans ces spécialités dans des Sociétés en électronique grand public;
• références Ingénieur, Universitaire, ou Technicien Supérieur suivant postes.

Il est souhaité : • la connaissance de la langue anglaise;

Il est offert : • une rémunération nette d'impôts et en partie transférable;
• un logement de fonction ou indemnités;
• Sécurité Sociale et retraite;
• possibilité d'adhésion individuelle aux ASSEDIC.

Adresser curriculum vitae détaillé à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE
SOCIETE PETROLIERE ALGERIENNE
recherche

INGÉNIEURS FORAGE

Tâche : Conseiller sur les questions :
- Service boue approvisionnement.
- Amélioration de la Production.
- Amélioration du fonctionnement d'une centrale à boue.
- Conception et lancement de projets nouveaux.
- Amélioration des prestations de service technique.

Conditions :
- Age : 35 ans au moins.
- Longue expérience dans les forages pétroliers.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :
- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

INGÉNIEURS CHIMISTES

Tâche :
- Analyse des produits.
- Conception et structuration des Services labo et annexe.
- Participation à de nouveaux produits.

Conditions :
- Age : 35 ans au moins.
- Spécialité souhaitée dans la boue de forage.
- Longue expérience.
- Diplôme universitaire ou d'une école supérieure.

Avantages :
- Rémunération intéressante.
- Logement assuré.

Ecrire avec curriculum vitae à ALFLUID, 5, rue Abou Hamou Moussa - ALGER.

Chef de mission organisation

200.000 F +

Groupe international de conseil en organisation recherche Chef de mission Afrique du Nord pour piloter une équipe de 10 ingénieurs organisateurs.
Il s'agit principalement d'un pilotage technique portant sur un large éventail de spécialités : Informatique, Personnel, Gestion de Production, Maintenance, assumées par des ingénieurs expérimentés. Une très bonne capacité de dialogue avec ces ingénieurs et les entreprises clientes est indispensable, ainsi que l'aptitude à percevoir les conditions de réussite des opérations en cours ou en démarrage. Ce poste convient à un Consultant de formation supérieure, ayant une dizaine d'années d'expérience dans le métier de conseil, dont 2 en position d'authentique ingénieur en chef. Les candidats seront reçus, après sélection sur C.V., par le Directeur de Division auquel ils seraient directement rattachés. Avantages : logement et voiture.
Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à PUBLIVAL n° 5034, 70 rue du Point-du-Jour - 92100 BOULOGNE, qui transmettra. Discrétion assurée.

publival

---

ingénieur commercial

MILAN 18.000.000 Lires

Société métallurgique française (C.A. 250 M de F - 750 personnes).

Notre filiale italienne (C.A. 15 M de F), spécialisée dans la commercialisation de techniques et de matériels d'alimentation électriques, souhaite continuer son développement avec la participation d'un collaborateur commercial, ingénieur de formation et parlant couramment le français, l'italien et l'anglais.

Ses résultats devraient lui permettre de pouvoir succéder dans 2 ans au Directeur Commercial de la filiale.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8541-M à

CNPG CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 185 av. V. Hugo - 75116 Paris

GROUPE FRANÇAIS
implantation internationale
recherche pour

NIAMEY (Niger)

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONDITIONS EXIGEES :
- 5 ans minimum d'expérience professionnelle ;
- pratique confirmée du COBOL ;
- connaissances matériel CII-HB série 62.

MISSION :
Adjoint du responsable informatique, participant à la mise en place du système puis à la maintenance et développement futur, sera également chargé de la formation du personnel local (programmeurs, pupitreurs, encodeurs).
Situation comportant tous avantages expatriation.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 11.395, CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS « INFORMATIONS DIVERS »

Pour AFRIQUE NOIRE

1 INGÉNIEUR
CIVIL METALLURGIQUE
5 INGÉNIEURS
DE CHANTIERS
SECRÉTAIRE TECHNIQUE
HOMME

- Avantages sociaux
- Contrat très longue durée

Envoyer C.V. à :
A.M.P. sous réfèr. 6840/MI
40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Dans le cadre de la coopération technique
recherche

ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES D'INFORMATIQUE ET DE PHYSIQUE
(laboratoire)

Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'ingénieurs de l'Institut algérien du pétrole.
Adresser candidature avec C.V. et prétentions à Département de coopération I.N.P.L. Parc de Saurupt, 54042 NANCY.
ou Section Spécialisée Cadres A.N.P.E.,
12, pl. de la Croix-de-Bourgogne, B.P. 3608 54016 NANCY.

Laboratoires pharmaceutiques
recherche
pour son bureau scientifique en

LIBYE (TRIPOLI ou BENGHAZI)

PHARMACIEN

Nationalité tunisienne ou soudanaise, parlant arabe, anglais, français.
Ecr. n° T 13166 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

SOCIÉTÉ ELECTRICITÉ
recherche pour
ARABIE SAOUDITE

CHEF AGENCE

Formation souhaitée ingénieur ou commis d'entreprise.
Anglais courant exigé.

Ecrire n° 7.801 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ PARAPUBLIQUE
ENSEMBLIER
recherche

DÉLÉGUÉ
RÉSIDENT EN AMÉRIQUE CENTRALE

INGÉNIEUR DE PRÉFÉRENCE

ayant expérience négociations internationales ou niveau, excellentes connaissances de la langue espagnole et si possible expérience dans le domaine maritime.

Adresser curr. vitae, prétentions, N° T 13.138 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

diriger une usine dans l'Oise

150.000

Notre unité de production spécialisée dans la fabrication d'ensembles mécaniques a une taille humaine mais nous sommes filiale d'un groupe américain et notre activité est internationale. Nous concevons ce poste comme

un challenge pour un ingénieur expérimenté

capable de partir d'une situation assainie pour donner un nouvel essor à notre activité.
Sa formation d'ingénieur (AM ou équivalent) complétée par des connaissances en gestion, son expérience réussie dans le secteur fabrication mécanique sont bien sûrs des atouts importants pour maîtriser la fonction confiée. Mais ce sont surtout ses qualités de "patron", sa capacité à créer une véritable équipe avec ses collaborateurs qui lui permettront de réussir.
Le poste dépasse la technique pure car il comporte la participation à la recherche de nouveaux marchés dans le cadre de notre politique actuelle de diversification dans le domaine de la sous-traitance. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.
Nous vous remercions de bien vouloir adresser vos dossiers sous référence A 5727 à Madame Sigolet 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC

---

directeur commercial

Une entreprise de transports frigorifiques et messageries de l'Ouest (150 véhicules, C.A. : 65 MF) cherche son directeur commercial. Il anime les commerciaux des 15 agences dans leur prospection quotidienne et surtout oriente leur action vers les industriels spécialisés, il traite lui-même les grands contrats régionaux et nationaux. Issu d'une grande école, c'est un professionnel, connaissant bien le terrain, capable de structurer et de renforcer son équipe de ventes et son organisation commerciale. Il peut être domicilié à Paris.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3556 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

CHEF DES VENTES EUROPE

Cette société est une filiale d'un des premiers groupes industriels français. Elle exporte 65 % de son C.A. Des moyens nouveaux sont mis en œuvre pour accroître le volume des ventes en Europe de l'Ouest qui représente le 1/3 des exportations.

Le titulaire de ce poste en création participe à l'élaboration de la stratégie commerciale qu'il met ensuite en œuvre. Il dirige et anime les filiales commerciales implantées à l'étranger, ainsi que les agents, représentants ou importateurs. Il négocie personnellement avec les clients importants (grande distribution).

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur qui justifie d'une expérience de 5 ans minimum dans l'exportation de produits de grande consommation. Il maîtrise parfaitement les langues allemande et anglaise.

Localisation du poste : ville universitaire 100 km/Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4314 A. à



egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Publiscope Junior



hutchinson-mapa

propose à son

RESPONSABLE de TRESORERIE

de vivre en Province...

Fonctionnellement dépendant du Directeur Financier du groupe, il sera basé au centre administratif et comptable près de Chatellerault.

Il devra connaître parfaitement les mécanismes financiers et la gestion des crédits à court terme. Il assurera :
- l'élaboration des dossiers de financement,
- la gestion de la trésorerie,
- les relations avec les banques du groupe.

De formation Sup. de Co. ou équivalent avec option finances, ayant environ 30 ans, l'homme que nous souhaitons rencontrer aura déjà une expérience de quelques années dans la banque avec des contacts entreprise ou dans un poste similaire.

Envoyer C.V. manuscrit à la Direction du Personnel de HUTCHINSON MAPA, 2 rue Balzac 75008 PARIS

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

Centre médico-chirurgical
de VILLIERS-SAINT-DENIS. 02310 CHARLY
80 km est de Paris
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

- 30 ans environ, niveau supérieur (D.E.C.S. ou I.C.G.) souhaité ;
- possédant connaissances juridiques (droit privé et social, et informatique) ;
- ayant une expérience des relations sociales et administratives, si poss. en milieu hospitalier ;
- conditions intéressantes, logement possible.

Ecrire au Médecin Directeur avec C.V., prétentions et photo. Tél. : (23) 82-01-40.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CREDIM

CREDIM EST LA FILIALE FRANÇAISE DE LA « CONSUMER SERVICES DIVISION-EUROPE » de CITIBANK (2e banque mondiale), présente également au Benelux, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie. Les filiales belges et allemandes se sont déjà fait remarquer dans le marketing bancaire.
CREDIM spécialisé dans le crédit au consommateur a des agences en **Bourgogne** et dans la région **Rhône-Alpes.**
Une croissance rapide et un élargissement de la gamme des produits offerts aux consommateurs sont prévus.

Nous offrons un poste d'

ASSISTANT DU DIRECTEUR DU MARKETING

qui nécessite un degré d'indépendance élevé, le Directeur devant consacrer 50 % de son temps aux autres développements du groupe en France.
Le candidat devrait devenir Directeur du Marketing après 2 ou 3 ans.
Le poste recouvre le planning et l'exécution du processus de croissance de la Société.
Le Siège se trouve à Dijon, ce qui offre les avantages de travailler pour un groupe international et ceux de la vie en province.
Le salaire : ? - Nous paierons le prix nécessaire pour avoir la qualité.

PROFIL :
- 28 ans - H.E.C. / E.S.C. ...
- 3 à 5 ans d'expérience dans une société réputée pour son marketing, de préférence dans les services banque, assurances, voyages...
- Généraliste du marketing qui sait développer le marketing à l'intérieur de la compagnie.
- Expérience dans différents champs d'activité de marketing : recherche et planning, développement des produits et des services, distribution, communication interne et externe.
- Habitué aux contacts fréquents avec la force de vente.

Anglais courant indispensable. Nationalité française de préférence.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions sous réf. LM à :
J. MILLARD, Chef du Personnel CREDIM, B.P. 449, 21012 DIJON CEDEX.

Emplois et Carrières

ingénieur
chef de section du bureau d'études

Un bon fabricant de biens d'équipements industriels (350 salariés, 50 MF de C.A. en mécanique, chaudronnerie, mécano-soudure), siège et usine à 90 km à l'ouest de Paris, cherche un INGENIEUR pour diriger au BE la section "études d'exécution" (12 projeteurs et dessinateurs).
Ce jeune ingénieur, 30 ans minimum, diplômé d'une ENSI, a déjà animé des équipes en BE de mécanique. Une expérience en méthodes serait appréciée.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3576 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

Import. sté Aix-en-Provence recherche
UN ANALYSTE
Responsable d'une équipe pour
— Etudes applications nouvelles conception et contrôle des réalisations.
— Formation : Maîtrise ou ingénieur option informatique.
— Expérience : informatique de gestion et transactionnelle.
Ecr. nº 798 393 M. Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté d'ingénierie générale Bâtiment et infrastructure ayt son siège à Montreuil (93) recherche pour son Agence de GIVORS (69)
INGÉNIEUR
coordonnateur d'Etudes et Travaux ayan de 3 à 5 ans d'expérience de cette fonction en entreprise ou en Bureau d'Etudes pluridisciplinaire.
Une période d'essai de 6 mois aura obligatoirement lieu au siège de la Société.
Ecr. à O.P.F. (nº 4.216).

SOCIETE PHARMACEUTIQUE VETERINAIRE
filiale groupe international
recherche
PHARMACIEN D'INDUSTRIE
ou
INGÉNIEUR CHIMISTE
pour production et contrôle
— Age : 30 ans minimum.
— Expérience antérieure nécessaire.
— Résidence : TOURS.
Adresser curric. vitae et photo sous le nº 8.958 à : HAVAS. — 37047 TOURS Cedex.

Ville de VALENCE (Drôme) recrute pour la Direction de son Bureau d'Etudes, Travaux neufs et Urbanisme, un INGENIEUR PRINCIPAL. Formation ingénieur souhaitée. Rémunération de début : 5.850 F par mois pour un célibataire.
Adresser candidature et C.V. à M. le Député-Maire de VALENCE 26021, avant le 31 MAI 1979.
Pour ts renseignements, s'adr. à la Mairie, Service du Personnel. T. 43-93-00

SOCIETE NATIONAE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ROUEN
98 millions de C.A., filiale d'un IMPORTANT GROUPE recherche SON
CHEF ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
Cadre directement attaché au Directeur de la Société
— Niveau DECS
— 28 ans minimum.
Homme de terrain, expérience comptabilité P.M.E. et usage informatique.
— Animera équipe 15 personnes
— Responsable comptabilité clients, compte exploitation, projets bilan société.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. s/réf. 6 606 à M. Jean GAUSSIN, 104, r. de Richelieu, PARIS-2e.

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE ST-BRIEUC (Côtes-du-Nord) recherche
UN ADMINISTRATEUR
pour un poste à pourvoir au 1er octobre 1979.
Les candidatures à ce poste (référ. et C.V. dét.) sont à adr. au Centre d'Action Culturelle de ST-BRIEUC, 9, r. du 71e-R.I., 22000 ST-BRIEUC, av. le 7-6-79.

CADRES OU FUTURS CADRES

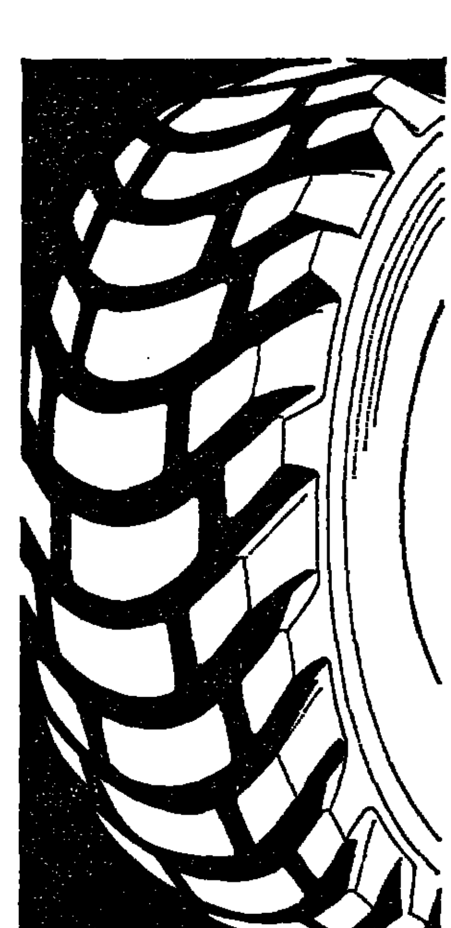
VOUS ÊTES AMBITIEUX :
- Vous possédez l'esprit commerçant
- Vous avez le courage de vos ambitions
- Vous aimez les activités physiques
- Vous aimez décider, entreprendre, porter des responsabilités
- Vous voulez diriger des hommes de bon niveau
- Vous voulez aborder la vie par un métier formateur.

LEROY - MERLIN
Pour faire face à son expansion (+ 50 % par an)

VOUS OFFRE :
- Une entreprise performante dans un secteur en expansion : le libre service spécialisé.
- Une école enrichissante sur le plan humain et professionnel.
- La certitude que nous serons exigeants avec vous dans le cadre d'une large délégation.
- La responsabilité d'un secteur d'activité et de votre Personnel.
- Une évolution de rémunérations liée à vos résultats économiques et humains.
- Une évolution de carrière grâce à notre politique de promotions internes et d'expansion.

Ecrivez-nous en joignant à votre lettre manuscrite C.V., photo et prétentions.

LEROY - MERLIN S.A.
Poste 82
401, route Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES



Innover, créer, réaliser.

Le pneumatique est un ensemble complexe. Sa fonction essentielle est d'assurer la liaison entre le véhicule et le sol. Elle exige de lui de multiples propriétés, elle impose précision et rigueur. Elle en fait un produit de haute technicité.
Le pneu MICHELIN s'est imposé par sa conception d'avant-garde, son originalité, sa qualité. Il équipe dans le monde entier tout ce qui roule : des véhicules de tourisme dans plus de cent pays aux chargeuses de 200 tonnes ; des poids lourds qui sillonnent les routes des cinq continents aux bolides qui gagnent à Long Beach, ou au Mans.
Pour étudier les matériaux qui le composent, concevoir les architectures qui feront le pneu de demain, créer les moyens qui permettront de l'essayer, le fabriquer, le contrôler, 5.000 personnes travaillent au Centre de Recherches situé près de Clermont-Ferrand. MICHELIN est dans son domaine un leader, il entend le rester.
Et progresser encore.

INGENIEURS

MICHELIN cherche des hommes, débutants ou ayant quelques années d'expérience, capables de prendre en charge et de mener à leur terme des études exigeant un niveau de connaissances élevé dans les domaines suivants : Physique des matériaux, Mécanique, Mathématiques appliquées, Chimie, Automatique, Informatique ; des hommes tenaces, aptes à travailler en équipe ; des esprits concrets, réalisateurs.
Des créateurs.
Les perspectives d'évolution qu'ils trouveront au sein du Groupe sont nombreuses et s'inscrivent dans un cadre international.



MICHELIN

Ecrire à MICHELIN, en joignant C.V. - Service du Personnel - SP 33/5803 B 63040 CLERMONT FERRAND CEDEX.

MAINTENANCE INDUSTRIELLE (LYON)

deux ingénieurs pour un service qui grandit vite

Notre entreprise conçoit, construit et livre "clé-en-main" des ensembles industriels de très grandes dimensions. Le nombre d'unités réalisées, les projets actuels et nos perspectives à court et moyen terme impliquent un considérable développement de la Division Maintenance.
C'est pour la renforcer et mettre en place ses futures structures d'encadrement que nous souhaitons recruter des Ingénieurs diplômés et expérimentés.

responsable d'intervention
(Réf. 76674 AM/LSJ)

Cet ingénieur coordonne l'ensemble des opérations de maintenance d'une ou plusieurs installations. Il définit les besoins, mobilise les services internes et les sous-traitants, et plus généralement organise et planifie les opérations. Il entretient en outre des contacts avec les clients et différents organismes extérieurs. Intervenant sur des opérations d'ordres très divers, il a une formation et une expérience (5 ans au moins) polyvalentes (mécanique, tuyauterie, électricité...). Il a si possible acquis cette expérience sur des chantiers faisant appel à de nombreux fournisseurs. Prévoir des déplacements fréquents et de courte durée sur les sites.

responsable robinetterie industrielle
(Réf. 76674 BM/LSJ)

L'ingénieur responsable de ce secteur prend en charge les nombreux problèmes de robinetterie pouvant survenir sur les installations : il analyse les causes d'incidents et propose les modifications nécessaires, il fait adapter les matériels aux exigences de fonctionnement. Il assure les contacts techniques avec les clients et les fournisseurs. Cet ingénieur a acquis une solide expérience (5 ans au moins) dans une entreprise où existent des problèmes similaires (robinetterie, tuyauterie, échangeurs de fluides...). Des déplacements de courte durée sur les sites sont à prévoir.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la référence correspondant au poste, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT





CHARGÉ D'ÉTUDES INFORMATIQUES

Rattaché à la direction de l'informatique, il devra animer une petite équipe d'analystes-programmeurs, chiffrer et planifier les travaux à effectuer dans les domaines dont il aura la charge.

Le candidat sera un analyste-programmeur de formation maîtrise ou D.U.T. informatique avec au moins deux années d'expérience. De bonnes connaissances en télétraitement (CICS), en base de données (DL1), et au moins dans un langage évolué de programmation sont exigées.
Le poste nécessite une bonne autorité naturelle avec un bon sens des relations humaines.

Lieu de travail : VILLERS-COTTERETS.

Envoyez C.V., photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. CTI/212.

Audi

HAVAS CONTACT

Société Restauration Industrielle LYON 500 personnes recherche
CHEF DE COMPTABILITÉ
Niveau D.E.C.S.
Rattaché Direction Générale, personnalité affirmée et énergique, 35 ans minimum, capable prendre en main et diriger Service 20 personnes, bon organisateur et homme d'expérience.
Connaissances fiscales et juridiques, pratique de l'informatique et du contrôle de gestion.
Souhaitable avoir assuré avec succès une responsabilité semblable.
Déplacements possibles. Salaire motivant.
Env. C.V. + lettre manuscrite sous référence 05.795, réponse et discrétion assurées, à DELTA MARKETING, 3, rue Saint-Maximin, LYON-3e.

Industrie du meuble HONFLEUR recherche :
UNE FACTURIÈRE
EXPERIMENTEE pour travaux de codification et préparation au traitement sur ordinateur. Résidence HONFLEUR ou environs.
Stage de formation rémunéré d'environ 2 mois à Paris. Pendant ce laps de temps : frais de déplacement et de séjour remboursés par la Société.
Env. C.V. ss la réf. 7.201 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Ctre de rech. pharmaceutiques 100 km Ouest Paris recrute Pharmacien biologiste expérimenté (ée). Ecr S.E.P., nº 251, B.P. 72, 27002 Evreux, qui tr.



ANNONCES CLASSEES

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PS Conseil

SAUTER Appareils Automatiques, spécialisé dans la vente de matériel de régulation, recherche

RESPONSABLE AGENCE SUD-OUEST
78.000 F

Sous l'autorité du Chef des Ventes, il aura pour mission de développer le chiffre d'affaires de la région Midi-Pyrénées en vue de créer l'entité agence Sud-Ouest par le regroupement des ventes Aquitaine. Il sera responsable du centre de profit Sud-Ouest. Le candidat recherché, âgé d'au moins 30 ans, ingénieur, BTS, DUT, aura une expérience commerciale confirmée dans le petit matériel électronique, électromécanique, pneumatique de régulation, de mesure, et une bonne connaissance du bâtiment et de l'industrie. Ce doit être un vendeur, un « accrocheur », ayant le sens de la rentabilité, de la gestion et de l'organisation. Le lieu de travail est situé à Toulouse, voiture de fonction assurée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence B/505M *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra



VOLKSWAGEN FRANCE S.A. recherche pour sa Division INFORMATIQUE un

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Formation supérieure.
Expérience 3 ans minimum dans la fonction.
Matériel IBM 3031 - VM/CMS - DOS/VSE - POWER/VSE - CICS - DL1 - Saisie sur 3278.
Important réseau T.P. local et télécommunication à distance.
Lieu de travail: Villers-Cotterêts.

Ecrire avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 - 02600 Villers-Cotterêts, sous réf. REI/212.

HAVAS CONTACT — Audi — VW



De Dietrich

Division Équipements Thermiques
recherche

CHEF DE PRODUITS pour lignes chaudières et radiateurs

Il aura une première expérience de technico-commercial dans poste similaire et sera issu de la filière des ingénieurs thermiciens ou commerciaux.

Sa mission : cahier des charges, suivi de l'étude technique, mise au point du lancement des produits nouveaux et évolution de leur marché.

Lieu de travail : NIEDERBRONN-LES-BAINS.

Possibilité de logement.

Faire offre avec curr. vitae, prétentions et photo à :
DE DIETRICH et Cie
Direction du personnel
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION AUTOMOBILE

recrute

UN INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de l'expansion des services engineering il est recherché 1 INGENIEUR chargé de l'étude et du développement d'un nouveau systèms d'alimentation pour moteur à combustion interne.

Anglais souhaité mais non indispensable.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant quelques années d'expérience en étude de carburateur.

Cadre de travail moderne.
Poste évolutif.
Aide au logement et prime de réinstallation.

Envoyer C.V. détaillé à :
GENERAL MOTORS STRASBOURG S.A.
Département du Personnel,
B.P. n° 33 - 67028 STRASBOURG CEDEX.

ALPHA ENCYCLOPEDIES à Chartres

2e entreprise de vente directe d'encyclopédies en France
recrute

Chef d'exploitation informatique

Il animera et supervisera une équipe de 11 personnes -appelée à croître en fonction des besoins- chargée de la production, du planning, du contrôle et des activités techniques (optimisation, nouvelles chaînes, intégrité etc.). Le matériel : HB 66-20, 256 Kmos - 13 unités à disque - 4 dérouleurs - 2 imprimantes - 20 terminaux.
L'exploitation -sous superviseur déjà développé- fonctionnera dans un proche avenir en «presse - boutons». A terme, il bénéficiera d'une large autonomie (budget, études de configuration).

Le candidat aura une formation supérieure (ingénieur, maîtrise ou équivalent) et une expérience indispensable sur un des matériels suivants :
HB 66, IBM 148-158/OS 1 de préférence, CD 6000 ou 7600, UNIVAC 1100 :
- soit d'adjoint système en exploitation
- soit de responsable exploitation avec une bonne connaissance système.

La connaissance de la téléinformatique est souhaitée. Les capacités de production et de recherches d'intégrité et d'optimisation sont aussi importantes que celles d'animation et de pédagogie.

Veuillez écrire en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouïl, GROUPE BBC. 37 boulevard Sébastopol, 75001 Paris, sous la référence 01 - A.
Discrétion et réponse rapide assurées.

PS Conseil

SAUTER Appareils Automatiques spécialisé dans la vente de matériel de régulation électromécanique et électronique, pneumatique, recherche, pour son siège situé dans le Haut-Rhin, le responsable

MARKETING DÉVELOPPEMENT
100.000 F

Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission de prospecter le marché industriel français, de concevoir et de développer des produits nouveaux adaptés à ce marché, tout en assurant l'appui technique de la vente. Au sein du groupe, il sera le correspondant marketing des responsables produits et assurera le contact avec les principales filiales étrangères. Ce poste convient particulièrement à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation Grandes Ecoles, ayant une expérience de Bureaux d'Etudes ou de production, et apte à assumer des responsabilités commerciales. Il doit être capable de s'adapter à un travail d'équipe et faire preuve de qualités personnelles. Le poste exige la pratique de la langue allemande et une grande mobilité.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence B/504M *à :*
PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra

PHILIPS Data Systems



poursuit son expansion et recherche
pour région SUD-EST

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMÉS(ÉES) dans la VENTE :
— d'ordinateurs de gestion destinés aux P.M.E. et P.M.I.
— de systèmes de saisie et de traitement en temps réel.

L'un de ces postes pourrait évoluer à court terme sur des responsabilités de chef des ventes pour candidat ayant démontré ses capacités.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement et nous vous prions d'adresser votre candidature manuscrite à M. PRIEUR, 300, avenue du Prado, 13008 MARSEILLE.

NANTES - SOCIETE GUILLOUARD
cherche dans le cadre de son expansion

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES

CHARGE DE :
— La conception et la mise au point des nouveaux produits (détergents, insecticides, produits de nettoyage industriels) ;
— Ainsi que d'un rôle de Conseils techniques auprès de la clientèle et des contacts avec les laboratoires extérieurs.

NOUS DEMANDONS :
— Une expérience d'au moins 3 ans en recherches sur les produits TENSIO-ACTIFS, le niveau d'une Ecole d'Ingénieurs chimistes ainsi qu'une grande disponibilité pour des déplacements de courte durée.

NOUS OFFRONS :
— Un poste indépendant et évolutif ;
— Salaire annuel : 85.000 F et plus.

Ecrire avec curriculum vitae à : Mlle D'ORNANT, FIDAL PARIS - 18 bis, rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

PME AYANT TRES BONNE IMAGE DE MARQUE
FABRICATIONS ELECTRO-MECANIQUES
BIENS D'EQUIPEMENT POUR COLLECTIVITES
PETITE VILLE REGION CENTRE
recherche son futur

directeur général

Il aura environ 18 mois pour se préparer à prendre le relais et à devenir l'animateur et le gestionnaire d'une affaire saine, très bien placée sur son marché national et international et susceptible d'accroitre encore son développement.

Souhaitons candidats ayant vocation de CHEF D'ENTREPRISE, issus d'une Grande Ecole d'Ingénieur, 38 ans minimum, parlant anglais couramment, ayant expérience de l'animation et de la gestion d'une petite affaire industrielle ou d'un département de grande société (production, relations sociales, marketing, finances...).



Adresser C.V. et prétentions sous référence 29 M 079 au CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE, 69, rue de Monceau 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de Consult-Eur

MEMBRE DE SYNTEC

Vous avez une formation supérieure, vous êtes tourné vers l'extérieur, et démarcher un prospect ne vous fait pas peur.

Vous connaissez l'informatique, la comptabilité et la finance.

Vous souhaitez trouver une P.M.E. dynamique et sûre où votre travail ne sera pas anonyme.

NOUS VOUS PROPOSONS UN POSTE DE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Installé dans nos bureaux parisiens (déplacements en province une fois par semaine) ; vous vous occuperez d'un marché où nous sommes bien connus : celui de la vente directe par courtage ou correspondance.

Vous aurez une clientèle existante à développer.

Nous offrons une rémunération qui tiendra compte de vos résultats (fixe + intéressement).

Le poste est à pourvoir en septembre 1979.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo, à : Noël DECHELOTTE - SOGECOR INFORMATIQUE, 5, rue Ernest-Chaput - 21016 DIJON - CEDEX.

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS confirmés

Leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expér. professionnelle.

5 INGÉNIEURS débutants

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques.

Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, une forte volonté de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prét., sous le numéro 10.398, à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTROMENAGER
PREMIER FABRICANT D'EUROPE
EN LAVE-VAISSELLE

recherche

pour ses unités de production
(100 à 500 personnes)

JEUNES INGÉNIEURS

- débutants ou 1 à 2 ans d'expérience ;
- audacieux, innovateurs, autonomes et efficaces, ayant la volonté de réussir, le goût des relations humaines ;
- accès rapide à des postes de responsabilité.

Adresser curriculum vitae complet + photo à :
PSYCHO 85 Conseil en Recrutement
3, rue Poincaré — 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

PS Conseil

Un important groupe industriel français (1.400 personnes), leader sur son marché (Matériels et biens d'équipement) et exportant 30 % de sa production dans le monde entier, recherche un jeune

DIPLOMÉ HEC, ESCP OU ESSEC
parlant l'allemand

débutant ou ayant quelques années d'expérience dans un service commercial, pour lui confier la responsabilité de **l'Administration des Ventes Export, à Strasbourg.** Chargé au départ de l'administration commerciale export et de l'organisation d'un service en développement rapide, il sera également disponible pour des voyages à l'étranger auprès des agents et des filiales. Ses responsabilités pourront rapidement évoluer en fonction de son potentiel vers les études de marketing et la promotion des produits de la société sur les marchés étrangers et éventuellement en France. Une bonne connaissance de l'allemand est indispensable pour ce poste. Des connaissances en anglais ou en espagnol seraient appréciées. Les réponses seront traitées confidentiellement par D. HATT.

Adresser C.V. sous réf. A/614M *à :*
PS CONSEIL
3, quai Kléber - 67000 STRASBOURG
Tél. (88) 22-01-54

COTE ATLANTIQUE

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PRODUISANT MATÉRIEL ÉLECTRO-MÉCANIQUE EN GRANDE SÉRIE, 2000 PERSONNES

jeunes ingénieurs

A & M, ECP, ESE, ENSM, ENI, INSA

1 à 2 ans d'expérience ou débutants

Chargés de missions ponctuelles et diversifiées en production pendant un an, ils auront ensuite des responsabilités opérationnelles ou de commandement.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau. Réf. 664

Information Carrière

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

La CAMIF, 3e Entreprise française de VENTE PAR CORRESPONDANCE, située à NIORT, recherche pour son Service ENQUETES :

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUALITATIVES

Fonction : Conception - Réalisation - Analyse d'Etudes psychosociologiques auprès des consommateurs et rédaction de questionnaires d'enquêtes (Interviews individuelles ou de groupes, analyses de contenu et rapports de synthèse).

PROFIL SOUHAITE : Licence de sociologie ou de psycho-sociologie. Expérience d'entretiens non directifs dans un cabinet d'études MARKETING. Capacité à s'intégrer au sein d'une équipe restreinte.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
Département Personnel CAMIF - 79039 NIORT Ced.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE

dans le domaine sous-marin
recherche
pour bureau d'études (80 personnes)
Région TOULON

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN (E.S.E. ou équivalent)

Ayant 2 ans d'expérience. Le candidat devra posséder de bonnes connaissances en Composants et Circuits, notamment dans le domaine analogique.
Après une période d'intégration, sa responsabilité pourra aller de l'étude jusqu'à la mise en œuvre de systèmes complexes. Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. et prét. à THIVILLIER DARRAS (CUXAC) - 168, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT

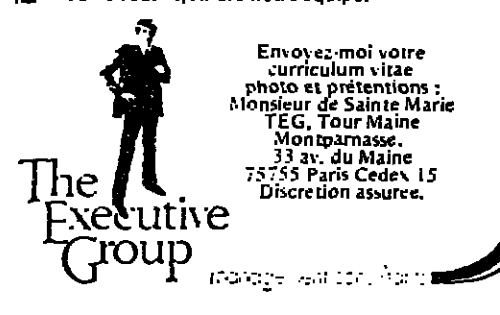
SPECIALISTE RECRUTEMENT DE CADRES
F 100.000 +

Nous sommes une société de conseils en management et avons trois départements : Gestion et organisation, Informatique et Ressources Humaines.

Notre departement « Ressources Humaines » :
- mène des actions de conseil en matière de structures, de systèmes de communications et d'information internes, de gestion participative.
- assiste les entreprises dans le recrutement de leurs cadres.

Devant le developpement des activités de ce département, nous venons de prendre la décision d'étoffer son service recrutement.

Vous avez au moins 30 ans, de formation supérieure (gestion et/ou psychologie). Vous pouvez faire etat de plusieurs années d'expérience dans le recrutement des cadres soit comme consultant, soit au sein d'une entreprise et savez en mener de bout en bout le processus.
Vous avez le sens des relations publiques pour développer notre clientèle dans ce domaine.
Vous etes bilingue français/anglais, de préférence au courant des methodes de gestion anglo-saxonnes.
Voulez-vous rejoindre notre équipe?



Envoyez-moi votre curriculum vitae photo et prétentions :
Monsieur de Sainte Marie
TEG, Tour Maine Montparnasse.
33 av. du Maine
75755 Paris Cedex 15
Discretion assuree.

AUDIT

CABINET INTERNATIONAL

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES

(HEC, ESSEC, ESCP)

SOCIETE PARIS crée le poste de

RESPONSABLE COMMERCIAL

Chargé d'assurer la gestion et le développement de l'activité.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES AUTOMATISMES

Cette responsabilité sera confiee à un ingénieur ayant assuré des fonctions commerciales chez un constructeur ou une entreprise d'installations. Une bonne connaissance de la clientele industrielle est indispensable.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à Nº 11.415, CONTESSE Publicité. 20. av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

---

offres d'emploi

4,rue Massenet 75016 Paris — **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur administratif et financier
référence MV 438 AM

UN ORGANISME D'AMENAGEMENT REGIONAL

recherche son **Directeur Administratif et Financier.** Il sera mis en place par le titulaire actuel du poste qui part en retraite. Cette situation peut convenir à un candidat HEC - ESSEC - ESC - Sciences PO... ayant une expérience confirmee et polyvalente de type secretariat general, impliquant bonnes connaissances en matieres financieres et comptable, juridique et gestion de personnel.

Poste intéressant pour candidat aimant assumer des responsabilités variées au sein d'une équipe soudée.

Poste : ville du SUD-OUEST.

Futur directeur personnel et affaires sociales
référence KS 436 AM

IMPORTANTE FIRME METALLURGIQUE FRANÇAISE (plus de 1.500 personnes) GRANDE VILLE UNIVERSITAIRE OUEST FRANCE, société filiale puissant groupe national

recherche en une accession rapide (2 ans environ) au poste de **Directeur du Personnel et des Affaires Sociales.** Cadre formation superieure, 38 ans minimum, ayant acquis en usine tres solide expérience de la gestion du personnel, de l'amélioration des conditions de travail et des rapports avec les partenaires sociaux.

Charge dans un premier temps de missions, il prendra progressivement l'intégralite des fonctions et responsabilités afin de promouvoir et mettre en œuvre une politique moderne de relations sociales.

Traitement : 180.000 à 200.000 F.

Juriste haut niveau
référence LT 437 CM

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, nombreuses filiales France et étranger

offre au sein de son Siege un poste de **Juriste haut niveau.** Le titulaire devra disposer d'études supérieures en droit : maitrise - DES et si possible SC - PO (ou équivalent).

Son expérience confirmée de 7 à 10 ans en droit des affaires (notamment droit à la concurrence et de la consommation en France et à l'etranger) devra lui permettre d'assurer : un rôle de conseil auprès de la Direction Generale, des Directeurs des départements et de filiales pour l'etude et la réalisation d'accords a dominante commerciale. Il s'agit d'un rôle important impliquant des qualites de contact, de rigueur et d'imagination.
Bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand.

Lieu de travail : PARIS.

Chef de service personnel
référence BL 443 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche le **Chef de Service du Personnel** pour un de ses établissements de production (500 personnes).
Ce poste conviendrait à un candidat, 32 ans minimum, ayant de bonnes connaissances en droit du travail, organisation et l'experience des relations avec le personnel d'atelier, l'encadrement et les partenaires sociaux.
Il assurera l'ensemble des fonctions de personnel et pourra évoluer vers un poste de direction du personnel.

Lieu de travail : ville Rhône-Alpes.

Ingénieur électronicien (ESE - ISEP - ISEN)
référence CM 444 AM

UNE IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE D'EQUIPEMENT POUR L'AUTOMOBILE renommée dans sa spécialité (plus de 2.000 personnes)

recherche pour préparer évolution technologique à forte dominante electronique un **Ingénieur Electronicien** qui sera chargé de conception et de développement de nouveaux equipements (études - protos - industrialisation) pour grande serie.
Ces fonctions nécessitent 3 à 5 ans expérience minimum dans poste études et developpement, de bonnes connaissances des composants actifs (circuits hybrides et microprocesseurs) et des techniques digitales et analogiques ainsi qu'un sens marqué des réalisations concrètes.
Reelles opportunites de carrière dans firme moderne en expansion.
Poste PARIS.

Jeunes assistants chefs de produits
référence OW 440 AM

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE ALIMENTAIRE

renforce la structure de son **département MARKETING** et recrute **Jeunes Assistants Chefs de Produits** diplômés d'une ecole supérieure de gestion (HEC, ESSEC, ESCP ou equivalent)

● n'ayant pas nécessairement l'expérience mais au moins le goût d'un marketing opérationnel et etroitement lie aux activités de la force de vente ● dont la première annee d'intégration dans l'entreprise comportera 6 mois passes sur le "terrain", au sein des équipes de vente et de merchandising ● pour deboucher progressivement sur la responsabilité de l'animation et de la gestion commerciales d'une partie de notre gamme de produits.

Lieu de travail : banlieue Sud PARIS.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

---

offres d'emploi

Groupe industriel américain leader dans sa spécialité recrute pour son centre européen d'engineering

région parisienne sud

ingénieur technologie machines

vous avez :

- une formation d'ingénieur à dominante mécanique.
- l'aptitude à de larges contacts tous niveaux,
- une expérience technique de 3 à 5 ans,
- un intérêt pour la construction ou la mise au point de machines et d'équipements de production, ou pour la conduite et la coordination de projets d'engineering de production.

- Formation complémentaire hydraulique, électrique appréciée,
- anglais écrit et parlé indispensable,
- possibilité de courts séjours à l'étranger,
- perspective d'évolution ultérieure en production.

Écrivez-nous : CORNING EUROPE, B.P. 3 77211 AVON CEDEX à l'attention du Service du Personnel

---



LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

Conseil en recherches de personnel depuis 1946 :
a le plaisir de vous communiquer un nouveau numéro de téléphone
561.98.99
et de vous présenter son nouveau sigle

CP A

Son équipe vous accueillera comme par le passé
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS, recherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR

Débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Pour développement de logiciel en temps réel.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec CV et prét. sous no 11108 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SNECMA

recherche pour ses unités de

CORBEIL et VILLAROCHE (près MELUN)

ingénieurs informaticiens

Pour assurer :
- la conduite de projets de gestion
- la mise au point des systèmes de gestion de bases de données (IMS..)
- la definition de la méthodologie de techniques de développement de programmes (TDP, IPT)
- la participation aux études télécommunications
- la mise en place de relevé automatique de mesure.

Profil :
Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (Centrale, Sup'Aéro, Mines, etc..) seront débutants ou présenteront une première expérience dans l'un des domaines cités ci-dessus. Anglais parlé apprécié.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à SNECMA, 2, boulevard Victor, 75015 PARIS.

Un des groupes les plus importants du
BATIMENT – T.P.
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

SA MISSION :
- le suivi de la préparation et du planning
- la responsabilité de la salle machines.

Sa formation et/ou son expérience (4 à 5 ans) dans une fonction similaire lui permettent d'assurer l'encadrement et le suivi technique de la production.

En fonction des résultats obtenus, il pourra accéder à de plus larges responsabilités.

Adresser un dossier personnel sous No 10769, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr.

SCOR

1ère Société Française de Réassurance
PARIS 9ème
recherche

DEUG

DROIT – GESTION ou MARKETING

Pour postes administratifs et techniques comportant des contacts avec des correspondants étrangers.

Possibilité évolution vers une activité à caractère commercial à moyen terme. Anglais nécessaire.

Horaire mobile 38H45 en 5 jours.
Restaurant d'entreprise - 13ème mois - Participation aux bénéfices.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo + salaire, adressée sous référ. 198 à Monsieur ROY - SCOR
37, rue de la Victoire - 75009 PARIS.

150.000 +

CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE EUROPÉEN

cherche

CHEF DE SERVICE

JURIDIQUE SOCIAL
FISCAL

- 35 ans minimum.
- Diplômé grande école ou université.
- Expérience 5 ans poste similaire dont gestion personnel, droit social, contentieux.
- Exper. complément., si possible comptabilité.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V. et photo, sous le numéro 798.143 M., à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.



Animer une Agence
Matériaux de Construction
90/120 000 + par an

Nous distribuons sur la région parisienne une large gamme de produits destinés aux marchés du bâtiment. Pour soutenir notre développement, nous souhaitons engager plusieurs hommes, de formation supérieure ou équivalent, aux postes de :
CHEF D'AGENCE (Réf. 79 524 M). Agé au minimum de 35 ans, il a acquis une solide expérience du développement commercial, de la direction et l'animation d'une équipe de vente et d'une unité opérationnelle à personnel varié, de la gestion de stocks importants.

ADJOINTS A CHEF D'AGENCE (Réf. 79 525 M). Agés d'au moins 28 ans, ils auront occupé des fonctions commerciales impliquant l'animation de vendeurs, si possible dans le domaine des matériaux de construction.
Rémunération de départ : 90 000 à 120 000 F. et plus par an selon l'importance du poste.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence choisie à notre Conseil

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

---

chef de produits confirmé
130.000 F +

Nous sommes un **GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS** fabriquant et commercialisant des produits éthiques et des produits grand public. Notre gamme de produits grand public est connue depuis de longues années, mais a une place encore modeste dans notre chiffre d'affaires. Nous souhaitons développer ces produits et en créer de nouveaux.

Ce poste convient à un homme ou une femme de formation commerciale, ayant une expérience de cinq ans minimum de chef de produits dans une entreprise de produits de grande consommation. Les candidats ont une parfaite connaissance des études consommateurs. L'expérience de la vente de produits publics en pharmacie serait bien sûr un atout supplémentaire.
Lieu de travail : sud de PARIS.

Veuillez adresser, s'il vous plait, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, sous la réf. 117 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

CAP SOGETI SYSTEMES

Poursuivant sa campagne de recrutement (100 INFORMATICIENS pour 1979) recherche pour des postes à pourvoir immédiatement et en Juillet prochain

Ingénieurs confirmés

3 à 6 ans d'expérience pour assurer des tâches de conception et de réalisation sur des matériels et des grands projets de types variés.

Réf. 9051

Analystes Programmeurs

3 à 4 ans d'expérience en informatique de Gestion sur gros systèmes IBM ou HB 66.

Réf. 9052

Ingénieurs débutants

Grandes Ecoles - Universités - Option informatique

Réf. 9053

Ecrivez ou téléphonez pour convenir d'un rendez-vous en précisant réf. à Mlle Christine JACQUEMINET CAP SOGETI SYSTEMES 92, Bd. du Montparnasse 75692 Paris Cedex 14 Téléphone : 320.13.81

Nous sommes une importante société américaine leader dans le domaine des AUTOMATES PROGRAMMABLES et COMMANDES NUMERIQUES.

Notre expansion rapide en EUROPE nous conduit à rechercher pour notre DEPARTEMENT COMMANDES NUMERIQUES

UN INGÉNIEUR APPLICATIONS
UN INGÉNIEUR SOFTWARE
basés à DUSSELDORF

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
pour PARIS

Diplômés d'une école d'électricité, ayant quelques années d'expérience professionnelle. Nationalité Européenne indifférente. Il est indispensable de parler et d'écrire couramment l'Anglais et le Français.

Il sera répondu à toutes candidatures adressées avec C.V., photo et rémunération actuelle sous référence n° 7.809, à Marie GILMERT, Conseil en Recrutement, 47, rue de Prony, 75017 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ÉDITEUR PARISIEN

recherche

RESPONSABLE DE RÉDACTION

Revue pédagogique enseignement secondaire

Expérience enseignement littéraire indispensable

Référence presse périodique souhaitée

Adresser lettre manuscrite, C.V., prét. et photo n° T 797.894 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Gestionnaire directeur de clinique
référence ND 439 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche le Directeur d'une de ses cliniques. Il s'agit d'un centre obstétrico-pédiatrique très moderne, considéré par l'ensemble de la profession comme un établissement pilote. Ce poste conviendrait à un candidat HEC - ESSEC - ESC... ayant 8 à 10 ans animation de personnel (notions de droit sanitaire français appréciées mais non indispensables).

Situation très intéressante pour candidat ayant qualités marquées de gestionnaire et de contact.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Secrétaire général
référence KU 451 AM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE (100 millions CA - 400 personnes) réputée dans sa spécialité

étoffe ses structures et crée le poste de Secrétaire Général. La prise de fonction sera progressive et le titulaire du poste sera d'abord chargé de l'implantation de l'informatique, de la mise en place de procédures administratives et de gestion (tableaux de bord, contrôle de gestion).

La réussite dans ces missions lui permettra d'assumer l'ensemble de la fonction (gestion administration générale, personnel...) et d'être un membre actif de l'équipe de direction générale.
Ce poste de confiance présente une opportunité de carrière pour un diplômé d'enseignement supérieur (Sciences PO, ESC) ou équivalent, 32 ans minimum, ayant assumé des fonctions polyvalentes de préférence dans une PMI.

Lieu de travail : PARIS, proche banlieue NORD-EST.

Directeur des ventes
référence HP 434 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES filiale d'un groupe européen

recherche son Directeur des Ventes. Ses missions concernent essentiellement : • l'élaboration de la politique et de la stratégie commerciales en étroite collaboration avec le Directeur Marketing • l'organisation et l'animation d'un réseau de vente étoffé (contacts clients importants, réunions, formation...) • la réalisation des actions promotionnelles et la gestion de budgets.

Ces fonctions impliquent une formation supérieure commerciale ou équivalent, la connaissance des produits de grande consommation et des circuits modernes de distribution acquise dans entreprise performante.

Rémunération 150.000 F +.

Lieu de travail : Métropole Nord.

Futur directeur financier filiale aux U.S.A.
référence AK 442 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche le Futur Directeur Financier de sa filiale aux U.S.A. Le titulaire de ce poste aura une formation supérieure (de préférence ESC + DECS) et quelques années d'expérience à dominante comptable et contrôle de gestion (une formation ou une expérience de quelques années aux U.S.A. serait appréciée).
Au début, il séjournera environ 2 ans au Siège à Paris avant de prendre son poste aux U.S.A. où il devrait demeurer une dizaine d'années. La connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Salaire de début : 140.000 F.

Jeune ingénieur électronicien pour orientation fabrication
référence DN 445 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE EQUIPEMENT POUR L'AUTOMOBILE

recherche pour usine 1.500 personnes ville une heure Nord de Paris Ingénieur Electronicien ESE - ISEN - ISEP ou école équivalente pour préparer la fabrication en grande série d'appareils utilisant composants modernes (circuits hybrides et microprocesseurs), capable concevoir et étudier les moyens de fabrication et de contrôle et d'assumer progressivement la responsabilité de ces fabrications.

Poste avenir pour jeune ingénieur 1 ou 2 ans expérience, éventuellement débutant.

Cadres commerciaux produits industriels
référence PX 441 CM

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

offre à de Jeunes Cadres Commerciaux la possibilité de participer à des démarrages d'activité et de progresser. Nous recherchons deux candidats (l'un de formation école de commerce, l'autre de même formation ou ingénieur) ayant 2 ans environ d'expérience ventes produits industriels (la connaissance du secteur matières plastiques serait appréciée). Ils auront de réelles qualités de vendeurs et la capacité de progresser et de gérer réellement leur secteur ou leurs produits : crédits clients, gestion stocks, etc.
Connaissances allemand ou anglais appréciées.

Postes à PARIS.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

---

steria

Pour de nombreux projets Informatiques de Gestion de production, de Gestion commerciale et de Gestion Industrielle, associant les techniques du temps réel, des bases de données et des procédures de Télécommunication,

RECHERCHE DES :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CONFIRMES
INGENIEURS INFORMATICIENS

Les candidats sont assurés d'une rapide intégration dans une Société parmi les leaders de sa spécialité en Europe, en forte expansion, disposant de solides méthodes de travail et offrant de larges possibilités d'évolution.

Adresser C.V. et prétentions à V. DJOURACHKOVITCH

steria 147, rue de Courcelles 75017 PARIS

L'Institut National de la Propriété Industrielle
PARIS
recrute

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

pour examen des demandes de brevets d'invention. Etudes et traduction de documents anglais allemands.

Spécialités demandées :

— Mécanique générale.
— Imprimerie.
— Formage des métaux.
— Commandes.
— Mécanismes hydrauliques.
— Robinets.
— Electrotechnique.

Adresser demande et curriculum vitae à :

I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Leningrad, 75800 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour la réalisation
de son plan informatique
DIPLOMÉ(ÉE) I.U.T.
ou équivalent

— 2 ans d'expérience minimum en base de données et/ou temps réel, pour participer au développement d'importantes applications de gestion sur matériel IBM 370.
— Formation permanente assurée.
— Lieu de travail : PARIS.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions à : LEBEUF (référence 84), 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS, qui transmettra.

Machinisme agricole : un ingénieur doublé d'un praticien

Votre formation : une bonne base technique (Ecole d'Ingénieurs, BTS, IUT, etc...). Votre secteur d'intervention : la machine agricole.
Votre expérience professionnelle : technicien de terrain. Et bon praticien. Trois à quatre ans.
Votre intérêt actuel : développer des compétences professionnelles pour conseiller notre réseau de concessionnaires, à partir du siège social (proche banlieue parisienne), sur toute la France.
A terme : SAV, Formation, Commercial.
La pratique de l'anglais vous aidera dans votre carrière au sein de notre groupe multinational.
Il vous faudra évoluer.
Vous aimez à développer des contacts variés (concessionnaires, chefs d'atelier, agriculteurs), de la Bretagne à l'Alsace et du Nord au Midi.
Ce poste ?
Il sera ce que vous le ferez.
Envoyez CV et prétentions sous référence 9010 M à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte 75 006 - PARIS.

PARIS BASED
MULTINATIONAL FINANCIAL GROUP
seeks

ATTORNEY

to work in its Legal Department

Ideal candidate will be French with a doctorat en droit.
He or she should have a minimum of 4 years experience in drafting and negotiating eurocredit financings gained in the Legal Department of a bank and/or a cabinet de conseil juridique.
Written and spoken fluency in English is also required.
The position will report directly to the General Counsel of the Group.
Interested candidates should forward their curriculum vitae to HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, réf. 76670 M

Notre activité est l'industrie pharmaceutique et nous sommes un des leaders dans notre spécialité. Voulant donner une place importante au développement social, nous recherchons pour la Direction du Personnel en région parisienne

un cadre
chargé des
conditions de travail

de formation supérieure, il devra avoir une expérience significative "sur le terrain" en secteur industriel, (études de postes, hygiène et sécurité, enrichissement des tâches) et une connaissance assez large de la fonction Personnel dont il aura fait partie pendant quelques années.

Cette fonction et cette expérience devront lui permettre d'approcher de façon pragmatique les projets de la société en matière de :

- structures humaines.
- organisation du travail.
- investissements matériel.

Il devra enfin prouver son aptitude à travailler en équipe.
Vous êtes homme de contact, dynamique, intéressé par les problèmes d'amélioration des conditions de travail.
Vous avez le sens de la négociation et des réalités.
Vous pourrez alors trouver chez nous l'opportunité d'une fonction dont la création peut être passionnante.

Envoyer lettre manuscrite C.V.
photo et prétentions à n° 5106
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Diplômé E.S.E. - I.E.G. ...

Plusieurs années d'expérience indispensables. Situation d'avenir. Poste en région parisienne. Facilités de logement.

Adresser C.V détaillé sous la référence 1.641 à :

OP organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001 PARIS, QUI TRANSMETTRA

UNE DES PREMIERES SOCIETES
INDUSTRIELLES FRANCAISE
recherche un

JOURNALISTE

ayant quelques années d'expérience
Possédant une sérieuse formation universitaire en économie plus particulièrement. Il sera chargé de la rédaction d'UN JOURNAL D'ENTREPRISE destiné aux cadres et à la maîtrise
Il devra témoigner d'un esprit ouvert lui permettant de traduire pour un public non initié aussi bien les problèmes économiques du monde contemporain que des questions relatives aux techniques pratiquées dans cette Société.
Son expérience devra également l'avoir conduit à collaborer étroitement avec maquettistes et metteurs en pages.
Envoyer CV détaillé avec lettre manuscrite
sous référence 9002 J à rsc carrières
92, rue Bonaparte - 75006 Paris.

---

le Crédit Mutuel
recherche

Inspecteurs de Banque
• deux pour PARIS • un pour REIMS

Diplômés de l'Enseignement Supérieur avec une expérience professionnelle de 3 ans minimum pour effectuer des missions de contrôle et d'audit.

Une préférence sera donnée aux candidats ayant une expérience bancaire, cabinets d'audit ou d'expertise comptable. Déplacements fréquents.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions

- pour les postes à pourvoir à PARIS (sous référence 51 RHU) Confédération Nationale du Crédit Mutuel Direction des Relations Humaines 29 Avenue Mac Mahon 75017 Paris
- pour le poste à pourvoir à REIMS (sous référence 52 RHU) Fédération du Crédit Mutuel Champagne/Ardennes 41 rue Bacquemois BP 418 - 51064 REIMS

Discrétion absolue assurée

LTP

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Diriger une grande opération

Engineering - Thermique - Electro-mécanique - Génie Civil

200/250.000 F. an

Vous avez plus de 30 ans, une solide formation d'ingénieur grande école et une bonne expérience des problèmes de travaux acquise de préférence dans les domaines: engineering, centrales thermiques, installations électro-mécaniques, gros génie civil, pétrochimie ...
Vous souhaitez animer sur le terrain un important effectif, assisté dans votre tâche par de nombreux ingénieurs et des techniciens de haut niveau.
Nous vous offrons l'opportunité, dans une entreprise d'engineering et de travaux en très fort développement, et après vous avoir initié à nos techniques, de prendre en charge la réalisation en France de l'une de nos grandes opérations.
Votre réussite dans cette mission vous assurera, après 4 ans environ, un avenir de tout premier plan dans notre groupe, en France ou, peut-être, même à l'étranger ...

Envoyez votre CV sous référence 710 M aux consultants de GFC chargés de prendre avec vous les premiers contacts. Discrétion absolue assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Directeur de la Formation en milieu bancaire

200/280.000 F. an

Une opportunité exceptionnelle ... Certes, mais seulement pour un homme de haut niveau, proche de la quarantaine, disposant d'une forte personnalité et d'un excellent contact. Il devra, de plus, faire la preuve d'une belle réussite à la fois dans la banque et dans la formation.
Nous sommes un groupe d'établissements financiers de tout premier plan et nous cherchons notre DIRECTEUR DE LA FORMATION. Il devra participer à la définition de la politique, proposer, concevoir et mettre en œuvre des programmes, être présent sur le terrain, gérer un budget très important et une large documentation, diriger un effectif de 75 collaborateurs et animateurs.

Si vous pensez que ce poste correspond bien à votre profil, envoyez votre CV sous référence 712 M aux consultants de GFC. Afin de donner aux candidatures toute la discrétion nécessaire, nous les avons chargés de prendre confidentiellement avec vous les premiers contacts.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Patron des Achats :

Un poste clé en électronique professionnelle

140/180.000 F. an

Vous partagez ce point de vue et vous avez déjà prouvé combien vos capacités de négociateur et votre connaissance du monde des COMPOSANTS (en particulier aux U.S.A.), peuvent permettre d'optimiser le prix de revient d'un matériel de pointe.
Filiale d'un grand Groupe Français, nous occupons une place prépondérante dans la construction et la diffusion de MATERIEL PERI-INFORMATIQUE.
Nous souhaitons rencontrer un spécialiste de tout premier plan connaissant bien le monde de l'électronique à qui nous confierons la direction de notre service achats (20 personnes).
Nous progressons en moyenne de 33% par an depuis 5 ans. Ce rythme risque de s'accélérer. Nous vous attendons ...

Envoyez votre CV sous référence 713 M aux consultants de GFC chargés de prendre avec vous les premiers contacts. Discrétion absolue assurée.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Transports et Logistique

140/180.000 F. an +

Nous sommes une grande entreprise industrielle fortement exportatrice, avec plusieurs filiales à l'étranger et dont le taux de croissance a été très soutenu depuis 10 ans.
La fonction transports occupe chez nous 150 personnes et couvre un budget de 150 millions de francs. Nous souhaitons placer à sa tête un DIRECTEUR.
Il pourrait être ingénieur, avoir environ 35 ans et disposer d'une bonne connaissance des problèmes industriels et en particulier des transports, acquise dans une entreprise à fort tonnage de production. Ses réalisations lui permettront de faire la preuve, dans cette importante fonction de sa capacité à devenir par la suite le DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE DE NOTRE GROUPE. Il pourra alors s'agir d'un poste de très haut niveau au sein de notre direction générale. La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Le siège est situé près d'une grande ville de Province, (200 kms de Paris.)

Envoyez votre CV sous référence 715 M aux consultants de GFC que nous avons chargés de mener confidentiellement cette recherche.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris



Pour faire face à son développement, recherche

réviseur comptable

NIVEAU DECS

Débutant ou ayant une première expérience. Il participera à la révision et au suivi comptable de sociétés de service après-vente situées à PARIS et en Banlieue.

Larges possibilités d'évolution au sein de la Société.

cadre de comptabilité

Rattaché directement au directeur des services comptables, il aura la responsabilité d'une équipe d'une quinzaine de personnes. Le candidat retenu aura une formation comptable supérieure (École de Commerce, DECS), une première expérience professionnelle, et de grandes qualités d'animateur et d'organisateur.

Larges possibilités d'évolution.

Adresser à la DIRECTION DU PERSONNEL, lettre de candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions, sous la référence JMC 5, 123 - 155, avenue Galliéni - 93140 BONDY.

BAIL EQUIPEMENT

Paris, place Vendôme.

Cet établissement financier, spécialisé dans le Crédit-Bail, recherche deux

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Dans un système d'information en évolution rapide, ils participeront au développement des applications temps réel sur deux, et bientôt trois, DATA GENERAL auxquels sont reliés plus de 30 écrans. Ils prépareront la mise en œuvre d'une chaîne de traitement sur un ordinateur de nouvelle génération. Une évolution vers des fonctions de Chef de Projet pourrait être envisagée.

Ils auront, de préférence, une formation MIAG ou DUT. L'un pourrait être débutant et l'autre, Analyste-Programmeur confirmé, devra avoir une bonne pratique du COBOL et, si possible, une expérience temps réel

Ecrivez sous référence M 4642 à Hélène REFREGIER, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gf SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

SKF Acier, nouvelle filiale de SKF STEEL (Suède)
crée le poste de :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Il a pour mission de mettre en place sa structure administrative et comptable, avant d'évoluer vers le contrôle de gestion.

Les préférences de la Société vont à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (type ESC, DECS...) parlant l'anglais, ayant de 3 à 5 ans d'expérience de la comptabilité, si possible en milieu anglo-saxon, et de l'utilisation de l'outil informatique.

Merci d'adresser CV, photo et salaire actuel à CINOREN S.A. 104, rue Lafayette, 75010 PARIS sous réf. 9051, que nous avons chargé de cette recherche.

cinoren

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris
Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

LE GROUPE LAFARGE

Plus de 20.000 personnes, nombreuses implantations industrielles en France et à l'étranger, poursuit son expansion et propose des opportunités de carrière à des Ingénieurs Diplômés dans différentes divisions.

Ingénieur grande école ECP, Mines...

Cet ingénieur, débutant ou ayant un début d'expérience professionnelle, participera au développement des activités ingénierie du groupe. Il aura des responsabilités de calcul, études et essais... relatifs aux grands équipements mécaniques de cimenterie (une formation complémentaire type mechanical engineering serait appréciée).
Poste intéressant pour candidat à fort potentiel ayant le goût de la technique.
Lieu de travail : Paris avec déplacements. réf. HR 448 AM

Géologue confirmé

Intégré à l'équipe Procédés, il assurera pour les Sociétés du Groupe ou des clients extérieurs des missions, soit de recherche et d'étude de carrière (prospection, estimation de la qualité des matières premières, choix du procédé adapté), soit d'optimisation de l'exploitation des carrières existantes.
Ingénieur géologue de Nancy, il a 5 ans d'expérience dans un domaine comparable.
Base de travail en Ardèche avec nombreux déplacements en France et à l'étranger. réf. IS 449 AM

Ingénieurs d'usine X - Centrale - Mines débutants

Destinés à l'encadrement de haut niveau des cimenteries, ils recevront d'abord une formation de longue durée avant d'être affectés à des postes d'exploitation (production, entretien ou procédés). Hommes de relations humaines et bons techniciens, ils doivent manifester de réelles aptitudes aux contacts sociaux et le goût des postes opérationnels.
Lieu de travail : usines en province. réf. JT 450 AM

Tous ces postes permettent un développement de carrière dans des domaines variés, impliquent mobilité de fonctions et disponibilité géographique.
Connaissance opérationnelle de l'anglais (et/ou de l'allemand, espagnol) nécessaire.

Centralisée à l'origine à Maynard (Mass.), puis à Genève pour l'Europe, la fonction marketing de Digital s'implante aujourd'hui dans chaque pays. C'est donc à plus qu'une simple création de poste que nous vous proposons de participer en devenant l'un (ou l'une) de nos trois nouveaux chefs de marché, rapportant au Directeur Marketing France.

marketing informatique : 3 chefs de marchés

responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre stratégie commerciale

A court terme, vous définirez en détail le planning de traitement et de développement des marchés existants : étude des marchés, concurrence et applications, training des ingénieurs commerciaux, réalisation d'outils de vente, établissement des plans de promotion produits, choix des cibles et des conditions de vente.

A plus long terme, vous indentifierez des opportunités nouvelles, déjà révélées ou potentielles, chiffrerez les investissements à réaliser et les résultats correspondants, convaincrez nos managers de la réalité et de la rentabilité de ces opportunités.

Vous aurez de nombreux contacts avec nos responsables pour l'Europe à Genève (1 à 2 fois par mois), avec nos agences en France et la clientèle. Vous parlez l'anglais. Une rémunération actuelle élevée ne peut faire obstacle à votre entrée chez Digital si votre formation supérieure et votre expérience d'au moins 5 ans en entreprise, conseils en services informatiques ou chez un constructeur, vous ont permis d'acquérir une compétence solide en techniques de marketing et une autonomie active dans la prise en charge d'une telle fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration, sous réf. M 58 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — Direction du Personnel, 18, rue Saarinen - Silic 225, 94528 RUNGIS Cédex

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour renforcer son Equipe Juridique

Jeune Juriste d'Entreprise

(LICENCE ou DESS DROIT PRIVÉ)

Il sera chargé de la conception et de la rédaction des contrats commerciaux, du règlement des litiges de la gestion des assurances du Groupe et d'études particulières.

Une première expérience ou des stages correspondants en entreprise complétés par des connaissances en matière d'analyses financières constitueraient un atout important.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae sous le n° 10.389 à :

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Administration des ventes et logistique

Nous sommes une société de Téléphonie Privée, 600 millions de Francs de Chiffre d'Affaires, leader sur le marché français, en plein développement à l'exportation. Dans le cadre d'une restructuration de nos services, notre objectif étant la recherche d'une plus grande efficacité de la distribution de nos produits, nous créons un service central de logistique, dont nous cherchons le responsable. Il aura les responsabilités suivantes :

- Gestion des commandes,
- Gestion des stocks de produits finis,
- Facturation,
- Expédition,
- Transports,
- Transit,

fonctions qui seront menées principalement au sein d'une unité en région parisienne et également d'antennes auprès des différents centres de production répartis sur le territoire.

Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure, ayant une expérience approfondie de ces différentes fonctions, capable d'apporter une importante contribution personnelle à l'organisation et à l'implantation de ce nouveau service.
Il nécessite en outre la pratique de l'anglais.

Le lieu de travail est la proche banlieue parisienne et des déplacements réguliers en province sont à prévoir.

sélé CEGOS — Adr. let. man. et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération sous réf. 11561/M à D. de LARIVIERE - Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni, 92152 SURESNES. Discrétion garantie.

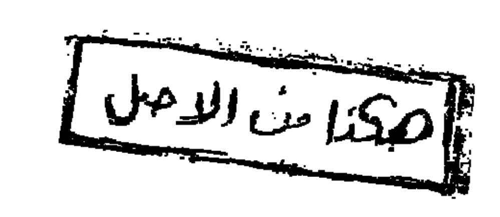
MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur organisation haut-niveau

CREUSOT-LOIRE Organisation recherche pour des interventions à assurer tant auprès des différentes sociétés du Groupe que pour sa clientèle extérieure, un Ingénieur en Organisation de haut niveau.
Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, diplômé ou non de l'enseignement supérieur, devra avoir exercé la profession de CONSULTANT en CABINET spécialisé pendant 5 ans minimum. Il devra apporter de solides compétences, notamment dans les domaines de la production et de la gestion.
De fréquents déplacements sont à prévoir à partir d'une base qui tiendra compte du domicile de l'intéressé.
Les lettres de candidature sont à adresser avec photo et indication de la rémunération actuelle ou souhaitée,
à Monsieur SABBAG, Département Organisation, CREUSOT-LOIRE, 8/12, rue de la Rochefoucauld - 75428 Paris Cedex 08.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT



Dans le cadre de l'élargissement de sa gamme

SPERRY UNIVAC

DIVISION ORDINATEURS

recherche des

INFORMATICIENS

pour paris, et la province, (lille, nantes, nancy)

MISSIONS :

- Avant Vente Technique (présentations, études de configuration, démonstrations, benchmarks)
- Installation des Systèmes
- Suivi Après Vente

POUR SES AGENCES DE NANCY ET DE LILLE

— Votre formation est au moins équivalente au DUT INFORMATIQUE.
— Vous avez acquis deux ans d'expérience au moins, (chez un Utilisateur ou chez un Constructeur).

Référence M1

POUR SON AGENCE DE NANTES

— Votre formation est au moins équivalente au DUT INFORMATIQUE
— Vous avez acquis une expérience d'au moins trois ans sur les grands Systèmes
— Vous connaissez un Operating System, (GECOS, OS/VS...)
— Vous avez participé à plusieurs démarrages, (chez un Utilisateur ou chez un Constructeur)
— Ce poste concerne notre série 1100.

Référence M2

POUR UNE AGENCE A PARIS

— Vous êtes de formation Grandes Ecoles, MIAGE, ou éventuellement DUT
— Vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans sur moyens ou grands Systèmes

Référence M3

POUR TOUS CES POSTES :

- Votre connaissance de logiciels temps réel et base de données (CICS, IMS/90... DLI, DMS...) sera appréciée
- Il est important que vous soyez capable de lire l'anglais
- Une formation complémentaire à nos matériels sera assurée.

Merci de nous adresser une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, ainsi que votre dernière rémunération, sous la référence correspondant au poste souhaité à SPERRY UNIVAC - Direction du Personnel, 3, rue Bellini — 92806 PUTEAUX. (Réponse et discrétion assurées).

---

diplomés grandes écoles

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL, continue à élargir son implantation sur ses marchés publics et privés de Paris et de Province, et recherche des

ingénieurs commerciaux

– prospection des marchés, vente des produits et des services de la Compagnie. RÉF. 26 M

ingénieurs technico-commerciaux

– soutien technique de l'action commerciale, mise en œuvre, suivi ou réalisation de systèmes informatiques. RÉF. 27 M

- Vous êtes récemment diplômés d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce.
- Vous voulez débuter votre carrière professionnelle chez le premier constructeur européen d'ordinateurs.
- Vous pourrez y exercer votre sens des affaires après avoir suivi une formation (date d'entrée : fin Septembre).

Envoyer C.V. et prétentions sous RÉF. correspondante à CII HONEYWELL BULL
Direction Marketing France
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS CEDEX 20.



CII Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE

Banlieue SUD-OUEST

RECHERCHE

Pour sa DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES Constructeur de mini-systèmes d'informatique distribuée, Chef de file dans le domaine de la transmission des données.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Chargés :

- Réponse au cahier des charges
- Assistance aux Ingénieurs Commerciaux
- Présentation des systèmes
- Réalisation de "BENCK MARKS"
- Suivi technique des clients

Formation : Ingénieur ou équivalent

Expérience souhaitée dans les domaines suivants :

Mini-informatique
Procédure de télétransmission
Base des données
Fonction Ingénieur Système.

Envoyer C.V. et photo
à ARCHAT 34 Bld Haussmann
75009 PARIS
S/s Réf. I-027

---

cegi tymshare

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(X., E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C. ...)

Filiale commune de CRÉDIT LYONNAIS TYMSHARE CEGOS

Vous propose à Paris le poste de : APPLICATION CONSULTANT. Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

VOUS ACQUERREZ RAPIDEMENT :

- des contacts approfondis dans un large éventail des plus importantes entreprises nationales et internationales de tous les secteurs économiques ;
- une connaissance pratique des techniques utilisées (simulations financières, contrôle de production, gestion du personnel, études de marketing...) et de leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience des responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de quarante gros systèmes interconnectés. Nous y utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

CE POSTE REQUIERT :

- La meilleure formation Grande Ecole ;
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et la diversité ;
- une première expérience de langages informatiques ;
- la connaissance de l'anglais.

Une formation ou une expérience complémentaire seront appréciées.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (et photo) sous la réf. 5038, à : CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud. Tél. 602-70-12.

STAUFFER

CHEMICALS

Poursuivant son implantation sur le marché français, nous cherchons pour le développement en France de nos spécialités agricoles telles que DEVRINOL (R), DYFONATE (R), ERADICANE (R), RO-NEET (R), etc., des

INGÉNIEURS AGRONOMES

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des phytosanitaires (distribution, prescription expérimentation).
Les candidats retenus seront âgés d'environ 35 ans et basés en France.

ILS SERONT CHARGES :

— d'assurer l'assistance technique et commerciale aux distributeurs pour le développement et la promotion des produits de notre gamme ;
— de rechercher de nouvelles applications et de participer à l'introduction de nouveaux produits ;
— d'entretenir les contacts avec les autorités et organismes officiels ;
— de réaliser les études nécessaires à la bonne connaissance du marché.

Ces postes à responsabilité et à travail indépendant supposent des personnalités dynamiques et ambitieuses, très aptes aux contacts humains.

Si vous êtes intéressé, veuillez adresser votre curriculum vitae ou prendre contact avec : M. A. Doudot, Chef du Personnel,

STAUFFER CHEMICAL S.A.
25, rue des Caroubiers, CH-1227 Carouge/Genève.
Tél. : (22) 42-27-00.

Ingénieur Chef de Projets

Il prendra une responsabilité de Chef de Projets sur des réalisations dans les domaines industriels, alimentaires, nucléaires, chimiques, pharmaceutiques et dans l'automation de procédés.

Profil : Ingénieur Grandes Ecoles - anglais indispensable.
Animé d'une saine ambition professionnelle, il a un sens aigu de l'organisation et du travail d'équipe. Quelques années d'expérience faciliteront son intégration à son nouveau poste.

Lieu de travail : Les Clayes s/Bois. 30 minutes Gare Montparnasse.

Adresser C.V. - photo à B. LEGRAND Directeur du Personnel, réf. 374.

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
B.P. 16 - 78340 LES CLAYES S/BOIS.

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française recherche pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de mini-ordinateurs

INGENIEURS DE FORMATION INFORMATIQUE

GRANDES ECOLES ou UNIVERSITES

2 à 6 années d'expérience dans le domaine des langages évolués et des compilateurs.

Ces postes sont à pourvoir à Paris et dans la banlieue Sud.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à M. MABIT
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 Bruyères le Chatel.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT
GROUPE D'ASSURANCES
recherche

1 RESPONSABLE DE PROJET

EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

d'un niveau de formation supérieure : Ingénieur, Maîtrise ou Doctorat 3ème cycle.

Le candidat retenu aura exercé cette fonction plusieurs années dans le domaine tertiaire. Il devra être capable de mener à bien la réalisation d'importantes applications mettant en œuvre les techniques de télétraitement.
Une réelle expérience dans ce domaine est indispensable.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Merci d'env. votre C.V. et vos prétentions à

STERIA Recrutement
147, rue de Courcelles, 75017 Paris
ou appeler Mme FOSTIER 763.11.83
pour 1er contact.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'AUTOMATISME FERROVIAIRE
proche banlieue NORD, accès par métro
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour bureau d'études, 3 à 4 ans d'expérience en automatismes industriels à base de relayage électromécanique sont indispensables.
Situation et responsabilités évolutives
Libre rapidement si possible

Env. C.V. et prét. sous le nº 10.930 à CONTESSE Publicité, 30, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Un groupe important de distribution
(grands magasins)
situé à PARIS, recherche

responsable organisation

De formation supérieure (écoles d'ingénieurs, de gestion ou de commerce) et de fort potentiel, le candidat aura acquis une expérience de quelques années dans une fonction similaire.

Il devra mener des missions d'analyse, de conception et de réalisation de projets incluant la définition des structures, des moyens et des méthodes dans des domaines de gestion très divers de l'entreprise.

Ce rôle de niveau élevé requiert l'aptitude à réaliser la synthèse des besoins des différents services et implique des contacts à tous les échelons hiérarchiques.

L'importance et le dynamisme du groupe favorise d'importantes opportunités de développement de carrière.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 189 TA à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

MEDIA-SYSTEM

---

ingénierie industries alimentaires

P 13 M

La Société Gervais Danone France (5000 personnes C.A. 1,5 Md) recherche un chef de projet pour la direction technique de sa Division DANONE qui fabrique dans 6 usines la gamme des produits yaourt et dessert. Il sera chargé d'étudier et de réaliser sur le terrain des projets techniques :
- amélioration des équipements existants ;
- mise au point et industrialisation de nouveaux process ;
- réalisation de chaînes de fabrication adaptées à de nouveaux produits.

Par ses recommandations il participera à l'orientation de la politique d'investissement de la Division
Ce poste intéresse un ingénieur diplômé de formation mécanique disposant au minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine de l'ingénierie des industries alimentaires. Une compétence complémentaire est exigée soit en mécanisation automatisation, soit en techniques d'emballage (matériaux et machines). Lieu du poste : Levallois.

ingénieur-analyste débutant

JC 15 M

Les Brasseries Kronenbourg (1,3 Md de C.A., 2600 personnes) proposent à un jeune ingénieur, ayant choisi une option informatique durant ses études, ou à un jeune diplômé MIAGE, d'acquérir une première expérience informatique le préparant à un poste de Chef de Projet.

Cette Société dispose d'un service informatique d'une cinquantaine de personnes, qui conçoit et développe des applications de gestion pour l'ensemble des fonctions de l'entreprise : comptabilité-finance, vente, marketing, production, personnel.
L'Ingénieur-Analyste participera, dans un premier temps, à la réalisation de projets qui lui apporteront une pratique des bases de données, des systèmes en temps réel et de l'organisation. Puis, il devra, en tant que chef de projet, concevoir et mettre en place lui-même de nouvelles applications avec les services utilisateurs.
Le poste est à pourvoir à Strasbourg.
Adressez votre candidature sous référence correspondante, avec c.v. détaillé, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone — bsn.gervais danone

Société de Conseil Immobilier de tout premier plan, Spécialiste de l'immobilier industriel et commercial en pleine expansion

recherche

JEUNE CADRE

à VOCATION COMMERCIALE

Le candidat devra :
- posséder un solide sens commercial ;
- avoir si possible une première expérience immobilière, ou de contacts commerciaux à haut niveau ;
- avoir une formation de type École Supérieure de Commerce.

Envoyer curric. vitae, photo à nº 28811 P.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCES du SECTEUR PRIVÉ
recrute
pour son département des SINISTRES

JEUNE HOMME (dég. O.M.) ou JEUNE FILLE

d'un niveau d'études supérieures
(Droit, Sup. de Commerce, Sciences)

Formation assurée. Perspective d'avenir intéressante.

Envoyer C.V. détaillé avec photo à M. DESSAIN-GELINET, Directeur des Sinistres, Cie LE CONTINENT, 62, r. de Richelieu, Paris-2e.

SLIGOS
PUTEAUX
recherche pr son département
TELECOMMUNICATIONS

AGENT ADMINISTRATIF

H. ou F., 30 ans minimum.
PARFAITEMENT BILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS
Connaissant dactylo.

Adres. lettre manuscrite, photo, prét. sous référence S.C.J.J., SLIGOS, 91, rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX

PARIS-XVIe
BANQUE PRIVÉE
recherche, libre rapidement :

ADJOINT COMPTABLE

- expérience bancaire sans interruption, 5 ans minimum ;
- pratique courante de la comptabilité informatisée ;
- classe III ou IV.

Ouverture sur statut cadre.
Ecrire d'urgence, à LPA, 11, square Jasmin, 75016 Paris.

S.S.C.I. recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

(INGENIEUR DIPLOME)

1 à 5 ans expérience ayant travaillé sur Logiciel SOLAR (RTES - MUTEX)

Envoyer C.V. + prétentions réf. 7 868 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui trans.

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises du secteur parachimique, fabriquant et commercialisant des produits pour divers secteurs de l'industrie et pour le grand public, siège région parisienne.

Nous recherchons pour notre DIVISION GRAND PUBLIC

CHEF DE GROUPE MARKETING

(Réf. 186 TA)

Rattaché au Directeur Commercial, il aura la charge de l'ensemble des actions de marketing : • préparation des plans • montage des opérations • contrôle des réalisations sur le terrain, et participera à l'élaboration du budget. Cette fonction de haut niveau convient à un homme de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup.de.Co., ...) ayant réalisé une expérience positive de 7 ans minimum dans des sociétés commercialisant des produits de grande diffusion.

CHEF DE VENTES REGION PARISIENNE

(Réf. 187 TA)

Responsable de la réalisation de 25% du chiffre d'affaires, il aura la responsabilité d'une équipe jeune d'une dizaine de personnes visitant 700 points de vente. Le rôle exige un homme dynamique ayant exercé des responsabilités d'animation d'une équipe de vendeurs. Formation supérieure appréciée.

CHEF DE PRODUIT

(Réf. 188 TA)

Diplômé d'une École de Commerce, débutant ou disposant d'une expérience de 2 à 5 ans, il sera chargé de la promotion d'un matériel utilisé par la distribution pour des fabrications spéciales à partir des produits de l'entreprise (800 machines installées). Chargé des contacts avec le constructeur américain, des achats et de la maintenance, il devra parler anglais couramment et accepter des déplacements fréquents sur toute la France. Des connaissances de type technique seront un avantage.

Pour chacun de ces 3 postes clés, il est prévu un niveau de rémunération attractif.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à

SCOTI 33, rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

MEDIA-SYSTEM

SESA

Société de conception et de réalisation de systèmes informatiques conversationnels, recherche

ingénieurs consultants

Formation grande école scientifique ou commerciale. 5 ans d'expérience informatique minimum.

Pour conseiller ses clients, administrations et grandes entreprises, dans la conception de systèmes informatiques répartis, en élaborer les spécifications fonctionnelles, formaliser les solutions techniques les mieux adaptées et participer à l'analyse des offres présentées par les constructeurs et prestataires consultés.

Envoyer C.V., prétentions à SESA, Direction du Personnel, 30, quai National, 92806 Puteaux.

Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située à LA DÉFENSE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONDITIONS EXIGEES :
3 à 5 ans expérience professionnelle pratique confirmée de l'IBM 34.

MISSION :
Dans un premier temps, mise en place d'un IBM 34, puis développement, lancement et maintenance de systèmes informatiques divers tant au siège que dans les filiales d'Europe et d'Afrique.

Adresser C.V, photo et prétentions à Nº 11.308, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).



THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS - Département radio-téléphone

CHEFS DE PRODUIT

INGENIEURS DIPLOMÉS, avec si possible une expérience vente ou marketing.

Ils auront à effectuer :
- les études de marchés,
- la définition des nouveaux produits,
- la préparation de la politique commerciale.

Ecrire à J.-P. GALLAIS avec curriculum vitae, photo et prétentions, 16, rue du Fossé-Blanc, 93231 GENNEVILLIERS.

MASSON ÉDITEUR
recherche
pour son département livres MÉDECINE

RESPONSABLE FABRICATION

- ayant une solide expérience de la fabrication du livre, préparation de manuscrits, suivi du travail de fabrication auprès des imprimeurs et façonniers, de préférence dans l'édition spécialisée.
- Un début de formation médicale ou scientifique avant orientation dans l'édition serait un atout supplémentaire.
- Statut cadre édition.

Adr. curric. vitae et photo sous la réf. MR 242 à :
MASSON, 120, boulevard Saint-Germain 75280 PARIS Cedex 06.

Importante Société NEUILLY
recherche :

PROGRAMMEUR COBOL

minimum 2 ans d'expérience, diplôme IUT ou équivalent.
Libre rapidement.

14 mois, avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. à SACEM, Service du Personnel, 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine - Cedex.

Ecole Supérieure d'Ingénieurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
recherche :

JEUNE INGÉNIEUR

pour enseignement et recherches industrielles en énergétique électrotechnique et électronique de puissance.
Envoyer C.V. et prétentions à : M. EHRHART - E.S.I.E.E., 61, rue Falguière, 75015 PARIS.

Multinationale française de produits de luxe, C.A. 800 millions de francs, en croissance de 30 % par an depuis 5 ans, recherche

Assistant Treasurer

120.000 Francs ++

Travaillant dans l'équipe de direction générale du groupe, il aura la responsabilité :
- de l'intégration des trésoreries des filiales,
- de la gestion des flux de trésorerie du groupe,
- des opérations sur les marchés monétaires en francs et en devises.

Les candidats devront posséder une expérience professionnelle de 5 ans au cours de laquelle ils se seront familiarisés avec tous les rouages du marché monétaire. L'anglais courant est obligatoire.

Adresser C.V. sous référence 79106 M en indiquant salaire actuel à :

nicholas angell
conseil en recrutement financier
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

SOCIETE DE COMPOSANTS METALLIQUES
pour l'électronique, BANLIEUE SUD, recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

- 30 ans minimum,
- formation GRANDE ECOLE TECHNIQUE OU COMMERCIALE,
- ayant première expérience vente produits techniques à l'exportation.
- Anglais obligatoire,
- Allemand et/ou Russe souhaités.

POSTE D'AVENIR POUR CANDIDAT DYNAMIQUE ET DISPONIBLE

Adresser C.V., prétentions et photo sous no 3994 P.M.P., 69, rue de Provence - 75009 PARIS.

SOCIETE ECONOMIQUE ET FINANCIERE
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRME

désirant s'intégrer dans petite équipe niveau I.U.T., 1 ou 2 ans P.L. 1, J.C.L./O.S. pour développement, maintenance, exploitation, assimilation, application de gestion, batch et T.P.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº T. 13.168 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INSTITUT DE FORMATION
recherche

PROFESSEURS

D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND

EXPERIMENTE À TEMPS PART. (langue maternelle anglaise ou allemande nécessaire).

CARTE DE TRAVAIL EXIGEE, si non ressortissant de la C.E.E.

Voiture indispensable.

Env. C.V. et photo (ne pas téléphoner) : IFERP, BERKELEY-BUILDING, 19 à 29, r. Cap.-Guynemer, 92081 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 19.

SOCIETE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES
PARIS, recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

à qui sera confié la responsabilité du secteur

ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE

orienté principalement sur les sources d'énergie. Le candidat sera INGENIEUR avec une expérience commerciale confirmée acquise auprès d'une large clientèle (secteur privé et public) dans le domaine concerné ou celui des équipements électriques industriels.

Ecrire avec curr. vitae et prétentions à Nº 11.417, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

2 PERSONNES

connaissant maintenance aviation pour travail technique de bureau.

Conviendrait à contrôleur qualité, agent planning bureau technique air B.T.S., ATS, ETS, ingénieur étoca.

UN RÉDACTEUR

Notices techniques.

Anglais obligatoire.
Avantages sociaux.

Env. C.V., prétentions sous numéro 88.000 M. à : BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche

JEUNES INGENIEURS INSA

ayant quelques années d'expérience pour assister le Chef de Section de réalisation de matériels spatiaux et de générateurs H.T., tant pour les problèmes techniques (électrotechnique) que ceux de gestion.

Le candidat retenu aura nécessairement le sens des responsabilités et du commandement.

Ecrire avec CV, photo à No 9.634 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

CONTROLLER

APPAREILS DE REGULATION - F 100.000 +

La société, filiale française (CA F 30 millions) d'un groupe américain recherche son controller qui dépendra directement du gérant et aura à animer une équipe de 9 personnes.

Il sera en charge de la comptabilité générale, du contrôle budgétaire, de la trésorerie, du recouvrement des créances.

Il préparera l'ensemble des états financiers à présenter au gérant, au fisc, au management européen et à l'audit interne.

LE CANDIDAT :
Agé de 30 ans minimum. Etudes supérieures option Finances DECS. Expérience de 3/4 ans minimum dans une multinationale anglo-saxonne. Anglais courant. Connaissances pratiques en informatique.

Envoyer CV et prétentions sous réf. A1 à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing, des INGENIEURS SYSTEME.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 3033 - 8000 K,
- UN 370/168 - AP 8000 K,
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 3751 au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

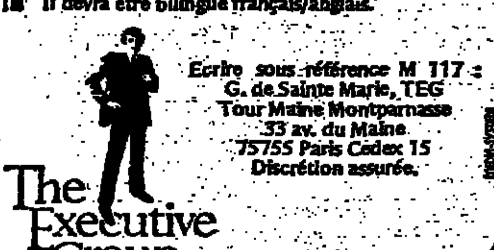
FISCALISTE

F 100.000 +

Un cabinet international de conseils fiscaux recrute un consultant pour étoffer son équipe.

Diplômé d'études supérieures, avec DECS ou équivalent, il devra justifier d'une expérience de fiscaliste d'au moins 3 années dans un cabinet de conseil.

Il devra être bilingue français/anglais.



Ecrire sous référence M 117 : G. de Sainte Marie, TEG Tour Maine Montparnasse 33 av. du Maine 75755 Paris Cedex 15 Discrétion assurée.

GIXI

Filiale du Groupe CISI, recherche

ingénieurs et analystes programmeurs

Confirmés en télétraitement et bases de données

ayant, de préférence, l'expérience de CICS/DL1 pour Paris et éventuels déplacements en province.
Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)
ingénierie informatique

Filiale groupe international fabricant produits industriels recherche pour secteur Ouest et Nord région parisienne

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

EXCLUSIFS Hmes ou Fmes très introduits en milieu industriel. Formation technique et commerciale confirmée. Voiture personnelle exigée. Fixe + % + prime. Frais payés.
Env. candidature, C.V. et photo à n° 63541 M. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

SOCIETE TEINTURES ET APPRETS CHAINE ET TRAME ET MAILLE région parisienne, recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Son rôle : relations entre l'entreprise et la clientèle, développement de celle-ci. Format. : écoles textiles expér. techniq. indispensables.
Ecr. à 7.775, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

LE CARAVANIER LE CAMPEUR LE CAMPING-CAR recherchent pour Paris 10e.

JEUNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

pratique magazine et affinités, spécialités souhait.
Env. C.V. et prét. (nécessaires).
à EDIF RÉGIE
B.P. 136 - 75463 Paris Cedex 10

INFORMATIS

pour importants démarrages en FRANCE, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - PDP 11 - MITRA
4 ans d'expérience temps réel.

INGÉNIEURS MICROS

INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités.
26, rue Daubenton-5e, 337-99-22.

S.S.C.I. pleine expansion recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

connaissant le domaine temps réel sur mini-calculateurs. 1 à 5 ans d'expérience.
Envoyer C.V. + prétentions réf. 7 867 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris qui trans.

Organisme international d'études et d'assistance techniq. recherche pour missions courte durée : 4-5 mois

5 INGÉNIEURS

Gde Ecole E.T.P., A.-M., équiv. Intégrés à une équipe pluridisciplinaire, les candidats devront avoir :
- Une solide expérience dans le domaine des matériaux de construction.
- Déjà participé à des études technico-économiques, relatives aux produits et au process de fabrication de matériaux de construction.
- De solides connaissances en ANGLAIS et/ou en ALLEMAND (danois apprécié).

Libres immédiatement.
Pas de limite supérieure d'âge exigée.
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.
Envoyer C.V. à CERAC, 19 bis, r. d. Sts-Pères, Paris-6e.

FERODO

n° 2 européen de l'équipement automobile, C.A. 4,2 milliards, effectif 29.000, recherche afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière,

Pour sa Direction Financière (PARIS-17e)

CADRE COMMUNICATION FINANCIÈRE

de formation supérieure (IEP, ESCP.) et ayant de préférence une première expérience, par exemple en rapport av. le journalisme. Après formation il (ou elle) sera chargé (e) de mettre en œuvre la politique de communication financière entre le Groupe et son environnement (actionnaires, banques, investisseurs,) en France et à l'étranger, en utilisant presse, supports audiovisuels, publications et relations extérieures. Anglais courant indispensable. Réf. 28879/1

pour sa DIVISION VERTO (Usine d'Amiens - 80)

LE RESPONSABLE FORMATION

obligatoirement diplômé grande école d'ing. ou de commerce, débutant ou ayant une première expérience. Il sera chargé de concevoir et de faire réaliser le plan de formation pr l'ensemble du personnel de l'usine. Réf. 28879/2

Adresser C.V., prétentions et photo (avec la référ. du poste) Groupe FERODO Service Recrutement 48, rue Bayen, 75017 PARIS.

Concessionnaire Peugeot région parisienne recherche dans le cadre d'une implantation nouvelle

RESPONSABLE COMMERCIAL

- Possibilité promotion de Directeur Commercial suivant résultats.
- Animateur équipe de vente, références expér. responsabilités de plusieurs vendeurs exigées.

Ecrire C.V. manuscrit à n° 4968 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Diplômé d'Etudes Supérieures,

vous souhaitez mettre en valeur une première expérience de 3 ans minimum au sein d'une Direction financière d'une société industrielle.

Notre groupe, leader européen sur son marché, 2500 personnes, vous propose de renforcer son équipe

budget contrôle de gestion.

Vos responsabilités :
- établissement du budget
- analyse des écarts
- études de gestion
- définition et amélioration des procédures.

Votre évolution ultérieure se fera au sein d'un groupe en expansion.

Adresser CV et salaire actuel No 11.168 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

créer la vie administrative et comptable

de cette petite société française, filiale d'une entreprise étrangère de travaux (électricité). La société française intervient comme prestataire de services et s'occupe des achats du groupe.

- Une expérience des fonctions administrative et comptable est indispensable, ainsi qu'une aptitude certaine à la direction et à l'animation du personnel. La connaissance de l'entreprise et/ou de l'exportation serait un atout.
- Si vous souhaitez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. avec photo et salaire actuel sous réf. 47-15 à :

ONOMA 28, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité assurée)

Importante Société d'Equipements Electriques Industriels recherche

plusieurs ingénieurs d'affaires

pour création de postes dans le Département Marchés Industriels Internationaux.

Les candidats seront âgés de 30 ans minimum et auront :
- une formation ingénieur grandes écoles
- une excellente expérience professionnelle dans le secteur des Equipements Industriels
- de tempérament dynamique, ils participeront à un travail de groupe et seront appelés à se déplacer fréquemment à l'étranger
- dans le cadre de leur mission, l'anglais est indispensable, une deuxième langue est souhaitée.

Transmettre CV détaillé et prétentions ainsi que photo à No 10.878 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AÉROPORT DE PARIS recherche

Ingénieur Thermicien

confirmé Grandes Écoles (ECP - GM Civil - CNAM)

CADRE SUPÉRIEUR :
- Il sera responsable d'une division chargée des études de centrales de production et réseaux thermiques et frigorifiques, d'équipement de chauffage, ventilation et conditionnement d'air de bâtiments, ainsi que d'installations diverses dans le domaine du génie industriel.
- Il possédera une solide expérience ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.
- Affecté en région parisienne, il sera amené à effectuer des déplacements à l'étranger.

Adr. curr. vitae et référ. : AEROPORT DE PARIS M. CARRIERE - 291, boulevard Raspail, 75675 PARIS CEDEX 14.

SG2 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION FILIALE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche

INGÉNIEURS

- Ayant des connaissances en micro-assembleur.
- Débutants ou 1/2 ans d'expérience.

Adresser C.V., prétentions, disponibilité sous référence MCH 5/79
12, Avenue Vion Whitcomb - 75016 PARIS

bleu

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS recherche

INGÉNIEUR FABRICATION DIPLOMÉ

30 ans minimum
Ayant plusieurs années d'expérience acquises aux méthodes de la fabrication en TOLERIE, CHAUDRONNERIE MECANO-SOUDURE

Cet ingénieur sera chargé au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'industrie, de développer pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser le chiffrage des devis, la préparation du travail l'organisation technique des fabrications.

Ce poste exige à la fois expérience confirmée et esprit d'innovation.

Connaissances en informatique anglais et/ou allem. apprécié.

Adr. C.V. dét., photo et prét. n° 10 151 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

ADJOINT A DIRECTION GÉNÉRALE

(contr. et analyse de la gestion, serv. person., achats, stocks, expér. informatique), formation générale sup. niv. DECS 5 ans, expér. minimum en entreprise. C.V. dét. + photo et prétentions, OPIC, 106, bd Malesherbes, 75017 PARIS

BANQUE ETRANGERE Paris-8e (80 personnes) recherche :

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

Expérience bancaire exigée. Adresser C.V. détaillé et prét. au n° 7771, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

DÉBUTANTS

Format. : SUP. de CO, ESSEC ou similaire, obligatoirement option FINANCES ET COMPTABILITE pr poste de contrôle budget et contrôle de gestion. Disponibles rapidement. Lieu de travail : ouest de Paris.

Env. C.V., photo et prét. à : n° 11.423 - CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

STE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS recherche pour son département GESTION :

UN CADRE

possédant une expérience de quelques années de gestion de patrimoine immobilier acquise dans une SICOMI ou au département immobilier d'un grand groupe financier.

Les candidats devront être diplômés d'études supérieures, licence en droit + grande école.

Adresser lettre manuscrite + C.V., photo et prét., n° 74.883, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

Cabinet d'Expertise Comptable PARIS - ETOILE recherche :

ASSISTANTS N 3 et N 4

pour missions Paris et province, débutant, secrétaire. - Adresser C.V. et photo, sous la référence n° T 013.118 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENT AUTOMOBILE recherche pour son laboratoire d'optique

UN JEUNE INGÉNIEUR

débutant, ou ayant quelques années d'expérience.
- Ecole d'optique de préfér.
- Connaissances en électronique appréciées.

Adr. cand. avec C.V., photo et prét. à CIBIE, Service du Personnel, 17, r. Henri-Gautier, BOBIGNY (93)

SMALL INTERNATIONAL COMPANY IN PARIS engaged in activities in financial advisory services, corporate development and trading is looking for

AN ADDITIONAL STAFF MEMBER

The position would suit someone with economic or financial research experience and some knowledge of industrial processes. Negotiating ability is necessary. The company is active in Western Europe, Latin America and the Middle East. Fluent Spanish and another major European language other than French would be useful. Three to five years' working experience since graduation is required.

Salary, which is indexed, is negotiable according to experience and a bonus is paid depending on individual and corporate results. A pension plan and good sickness benefits are provided as is five weeks' paid annual holiday.

Please reply to : N° T 13169 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SIEMENS ÉLECTROMÉNAGER S.A.R.L.

recrute POUR SON SERVICE après-vente de la REGION PARISIENNE

ÉLECTROMÉCANICIENS

expérimentés en électroménager et spécialisé dans le domaine du froid domestique.

Les candidats devront être :
- Libérés du Service national ;
- Titulaires du permis de conduire V.L.

Ecrire ou téléphoner à : SIEMENS ELECTROMENAGER B.P. 80, 95200 SARCELLES
TÉL. : 990-54-81

Société française de produits chimiques à usage industriel recherche pour PARIS

CHEF DE DÉPARTEMENT

- Formation grande école chimie
- Expérience industrielle de 5 à 10 ans indispensable
- Rôle :
  - Animation du réseau commercial,
  - Développement des ventes, des marges présentées et futures du département,
  - Liaisons avec les services Administratif, Recherche et Production.

Env. C.V. détaillé et prétent., à n° 10.679, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris -1er

CONSTRUCTEUR PROMOTEUR PARIS SAINT-LAZARE recherche

COMPTABLE 3e ÉCHELON CONFIRMÉ

Compétences immobilières indispensables. Libre rapidement. Envoyer C.V. à n° 28.753 : PA SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

BUREAU D'ETUDES recherche :

TRADUCTEUR INDÉPENDANT

ARABE LIBYEN

Connaissant aménagement rural

Envoyer C.V. et prétentions à : n° 11.321 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Etablissement d'enseignement supérieur de commerce rech. pour RENTREE 1979

PROFESSEURS

QUALIFIES, références obligatoires dans l'enseignement commercial supérieur
- DROIT
- FISCALITE
- DISTRIBUTION
- ANGLAIS
- ALLEMAND
- ANALYSE DES DONNEES

Adresser C.V., référ. n° 10.929, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

COLLABORATEUR très grand standing pr contacts haut niveau. Téléph. : 508-02-67.

UN BOULOT ETUDIANT SYMPA et BIEN PAYE
L'OFUP recherche de jeunes directeurs de campagnes promotion-vente pour la rentrée. Activité compatible avec les études. Rémunér. élev. Format. ass. Ecr. à l'OFUP, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05.

IMPORTANT B.E.T. ayant son siège à Montreuil (93) recherche pour ses opérations en région parisienne JNE INGENIEUR DIPLOME (E.T.P.-A.M.-I.N.F.A. ou équ.) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de chantiers de bâtiment et d'infrastructure 1 ou 2 ans expérience souhaité en B.E.T. ou conduite de travx chantiers. Adr. C.V. à O.P.F. (n° 4.217) 2, rue de Sèze, PARIS-9e.

Institut privé recherche d'urgence pour préparation SCIENCES PO cet été DOCTEURS ou AGREGES HISTOIRE-GEOGRAPHIE Ecr. n° 798 385 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 q. tr.

Enseignt à distance, ch. PROF. SC. PHYS. pour collabo suivie. C.V. à Dir. pédagog., S.N.E.U., 59, bd Exelmans - Paris (16e).

Pour Sté distribution, homme de contact ouvert aux techniques commerciales, lib. pr promouvoir France et étrang. matériel dépoussiérage et filtration industriel. ; anglais souhait. Ecr. Borde 214015, Ag. Havas, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92520 NEUILLY.

Société d'études recherche hmes ou fmes pr réunions consommat. rémunérés. Age indiff. Tél. : SYNAPSE - H. b. : 508-54-41.

LA FONCIERE Compagnie d'Assurances 46, rue N.-D.-des-Victoires 75002 PARIS, recherche pour son service informatique UN DIPLOME d'une ECOLE D'INGENIEUR pour lui donner une formation

d'ANALYSTE

Ecrire à M. VALIN.

H.G.P. Industrie recherche REDACTEURS TECHNIQUES en électronique niv. ingénieurs. Se prés. H.G.P., 19, rue Saint-Marc, Paris (2e). Tél. 261-44-50. Mo Bourse ou H.G.P., 99, rue Saint-Honoré, Paris (1er). Mo Louvre. Téléph. : 508-18-42.

H.G.P. Industrie, recherche NOMENCLATURISTES Se prés. H.G.P., 19, rue Saint-Marc, Paris (2e). Tél. 261-44-50. Mo Bourse ou H.G.P., 99, rue Saint-Honoré, Paris (1er). Mo Louvre. Téléph. : 508-18-42.

secrétaires

Le P.D.G. d'un groupe dynamique diversifié recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION ASSISTANTE

BILINGUE ANGLAIS

- Grande expérience,
- Méthode,
- Rapidité,
- Autorité,
- Mémoire,
- Connaissant sténodactylo.

Lieu de travail : NEUILLY (Mo Sablons).
Libre rapidement. Rémunération élevée.

Adress. candidature et C.V. à Mme Irène DERIVRY,
TRANSGESTION
52, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Pour Société industrielle Siège social à (78) SARTROUVILLE Z. I.

SECRÉTAIRE

Direction Commerciale
Connaissances sténodactylo, min. 35 ans, très expérimentée. Adr. C.V. + photo à M. Vernay, 15, rue de la Grande-Ceinture 95104 - ARGENTEUIL.

POUR SERVICE EXPORT

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

Bilingue anglais/français. Sténo anglaise appréciée. MACHINES DUBUIT 371-12-65, poste 603.

Compagnie aérienne étrangère recherche pour son Directeur général

SECRÉTAIRE DIRECTION

parfaitement bilingue anglais. Expérience obligat. d'au moins 2 ans ds la fonction. 30 ans min. Ayant niveau BTS ou DUT. Lieu de trav. : Paris Madeleine. Avant. sociaux : 14e mois. Libre de suite. Adr. lettre man., C.V. dét., ph. et prét. au Service du Personnel de KOREAN AIR LINES, 9, boulevard de la Madeleine 75001 Paris.

SECRETAIRE DIRECTION Bilingue anglais, notions allemand
EU-SELEC 18, av. Victoria, 1er 236-89-75

Etablissement financier quartier Etoile, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Niveau B.T.S.
Expérience du poste 5 ans min. 5 X 8 X 13, avantages sociaux, restaur. d'entreprise. Env. C.V. et lettre manuscrite à : CHEF DU PERSONNEL B.P. 720-08. 75361 Paris Cedex 08.

Le représentant à Paris d'une des prem. banques américaines recherche sa

SECRÉTAIRE BILINGUE

possédant la sténo dans les deux langues, d'une très bonne présentation, elle devra en outre avoir le sens des relations avec la clientèle (établissements financiers, particuliers)

Les candidates doivent adresser un C.V. détaillé et une photo à J. CHANARD, M.H.B.N. B.P. 259-08 - 75364 PARIS CEDEX 08.

WABCO-WESTINGHOUSE

Ets de SEVRAN recherche pour son service Commercial Ferroviaire

1 SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO expérimentée, bilingue anglais-français. Envoyer C.V. détaillé, à Mme GRELE, B.P. No 2, 93270 SEVRAN

offres premier emploi



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

représent. offre

VOYAGEURS(SES) Europe, outremer, pr vte prod. parfumerie ds pays visités. Forte commission. Écr. BESO S.A., case 188, 1211 GENEVE 17, SUISSE.

AGENT/REPRESENTANT PROGRAMM. D'ORDINATEUR POUR LA CONCEPTION DE PROCEDES
ChemShare, leader mondial ds le domaine de l'étude des procédés sur ordinateur, rech. un agent/représentant en France pour distribuer sa gamme de programmes pour l'étude et la réalisation de procédés pétrochimiques et chimiques. Une exc. conn. de l'ang. et du français, des liens étroits avec l'industrie process à la fois sur les plans exploitat. et concept. d'installat., et une motivat. élevée sont essentiels. Remun. strict. à la commiss. Une format. produits compl. sera fourn. en Gr.-Bret. Les réponses reçues à l'adr. ci-dess. seront traitées confid. : The Managing Dir., ChemShare, Brook House, Church Street, Wilmslow, Cheshire SK9 1AT (ANGLETERRE).

représent. demande

Homme d'action représentant vente espace publicitaire, sérieuses références profession., contacts industriels intéressé par poste relations publiques. Ecr. à 1.023, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

proposit. com. capitaux

P.M.I. SPÉCIALISÉE
ECONOMIE D'ENERGIE
recherche capitaux pour maintenir et développer son expansion.
Ecrire HAVAS 59023 LILLE Cx sous référence 27.186.

Importante Sté textile rech. débouche pour articles promotionnels et grandes marques françaises à l'exportat. Ecr. à T 013.177 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour garages en plein essor gros chiffre d'affaires, rech. GERANTS avec apport. Possibilité de cessation de bail. Garages SGDR, 161, r. de Paris Bobigny - Téléph. : 843-87-54.

Recherchons fournisseurs avantageux pour pièces détachées originales Simca, Peugeot, Citroën, Renault, etc., ainsi que pour engins de travaux publics type Richier, Berliet et Alsthom, Bernard, etc. Ecr. ss nº 559, à RÉGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz, 1a, D-6000 Frankfurt, RFA, qui transmettra.

Rech. financement 100.000 F 14 %. Sér. garant. Ecr. Gauvrit 31, r. Th.-Lemaître, 92-Nanterre.

Cédons Sociétés libériennes P.I.V., B.P. 782, CH 1211 GENEVE 1.

Société cherche 180.000 F, rapport 8.000 mensuel garanti. G. MERCURE - 285-32-55.

Vous disposez d'environ 10.000 F et désirez créer une affaire artisanale et commerciale. Possibilité gains mensuels, de 15 à 20.000 F - Formation assurée - S.E.L.F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

formation profession.

CEFIA
Formation Professionnelle privée en
INFORMATIQUE
Stages de
PROGRAMMEUR
EN 14 SEMAINES
Dégagé des O.M.
Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission
Tél. 355-95-96
62, rue Amelot - 75011 Paris

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine, très bons résultats. Tél. : 233-37-81 matin.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer - PARIS (9e)
offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

travail à domicile

Demande

Fme ch. travx de dactylograph. sur IBM et de composition sur composphère IBM. T. 337-52-77.

Paticulier effectue trav. dactylographiques, manus., thèses. Tél. : 004-25-77.

demandes d'emploi demandes d'emploi

CADRE 32 ans
marié, sans enfant
Formation universitaire, niveau Direction
7 ans d'expérience IMPORT-EXPORT en ASIE (Hongkong, Taïwan). Anglais absolument courant, recherche poste à l'ETRANGER de préférence.
ASIE - AUSTRALIE - U.S.A.
disponible pr entrevue en France 1re sem. de juin
Ecrire nº 10858, CONTESSE Publicité.
20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra

ENSEIGNANT, 29 ans
— 7 années expérience enseignement secondaire ;
— Doct. de lettres + C.A.A.E. et D.E.A. à I.A.E. d'Aix
recherche
DIRECTION
ou respons. pédagogique et/ou gestion
dans enseignement PRIVÉ
(Sud-Est ou Rhône-Alpes de préférence)
Ecrire nº T. 013.148 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Pour seconder DIRECTEUR PUBLICITÉ
secteur Grand Public - Services
J. F., 32 ans, ASSISTANTE DE PUBLICITÉ
Presse Rédactionnelle + 3 ans d'Agence
capable de :
— Participer à la définition de la politique de publicité et d'information.
— Mettre en œuvre les diverses actions publ. (rédact., Relat. presse, Edition).
— Assurer le suivi des affaires auprès des Agences et/ou fournisseurs.
— Gérer les budgets.
Libre rapidement.
Ecrire nº 1.010 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

SECRÉTAIRE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS
+ NOTION RUSSE
38 ans, présentation soignée, 14 ans expérience dont vente, ch. situation intéressante PARIS exclusivement. Horaire souple. Libre immédiatement. Etudier. proposit. autres que secrétariat. Tél. : 251-19-66 ou écrire sous nº T 013173 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CONSEIL EN MARKETING
Formation développ. internation. Exp. entr. 10.000 F à 1 milliard C.A., ch. Missions ponctuelles. TELEPH. : 704-70-69

Médias-Presse-Édition, etc.
32 a., dipl. sciences humaines, culture générale, expérience, ch. p. créatif, intéressant avec responsabilité
Ecr. nº T 12854 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

47 a., Hme d'action, lic. Sc. Eco recherche SITUATION
CRÉATION ou DIRECTION
Serv. recouvrem. de créances, litiges amiable et judiciaires. Ecr. nº T 89375 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

CADRE, Hme, 34 ans, anglais, allemand, 7 ans expér. export, tr. bne présentation, ch. situat.
CADRE EXPORT
Libre de suite. M. JAEGLE, 22, rue Chalgrin - 75116 Paris.

ING. ÉLECTROMÉC.
Grande expér. technico-ccial introduit milieux ind. EST rech. dir. agence ou gestion technico-ccial sect. EST résidence STRASBOURG.
Ecr. 116 539 Havas Strasbourg.

H. 29 a., désirant se reconvertir situation actuelle éducateur, bon niveau de culture générale, sens des responsabilités, très bonne connaissance des voyages et de l'étranger, exp. animation culturelle et de loisirs, ainsi que respons. dans l'entreprise, langue anglaise, possédant le téléphone, étudie toute proposit. ETRANGER et FRANCE. Ecr. nº T 012960 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
DEBUTANTS et CONFIRMES
REDACTEURS TECHNIQUE
Ecr. SOPRAS, 100, bd Voltaire, ou tél. pr R.-VS : 355-36-69.

DOCTEUR EN DROIT (Fme)
Double expér. professionnelle.
— Avocat au Barreau de Paris.
— Actuellem. juriste d'entrepr.
recherche
Poste de responsabilités ds le service juridique d'une entrepr. Paris, région parisienne.
— Anglais écrit et parlé.
Ecr. nº 7.800 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Journaliste quotidien régional, 33 a., étud. ttes prop., ttes rég. Ecr. nº 7.787 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Sciences Po rech. pour ses étudiants jobs vacances et année scol. S'adr. B.D.E.-I.E.P., 30, r. St-Guillaume, 75007. T. 260-39-60 poste 873 874.

PROFESSEUR angl., américain, 30 ans, maîtrise, expérience, parlant espag., français, ch. poste pour septembre. Écr. à M. Cooperman, 8, rue Larmet, Besançon 25000.

Secrétaire sténodactylo franç.-anglais, parlant, écrivant allemand et russe, ch. place stable même mi-temps. Ecr. à 1.009, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 23 a., dég. O.M., maîtrise lettres modernes, anglais, notions espagnol, 3 ans expér. enseignem. éduc. nat. ch. situat. dans domaines : journalisme, librairie, édition. (88) 70-70-51.

Capitaine (guerre de psychopolitique) des forces armées de RVN (officier de réserve, détaché au ministère de l'éducat. nat) profess. de lycée, agent techn. d'assur., agent techn. électro-frigorif. à Saïgon (VN), évacuation définitive comme réfugié apatride d'origine vietnam en France, serait très reconn. à tous ceux qui offrent emploi (avec logem.) selon ses capacités, n'importe quel métier, pour gagner vie nouvelle. Veuillez écr. à M. Duong-Van-Tru, village familial de vacances, le Domaine de la Marquise, 17230 Marans, France.

BRÉSIL
Cadre Commercial français, 42 ans, résidant RIO, rech. représentation de haut niveau. Relations 1er ordre. Faire propositions détaillées. Nº 11.235, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J. F., 28 ans, bilingue angl.
JOURNALISTE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
4 a. expér. hebdo. internat. d'information, cherche emploi presse, éditions, Rég. paris., prov. : Toulouse, Midi-Pyrénées. Ecr. nº 7.797 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CHEF VENTES
PRODUITS INDUSTRIELS
Exp. animation, promotion, organisation, gestion. Apporte rigueur, dynamisme, rentabilité
Etud. ttes prop. collaboration. Ecr. nº 7.785 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

CHARGÉ D'ÉTUDES URBANISME - TRANSPORT
30 a., niv. doctorat, 5 a. expér. agce d'urbanisme d'agglomérat. (SDAU, POS, législation urban. études transports circulation), libre rapid. Etud. ttes propos. Municip., administ., bur. étud. Ecr. nº 7.786 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Energies nouvelles, économies énergie sont des techniques passionnantes et d'avenir, déjà commencées. Je ch. trav. ds ces branches. J'ai 30 a. B.T. tuyauterie chaudronnerie, BTS const. mét. et bât. 4 a. exp FPA + 4 a BE. Que me proposez-vs ? Benoît, 3, r. Guynemer, Vincennes.

Exp. compt dipl. comm. Ctes cherche activité à temps partiel. Ecr. nº 1 007 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Att. dir. cadre hab. sec. patron bil. angl. excell. prés. et mor. réf. 1er ord. ch. sit. stab. comp. init. resp. et contacts cciaux préf. b. Ouest/Quart. St-Lazare. Ecr. nº 7 697 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Rentré de mission, disponible. CADRE des TRANSPT. 39 ans, licencié en droit, longue expérience en gestion et exploitation d'entreprises, formation professionnelle, organisation et conseil, trilingue : français anglais, espagnol : recherche situation à responsabilités à l'ETRANGER et OUTRE-MER. Ecr. nº 89 295 M, Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Elève de 18 ans cherche emploi (si possible dans un hôtel ou en famille où il pourrait améliorer son français (frais à sa charge), du 19-7 au 10-8-79. Offres à : W. von Bremen, D2800 Bremen Klugheitstrasse 13.

Responsable R. et D. Essais Ingénieur G-E 36 ans aérothermodynamique, combustion, pollution, thermique très expérimenté, cherche poste à respons. Ecrire nº 102.885. HAVAS 77007 MELUN.

Cadre de gestion, 34 a., licencié en droit, 10 ans expér. gestion financière, budgets, trésorerie, pratique des relations publiques, sens de l'organisation, de la rigueur et de la discrétion, ch. situation stable. Ecr. nº 1002, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 29 ans, EXPERT-COMPTABLE - MEMORIALISTE 6 ans d'expér., ch. poste de responsabilité cabinet ou entreprise Paris, disponible sous 3 mois. Rémunération 120.000 F/an. Ecr. nº T 013171 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Sciences Po rech. pour ses Etudiants, Jobs vacances et année scol. S'adress. B.D.E. - I.E.P., 30, r. St-Guillaume, 75007 Paris Tél. : 260-39-60 (P. 873-874)

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste vidéo et B.F. Expér. enseignem., cherche situation en rapport - Téléph. : 303-58-50

Hme, 30 a., MAITRISE Droit privé, option Droit des Affaires expér. profess., gest., admin., juridique P.M.E. ETUDIE TTES PROPOSITIONS PREFERENCE SECTEUR OU ACTIVITE AFFAIRES Ec. nº T 13137 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. emploi stable dactylo, employée bur., 19 a., niv. CAP. Rouxel, 11, pl. de la Mairie, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

Fme, 47 ans, RESPONSABLE gestion administrative. Personnel, grande expérience Législation sociale, Recrutement, Elections, Réunions, Formation, etc., recherche poste similaire auprès Direction générale ou personnel, FERME Ecr. nº 10.793, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

CHEF SERVICE JURIDIQUE 18 a., expér. ht niv. (assurance, banque, avocat, stés) DES droit privé, angl., gde faculté d'adaptation, ch poste simil., secrét. gén. ou chef du personnel. Ecr. nº 1.018 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Fme, 26 a., format. universitaire, initiative, volonté, sens adaptat., habitude des contacts. Anglais courant, rech. poste impliquant responsab. 704-70-79.

J. H., 25 a., dég. O.M., titulaire bac de gestion, licence lettres modernes, ch. 1er emploi, préf. presse, édition, publicité, enseignement, étudie ttes prop. Ec. nº T 13.129 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Faites frapper vos thèses et manuscrits sur IBM à boule par J. F. expérimentée. T. 535-28-85.

Organisateur-Informaticien dipl. NCC ; angl. esp. courants 20 a. exp. en Gestion, Stocks product., Maintenance, Coûts T. de B. circuit- admin. Form. et CONCEPTION GESTION INTEGREE sur ordinateur, rech. emploi France, Outre-Mer Ecr. nº 1.014 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

H., 38 a., DEA MATH applic., statistique, analyse numérique, informatique, angl., ch. emploi. Ecr. nº 982 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

traductions

Demande

TRADUCTIONS CHIMIE angl. - français, allem. - français par ing. expér. Tél. 828-19-51

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F le m2 - Tél. 340-72-72.

Achat comptant bijoux or, brillants, etc. Argenterie. PERRONO, Ventes, occasions, 4, r. Chaussée-d'Antin, Opéra. 37, av. Victor-Hugo, Etoile.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

2 CV 4 1970 très bon état, moteur 35.000 km. TEL. : 631-39-74.

5 à 7 C.V.

A vdre R 5 1977 Argus — 10 %. Téléph. à partir de 19 heures au 060-66-32.

+ de 16 C.V.

Part. vend PORSCHE 911 S 2,7 l, 1974. Très bon état. Marron métal. 57.500 F. Tél. (16-4) 421-56-58 à Chantilly ou 794-28-80 Dr. TRUSKOLASKI.

divers

B.M.W. OCCASIONS
320 - 525 - 528 I - 728 78-79, peu roulé, garanties Auto-Paris-XV, Tél. 533-69-95 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
vend AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat
MERCEDES 280 SE août 1978 intérieur velours, boîte automatique, 5.640 km.
JAGUAR XJ 12, avril 78, 11 200 km, comme neuve.
ROOVER 3,5 l, modèle 79, 20 700 km impeccable.
RENAULT ALPINE A 310 mai 78, teinte spéciale autoradio, 14 000 km très belle
TRIUMPH Spitfire modèle 79. 12 700 km, belle affaire.
TRIUMPH TR 7, modèle 78. 43 200 km, bon état.
VW Passat 7 CV, avril 77, 49 600 km, belle affaire.
NUOVA INNOCENTI 7 CV juin 78, 14 000 km petits travx, prix intéressant.
TEL. : 754-69-29.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, PARIS-17e. Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

Immobilier (information)

Vous recherchez un logement ?

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
dispose des renseignements sur 40 000 appartements et pavillons neufs à l'achat. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicité

appartements vente

1er arrdt.

LOUVRE Magnifique 4 pièces, 130 m2, tt confort, cuis. équipée, bel imm. du XVIIIe, vue exceptionnelle. A saisir 980.000 F. TIL'S - 885-19-64

2e arrdt.

PYRAMIDES beau 5 Pièces, 120 m2 + service, immeuble style Empire, 4e étage. CHARME — 320-99-80.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS Charm. stud., ctt. Soleil, calme, 145.000 F - Tél. : 325-47-45

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2, 3, 4, 6 pièces - Duplex. Lundi à vendredi, heures bur. et samedi après-midi - 274-59-18

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, 14 h à 18 h 30. - 755-98-57.

MOUFFETARD Particulier à Particulier 3 Pièces, très calme, très bon état. 723-61-19 - 535-59-56.

PORT-ROYAL Imm. P. de T., 3 Pièces, conft. 475.000 F. Téléphone : 535-86-37.

FACE ILE SAINT-LOUIS Calme et Verdure au cœur de Paris : PENICHE aménagée, 180 m2, tout confort. - Tél. : 634-63-48.

LUXEMBOURG STUDIO, entrée, cuisine, wc, bains, poutres apparentes. Bon état. Prix : 152.000 F. - Vis. : mardi, mercredi, 13 h. à 18 h., 243, RUE SAINT-JACQUES

5e arrdt - ST-SÉVERIN Pptaire vd cpt, gd. splend. stud. entr., débarr., pout. appar., c. équ. indép., s. bns, wc, 2e ét., clair, tél., 3 fen., calme, s/cour, 360.000 F. S/pl. : 9, rue Saint-Séverin. Seul. de 11 h. à 15 h.

6e arrdt.

Proxim. Saint-Germain-des-Prés ascenseur, duplex 100 m2 + 10 m2 divisibles, terrasse, vue imprenable, soleil, calme. ODE. 43-70.

7e arrdt.

INVALIDES. Immeuble standg, DBLE LIV., 2 CHBRES, 2 bains, large élevé, soleil, possibilité parking. - Téléphone : 261-85-28.

CHAMP-DE-MARS (PRES) : ravissant duplex de 115 m2, TERRASSE AMENAGEE, décoration raffinée, au 6e étage, charme. - EICHER : 359-99-69.

7 P. 240 m2, 3 bains, lingerie. Vue imprenable sud. 2 chbres service. — T. 499-71-62.

SOLFERINO - St-Dominique 170 m2 6 P. Calme Arbres Park. Soleil. — ODE. 95-10.

8e arrdt.

FRANÇOIS-Ier très grand stdg. 7 P., bon plan, 3 bains, vide-ordures, 2 ascens. 2 200.000 F. EICHER : 359-99-69.

CHAMPS-ÉLYSÉES à 150 m, chbre 20 m2, 5e ét., ascens., chff. central - 336-17-34

IENA 220 m2, 7 P., 2 sanitaires. 2 services - Conft - Poss. profession libérale. - 522-62-14.

9e arrdt.

Mo CHAUSSE-D'ANTIN 50 m2, 5 fenêtres sur rue, impeccable, possible wc, au 5e étage, bel immeuble. Prix 200.000 F. CREDIT MAXIMUM. 285-28-96.

9e, de voie privée, sur verdure, splendide duplex, plein ciel, prix, décorat. Exceptionn. - 878-41-65.

RUE FONTAINE 3 P., 60 m2, tout confort. Occupé 1 personne 64 ans : 200.000 F. Crédit possible.

RUE DE CLICHY 3 Pièces, 69 m2, tout confort. Occupé 2 personnes âgées. Prix 305.000 F. Crédit possible. Téléphone : 261-56-52. P. 243 et 230.

10e arrdt.

PARMENTIER, 165 m2, immeuble ravalé, cour, jardin. Prix 690 000 F. Téléphone : 280-28-23

10e REPUBLIQUE - Grand STUDIO avec confort. Visite sur rdez-vs - 277-62-23.

11e arrdt.

CIRQUE D'HIVER Charmant Appt de caractère époque XVIIIe à moderniser. 3 belles pièces, grande cuisine + dépend. 130 m2. Soleil. Bon volume - 620.000 F. SERGE KAYSER au 329-60-60

12e arrdt.

NATION. — Etage élevé, plein sud, ascenseur, beau 2 P., cuis., tt cft, 256.000 F. Tél. 345-82-72.

Mo DAUMESNIL 1er étage Bon imm. Entrée, 2 p., cuis., bains, w.-c., cave, px 175.000 F. - 563-39-40.

13e arrdt.

PLACE D'ITALIE, imm. réct. Part. vd 4 P., 85 m2, cave, parking. Prix 490.000 F. - 589-95-05.

14e arrdt.

MONTPARNASSE, 5 P., 125 m2, étage élevé, calme et soleil : 940.000 F. Téléphone : 705-31-13.

MONTPARNASSE EXCEPTION. 120 M2 + TERR. Très beau duplex, dernier étage, belle vue - 266-56-50

AV. REILLE Bel imm. 6e étage Studio, cuis. équipée, s. bains. 92.800 F - 589-49-34.

ALESIA 2 pièces, entrée, cuis., bains, 52 m2, imm. p. de taille. 250.000 F. - 327-52-44

15e arrdt.

15e ARRDT 52, RUE MADEMOISELLE 2 PIECES DUPLEX avec jardins privatifs. Renseignements sur place tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Sauf mercredi et dimanche. SEFRI-CIME - 538-52-52

Mo COMMERCE CHARMANTE VILLA Sur jardins. Salle à manger, salon, 2 chambres, tout conft. Air conditionné. Terrasse. Calme. Soleil - 503-03-18

DUPLEIX Idéal étudiant Chambre, salle d'eau, kitchen. équipée. - Soleil. 65.000 F. - REGY : 577-29-29.

Mo VAUGIRARD 7e étage Imm. RECENT tt cft, parking GD LIV. DBLE + 1 CHBRE, entrée, cuis., bains, balcon. 5.250 F le M2 Tél. Soleil. 75, rue DUTOT Mardi et mercredi, 15 à 18 h.

16e arrdt.

Rue du Ranelagh, 2-3 Pièces, cuisine, grand confort, 65 m2, bel imm. : 400.000 F. 280-11-63.

PRES PALAIS GALLIERA : dernier étage en duplex, VUE SUR TOUT PARIS, appt 370 m2 dont 64 m2 living + 300 M2 DE TERRASSE. Téléphone : 227-22-62.

TROCADERO. Immeuble grand standing, superbe 2 Pièces de 57 m2, décoration splendide, vendu meublé et totalement équipé, cave et parking, prix : 850.000 F. Tél. 296-15-63, P. 287.

5 PCES SUR LA SEINE dans un imm. 1930, quai Louis-Blériot, 170 m2 très ensoleillé, chbre de serv., 1 box. Prix : 1.500.000 F. Tél. au 288-44-45.

AVENUE KLÉBER UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION DS TR. BEL IMM. PIERRE T. 3e ETAGE - ASCENS. - SOLEIL 6 P 170 m2 + chbre service CONFORT 1.250.000 F

4/5 P. 100 m2 - CONFT PRIX 680.000 F Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h. 66, AVENUE KLEBER ou tél. : 723-96-05

AV. FOCH - VOIE PRIVÉE Hôtel particulier, luxueux, rénové 1 APPARTEMENT DE 65 M2 2 Duplex-jardin 50 et 53 m2. Lundi, mercr., sam., 14 à 19 h. 11, VILLA SAID - Tél. 580-70-41 Autres jours : 958-50-28

2 P IDEAL PLACT. en duplex, 56 m2 + terrasse. 7e ét. Ascens. - Parking. - 280-50-84.

AV. FOCH 8 P. au soleil Parfait état - 742-62-65.

PL. IENA 65 m2 rez-de-ch. à rénover Possib. profess. libérale. Imm. pierre de t. 370.000 F. S/place mardi, mercredi, 14 h. à 18 h., 17, AV. PRESIDENT-WILSON.

17e arrdt.

MONCEAU, ATELIER ARTISTE séj. + chbre, tt conft, 4e étage, asc., 375.000 F. Tél. : 267-18-33.

WAGRAM - RARE. 175.000

2 P. PIERRE DE T. Cuisine, bains - 574-35-31

RUE SAUSSURE Petit studio, cuisine, s. eau, 85.000 F avec 20.600 compt. + mensualités. Tél. soir : 504-02-52.

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité Plusieurs appartements

5 PIECES 145 M2 ENVIRON Entièrement équipés Visites les mercredis de 14 h à 18 h 30, ou tél. 755-98-57

18e arrdt.

MONTMARTRE, Charme, 4-5 P., atel. d'art. + mezzan., + 2 chb., état neuf. Téléphone : 260-50-04.

J.-JOFFRIN, bel imm. 1900 : 4 P., tt cft, 2 bains, service. ALGRAIN. Tél. 285-00-59. 09-54.

BUTTE-MONTMARTRE charmant studio, 27 m2, tt cft, équipé, état neuf. Prix 135.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

ORNANO Imm. pierre de taille 3 p., cuis., s. d'eau. Px 270.000 F. - Tél. : 280-28-23.

70 rue PHILIPPE-DE-GIRARD Immeuble neuf standing PRETS CONVENTIONNES et A.P.L. Beau studio 31,50 m2, 174.600 F - GRAND 2 P. 51,50 m2, 268.000 F. Visite s/place mardi, 14 à 18 h, mercredi 10 à 13 h et 14 à 17 h. Tél. 209-12-87 ou SEFIMA : 622-35-05

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE dans belle résidence : grand séjour, 2 chambres : 650.000 F. Téléphone : 451-28-02.

VERSAILLES SAINT-LOUIS Immeuble 18e siècle ravalé DUPLEX 4 P 95 M2 Calme. Caractère. 550.000 F. Carrés Saint-Louis - 950-48-99

23' MONTPARNASSE (Près Versailles). Gd 3 PCES 85 m2, près commerces, écoles. Belle résid. - Piscine - Tennis Gare. 250.000 F. - Tél. 954-68-86.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON, 37, av. Le Nôtre, résidence, 3 P., tt cft, 80 m2 : 420.000 F. Téléphone : 874-70-47.

COURBEVOIE FACE NEUILLY Beau duplex avec gde récept. + 2 chbres, 2 s. bains, 140 m2, Etage élevé. Plein sud + terrasse 70 m2. Parfait état. - 522-58-10.

2 P. PARC OFFENBACH PUTEAUX GARE Vue panoramique sur bois Balcon. - Pptaire : 774-54-97.

BOULOGNE Rhin-et-Danube Séj. + chbre, cuis., w.-c., bains. Etage élevé - Immeuble récent. 825-60-40

A SAISIR NEUILLY ST-JAMES ATELIER d'ARTISTE 110 m2 en duplex + 70 m2 terrasse. Verdure. 790.000 F. - 354-56-72.

NEUILLY (BOIS), — 300 m2, immeuble P. de T., haut standing, 3 chambres de service. Téléphone : 567-22-68.

TERRASSES NEUILLY Reste quelques appts s/JARD. PLEIN SOLEIL. Studio 40 m2, 2 P. 51 et 53 m2, jdin privatif. 3 P. 105 m2 et 7 P. 190 m2 + Terrasse. Vis s/pl. 14 h.-18 h. 30 117, BD BINEAU - 624-39-49

94 Val-de-Marne

FACE BOIS VINCENNES 17-31, avenue Foch. Appartements luxueux près commerces, transports. Métro, R.E.R., autobus. 2 petits immeubles de standing 2 - 3 - 4 - 5 pièces avec 2 s. de bains entièrement équipée, balc., terrasses. Sur place mardi, samedi.

31, AV. FOCH 365-45-91 - 246-70-50.

Mo GENTILLY Récent 5e étage Beau 2 pièces, tt conft, garage. 210.000 F. — Tél. : 367-27-60.

Province

CANNES. — DU STUDIO AU 5 PIECES, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES.

PORNICHET 10, avenue Villès-Chevissens (entre Pornichet et Saint-Marc), à vendre, libre (état neuf, larges crédits possibles), 1 appartement, 1er étage, 106 m2, tout confort, chauffage central individuel. Prix très intéressant, garage, grand terrain commun, beaux arbres, charges insignifiantes. Visites sur place ou sur rendez-vous. - Renseignements : Gilbert Duval, 4, rue Joinville, LE MANS. Téléphone : 84-46-70

appartem. achat

URGENT, RECHERCHE 5-7 Pièces, tout confort, 8e - 16e - 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05.

RECH. 3 Pièces, confort ou possible, proche métro LAMARCK. Tél. : HUSSON, 255-66-18.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préfér. rive gauche, avec ou sans travx. Urgt. Paim. compt. chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

ACH. cpt 5 P., 110 m2 à 140 m2, environ 1.000.000 F. Téléphoner : 561-07-84

appartements occupés

RUE MARTIGNAC (7e), DANS IMMEUBLE RESTAURATION APPART. 3 PIECES, 105 M2 + 38 M2 DE TERRASSE, 3,75 m. hauteur sous plafond. OCCUPE, droit d'habitation couple 73 ans. Prix : 650.000 F. Possible parking en supplément. Téléphone : 227-22-62.

MAIRIE XVIIIe Bel imm. pierre de t., ravalé, tapis escalier, concierge, beau 2 P. Cuis., entr., w.-c. s/rue. Occupé par M. seul, âgé. 128.000 F. avec 27.000 cpt. Voir propriétaire s/place mercredi, 14 h. 30-16 h. 30, 96, r. ORDENER

immeubles

GENTILLY - Près Mo Immeub. 2 CORPS BATIM. 24 LOCAT. 650 M2 UTILE. REVENU 80.000 F. A. Stoops, P. JOUBERT. 825-42-17 ou 49-15.

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie immeubles libres et boutiq. libres ou louées Téléph. à M. GERARD 563-11-60 (heures bureaux) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

Immeuble à vendre à Malaga, Centre, locaux cciaux 2 étages bureaux, 5 étages appartements, façade 3 rues commerçantes, construction moderne. Ecrire à GONZALEZ « CRIE » 3, rue Casas-de-Campos, MALAGA.

EUROPA, 54, rue Amsterdam-8e paie comptant immeuble occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou Banlieue. - 520-13-57.

hôtels-partic.

12e PEUPLIERS, Gde maison claire totalement restaurée, 6 P. + beau grenier + cave voûtée, 180 m2 envir., terrasse. MED. : 45-73, après 18 heures.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 384

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II	■			■					
III								■	
IV					■				
V								■	
VI				■					
VII				■					
VIII			■						
IX					■		■		■
X		■							
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. C'est plus qu'un tiers sans être exactement une moitié. — II. Deuxième d'une série ; Qui ont donc pris de mauvais plis. — III. Très pressé. — IV. Pas maintenant ; Fit du propre. — V. Evoque une chocolaterie. — VI. Abri pour une lavandière ; Bassin réservé aux plongeurs. — VII. Celle de la République ne dura pas longtemps ; Nom d'hôtel. — VIII. Utile pour faire un projet ; Qui n'ont donc plus de mouches. — IX. Peut soutenir la culotte. — X. Qui seront donc plus faciles à porter. — XI. Nettoyés comme des draps ; Ne devient jamais très gros.

VERTICALEMENT

1. Caractère qui implique qu'il n'y aura pas de distractions. — 2. Qualifie des précautions qu'il faut parfois prendre avant de s'étendre. — 3. Jeune femme qui pouvait se tenir sur un bras ; Saint, au Brésil. — 4. Démonstratif ; Qui n'avait peut-être pas été bien saisi. — 5. Ne rumine plus ; Evoque une victoire ; Article. — 6. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est creux et vide (pluriel). — 7. Vu comme dans un rêve. — 8. Qui a donc dû être déclaré ; Faire une œuvre de maître. — 9. Marques de mortification ; Qui a donc circulé.

Solution du problème nº 2 383

Horizontalement

I. Trousse. — II. Amiable. — III. Ra ; Issant. — IV. Cri ; Etui (cf. conserves). — V. Oindre ; Dû. — VI. Té ; Ivre. — VII. Isola ; Cri. — VIII. Détruit. — IX. Urémie ; Me. — X. EO ; Montée. — XI. Sirène (cf. vive) ; SS.

Verticalement

1. Narcotiques. — 2. Mariés ; Roi. — 3. Ti ; In ; Ode. — 4. Rai ; Dilemme. — 5. Observation. — 6. Ulster ; René. — 7. Seau ; Ecu. — 8. Nid ; Rimes. — 9. Est ; Usitées.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MERCREDI 16 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail gauche, Mme Bachelier : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., 77, rue de Varenne, Mme Bouquet des Chaux : « Musée Rodin ».

15 h., métro Cité, Mme Legregeois : « Le tribunal de commerce ».

15 h., devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Lemarchand : « Le Paris des « Misérables » et du « Père Goriot ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully et la place des Vosges ».

16 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Approche de l'art).

15 h. 15, 8, rue de la Ferronerie : « De l'assassinat du roi Henri IV aux Innocents et à l'église Saint-Leu » (Mme Barbier).

15 h., métro Saint-Paul - Le Marais, Mlle Candemi : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

16 h., 107, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Ils donnent aux arts décoratifs ».

14 h. 45, monuments aux morts : « Tri électronique Saint-Lazare » (Tourisme culturel).

15 h., métro Etienne-Marcel : « La Cour des miracles, la tour de Jean-sans-Peur, les Halles » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 12 h. 15, 7, rue de la Bienfaisance, M. François Saint-Pierre : « Ne pas oublier les mal-logés. Comment les aider ? » (Déjeuner-débat de la paroisse Saint-Augustin).

13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h., Centre Beaubourg, petite salle, premier sous-sol : « Architecture et matériaux : le bois ».

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, M. le professeur Abdel Magid Turki : « L'espérance islamique et la construction du monde » (Fraternité d'Abraham).

18 h. 30, salle des conférences des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles : « Soirée d'information continue sur les élections européennes » (F.R.F.P.).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Philippe Vigier : « L'évolution politique ou les ambiguïtés du bonapartisme ».

20 h., 16, rue de la Sorbonne, M. Jean Lajarrige : « Paul Cazin, ami de la Pologne, écrivain et traducteur ».

20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulev. La Tour-Maubourg, M. Yves Diénal : « L'hystérie » (Psycho-Santé).

20 h. 45, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme Olga Nilsa : « Bilan et romantisme » (Europe des lettres et des arts).

Rencontres

RENCONTRES DU MONDE ISLAMIQUE ET DE L'OCCIDENT

L'ambassade des Emirats arabes unis (1) organise, du 24 au 26 mai, en Pays de Loire, un colloque sur le thème : « *Rencontres du monde islamique et de l'Occident, réalités et devenir* ». Il s'agit d'examiner, dans une perspective à long terme, avec des spécialistes de disciplines telles que recherche islamisante, littérature, art, économie, les divers aspects des relations culturelles et scientifiques de ces deux univers, en vue de poser les bases d'un dialogue positif. Quatre séances de travail et une réunion générale de conclusion sont prévues sur les thèmes suivants :

1) Les débuts de la recherche orientaliste islamisante et ses motivations.

2) Science islamique et science occidentale : leur développement et leurs contacts.

3) L'aujourd'hui des relations entre l'Islam et Occident : l'insertion d'échanges culturels dans un contexte économique renouvelé.

4) Vers une prospective de la recherche et des échanges qui lient Islam et Occident.

(1) 3, rue de Lota, 75116 Paris.

Environnement

● *Le Comité national d'information* chasse-nature vient de publier une mise en garde à l'intention des promeneurs qui seraient amenés à découvrir en forêt des jeunes animaux. On peut y lire notamment :

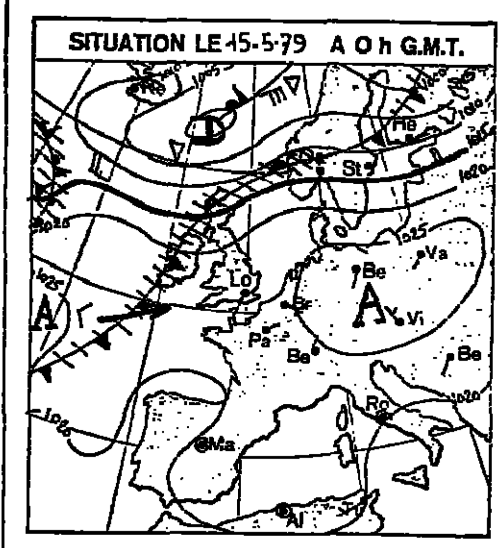
« Voici bientôt l'époque des mises bas des biches et des chevrettes (femelle du chevreuil). Tous les ans, de nombreux promeneurs découvrent en forêt ou en lisière des bois des faons qu'ils croient abandonnés par leur mère. On caresse le bébé, on le déplace, on tente quelquefois de l'élever au biberon ; le plus souvent on le dépose chez le vétérinaire rural.

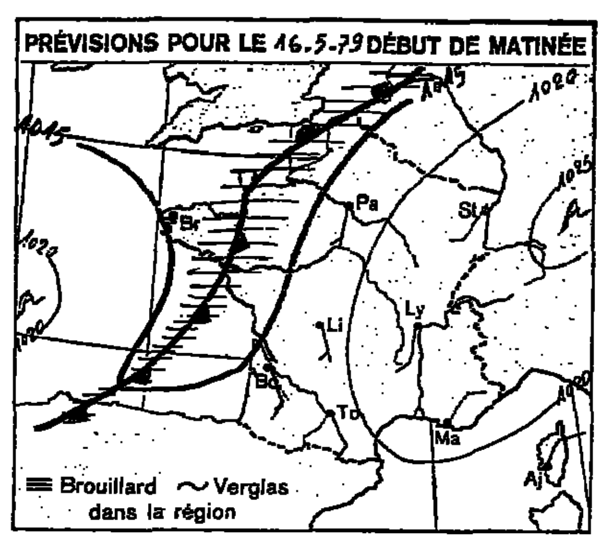
» Ce geste que le promeneur croit être un geste de protection, est en fait un acte fatal condamnant l'animal à sa perte.

» En réalité la mère chevreuil, ou la biche, dérangée par le promeneur lui-même, observe la scène à l'écart et attend le moment favorable pour revenir auprès de son faon. Si celui-ci a seulement été effleuré par la main humaine, il est irrémédiablement abandonné et voué à une mort certaine.

» Promeneurs et amoureux de la nature, courant mai et juin, restez en forêt sur les allées et les chemins et évitez de vous écartez. Ne touchez pas aux ani-écartez. Ne touchez pas aux ani-mort. »

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 mai à 0 heure et le mercredi 16 mai à 24 heures :

Les hautes pressions continentales continueront de s'affaiblir à l'approche des perturbations océaniques. Un front froid peu actif traversera les îles Britanniques et atteindra la France.

Mercredi 16 mai, les températures seront en baisse assez sensible sur nos régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Nord, où le temps sera souvent très nuageux avec quelques pluies passagères. Ces pluies, généralement faibles en début de journée, deviendront orageuses l'après-midi et le soir. Elles gagneront progressivement l'Aquitaine, le Bassin parisien et le nord-ouest du Massif Central, où les températures maximales seront encore relativement élevées.

Sur le reste du pays, un temps ensoleillé et chaud prédominera encore.

En général, les vents s'orienteront au sud ou au sud-ouest et se renforceront un peu ; ils deviendront assez forts en fin de journée sur les régions côtières de la Manche.

Le mardi 15 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021 millibars, soit 765,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mai ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 26 et 13 ; Bordeaux, 28 et 11 ; Brest, 26 et 14 ; Caen, 24 et 10 ; Cherbourg, 22 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 25 et 12 ; Grenoble, 26 et 9 ; Lille, 25 et 12 ; Lyon, 23 et 9 ; Marseille, 26 et 13 ; Nancy, 23 et 8 ; Nantes, 26 et 12 ; Nice, 22 et 14 ; Paris - Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 27 et 12 ; Perpignan, 25 et 12 ; Rennes, 27 et 10 ; Strasbourg, 23 et 8 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 20 et 14 ; Berlin, 23 et 11 ; Bonn, 24 et 9 ; Bruxelles, 25 et 12 ; îles Canaries, 30 et 18 ; Copenhague, 22 et 8 ; Genève, 21 et 7 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 26 et 13 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 19 et 10 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 27 et 11 ; Stockholm, 20 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 14 et mardi 15 mai 1979 :

UNE LOI

● Modifiant la loi nº 79-15 du 3 janvier 1979 instituant une dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales et certains de leurs groupements et aménageant le régime des impôts directs locaux pour 1979.

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement des Etats-Unis relatif à des parcelles de terrain entourant le monument du 2ᵉ Rangers Bataillon des Etats-Unis sis à la pointe du Hoc, signé le 11 janvier 1979 ;

● Modifiant le décret nº 58-778 du 25 août 1958 relatif au statut particulier du corps des personnels administratifs supérieurs des services extérieurs des postes et télécommunications.

Jeunesse

● *La ville et l'enfant à Epinay-sur-Seine.* — Une série de rencontres et de « tables rondes » sont organisées sur le thème : « L'enfant et la ville », jusqu'au 19 mai, par l'Atelier public d'aménagement et d'urbanisme d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), à l'occasion de la Quinzaine de l'urbanisme et du cardre de vie.

★ 1, rue Quétigny, Epinay-sur-Seine. Tél. 821-61-21.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Mº PLACE-DES-FÊTES Face sortie COMPANS. Immeuble nf, première location. GARDERIE D'ENFANTS — 3/4 pièces, 91 m2, 2.360 F. — 5 pièces, 108 m2, 2.750 F. parking sous-sol et provisions s./charges compris. Visites : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS

A louer appt 3 P., confl, imm. calme, 5 mn. Porte d'Italie. Pr rens. Tél. M. VIZCAINO : 604-88-11, H. B. sf dim. et lundi.

MAUNOURY, s/bois, gd stdg, 4e étg., balcons, récept., 4 chbr., 2 S. de B., 2 boxes, service : 8.000 F. - Téléphone : 296-14-86.

ILE SAINT-LOUIS. — 4e étage, sans ascens., très gd et clair 2 P., conft, 75 m2, cave, tél., refait à neuf. Téléph. le matin. SEGECO : 522-69-92.

Rue Stehpenson, 18e, propriétaire loue studio, tout confort, ascenseur. Appeler à 18 h. 637-48-67.

Province

MONACO Part. cède bail, Luxueux 2 pces + gar. + cave, face port. 2.000 mens. Reprise justif. 150.000 F. Téléph. av. 9 h. : (94) 73-85-32

locations non meublées Demande

Paris

DAUPHINE IMMOBILIER recherche pour locataires présentant toutes garanties, chambres, studios, 2 ou 3 Pièces. Téléphone : 329-83-30.

Région parisienne

Pour Sté européennes cherche : villas, pavill., pour CADRES Durée 2 à 6 ans. — 283-57-82.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. - Propriétaire directement. — 265-67-77.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés Paris : rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

bureaux bureaux

BUREAUX A VENDRE

11ᵉ à R. de C. RUE MOUFLE — **525 m² divisibles** (225 et 300 m²)

13ᵉ - RUE EUGÈNE-OUDINÉ — **466 m² divisibles**

17ᵉ à R.-de-C. — **260 m² RUE LEMERCIER**

LOCAL COMMERCIAL

13ᵉ à R. de C. 489 m²

SAF 622.10.10

7ᵉ ARRDT, BD ST-GERMAIN Bureaux standing, 540 m² sur 2 niveaux divisibles. A céder - Tél. 346-13-00, postes 25-02 ou 37-92.

locaux commerciaux

BOULOGNE - SEMBAT bout., bur., réserves, appt. 4 P. park., bail 9 ans sans pas-de-porte, 360 m2 environ, mensuels 10.000 F. 603-60-08.

GENTILLY prox. Mo et périphérique, bel imm. burx + entrep. + garage (650 m2). Loyer mens. 13.500 F. Sans droit au bail. - 280-12-29.

URGENT. 1er arrd., très intér. cède droit au bail, 1 gd et 1 petit local 1er étage. Tél. : 883-93-68 et 260-71-82.

chasse-pêche

Des propriétaires forestiers de la COTE-D'OR organisent sur invitation le samedi 9 juin 1979 à 15 h., dans les salons Caurderoy, 35, rue Vannerie à DIJON, une séance au cours de laquelle ils procéderont à la location de leurs droits de chasse aux bois ou en plaine, soit 6 lots pour 1.400 hectares environ.

Pour tous renseignements, écr. HAVAS DIJON nº 56.179.

Boutiques

VILLAGE SUISSE Charmante boutique à louer ANTIQUITES, TABLEAUX 2.600 F net. Tél. 266-92-15.

120, rue de CRIMEE (19ᵉ), prop. loue en bail préc. 22 mois boutique entièr. ref. nf, 18 m², loyer trim. 2.700 F. T. 203-33-89.

locaux indust.

Constructions métalliques Nord-Est Toulouse, clientèle internationale, reprise, aide importante Etat. VOITURIER, IMMOBILIER, ALBI 81000.

usines

A louer PARIS-NORD, usine sur 6.360 m², dont 3.185 m² couv. Atel. 2.750m². Bur. 2.800m² Prix intéress. Tél. : 254-05-90.

fonds de commerce

Vd 40 km Toulouse, bonneterie mercerie, vêtements enfants. C.A. 250.000 F. 346-64-96, 18-21 h.

PARIS - Machines de bureau, papeterie, C.A. 250 millions, prix 50 millions avec 20. Affaire exceptionnelle - Tél. : 780-42-71.

Banlieue Est, librair., papeterie, journx, C.A. 80 millions. Prix 35 millions. Grosses facilités - Aff. exceptionn. Tél. 780-42-71.

MARSEILLE. Algérien vd gar., parking, station-service, petite mécanique. Px 500.000 F payables 300.000 compt. et solde arrangement possible. Ecr. à ANNE FALCOT, 3, r. Guibal, 13003 MARSEILLE.

TAHITI. A vendre snack-bar, tr. bne affaire, 55.000 à 65.000 F chiffre mensuel. Prix demandé 450.000. Rens. T. (94) 44-04-91.

Centre PARIS. A céder affaire de meubles, copies d'ancien et ancien. S.A. établie depuis 42 ans. C.A. annuel 2.000.000 en expansion. Loyer mensuel 2.500 avec bail. Superficie 200 m² plain-pied, avec ou sans stock. Tél. 285-02-06.

URGENT. Région Paris. Leader départemental de la cuisine équipée et cheminée, affaire saine. Bonne rentab. Cession totalité droits sociaux, C.A. 7 millions. Ecr. pour rens. et Rend.-vous à 28.489 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR

Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.

SÉLECTION PAR ORDINATEUR

Téléphonez ou écrivez

FNAIM — **CIMI Tél. 227.44.44** Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier, 27 bis, av. de Villiers, PARIS 17ᵉ

Partic. vend, CHATOU, ancien corps de ferme en pierre, à rénover (prévoir 150.000 F, non urgent) sur 500 m2, à 15' RER. Exposition Sud. Calme. Habitable de suite, 9 pces 165 m2, 5 pces au rez-chaussée, 4 pces au 1er étage. Tél., wc, douche, cheminées, chauff., grenier aménageable. Cave. Dépend. Puits. Jardin, arbres fruitiers, coin potager et pelouse, 480.000 F. Possib. bureaux. Visible heures bureaux. 34, rue des Landes

BRY-SUR-MARNE RESIDENTIEL proche R.E.R., pav. constr. 1960, sél., 3 chbres, cuisine, bains. Prix 420.000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette 94 - LE PERREUX - 324-17-63.

LE PECQ - Résidentiel. Maison. Séjour, 3 chambres, très calme. 830.000 F - 451-28-02

villas

CANNES près Golf Mougins. Mas récent pierre très résident., 6 p. + appt gard. 1.500.000. Sovia, Mme Argentero 35, rue Pastorelli, Nice Tél. (93) 80-24-98 ou 90-17-02

PIED LUBERON (84) LAURIS centre village VILLA NEUVE style provençal, 165 m2 sur 3.000 m2 jardin clos. Piscine. Garage. Vue panoramique. Etat luxueux. PRIX : 700.000 F. T. (16-90) 68-07-62. Heures repas.

SENLIS (10 KM) ROISSY A 1 : 30 mn. Dans village rural. VILLA HAUT STANDING, état neuf, grand living (60 m2) avec terrasse. bureau, 2 chbres, 2 s. de bains, garage 2 voit. 200 m2 habitables Jardin 1.600 m2. Jolie vue. PRIX : 840.000 F. Tél. : 16 (4) 453-10-51

manoirs

XVIIᵉ 35 km EST - Deux Manoirs attenants, confort, 5 chbres X 2, communs. Maison de garde. Etang. Jardin. Bois 35 ha. Grande qualité. **BELLES DEMEURES DE FRANCE** Téléphone 387-92-76, 68, bd Malesherbes, Paris 8ᵉ

viagers

STE SPECIALISTE VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boetie Tél. 266-19-00. Prix, indexation et garanties. Etude gratuite discrète

Libre, 85 km Sud Paris, belle propriété, parc 8.000 m² 1 tête 73 ans - 360.000 + 4.500 rente. LODEL - 355-61-58.

Vds viager résid., 81-73 ans, appartem. 3 pces, imm. standg, Bouquet. 170.000 F + rente. LUCCHINI, 4, rue Caffarelli, NICE.

propriétés

(24) MONTPAZIER 7 km Ravissante DEMEURE périgourdine, confortable, 1 hectare. URGENT - 260.000 F JARGEAU, 47500 LIBOS (58) 71-01-28

En Forêt de RAMBOUILLET (45 km Paris). Luxueuse maison de campagne, superf. 3 ha 80 a avec cours de tennis sur terre battue et piscine en grès, chauffée. Importante maison de maître sur cave, rez-de-chaussée et 1 étage, compren. : salons, s. à manger, cuis. moderne, 9 ch. avec salles de bains. Gd pavill. indépendant pour personnel, plusieurs bâtiments pour stockage bois, etc., chauffage central et eau chaude, fuel. Prix net : 2.500.000 F hors-commission. Ecrire nº 3713, FRANCACIP, 17, rue de la Banque, Paris (2ᵉ)

LUBÉRON PLACEMENT propr. d'agrém. ou chasse 100 ha av. ferme ancienne. Prix : 1.000.000 F.

ALPILLES HOTEL part. XIXᵉ, 3 ch., 2 bns 2 sal. sél., cuis., off., gar., parc Prix : 900.000 F. AGENCE SAINT-PEYRE, 84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

BORD DU LAC ENGHIEN Propriété caractère 7 pièces, cft, dépendances, jardin 1.500 m2. 2 Unités. Mercredi-jeudi-vendredi, 14 h à 19 h : 86, AV. DE CEINTURE PLACOR - 989-60-60

LE VESINET Résidentiel Belle VILLA « Mansart », salon, s. à manger, bur., 5 chbres, 4 bains, jard. 2.000 m2, état impeccable. IMMOB. OUEST - 976-18-18

Yvelines, 25 km PARIS, belle demeure 300 m² habitables, maison gardien, parc 3,50 ha. LODEL, 355-61-58.

fermettes

A SAISIR Proximité vallée de la Creuse Sur 9.100 m2 terr. atten. clos Fermette construction pierre G.O. bon état **4 PIECES** à rénover avec cheminee rust. Poutres appar., grange, écurie et gren. aménageables + belle grange typique (100 m2). Eau et électricité. **PRIX 100.000 F** Poss. crédit 90 %, solde 10/15 a. **PROGECO** 23, av. Gambetta 23000 GUERET Tél. : 16 (55) 52-50-87

Part. vend région de Mervans (Saône-et-Loire) JOLIE FERMETTE BRESSANE entièrement rénovée. Fenêtres à petits carreaux, plafonds à la française, cheminée, comprenant : cuisine, séjour, 3 chb., wc, s. bs, 2 gar. et dépend., sur 3.000 m² env. T. M. FEVRE, 76-12-22.

terrains terrains

EN AUVERGNE ET LIMOUSIN

A VENDRE

Terrains à bâtir pour constructions libres en bordure plans d'eau navigables : LIMOUSIN : Lac de Vassivière. Lotissement d'Auphelle. AUVERGNE Lac de Saint-Etienne-Cantalès. Lotissement d'Espinet.

Tous renseignements : MELUN SÉNART-IMMOBILIER 5, place Verneau, 77240 CESSON Téléphone : 063-22-12 ou SOMIVAL, 46, boulevard Pasteur, 63001 CLERMONT-FERRAND (73) 93-81-10.

maisons de campagne

EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE

ENTREPRISE spécialisée dans la restauration, la construction et l'entretien de maison d'habitation en résidence principale et secondaire.

VEND en nombre limité anciennes fermes, mais. de campagne, terrains : Aix-les-Bains et Annecy. CHALETS et STUDIOS en STATIONS. Vous propose également ses services : Etude architecture et travaux pour la réalisation de vos projets. - Tél. : (50) 68-13-89.

Ardèche du Sud - Grange à rest. s/terr. 1 ha 30, paysage mérid., vue dégagée, pl. soleil. 90.000 F - Tél. : (91) 73-07-55.

PYRENEES - Dans petite ville touristique, part. vend maison 3 pièces, sous-sol, grenier. Excellent état. Ecr. nº 6048, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

A VENDRE à CONCHES (27) Une maison classique de 4 P. construite en 1973 : Sél., salon, 2 ch., cuis., sal. de bns., w.-c., gar. et chaufferie-atelier, cave semi-enterree en pignon. Sur terrain de 1.220 m2 aménagé. Clôture grillagée et plantations Visible à partir du 1er juin 1979 Tél. le soir : 997-36-57.

ALPES MANCELLES, 2 h. Paris, BELLE FERMETTE style Breton. Cave, étable, dépendance, av. terrain attenant, esp. élect. Prix : 95.000 F Crédit total vendeur - C.I.O., 8, rue Gambetta - 72000 LE MANS Téléph. : 43-24-79-16

châteaux

Au bord de la Charente région COGNAC **CHATEAU LOUIS XIV** 30 pièces, vastes dépendances, parc traversé par ruisseau avec cascade. Renseignements détaillés sur demande : **ASI** 6, rue de Stockholm, 75008 Paris

villégiatures

LE CANET. 9 km Perpignan, juillet, août, à la semaine, studios 4 personnes, bord mer. Lagrange, 34, rue Pasquier, Paris (8ᵉ). 266-16-65, lic. A697.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES **296-15-01**

Le Monde

régions

Questions...

La Grande-Normandie, c'est pour demain

Les députés et les sénateurs R.P.R. du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, réunis il y a quelques jours à Lisieux, examinant la situation de la Normandie, au regard « de sa nécessaire réunification », ont décidé de proposer aux instances nationales du mouvement la création d'une fédération normande du R.P.R. Son objectif premier sera de réactiver les démarches entreprises auprès du gouvernement pour que soit enfin prise la décision de fusionner la Haute-Normandie et la Basse-Normandie.

De son côté, le nouveau président du conseil général de l'Eure, le docteur Paul Guilbaud (M.R.G.), s'est toujours affirmé partisan de la réunification de la Normandie. Il nous explique ci-dessous sa position.

« Votre élection à la présidence du conseil général de l'Eure peut-elle faire évoluer la question de la réunification de la Normandie ?

— L'ancien président était favorable à la Grande-Normandie. Sa position était celle de l'ensemble du conseil général de l'Eure. Je suivrai donc la politique qu'il a toujours menée. Mais j'aurai plus de facilité que lui : le Dr Paul German (Mouvement normand), récemment élu président du conseil régional de Basse-Normandie, a toujours montré spn souci d'œuvrer dans le même sens que nous. Et M. André Bettencourt, président du conseil régional de Haute-Normandie (U.D.F.-P.R.), est prêt à se laisser convaincre.

— Et M. Jean Lecanuet ?

— Il est de plus en plus isolé. Il va être obligé d'accepter parce que sa position s'est beaucoup « affaiblie ». Je ne suis pas sûr, en particulier, que ses amis politiques le suivent longtemps... Alors, s'il s'aperçoit qu'il est tout seul, il viendra autour d'une table avec nous.

— Mais jusqu'à présent, les faits ont démontré que les choses étaient moins faciles que vous ne semblez le penser. Le conseil général dont vous faisiez partie a été jusqu'à refuser de siéger au conseil régional. Seul l'élu socialiste ne s'est pas joint au mouvement...

— Le parti socialiste est allé trop vite. Il y avait en fait deux butées : Le Vaudreuil et Rouen. Pour ce qui concerne la ville nouvelle du Vaudreuil, disons que la ville de Rouen n'a pas été très « sport » en nous laissant la totalité de sa gestion. Mais les choses ont changé. Quant à Rouen, il est évident que c'est une mauvaise capitale puisqu'elle est plus proche de Paris que de l'ensemble de la Normandie. Et là, c'est M. Lecanuet qui a bloqué la situation puisque, curieusement, lui qui se dit Européen, a été maire de Rouen avant d'être réunificateur ! Mais s'il veut que la préfecture reste chez lui, pourquoi pas ? On fera la capitale à Caen et Rouen gardera ses fonctionnaires...

— Deux capitales, cela vous paraît possible ?

— Absolument ! Rouen peut rester la capitale administrative.

— Les élus de gauche suivront ?

— Les socialistes n'ont pas une position figée. Je crois au contraire qu'il ont fait un pas vers la solution que je propose. Quant aux communistes, M. Roland Leroy s'est déclaré, voilà un mois, partisan d'une grande Normandie.

— Oui, mais avec Le Havre pour capitale !

— Certes, il aimerait mieux que ce soit le maire du Havre qui soit bien placé ! Mais j'ai peur que ce ne soit pas très pratique. La question du lieu cependant n'a pas grande importance. Bernay ou Lisieux, géographiquement au centre de la Normandie, auraient pu faire l'affaire.

— Votre conseil général prendra prochainement une initiative à ce sujet ?

— Dès qu'on en parlera on sera d'accord. Le bureau, composé uniquement d'élus de gauche, va effectivement bientôt se pencher sur la question.

— Selon vous, la Grande-Normandie c'est pour bientôt ?

— Absolument. Déjà, sur le plan culturel nous avons montré que nous savions nous unir. Chacun va prendre des habitudes. Et dans deux ans je suis persuadé que la réunification sera une réalité.

— Rouen perdra donc une partie de ses prérogatives ?

— Sûrement. Il le faudra... et cela se fera. »

Propos recueillis par MARC LECARPENTIER.

...Réponses

L'EUROPE A ROUEN

La maison de l'Europe de Haute-Normandie vient d'être expulsée de l'immeuble qu'elle occupait à Rouen, pour retard dans le paiement de son loyer (*le Monde* du 24 avril). M. Guy Mauge, son vice-président, nous précise ce qui suit :

« Sur un budget de 700 000 F, qui en faisait une des plus importantes Maisons de l'Europe de France, la Maison de l'Europe de Haute-Normandie ne touchait que 1 500 F par an du conseil général de Seine-Maritime, et 10 000 F de la ville de Rouen. Le conseil général de Seine-Maritime avait été saisi récemment d'un plan de réorganisation de la M.E.H.N. pour en faire un organisme para-public, mais n'a accordé que 10 000 F au lieu des 100 000 F nécessaires.

» La Maison de l'Europe de Haute-Normandie a été fondée en 1963 à partir d'une association franco-allemande créée à Rouen dès 1947 ; pendant toutes ces années, elle a eu des milliers d'élèves pour ses cours de langues européennes, elle a organisé des milliers d'échanges de jeunes, accueilli des centaines de hauts responsables européens, diffusé des milliers d'informations européennes au cours de colloques, conférences, expositions... avec seulement quelques pour cent de subvention publique en plus de quelques dizaines de milliers de francs de... l'Allemagne fédérale !

» Bien que sa situation actuelle ne soit pas brillante et ne fasse pas honneur à la ville de Rouen et à la Seine-Maritime, la Maison de l'Europe de Haute-Normandie doit quitter ses locaux de Rouen, mais ne disparaît pas pour autant. »

Franche-Comté

MONOLITHIQUE ET TROP PUISSANTE ?

L'industrie automobile fait le vide autour d'elle...

De notre correspondant

Besançon. — Octroi de primes de développement régional pour inciter à la création d'emplois dans l'agglomération bisontine, possibilité pour les communes concernées d'exonérer de la taxe professionnelle les entreprises qui s'y installeraient, prêts complémentaires à taux réduit aux entreprises, accélération de la préparation actuellement en cours au ministère de l'industrie d'une seconde convention portant sur 1 million de francs à passer avec les chambres de commerce et d'industrie aux P.M.I., implantation en vue d'une agence régionale d'information scientifique et technique (ARIST), programme de financement pour trois nouveaux contrats de pays et pour la rénovation rurale dans le massif du Jura, le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, M. André Chadeau, n'est pas retourné les mains vides en Franche-Comté, une région dont il a été le préfet et qu'il retrouvait, après sept ans, pour une brève visite, le vendredi 11 mai.

Etait-ce suffisant pour apaiser les inquiétudes ? Au cours de la réunion qu'il a tenue avec les représentants des deux assemblées régionales, M. André Chadeau a dit aux élus et aux responsables socio-économiques qu'il éprouvait *« une étrange et forte impression faite à la fois de continuité et de changement »*. M. Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort, s'est, d'entrée de jeu, posé la question de savoir si ce changement n'était pas la marque de l'écart entre les souhaits que la région formulait pour son avenir lorsque le patron de la DATAR représentait le gouvernement à Besançon et la réalité d'aujourd'hui.

La réalité d'aujourd'hui, c'est que le chômage a crû davantage ici que dans le reste de la France. Sans doute la Franche-Comté reste-t-elle, après l'Alsace, la région où le taux de chômage est le moins élevé (4,3 %), alors qu'il est de 6 % pour l'ensemble de l'Hexagone. Sans doute est-elle la première région exportatrice avec un taux de couverture de... 338 %. Mais Peugeot, qui emploie quarante mille personnes à Sochaux et qui, en dehors de ces établissements de Vesoul, Mandeure, Pont-de-Roide, faisait vivre une multitude d'entreprises de sous-traitance, pèse fortement sur des statistiques qui sont loin de refléter la réalité d'une dégradation économique principalement visible dans la vallée de la Saône ou le Bas-Jura. Ces chiffres réconfortants ont longtemps marqué un déséquilibre qui, avec la chute de Lip, la déconfiture de l'entreprise de travaux publics L'Héritier et l'extinction progressive de Rhône-Poulenc Textiles, affecte, entre autres, la capitale régionale qui vient enfin d'obtenir son classement en zone aidée.

Ils ont également fait oublier qu'Alsthom, à Belfort, avait perdu mille emplois en deux ans et que des « redéploiements » avaient ici et là retiré des postes de travail et déçu ceux qui, un instant, avaient espéré fixer sur place les instruments de recherche et de décisions propres à développer un secteur tertiaire particulièrement déficient. Sans doute M. Chadeau a-t-il tenté de rassurer son auditoire en rappelant que la DATAR et Rhône-Poulenc Textiles avaient œuvré pour que cinq usines s'installent dans la région de Besançon et y créent six cents emplois pour compenser la fermeture de l'usine textile prévue à l'horizon 1980 et qui, aujourd'hui encore, occupe près de deux mille salariés. Sans doute s'est-il engagé à regarder de près la situation d'Héricourt, qui, au nord de la Haute-Saône, sur le versant comtois des Vosges, a perdu son textile, mais n'a pas les mêmes aides que les cantons voisins, dont seule une barrière administrative le sépare.

Et le tourisme ?

Pour autant, M. Guy Bèche, député P.S. de Montbéliard, n'est pas le seul à s'inquiéter des risques que comporte la quasi-spécialisation de tout un secteur autour d'une mono-industrie (l'automobile) : *« On n'ose pas penser à ce qui arriverait si d'aventure l'automobile était en régression »*, frémit M. Jean-Jacques Beucler, député U.D.F.-C.D.S. de Haute-Saône et ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants. L'exemple de la Lorraine fait peur.

Comment se prémunir contre le risque réel ou supposé que constitue la présence d'une industrie monolithique ? Par le travail sur place du bois, que la Franche-Comté (dont plus de 40 % du territoire est couvert de forêts) exporte vers l'Allemagne, qui le lui revend sous forme de meubles ? Par le développement d'une industrie agro-alimentaire, qui tirerait abondamment sa matière première du sol comtois, de la plaine saônoise à la frontière suisse. Par l'exhortation, tant de fois répétée et qui jusque-là n'a eu que peu d'effets, à la diversification micro-mécanique et à l'esprit d'innovation ? Par le tourisme, que les mauvaises communications et un climat incertain contrarieraient sans aucun doute ? En fait, la plupart des remèdes proposés tendent à restaurer la ruralité. *« Il est plus difficile*, note M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, *de créer mille emplois d'un coup dans une ville que vingt petites unités de cinquante salariés à la campagne. »*

Le conseil général de la Haute-Saône, pour sa part, a décidé de financer une usine-relais qui sera louée à des industriels en mal de dépaysement. La région est parvenue, grâce au fonds régional pour l'emploi dont elle est l'inventeur, à créer quatre cent cinquante emplois en milieu rural en aidant trente-sept entreprises. Certes, la ruralité est à l'ordre du jour. Mais il est bon de se souvenir, comme l'a rappelé M. Gresset, qui représente les jeunes dirigeants d'entreprise au comité économique et social, que l'exode rural qu'on s'efforce aujourd'hui de contenir *« a été un choix politique à une époque où l'objectif était de réduire le nombre des agriculteurs »*. Il est vrai que dans les années 1965-1970 l'aménagement du territoire en était à ses débuts. On espère aujourd'hui, en Franche-Comté, qu'il est devenu une science exacte, même si Peugeot, en dépit de l'assurance renouvelée à Besançon par M. Chadeau que *« le canal à grand gabarit Rhin-Rhône restait un projet prioritaire* (1) », a installé son centre d'expédition à Vesoul, bien loin des rives du canal, là où, en fin de compte, *« on préfère avoir une mono-industrie que pas d'industrie du tout ! »*.

CLAUDE FABERT.

(1) M. Chadeau s'est en tout cas bien gardé de préciser le calendrier des opérations.

Rhône-Alpes... chef-lieu Harrisburg

« Nucléaire : que risquent les Rhône-Alpins ? » C'est sous ce titre-choc que le bimensuel lyonnais *Résonance* présente dans son dernier numéro (1) un dossier de dix pages consacré essentiellement au problème du danger nucléaire, réalisé par une équipe de six journalistes, conduits par Guy Moyse.

Le dossier montre que l'organisation des secours n'est pas prévue au niveau régional mais seulement départemental ; que sur les neuf cents sapeurs-pompiers de Lyon, quatre-vingt-dix sont entraînés pour la lutte contre les accidents radioactifs, mais qu'ils ne disposent que de cinquante équipements spéciaux.

« Je ne voudrais tout d'abord pas dire, comme certains, que l'accident nucléaire est impossible ; je préfère le qualifier d'improbable (...) », estime M. Roger Ninin, préfet de l'Ain, où est construite la centrale du Bugey.

Ce n'est évidemment pas le sentiment du professeur Philippe Lebreton, biologiste, un des animateurs du mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA) : *« On essaye de persuader les gens que l'accident d'Harrisburg, aux Etats-Unis, n'a pas fait de morts, donc que le nucléaire n'est pas dangereux. En réalité, on ne sait pas si, dans quinze ans, le cancer de Peter ou de John ne sera pas la suite logique de cet accident. Donc ceux qui utilisent l'accident d'Harrisburg pour dire que le nucléaire n'est pas dangereux, lesquels ont, je crois, un minimum de connaissances techniques, médicales, statistiques même, sont des individus qui pratiquent l'escroquerie intellectuelle. »*

A ces accusations, M. Pierre Corbet, directeur du centre d'études nucléaires de Grenoble, répond que sa confiance dans l'atome n'a pas été ébranlée par les événements d'Harrisburg : *« Alors qu'à Three-Mile-Island, nous avons connu l'accident le plus grave qu'il était possible d'imaginer avec, de plus, les pires conditions d'intervention, il n'y a eu ni morts d'homme, ni blessés, ni irradiés. Cela devrait rassurer les plus sceptiques. L'énergie nucléaire est la plus sûre de toutes les énergies et la première à s'être occupée de ses déchets. Songez qu'en cas de séisme le meilleur abri reste les centrales. »*

Le responsable de la construction d'une partie des équipements nucléaires de la région Rhône-Alpes (les centrales du Bugey et de Saint-Maurice-l'Exil, pour le compte de l'E.D.F., et du surrégénérateur de Creys-Malville, pour le compte de la NERSA), M. Boris Saitcevsky, considère cependant que, *« en France comme aux Etats-Unis, on a (...) trop tendance à se garantir contre des accidents dont la probabilité est quasi nulle ou carrément farfelue : tremblement de terre, explosion de péniche à proximité des centrales, chutes d'avion »*, et qu'*« on en oublie parfois l'essentiel, qui est la maîtrise du quotidien (...). »*

Conclusion de l'enquête de *Résonance* : il faut vivre avec le risque nucléaire en souhaitant que la sécurité des populations soit sérieusement prise en compte, que pratiquement chacun soit informé, que des simulations aient lieu et que, sans excès de psychose, on permette aux populations de se comporter en toute connaissance de cause *« le jour où... »*

(1) 11, rue d'Algérie, 69001 Lyon.

ÉQUIPEMENT

PARIS « VILLE EN FÊTE »

Il faut que l'animation culturelle devienne une habitude

nous déclare M. Jacques Chirac

M. Michel Boutinard Rouelle vient d'être nommé, par le maire de Paris, directeur des affaires culturelles de la Ville. Il remplace M. Marcel Landowski, qui a démissionné « pour pouvoir se consacrer à ses œuvres musicales ». Au côté du directeur est créé un comité « chargé d'inspirer, de définir et de proposer au maire diverses actions capables d'améliorer et d'augmenter la vie et l'animation culturelle dans Paris ». MM. Pierre Dux, Pierre Emmanuel, Jean Guitton, Marcel Landowski et Victor Vasarely sont nommés à ce comité, qui travaillera en liaison permanente avec M. Pierre Bas, adjoint au maire chargé de la culture, et M. Boutinard Rouelle.

M. Jacques Chirac nous précise ici ses projets et indique notamment qu'il a confié à M. Pierre Seghers le soin de définir une série d'actions pour « réanimer » la poésie dans les rues de la ville.

● Animation saisonnière ou sur une plus longue distance ?

— Animation saisonnière, certainement pas. Je souhaite très vivement que Paris soit, tout au long de l'année une ville en fête. Fête de la musique, de la danse, de l'art, fête populaire, fête des artistes eux-mêmes et de leur public. Il faut que l'animation culturelle devienne « une habitude ». Je précise que nous avons déjà pris dans ce sens un très bon départ avec des rendez-vous annuels. Je pense à l'animation mise en place à l'occasion des fêtes de Noël, dans les gares, sur les places publiques. Je sais que les Parisiens sont très nombreux à apprécier ces concerts, ces ballets, ces spectacles dans des lieux quelque peu insolites. Je songe également à cette rencontre poétique de printemps que nous organisons pour la deuxième année. En 1978, ce fut le Festival international de poésie, en 1979, nous vivons Paris-la-Poésie. Quand on imagine que durant tout un mois, la capitale est le lieu de rencontre de poètes consacrés et débutants, est le carrefour des poésies traditionnelles et d'avant-garde, on est heureux de se dire que notre ville fait beaucoup pour rendre populaire un moyen d'expression peu défendu.

» Autre rendez-vous, les Fêtes du Pont-Neuf. Elles durent deux jours et mêlent souvenir historique, pirouettes de saltimbanques, musique, danse et beauté d'un lieu prestigieux. Puis viennent les Feux de la Saint-Jean auxquels les Parisiens sont très attachés. Il suffit de voir la foule qui se presse autour du Sacré-Cœur le 24 juin. Le printemps et l'été voient également le déroulement du Festival du Marais qui, cette année encore, offre à son public des représentations très originales et très variées : théâtre, musique, café-théâtre, spectacles pour enfants. J'accorde beaucoup d'importance à ce genre d'animation qui ne se contente pas d'organiser des manifestations, mais rend hommage à un quartier et à des monuments d'une remarquable beauté. Sans compter, bien entendu, l'animation permanente qu'assure sur le plan musical, l'Ensemble orchestral de Paris, qui attire certes les mélomanes, mais aussi des jeunes et des moins jeunes qui abordent par le biais de cette petite formation de trente-deux musiciens, un domaine qu'ils ne connaissaient pas jusqu'alors. Je veux également citer le Théâtre de la Ville, notre théâtre municipal.

« Une ville à trois dimensions »

» Toute l'année également nos musées, et cela n'est peut-être pas encore assez connu, organisent des expositions remarquables qui constituent une animation non négligeable. J'envisage de faire à leur sujet un grand effort de promotion et de mise en valeur.

● Envisagez-vous une animation propre aux différents quartiers de la capitale ?

— J'ai toujours considéré que Paris était une ville à trois dimensions. Paris, ville du monde, avec son éclat international incontestable et ses manifestations de très grand prestige. Puis Paris, capitale de la France, et cela est important. Paris ne doit pas se couper des autres villes, mais tout au contraire entretenir des contacts permanents et établir des échanges avec elles. Dans ce sens, le nouveau Châtelet jouera un grand rôle avec l'accueil de troupes de province qui se produiront sur sa scène. C'est, en effet, le rôle de Paris de faire connaître les cultures régionales.

» Enfin, Paris est une ville faite de villages où les habitants se connaissent, où des liens se créent, où l'attachement au quartier est très fort. Je ne dirai jamais assez le rôle du quartier dans l'animation et la diffusion de la culture. Nous avons déjà créé des structures où les habitants des arrondissements de Paris étaient tout naturellement prêts à s'intégrer.

» Par exemple, les ateliers d'expression culturelle et de voisinage. Lorsque je les ai visités, j'ai été frappé par la qualité de l'enseignement dispensé, par le sérieux des élèves et l'amitié qui les unissait. Egalement lieux privilégiés de rencontre, les expositions organisées dans les mairies annexes.

» Des Parisiens qui n'avaient jamais eu l'occasion de fréquenter les musées sont venus pour la première fois visiter une exposition. Parce qu'ils n'étaient pas intimidés, parce que cela se passait « dans le quartier ». Je considère cette action comme très positive. C'est la même philosophie qui anime le conservatoire municipal, la bibliothèque de prêt, le théâtre d'arrondissement, dont je compte développer la création au cours des prochains mois.

● Vos projets pour l'avenir ?

— Au cours des prochaines années, sur le plan de l'animation, je souhaite que nous ayons quatre rendez-vous annuels. Deux d'entre eux sont déjà acquis : les Noëls de Paris et l'opération Paris-Villages. Mais je veux aller plus loin et créer un véritable carnaval de Paris qui pourrait attirer de nombreux touristes dans la capitale et mettre en place en novembre de chaque année une Fête des provinces de France, où chacune de nos régions apporterait son génie propre. Je mets également à l'étude des rendez-vous de fin de semaine, car tous les Parisiens ne quittent pas leur ville le dimanche. Dans chaque quartier auraient lieu des fêtes d'inspiration typiquement locale, telles que la Fête du bœuf gras.

Enfin, je tiens à préciser que j'ai demandé à Pierre Seghers une étude sur les moyens de promouvoir la poésie dans une ville comme Paris. La poésie ne doit pas, en effet, se cantonner uniquement dans les salles de théâtre ou sur les panneaux au coin des rues.

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

M. MICHEL BOUTINARD ROUELLE DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES DE PARIS

M. Michel Boutinard Rouelle vient d'être nommé directeur des affaires culturelles de Paris.

[M. Michel Boutinard Rouelle est né le 8 février 1946 à Paris. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir été administrateur civil au ministère de l'intérieur (1971), il devient chef-adjoint du cabinet de Jacques Chirac alors premier ministre (1974-1975), puis chargé de mission (1975-1976). Il a également été chargé de mission au cabinet de Raymond Barre au mois d'août 1976. Depuis le mois d'avril 1977, il était chef de cabinet du maire de Paris.]

URBANISME

● *Un nouveau directeur à Saint-Quentin-en-Yvelines.* .. M. Pierre Linden, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé, à compter du 2 avril 1979, directeur de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines par arrêté du ministère de l'environnement et du cadre de vie paru au *Journal officiel* du 13 mai 1979.

● RECTIFICATIF. — Le maire de Yerres (Essonne), dont les propos étaient rapportés dans l'article intitulé « Les habitants de Yerres refusent que 20 % de la population soient « parqués » sur 2 % du territoire communal » (*le Monde* daté 13-14 mai), s'appelle M. Marc Lucas (et non Paul).

ENVIRONNEMENT

Au congrès de la Fédération des sociétés de protection de la nature

M. d'Ornano annonce la création d'au moins douze réserves naturelles avant la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — « *Douze réserves naturelles seront créées avant la fin de l'année et ce chiffre pourrait être dépassé.* » En annonçant cette nouvelle, samedi 12 mai, aux deux cents délégués de la Fédération française des sociétés de protection de la nature rassemblés à Bordeaux pour leur onzième congrès, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a apaisé leur mauvaise humeur. Et il les a franchement satisfaits en précisant quelques instants plus tôt à l'aéroport, lors d'une rencontre avec les élus et les représentants des chasseurs, que la chasse à la tourterelle resterait interdite au mois de mai.

Il fallait bien cela pour mettre du baume sur le cœur des protecteurs de la nature. Car, au cours de leur congrès, les nombreuses insuffisances de la politique de préservation des milieux naturels n'avaient pas manqué d'être relevées. Et d'abord, celle qui touche à ces « cent réserves » promises il y a des années déjà et toujours pas réalisées. Sur ce point, les écologistes ont eu un début de satisfaction. Parmi les douze réserves annoncées figurent notamment les 2 000 hectares du lac de Grandlieu (Loire-Atlantique), et un assez vaste secteur des gorges de l'Ardèche. Mais qu'entendre par réserve ? Des zones d'où sont bannis les usines, les carrières, les zoos, et toute nouvelle habitation, route ou ligne électrique. Leurs équipements seront destinés à préserver un milieu fragile et à accueillir le public.

A ce propos, les congressistes ont remis à M. d'Ornano une pétition accompagnée de vingt-cinq mille signatures exigeant la fermeture de la route qui déverse des dizaines de milliers d'automobilistes dans la réserve de Néouvielle (Hautes-Pyrénées).

Sur le chapitre des parcs nationaux, les dirigeants de la fédération — universitaires et scientifiques dans leur majorité — ont estimé qu'ils ne remplissaient pas leur rôle de protection des espèces animales et végétales. Ils ont demandé que les conseils d'administration des parcs soient donc remplacés par des « conseils scientifiques et de gestion » ayant leur mot à dire non seulement sur les zones centrales, mais aussi sur les zones périphériques. Les derniers ours bruns, par exemple, ne sont pas dans la zone centrale du parc des Pyrénées, mais dans la zone périphérique.

Dans son discours, le ministre de l'environnement a réitéré la promesse que le parc du Mercantour, situé dans les Alpes-Maritimes et les Alpes de Haute-Provence, serait créé « pour l'été » après quelques modifications de contours.

Les protecteurs de la nature se sont également inquiétés de la « pression » excessive qui s'exerce sur les oiseaux et les poissons migrateurs. Pour ces derniers, ils réclament une réglementation plus stricte de la pêche, la construction d'échelles à poissons sur les barrages et la limitation des extractions de gravier.

Pour les oiseaux, M. d'Ornano a annoncé la parution au *Journal officiel* du 12 mai (« *Ce n'est pas une coïncidence* », a-t-il reconnu) de la liste mise à jour des animaux protégés. Ainsi, il est interdit, rappelle-t-on, de tirer sur les cigognes, les flamants roses, les hérons, les cormorans, les cygnes, les grues, certaines alouettes, les faucons, les rapaces nocturnes et même les chauve-souris. Mais aussi sur les ours, les lynx, les écureuils, les bouquets, les chats sauvages et les hérissons.

Pour d'autres espèces, leur destruction ne pourra être envisagée qu'en cas de nécessité et jamais pour les vendre (loutre, fouine, putois, belette).

A Bordeaux, les représentants des sociétés de protection de la nature ont encore critiqué vertement les études d'impact appliquées depuis seize mois. « *Inexistantes parfois, le plus souvent minces ou médiocres sur le plan de la biologie et de l'écologie* », tel est le jugement sévère qui a été porté. « *Les déclarations de bonne volonté écologique, fussent-elles présidentielles, doivent se traduire dans les faits. C'est loin d'être le cas* », a dit M. Jean-Pierre Raffin, le secrétaire général de la F.F.S.P.N.

La vigueur des propos aura-t-elle satisfait M. d'Ornano, qui venait de dire : « *Vous devez rester un aiguillon vigilant de l'action administrative.* » ? En tout cas, il témoigne de l'assurance des dirigeants de la Fédération, qui ne semblent nullement affectés par la crise que traverse depuis un an le mouvement écologique. La Fédération a vu passer en un an le nombre des associations adhérentes de 80 à 100. Elle se dit assurée aujourd'hui du soutien de 400 000 membres.

Tout en demeurant fort critique, elle a choisi la voie de la participation. Ses représentants siègent dans de multiples instances : le Conseil national de la protection de la nature, le Conseil supérieur de la forêt, le Conseil national de la chasse, le Haut Comité de l'environnement, le Conseil d'information nucléaire. Ces nouvelles obligations constituent une lourde charge pour des bénévoles. « *Nous ne sommes plus assez nombreux ni assez disponibles pour répondre aux sollicitations diverses* », a reconnu M. Jean-Pierre Raffin. Aussi les écologistes demandent-ils que, à l'instar des syndicalistes, les employeurs leur accordent un crédit d'heures pour accomplir leur tâche. Ils présenteront prochainement une proposition de loi.

Les protecteurs de la nature n'ont d'ailleurs pas l'intention d'en rester là. Ils se rapprochent également des autres usagers du milieu naturel que sont les chasseurs, les unions de consommateurs, les pêcheurs, les clubs d'alpinisme ou de randonnée. Détail significatif : une déléguée de l'association Tourisme et Travail participait pour la première fois au congrès de la Fédération. « *Au lieu de nous opposer, nous devons chercher nos points communs*, dit M. Jean-Claude Lefebvre, président de la Fédération. *Nous proposons aux autres organisations de créer un front commun des usagers de la nature.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

Les effectifs de la marine marchande française devraient diminuer de 6 à 8 % en 1979

La commission nationale de l'emploi dans la marine marchande s'est réunie lundi 14 mai. Au cours de cette rencontre, le directeur général de la marine marchande et les représentants du Comité central des armateurs (C.C.A.F.) et des syndicats de marins et d'officiers ont analysé l'évolution récente de l'emploi dans la flotte de commerce et les perspectives pour 1979 et 1980.

En 1978, la flotte marchande a diminué de mille six cent quatre-vingt-un emplois, soit de 6,8 %. C'est le secteur des cargos au long cours qui a le plus souffert de la crise maritime puisqu'il a perdu mille cent quatre-vingt-trois emplois (moins 9,8 %), les branches des transports pétroliers et du cabotage régressant moins que prévu. Enfin, pour ce qui est des remorqueurs et des entreprises de navigation côtière, on constate une stabilité des effectifs.

Quelles prévisions faire pour 1979 et le début de 1980 ? Il est très probable, selon les armateurs, que le nombre de postes de travail à bord des cargos au long cours transportant des marchandises générales ou des minerais, diminuera de 8 % environ entre janvier 1979 et janvier 1980 (moins 6 % seulement pour les pétroliers). La régression sera sans doute moins accentuée dans les entreprises de cabotage.

Le contrat d'entreprise de la C.G.M.

Ces chiffres sont évidemment de nature à inquiéter les syndicats des gens de mer (ils se demandent si au fur et à mesure que les effectifs diminuent, la sécurité peut toujours être irréprochable à bord des navires), d'autant que l'évolution récente illustre déjà une compression sensible du nombre des marins et des officiers : six cent treize navires en janvier 1978, cinq cent quatre-vingt-quatre un an plus tard. Sur la même période, le nombre des marins est tombé de seize mille six cent cinquante-six à quinze mille cinq cent trente-six et celui des officiers de sept mille cinq cent quatre-vingt-onze à sept mille trente, selon une enquête professionnelle faite auprès de quatre-vingt-trois entreprises représentant la quasi-totalité des armateurs français. Il y avait (tous genres de navigation confondus) mille quatre cent cinquante-huit marins et officiers en attente d'embarquement en décembre 1978 contre neuf cent dix-neuf en janvier 1977 (1).

Certaines compagnies, telle la C.G.M. (entreprise nationale née de la fusion en 1974 de la Transat et des Messageries maritimes) sont dans une situation plus précaire que d'autres. Le déficit de la C.G.M. a atteint en 1978 le niveau record de 450 millions de francs (*le Monde* du 21 février). Dans quelques jours la C.G.M. signera avec l'Etat un contrat d'entreprise valable pour 1979 et 1980 (2), mais vu la situation financière désastreuse de la C.G.M., aucun des deux partenaires n'est enclin à donner beaucoup de publicité à cette signature, contrairement à ce qui a été fait pour la S.N.C.F. ou Air France, par exemple.

L'Etat demandera à la C.G.M. de réduire de 100 millions de francs son déficit en 1980 (et d'une somme légèrement moindre en 1979). Il faudra comprimer les frais généraux (trop de salariés jouissent du titre de directeur et de sous-directeur), réduire de trois étages les niveaux occupés tour Winterthur à la Défense (et favoriser la décentralisation au Havre). Mais le contrat obéira à trois principes :

● Quasiment aucun licenciement de marins mais très nombreuses préretraites ;

● Aucune suppression de lignes (donc pas d'amputation du fonds de commerce) ;

● Pas de vente de navires récents.

En contrepartie la C.G.M. devra démontrer q'elle peut être gérée à l'instar d'une entreprise privée comparable. Si elle administre cette preuve (notamment dans sa politique de commandes, sa gestion financière et du personnel, son « agressivité » commerciale, sa capacité à innover notamment dans le champ d'activités d'avenir que représente la zone économique de 200 milles), l'Etat sera prêt, comme actionnaire responsable, à lui verser en dotation en capital, 150 millions à 200 millions de francs en 1979 et en 1980.

F. Gr.

---

(1) Alors que les syndicats maritimes français refusent qu'il y ait des étrangers à bord des navires français, on comptait, fin 1978, 852 marin embarqués à bord de bateaux étrangers (dont 176 sous pavillon ivoirien, 100 au Maroc, 70 en Suède, 20 au Panama, 39 au Libéria, 41 en Grande-Bretagne).

(2) Le contrat sera assorti d'un plan d'entreprise en cours de négociation entre la C.G.M. et les syndicats de la compagnie.

économie

SOCIAL

Le travail a repris à Manufrance

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Après dix-neuf jours d'occupation, la reprise du travail à Manufrance, ce mardi 15 mai à 9 heures, a été votée à main levée dans la soirée de lundi à la majorité des grévistes, une vingtaine seulement s'étant prononcés contre. Cette décision avait été repoussée de quarante-huit heures, samedi, par l'intersyndicale qui entendait obtenir sur le plan social de nouvelles précisions, qui lui ont été fournies au cours d'un ultime entretien avec le président-directeur général.

« L'occupation était nécessaire pour éviter le pire : la mise en liquidation de biens et le démantèlement de l'entreprise. Nous avons donc réussi », a indiqué un responsable cédétiste, ajoutant cependant : *« Nous avons été contraints à une solution de compromis devant les exigences des pouvoirs publics. Le jeu est truqué puisque la solution nous est imposée de l'extérieur. Puisqu'il y a des licenciements, il n'y a pas de quoi pavoiser. Mais cela vaut mieux qu'une lutte incertaine qu'entraînerait une poursuite de l'occupation des locaux. Ce qu'il faut maintenant, c'est poursuivre la lutte et veiller à ce que la nouvelle société ne renouvelle pas les erreurs du passé. »*

Pour la C.G.C. et la C.G.T., le plus important a été l'unité d'action. Sans celle-ci, *« tous les travailleurs de l'entreprise seraient aujourd'hui privés d'emploi »*, insista un responsable C.G.T. après qu'un cadre eut constaté que *« la victoire n'est pas encore complète »*. Elle ne le sera jamais en tout cas pour les laissés-pour-compte et risque de laisser un certain arrière-goût de cendre à d'autres, parmi ceux qui seront repris par la nouvelle société. Celle-ci pourrait démarrer dès lundi prochain ; c'est ce à quoi se sont employés durant plusieurs heures les promoteurs du protocole d'accord du 8 mai réunis une nouvelle fois lundi soir au tribunal de commerce pour rédiger notamment le texte du contrat de location-gérance qui doit être signé par l'ancienne et par la nouvelle société.

Une fois les statuts de celle-ci déposés, les fonds placés en compte bloqués, les démarches juridiques et administratives accomplies, plus rien ne s'y opposera. L'occupation a cessé et, surtout, la veille de la reprise, les différents partenaires en présence ont ajouté une annexe d'importance au protocole signé six jours auparavant pour supprimer la clause restrictive concernant les 4 millions manquant encore. — P. C.

Un bilan de la réforme du logement

L'aide personnalisée ne répond qu'imparfaitement aux objectifs

Le Comité de liaison pour une politique sociale de l'habitat (1) vient de rendre public un premier bilan de l'application de la réforme du financement du logement, dont la caractéristique essentielle est, rappelons-le, le remplacement de l'aide à la pierre par une « aide personnalisée au logement » (A.P.L.)

A la fin de l'année dernière, 9 112 A.P.L. seulement étaient versées à des ménages : 2 645 dans des immeubles locatifs H.L.M. (500 F par mois en moyenne), 2 433 pour le remboursement de prêts aidés à l'accession à la propriété (385 F en moyenne), 1 770 pour le remboursement d'autres prêts, sans aide de l'Etat (518 F en moyenne), et 2 044 A.P.L. concernaient l'acquisition et l'amélioration de logements existants (483 F en moyenne).

Le « conventionnement » qui permet l'amélioration du parc ancien de logements moyennant hausses de loyer et ouverture de droit à l'A.P.L. touchait à la fin de février 8 237 logements H.L.M. ; 2 614 logements ont été conventionnés sans travaux, 334 avec travaux et 5 299 logements neufs ont été « conventionnés » qui avaient été financés selon les anciennes méthodes.

Dans ces logements conventionnés, l'application de la réforme devrait se traduire par une hausse des loyers de 25 à 40 %, s'ajoutant aux hausses normales pratiquées habituellement. Si 80 % environ des ménages gagnant moins de 2 800 F par mois sont avantagés par le nouveau système d'A.P.L., quelle que soit la hausse du loyer, cette proportion tombe à 50 % pour les ménages dont le revenu est situé entre 2 800 et 4 200 F par mois. Au-delà de 5 600 F mensuels, on ne trouve pratiquement plus de bénéficiaires du nouveau système.

En accession à la propriété, selon une étude des Sociétés de crédit immobilier portant sur 11.200 prêts accordés en 1978, 37 % des acheteurs avaient un revenu mensuel inférieur à 4 000 F et 38 % avaient un apport personnel nul ou inférieur à 20 000 F. Une enquête de cas ponctuels menée par la Sofres à Nevers montre qu'un accédant à la propriété sur deux serait avantagé par l'A.P.L. et le prêt aidé à l'accession à la propriété (PAP) par rapport à l'ancien système des H.L.M. accession ; à l'inverse, l'A.P.L. ne compense que très incomplètement le renchérissement du coût de ce prêt. La proportion de ménages ayant à consacrer à leur logement plus de 35 % de leur revenu augmente.

Enfin, le financement de l'accession à la propriété grâce aux prêts conventionnés (sans aide de l'Etat) ouvrant cependant droit à l'A.P.L. (jusqu'à 8 200 F par mois) se traduit par le versement d'une A.P.L. plus forte que si le logement est financé en PAP avec l'aide de l'Etat : 45 % des ménages ayant obtenu un prêt conventionné bénéficieront de l'A.P.L.

Pour le Comité de liaison, qui se défend de conclure, *« le dossier de la réforme mérite d'être ouvert à nouveau »*.

(1) Qui regroupe autour des responsables du mouvement H.L.M. des représentants des partenaires économiques et sociaux concernés (entrepreneurs, organismes collecteurs du « 1 % », usagers, etc.).

En 1978, les organismes d'H.L.M. ont financé 69 891 logements locatifs, dont 40 % avec le nouveau prêt locatif aidé (PLA) et 61 016 logements en accession à la propriété avec les prêts aidés à l'accession (PAP), soit 44 % des prêts de ce type distribués.

Honoraires médicaux

LA C.S.M.F. REFUSE DE SIGNER L'AVENANT TARIFAIRE POUR 1979

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a décidé, dimanche 13 mai, à l'issue de son conseil confédéral, de ne pas signer l'avenant tarifaire à la convention entre la Sécurité sociale et les syndicats médicaux. La C.S.M.F. estime que les propositions des caisses d'assurance maladie sur le relèvement des honoraires en 1979 est insuffisant (+ 8 % au total, mais + 9,58 % selon les caisses) et réparti de manière injuste (+ 1 F pour la consultation, + 5 F pour la visite). La C.S.M.F., qui souhaite un compromis, a demandé à Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, « de provoquer d'urgence la convocation d'une commission de conciliation ».

Faute d'accord, la C.S.M.F. est mandatée par ses militants pour lancer, à partir du 1er juin, une grève administrative dans les commissions médicales chargées de veiller à l'application des tableaux statistiques d'activité (profil médical) et même, le cas échéant, une grève active des honoraires en recommandant aux médecins de relever unilatéralement les honoraires, c'est-à-dire de fixer ce qu'on appelle un « tarif syndical ».

● *L'occupation de l'usine Ermont Creusot-Loire de Lorette*, dans la Loire, a été décidée lundi 14 mai. Cent cinquante-huit des deux cent vingt-huit salariés de cette entreprise de fabrication de matériel routier ont participé au vote : une majorité s'est prononcée en faveur de l'occupation. Le vote sera confirmé toutes les vingt-quatre heures. Le conflit porte notamment sur des revendications salariales.

Le nombre des personnes indemnisées sera-t-il désormais la seule statistique officielle en matière de chômage ?

se demandent avec inquiétude les syndicats C. G. T. et C. F. D. T.

Le nombre des bénéficiaires de l'UNEDIC — qui regroupe les caisses d'assurance-chômage — a légèrement diminué de mars à avril, passant, toutes catégories réunies, de 782 700 à 771 590, soit — 1.5 %. Mais, en un an, il a augmenté de 19 %. Parmi ces 771 590 chômeurs secourus, 168 738 percevaient, fin avril, l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut antérieur).

Ces statistiques seront-elles les seules dont on disposera désormais pour mesurer l'évolution du chômage ? Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INSEE et de l'administration centrale des finances, le syndicat C.G.T. des affaires sociales, les syndicats C.F.D.T. du Plan, de l'administration centrale des affaires sociales, du travail et de l'emploi et les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des finances le redoutent : au cours d'une conférence de presse commune réunie ce mardi 15 mai à la Bourse du travail, à Paris, ils ont dénoncé les risques d'une *« manipulation sans précédent »* des chiffres de l'emploi (*le Monde* du 15 mai).

Leurs craintes se fondent essentiellement sur les modalités de la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et de la loi du 16 janvier sur le nouveau système d'indemnisation du chômage. *« Le gouvernement*, ont-ils dit, *a mis en route une entreprise de « recentrage » des activités de l'A.N.P.E. qui conduit à un véritable démantèlement du service public de l'emploi et à la destruction de l'indicateur de l'évolution du chômage. »*

D'abord, assurent les syndicats, l'abandon du « guichet unique » compliquera les démarches des chômeurs qui devront s'adresser à une caisse ASSEDIC pour obtenir une aide financière, à une agence locale de l'A.N.P.E. pour chercher un emploi, à une caisse de sécurité sociale pour la préservation de leurs droits sociaux et qui devront satisfaire aux contrôles des directions départementales du travail et de la main-d'œuvre.

Ensuite, poursuivent-ils, l'inscription à l'A.N.P.E. n'étant plus une preuve nécessaire pour obtenir des indemnités ou pour justifier de l'état de chômeur, le nombre des demandeurs d'emploi faisant appel à l'A.N.P.E. sera en nette réduction : *« Les futures séries de demandeurs d'emploi n'auront plus aucun sens économique ni statistique, car il n'existerait plus de réels fichiers de chômeurs, donc plus de gestion, de contrôle et de statistiques de stock (demandes enregistrées en fin de mois). »*

Les syndicats rejettent d'autre part les *« pseudo-solutions de remplacement »* mises en avant par les services du ministère du travail et de la participation : d'abord une intensification et un développement régional de l'enquête-emploi de l'INSEE. La direction de l'INSEE, disent-ils, y paraît *« tout à fait hostile »* dans la mesure où il serait impossible d'obtenir des résultats mathématiquement significatifs. Ensuite, le suivi régulier d'un panel de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. : pour la C.G.T. et la C.F.D.T., l'échantillon pris sur la seule population utilisant l'A.N.P.E. réformée ne pourra être représentatif. Enfin, un développement de la statistique des seuls chômeurs secourus : *« Cette voie*, ont affirmé les représentants syndicaux, *correspond au désir du gouvernement de faire apparaître officiellement une nouvelle définition du chômage, plus restrictive et présentant un nombre moindre de chômeurs. »*

Actuellement, on compte environ 1 350 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E., alors que le nombre des bénéficiaires d'allocations de chômage est de 900 000 environ, y compris ceux qui ne perçoivent que l'aide publique et qui ne dépendent donc pas de l'UNEDIC. Selon les syndicats, 450 000 demandeurs d'emploi disparaîtront ainsi des statistiques. *« La faiblesse du système statistique que l'on veut mettre en place*, ont conclu les délégués C.G.T. et C.F.D.T., *permettrait alors toutes les interprétations fantaisistes sur l'évolution du chômage et permettrait surtout de masquer sa réalité. Nous pensons qu'il n'y a pas de solution de remplacement à la statistique actuelle des demandeurs d'emploi et nous mettons en garde contre les futures déclarations gouvernementales sur le nombre des chômeurs. »*

● *La Fédération autonome des syndicats de police* appelle ses adhérents à participer (hors service et en civil) aux manifestations revendicatives des fonctionnaires le jeudi 17 mai pour *« obtenir (...) l'ouverture rapide des discussions avec le gouvernement, pour le maintien et la progression de leur pouvoir d'achat »*. *« Les policiers fonctionnaires de l'Etat*, déclare la FASP, *s'élèvent avec force contre la politique gouvernementale qui conduit à l'effritement du service public et à sa « privatisation » par manque d'effectifs. Ils entendent s'opposer aux menaces et aux atteintes portées à l'usage des libertés publiques et syndicales. »*

DEUXIÈME TIERS PROVISIONNEL : 15 MAI DERNIÈRE LIMITE

Les contribuables n'ont plus que quelques heures pour payer leur « deuxième tiers ». Le second acompte provisionnel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est, en effet, exigible mardi 15 mai à minuit, « le cachet de la poste faisant foi ». Passé cette limite, une pénalité pour retard — 10 % du montant de la cotisation — est appliquée par les services fiscaux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4.3930	4.3955	— 135	— 100	— 255	— 215	— 700	— 620
$ can	3.7795	3.7830	— 150	— 110	— 270	— 240	— 650	— 575
Yen (100)	2.0640	2.0680	+ 35	+ 70	+ 70	+ 110	+ 245	+ 305
DM	2,3115	2,3143	+ 25	+ 60	+ 50	+ 90	+ 165	+ 230
Florin	2,1235	2,1265	— 15	+ 15	— 20	+ 15	— 50	— 10
F.B (100)	14,4515	14,4670	— 50	+ 50	— 220	— 65	— 685	— 355
F.S.	2,5535	2,5570	+ 125	+ 160	+ 240	+ 280	+ 725	+ 790
L. (1 000)	5,1690	5,1765	— 185	— 125	— 355	— 305	—1075	— 990
£	8,9730	8,9815	— 420	— 340	— 770	— 670	—1388	—1320

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	6 1/8	6 1/2
$ E.-U.	10 1/16	10 7/16	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8	10 7/8	11 1/4
Florin	6 5/8	7 1/8	7 3/16	7 5/8	7 7/16	7 13/16	8 1/16	8 13/16
F.B (100)	4 1/2	6	7 1/4	8	7 3/4	8 1/2	8 1/2	9 1/4
F.S.	3/8	3/4	3/4	1 1/8	1 1/8	1 1/2	2 1/16	2 7/16
L. (1 000)	9 1/4	10 1/2	10 1/2	11 3/4	10 3/4	12	11 1/4	12 1/2
£	11 3/4	12 3/4	11 7/8	12 5/8	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8
Fr. franç.	7 1/8	7 5/8	8 5/8	9 1/8	9 1/16	9 9/16	9 1/4	9 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

« Des progrès considérables sont possibles » déclare M. Boulin au congrès de la C.E.S.

Rétablissement du plein emploi et réduction du temps de travail sont les deux grands thèmes du troisième congrès de la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.) qui a commencé ses travaux lundi 14 mai, à Munich, en présence de diverses personnalités politiques. M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, président en exercice du Conseil des Neuf, est intervenu lors de la séance d'ouverture.

Au cours de son intervention, M. Robert Boulin a notamment déclaré que la négociation « doit être possible au niveau européen, globalement peut-être, mais sans doute aussi par secteurs ou branches industrielles ». Et faisant allusion aux déclarations du chancelier allemand en faveur de la semaine de trente-cinq heures, il a affirmé : « Comme le chancelier Schmidt, je suis convaincu qu'à terme des progrès considérables doivent être envisagés en ce qui concerne la diminution de la durée du travail. » Insistant sur la prise en compte des charges des entreprises et l'adoption de politiques diversifiées, il a ajouté : « La voie est donc étroite mais l'enjeu est de taille. C'est pourquoi, sans règle globale, mais au niveau des branches, des entreprises, des ateliers, il faut engager des négociations aboutissant à des accords concrets et positifs, étalés dans le temps, sans distorsions importantes au niveau communautaire. »

Dans le projet de résolution soumis aux congressistes, il est prévu de réclamer, « dans un futur proche, une réduction de 10 % du temps de travail, sans perte de salaire », cette réduction pouvant être obtenue par la reconnaissance soit de la semaine de trente-cinq heures, soit de la sixième semaine de congés payés, ou encore de la retraite à soixante ans. L'une des difficultés du congrès sera aussi de déterminer les moyens d'action : le « tous ensemble » ou des initiatives pays par pays.

M. Heinz Oskar Vetter, président de la C.E.S., a suggéré pour sa part de « restreindre progressivement les souverainetés syndicales nationales » et de transférer leurs compétences à la C.E.S. Celle-ci, a-t-il dit, ne doit plus seulement « rassembler » des organisations diverses, mais « trouver de nouvelles voies et de nouveaux moyens qui prennent en compte les réalités vécues par les travailleurs ».

● *La C.G.T. et la C.F.D.T.* ont l'intention de lancer, d'ici la fin de la semaine, un appel commun pour organiser une action en faveur de la semaine de trente-cinq heures, après les élections européennes du 10 juin.

ÉNERGIE

LES VENTES DE CARBURANT ONT PROGRESSÉ DE 11,4 % AU MOIS D'AVRIL

Les livraisons de carburants ont augmenté de 11,4 % en avril, sur le marché français, par rapport au même mois de 1978. Elles ont atteint 2 125 900 mètres cubes, dont 1 755 900 mètres cubes pour le super, annonce le 14 mai le Comité professionnel du pétrole.

On constate une hausse de 10,8 % pour le gazole (927 400 mètres cubes), tandis que les livraisons de fuel domestique accusent une baisse de 4,2 % à 2 757 200 tonnes. Enfin, la consommation de fuel lourd a progressé de 8,1 % (3 314 700 tonnes), en raison de la reprise des fournitures aux centrales thermiques (+ 26,5 %), la part de l'industrie restant stable.

Au cours de l'année se terminant en avril 1979 (par rapport à celle se terminant en avril 1978), la consommation de carburant a progressé de 3,3 %, celle de gazole de 7,7 %, celle de fuel domestique de 4,3 % et celle de fuels lourds de 4,7 %.

● *Les réserves en hydrocarbures constituées par l'Allemagne fédérale* permettent de subvenir aux besoins de l'industrie et des transports pour cent cinquante-cinq jours, vient de préciser — en réponse à une question orale — le secrétaire d'Etat parlementaire au ministère de l'économie, M. Martin Gruener. Ces réserves se situent au-dessus du seuil recommandé par la C.E.E. et l'O.C.D.E. et s'établissent à 47,5 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

A LA CNUCED DE MANILLE

La Colombie dénonce la hausse des prix pétroliers

Le Venezuela va augmenter de 60 cents par baril le prix de son pétrole. Cette augmentation s'ajoutera à la surcharge de 1,20 dollar, déjà en vigueur depuis le début du second trimestre. Le résultat (1,80 dollar de plus) est le même que pour la plupart des pays de l'OPEP, à l'exception de l'Iran, dont la surcharge varie de 2,40 à 2,51 dollars le baril. Tout changement de prix du pétrole vénézuélien affecte, en premier lieu, les consommateurs américains, la plus grande partie du « brut » vénézuélien étant exportée vers les Etats-Unis.

Cependant, à Manille, lors des travaux de la Ve CNUCED, la Colombie et les pays d'Amérique centrale ont mis en cause l'OPEP, en dénonçant les conséquences des hausses des prix pétroliers sur les nations en développement les plus démunies.

Manille *(A.F.P.)*. — La mise en accusation directe de l'OPEP par une nation du tiers-monde a constitué, le 14 mai, la première brèche sérieuse dans le bloc des pays en développement, réunis à Manille pour la Ve CNUCED. En dénonçant les conséquences des hausses pétrolières sur les Etats les plus démunis, la Colombie n'a fait que proclamer tout haut ce dont se plaignent, à voix basse — par respect de la « *solidarité du tiers-monde* », — bon nombre de délégués des pays en développement non producteurs de « brut ».

Le délégué colombien, M. Palacio Rudas, a souligné que les pays les plus défavorisés subissent *« tout le poids »* du relèvement des prix de l'OPEP, alors que les Etats industrialisés *« se rattrapent »* sur les prix des produits qu'ils exportent.

De son côté, le Costa-Rica aurait obtenu l'appui des autres pays d'Amérique centrale pour proposer que les problèmes de l'énergie soient officiellement mis à l'ordre du jour de la conférence. Cette proposition aurait été présentée au groupe latino-américain.

Le Venezuela, hostile à cette initiative, s'est prononcé pour une transformation des *« structures juridico-économiques »* du Fonds spécial que l'OPEP a mis en place pour venir en aide aux pays les plus déshérités. Reconnaissant le fardeau que représentent les hausses de prix pétroliers pour ces pays, le chef de la délégation vénézuélienne a déclaré que les mécanismes d'aide mis en place devaient être rendus *« plus flexibles »* et que leurs moyens financiers soient majorés. A Caracas, selon l'agence de presse nationale VENPRES, on indique en tout cas que les critiques de la Colombie *« sont irrecevables, parce que l'OPEP a déjà envisagé les mécanismes qui aideront à résoudre ce problème »*.

Les travaux de la conférence de Manille ont par ailleurs été marqués par la décision de la Norvège de contribuer pour 22 millions de dollars au *« deuxième guichet »* du Fonds commun de stabilisation des matières premières. Très applaudie dans les rangs du tiers-monde, la Norvège devient le quatrième pays à avoir annoncé une telle participation, après la Suède (6 millions), la Belgique (3 millions) et l'Autriche (2 millions), soit au total 33 millions de dollars.

Les exportations sucrières de la C.E.E.

Enfin, les interventions de deux pays socialistes, le Vietnam et Cuba, ont été consacrées à la dénonciation du rôle joué par les multinationales capitalistes et par le protectionnisme de l'Occident dans la paupérisation du tiers-monde. Le délégué cubain, qui coordonne le groupe des « 77 », M. Fernandez Font, ministre du commerce extérieur, a fortement dénoncé les *« exportations subventionnées »* de sucre européen qui dépriment le marché international de cette matière première essentielle à l'économie de nombreux pays en développement. Selon lui, les exportations sucrières de la C.E.E. sont passées d'une moyenne de 295 000 tonnes par an, entre 1970 et 1975, à plus de 3 millions de tonnes, en 1978. Plus de 600 millions de dollars ont, d'après lui, été versés pour subventionner ces ventes.

De son côté, le directeur général de la FAO, M. Saouma, a dénoncé le protectionnisme des pays industriels dans les domaines du sucre, de la viande, du manioc et des industries agro-alimentaires. Selon lui, les importations de céréales des pays en voie de développement atteindront 94 millions de tonnes en 1985, si la tendance actuelle se maintient, contre 80 millions actuellement et 60 millions de tonnes en 1974. Les pays en voie de développement non producteurs de pétrole, qui ont dépensé, en 1976, 10 milliards de dollars en importations de denrées alimentaires, soit 80 % de l'assistance au développement, doivent *« réviser radicalement leurs priorités et leurs politiques de développement au profit de l'alimentation et de l'agriculture »*.

● *Un groupe de prêtres philippins* a, le 14 mai, déjoué la sévère garde du centre de conférences où siège la CNUCED. Ils ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse improvisée, les *« brutalités »* dont la police philippine se serait rendue coupable au cours de récentes manifestations estudiantines à Manille. — *(A.F.P.)*.

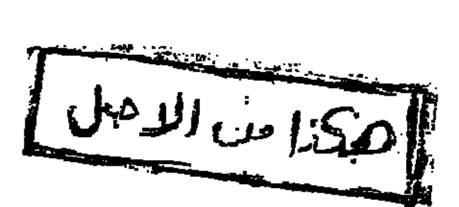
LE JAPON PRÊTE 2 MILLIARDS DE DOLLARS A LA CHINE

Le Japon vient d'accorder un prêt de 2 milliards de dollars à la Chine pour lui permettre de développer l'exploitation de ses ressources naturelles énergétiques. Ce prêt porte un intérêt de 6,25 % par an.

La Chine a officiellement reconnu que les réajustements économiques en cours (voir l'article d'Alain Jacob dans *le Monde* du 12 mai) avaient notamment pour cause des disponibilités financières actuellement réduites.

D'autre part, dans un rapport confidentiel, le Fonds monétaire international prévoit que, d'ici à l'an 2000, l'endettement de la Chine envers les pays et banques du monde occidental pourrait atteindre 700 milliards de dollars. C'est en tout cas ce qu'affirme l'hebdomadaire financier londonien *Financial Weekly*.

Cette projection de l'endettement chinois, établie sur la base de renseignements communiqués par les banques et autres « agences » en rapport avec la Chine, inquiète vivement le F.M.I. (Fonds monétaire international). — *(A.F.P.)*



SOCIAL

Au congrès des travailleurs du Livre C.G.T.

• Un programme d'action adapté aux mutations technologiques
• Des statuts modifiés au bénéfice des provinciaux

Le vingt-septième congrès de la Fédération des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T.), qui s'est tenu du 8 au 11 mai, à Giens, dans le site enchanteur de la côte varoise, marquera sans doute une étape importante dans les annales de cette « doyenne » des organisations syndicales, qui célébrera son centenaire en 1981.

En 1976, le précédent congrès — tenu à La Grande-Motte — avait été largement dominé par le conflit du *Parisien libéré*, alors au paroxysme. Cette longue bataille, « *qui a coûté 7 milliards de centimes* » aux ouvriers du Livre, comme l'a souligné un congressiste, a prouvé que « *la lutte paie* ». A travers cette épreuve de force, c'était la liquidation du Syndicat du Livre C.G.T. qui était recherchée, ont rappelé plusieurs intervenants.

Si la page est aujourd'hui tournée, reste la crise globale de l'imprimerie française : « *Depuis 1973*, déclare M. Jacques Piot, secrétaire général, dans son rapport d'ouverture, *notre profession connaît les restructurations, les concentrations, les fermetures d'entreprises. De source patronale, on chiffre à 13,6 % la diminution des effectifs employés dans l'industrie graphique depuis cette époque.* »

De nombreux délégués se sont succédé à la tribune pour témoigner de cette situation endémique : celui de Chaix (Saint-Ouen), entreprise en liquidation, où l'occupation ouvrière dure depuis quarante-deux mois ; celui de Nancy, où les travailleurs de l'imprimerie Humblot, après une occupation de sept mois, ont obtenu un jugement favorable condamnant la direction à réintégrer le personnel ; celui d'Allonne (Oise), où, selon la métaphore employée par l'intervenant, « *David* (une entreprise de trois cents ouvriers qu'on voulait liquider) *est parvenu à vaincre Goliath* » (la multinationale Unilever, de qui dépendait l'entreprise) grâce à l'action syndicale ; celui de l'Agence France Presse, pour qui le recours intensif au matériel moderne risque d'aboutir, dans un avenir proche, à la diffusion d'un « journal unique ».

Les congressistes ont d'autre part refusé l'austérité et le chômage comme étant les conséquences inéluctables d'une crise économique dont les profits ne semblent guère pâtir, mais qui sert de prétexte à des mesures de rétorsion : aggravation des conditions de travail, atteintes aux libertés syndicales. Ils ont dénoncé également les dangers de la concentration vis-à-vis du pluralisme de l'information.

Les femmes aussi...

Si la détermination des travailleurs du Livre C.G.T. sort renforcée des luttes syndicales, plus ou moins couronnées de succès, elle n'est pas purement défensive. Deux très longs documents — le rapport d'orientation et le programme d'action, adoptés à la quasi-unanimité — explicitent et précisent ce que M. Jacques Piot appelle « *la volonté d'une réponse syndicale au développement de la crise économique mais aussi à l'avenir de nos métiers* ».

Pour les quatre prochaines années, la F.F.T.L.-C.G.T. se prononce :

— Contre le démantèlement de la profession et pour l'emploi ;

— Pour la revalorisation de la profession ;

— Pour la semaine de trente-cinq heures sans perte de salaire ;

— Pour la grille unique des qualifications ;

— Pour une véritable mensualisation.

La mutation technologique (photocomposition et offset) s'effectue, en outre, à un rythme tel qu'elle oblige le Syndicat du Livre C.G.T. à modifier sa stratégie syndicale. La grève des clavistes déclenchée au groupe AIGLES (*le Monde* du 11 mai 1978), et « récupérée » par la C.F.D.T. — selon l'expression du délégué Rhône-Alpes — en fournit un exemple type. Plutôt que de continuer à exiger un recrutement obligatoire de clavistes parmi les professionnels du Livre, condition rarement respectée en province par les patrons de presse, il devient urgent d'intégrer ces nouveaux personnels et de défendre leurs droits à une vraie qualification à l'intérieur de l'organisation syndicale.

D'autre part, la F.F.T.L. entend sauvegarder la notion de production « en conscience » et combattre les excès inhérents à la modernisation qui se traduisent, comme à *Nice-Matin*, par le contrôle informatique de la productivité. « *Le progrès*, a rappelé un délégué, *doit d'abord servir à une amélioration des conditions de travail, et non pas à de nouveaux profits.* »

Le réalisme dont le Syndicat du Livre C.G.T. a toujours su faire preuve gagnerait cependant à s'exercer vis-à-vis du personnel féminin. Plusieurs délégués, dont celui du Nord, ont fourni plusieurs exemples de conflit — dans le façonnage notamment — où ce sont les femmes qui déclenchent et mènent les luttes syndicales. La déléguée de Bayonne pour sa part, non sans avoir souligné ironiquement le progrès sensible de la représentation féminine d'un congrès à l'autre (dix-huit femmes, contre sept en 1976) s'est demandée « *s'il faudrait attendre l'an 2 000 pour que les femmes aient, au sein de la F.F.T.L., la représentation qu'elles méritent* ». Les délégués hommes ont cru se faire pardonner en saluant cette intervention d'un tonnerre d'applaudissements.

Mais c'est sans doute pour d'autres signes que le congrès de Giens méritera de s'inscrire dans les annales de l'organisation. D'abord, pour la préparation des travaux. M. Jacques Piot a souligné que les documents de base — projet d'orientation et programme d'action — avaient été publiés avant le congrès dans *l'Imprimerie française* afin de permettre « *à de nombreux militants et adhérents de donner leur opinion ouvertement et librement* ». « *Certes*, a ajouté le secrétaire général, *le débat n'a pas été aussi animé que nous l'aurions souhaité. Il faut mettre cela au compte d'une certaine routine acquise au fil des années dont, disons-le franchement, nous avons du mal à nous débarrasser.* »

La seconde mutation concerne la modification des statuts, dont le projet, selon son rapporteur, M. André Charret, obéit aux principes suivants : « *L'abandon de la représentativité professionnelle sur laquelle était fondée le comité exécutif ; la considération du fait régional ; le renforcement de la participation des syndicats nationaux ; la participation des retraités.* »

Sans nier « le fait régional » (plus grande représentation des provinciaux dans les organismes directeurs), les Parisiens (1) souhaitaient « moduler » le projet qui aboutit à modifier le comité fédéral national, le bureau fédéral appelé à remplacer le comité exécutif ainsi que le secrétariat. Ils ont été battus. La réforme des statuts, dont la suggestion avait été faite, dès 1973, au congrès de Clermont-Ferrand, a trouvé son aboutissement à Giens, à la grande satisfaction des provinciaux. Certains y voyaient la revanche des « montagnards » — à moins que ce ne soit des « girondins » — sur les « jacobins ».

Un « appel » du Livre parisien, proposé au vote des congressistes, interdisant l'entrée de l'Espagne (2), du Portugal et de la Grèce dans la Communauté européenne a également été repoussé. Autre indice, boudeurs, les délégués de la région parisienne décidèrent alors de ne présenter aucun candidat au secrétariat national.

Si ces péripéties internes ne modifient en rien la cohésion de la F.F.T.L.-C.G.T. lorsqu'il s'agit, comme au congrès de Giens, de déterminer un programme d'action pour mieux garantir les intérêts des travailleurs du Livre, elles n'en soulignent pas moins certains changements au sein de la « vieille » organisation syndicale. Selon la commission des mandats, la moyenne d'âge des délégués au vingt-septième congrès était de trente-sept ans ; cent soixante-douze d'entre eux — sur un total de trois cent quatre-vingt-six — participaient pour la première *fois* au congrès.

Cette évolution devait être évoquée à la fois par M. Ernest Deiss, secrétaire confédéral — qui la resituait dans le contexte général des actions menées par la C.G.T. sur tous les fronts, et de l'esprit qui avait présidé aux travaux du quarantième congrès confédéral — et par M. Roger Coquelin, secrétaire fédéral, chargé de tirer les conclusions des travaux : « *Les débats auxquels nous avons assisté traduisent une mutation dans les luttes mais aussi dans les structures de la F.F.T.L. (...) Il convient de mettre à nu l'esprit centraliste de notre organisation.* »

M. Coquelin invite alors les congressistes à réfléchir sur « *le décalage qui existe parfois entre les analyses et l'action quotidienne* ». (...) « *Ce qui nous attend est énorme : il s'agit d'adapter de plus en plus notre outil syndical.* » (...)

M. Jacques Piot a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général, M. Lucien Daugeard dans celles de secrétaire général adjoint. M. Pierre Khoeler reste secrétaire administratif et MM. Roger Coquelin et François Lacoste secrétaires fédéraux.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le Livre parisien représente 38 % des effectifs totaux de la F.F.T.L.

(2) Notons que l'Espagne est actuellement un des pays où « s'expatrient » un grand nombre d'imprimés français réalisés à l'étranger.

La grève des fonctionnaires le 17 mai

UN TEST POUR LES SYNDICATS ET POUR LE GOUVERNEMENT

Le 17 mai, jour de grève, et le 18 mai, journée de négociations seront « *un test de l'attitude du gouvernement à l'égard des droits syndicaux* », a notamment déclaré M. André Henry, secrétaire général de la FEN, au cours d'une conférence de presse réunie lundi ... ainsi qu'un test de la combativité syndicale, peut-on ajouter. A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, les personnels des secteurs public et nationalisé sont appelés, on le sait, à faire grève jeudi pour faire pression sur les négociations salariales qui s'ouvrent le vendredi 18 mai — mais la date de ce mouvement avait été fixée avant celle retenue par le secrétariat d'Etat à la fonction publique — et pour la défense des libertés syndicales.

D'autre part, la Fédération de la métallurgie C.G.T. entend faire du jeudi 17 mai une « journée sans acier », au moment de la réunion des syndicats de la métallurgie avec le ministre du travail et de la participation. L'Union régionale C.G.T. d'Ile-de-France annonce de son côté « *trois jours de solidarité* » avec les sidérurgistes les 21, 23 et 23 mai.

● *Les dirigeants de la société Solmer* à Fos-sur-Mer, devaient participer mardi 15 mai à une réunion paritaire avec les organisations syndicales, sous l'égide du directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre des Bouches-du-Rhône. La direction avait décidé vendredi 12 mai de fermer de nouveau l'usine de Fos-sur-Mer en raison d'une « *grève-bouchon* » à l'aciérie.



SOCIAL

Durée du travail : illusions et réalités

(Suite de la première page.)

Ainsi a-t-on pu dire que des mesures globales de réduction de la durée du travail prises sans discernement pouvaient avoir sur l'emploi l'effet inverse de celui que l'on recherche. Mais, bien sûr, ces difficultés ne doivent pas servir de prétexte pour réfuter toute incidence bénéfique sur l'emploi de certaines formes de la réduction du temps de travail. Tel pourrait être l'effet de certains aménagements dans les conditions d'utilisation des heures supplémentaires, à condition que les règlements laissent subsister des souplesses suffisantes pour les professions qui l'exigent. Tel est, à n'en pas douter, le cas de la réduction de l'horaire des travailleurs postés en régime continu, et plus spécialement de ce qu'il est convenu d'appeler la cinquième équipe. Que se passerait-il si l'on substituait au régime le plus couramment employé aujourd'hui, à savoir quatre équipes à quarante heures par semaine, celui de cinq équipes travaillant trente-trois heures six minutes ? Théoriquement, l'effectif devrait être augmenté de 19 %. En réalité, le résultat obtenu serait plus faible et ceci pour différentes raisons : certaines entreprises ont déjà des régimes de travail un peu inférieurs à quarante heures ; beaucoup d'entre elles ont aujourd'hui des sureffectifs qu'elles admettent mais résorberaient à cette occasion ; enfin, le passage à cinq équipes permettrait certains changements de l'organisation et, toutes choses égales d'ailleurs, une petite amélioration de la productivité horaire. Il n'en reste pas moins que si une telle mesure concernait trois cent mille personnes travaillant en régime continu elle créerait probablement près de quarante mille emplois. Il n'est pas douteux non plus qu'elle apporterait des avantages certains au personnel, diminuant de matière sensible le nombre de nuits et de dimanches travaillés et, par conséquent, les gênes entraînées par ce rythme de travail. Elle n'aurait, par ailleurs, aucun effet sur l'utilisation des capacités de production.

Seulement, voilà, le coût à supporter est théoriquement de 19 % du montant des salaires. On ne peut demander aux entreprises de le prendre en charge, même partiellement. Toutes ont aujourd'hui à lutter pour maintenir, voire pour restaurer, leur compétitivité, d'autant plus qu'une large majorité des travailleurs postés en continu se trouvent dans l'industrie lourde, dont on sait les difficultés qu'elle traverse. On ne peut pas demander non plus à des salariés dont la rémunération mensuelle se situe, en majorité, entre 3 000 et 4 500 francs, d'accepter une réduction d'environ 15 % de leurs ressources

Craintes

Doit-on admettre que la question, malgré son intérêt, doit être abandonnée ? Oui, si l'on estime que la barrière des craintes est insurmontable et qu'elle empêche d'envisager une perspective à long terme. Craintes des chefs d'entreprise, qui ont quelques raisons de penser qu'une négociation dans ce domaine peut être l'amorce d'une réduction généralisée et massive des horaires de travail, effaçant du même coup les différences que l'on voudrait instaurer entre les postés continus et les autres, et entraînant des conséquences économiques désastreuses. Peur que la compensation qu'ils ne peuvent supporter soit directement ou indirectement mise à leur charge. Peur de la contagion, soit en temps de travail, soit en rémunération, qu'une telle mesure risquerait de provoquer pour les autres régimes de travail, et notamment les postés semi-continus.

Craintes des organisations syndicales, qui, pour des raisons de conviction comme de tactique, ont du mal à accepter, même à long terme et avec tous les raccordements nécessaires, le principe de la non-compensation des réductions d'horaires.

Craintes des pouvoirs publics enfin, qui ne peuvent se permettre aucun dérapage dans la rigueur de leur politique économique, qui sentent bien que d'une manière ou d'une autre leur intervention financière serait sollicitée, et qui ont du mal à raisonner dans une perspective qui suppose implicitement la permanence d'un niveau élevé de chômage pendant plusieurs années.

Et pourtant ! Projetons-nous en 1985 et admettons, pour simplifier, même si cela doit faire pousser des cris aux uns et aux autres, qu'à cette époque nous ayons dans une même usine deux catégories d'horaires : quarante heures par semaine pour le travail de jour et les postés discontinus, trente-cinq heures par semaine pour les postés continus. Quel devrait être, pour une même qualification, le salaire de ce dernier par rapport aux autres ? Aujourd'hui, à horaire égal, il gagne, suivant les métiers et les entreprises, entre 25 et 40 % de plus que l'homme de jour. Demain, dans notre hypothèse, son temps de travail serait inférieur de 12,5 % à celui de son collègue. Que doit-il gagner en plus, à cause de ses nuits et de ses dimanches ? 15 % ? Ceci donnerait en fait une différence de près de 30 %, mais la moitié serait payée en temps, l'autre moitié en salaire. Pourquoi ne pourrait-on pas arriver à fixer la valeur relative des salaires de ces trois hommes : jour, posté semi-continu, posté continu, en tenant compte de leur temps de travail et de leurs astreintes ?

Inaction ou aventure ?

Si l'on était ainsi bien d'accord sur le point d'arrivée — et ceci branche par branche et avec la solidité de garantie que donne une convention collective, — il semble qu'il serait possible d'anticiper l'application. Certes, celle-ci impliquerait théoriquement que les salaires soient diminués de 10 à 12 % (l'entreprise pouvant supporter une part de 0 à 3 % suivant les avantages de productivité que ce régime lui procure). Comme il n'est pas acceptable que les ressources en valeur absolue subissent une réduction sensible, il faudrait mettre en place une indemnité compensatoire, dégressive d'année en année. Bien entendu, cette indemnité ne pourrait en aucun cas être à la charge des entreprises. Elle devrait donc être supportée par l'Etat, mais avec, comme contrepartie, une diminution du nombre des chômeurs, donc des indemnités de chômage et un accroissement des rentrées de cotisations de Sécurité sociale et d'impôts. Lorsqu'on fait des calculs, on se rend compte que les coûts sont élevés, mais qu'on utilise aussi aujourd'hui certaines voies plus onéreuses pour créer des emplois. Du point de vue du salarié, certes, il y a diminution progressive du salaire en termes réels. Sur le plan pratique, ses augmentations en francs courants, dues à la hausse du coût de la vie, seraient plus faibles au cours des prochaines années. Mais il y a, en contrepartie, un progrès social notable et, de plus, si l'on poursuit à long terme une revalorisation relative des salaires ouvriers, il n'est pas du tout certain que cette démarche se traduise réellement par une diminution du niveau de vie.

Il est possible qu'un tel processus relève de l'utopie. C'est le cas certainement si l'on refuse d'adhérer aux quelques propositions parfois agressives dont relèvent ces réflexions :

— Toute réduction hâtive et généralisée de la durée du travail est impossible dans la situation économique actuelle, à moins que l'on ne consente à une diminution du niveau de vie et même à certains effets négatifs sur l'emploi.

— En revanche, certaines actions spécifiques peuvent avoir un effet bénéfique sur l'emploi.

— La diminution des astreintes supportées par le personnel posté continu est un progrès social important et éminemment souhaitable.

— La situation de l'industrie et de l'économie françaises ne permet pas d'envisager, de manière réaliste, une baisse du nombre de travailleurs postés avant de nombreuses années.

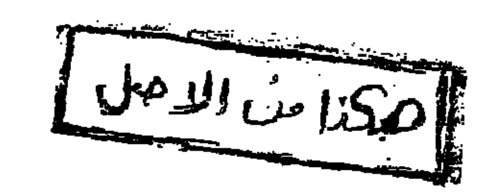
— L'outil de production, toutes les fois qu'il travaille dans des conditions compétitives, doit être utilisé à son maximum possible, ce qui n'empêche pas, parallèlement, la recherche d'une diminution de la peine des hommes.

— La situation de l'emploi et la nécessité de l'améliorer resteront, en France, du fait de la démographie et des difficultés économiques, un problème majeur pendant un certain nombre d'années.

— Les progrès en qualité se payent comme les autres ; les choix ne peuvent être faits que lorsqu'on en connaît le prix.

Les trente-cinq heures pour tous, ce n'est pas pour demain. N'avons-nous pour autant le choix qu'entre l'inaction et l'aventure ?

JEAN GANDOIS.



LA RESTRUCTURATION DE LA GÉNÉRALE SUCRIÈRE

L'usine de Montereau fermera après la campagne 1979

Après la fermeture de son usine de Fismes (Marne) et de son unité de conditionnement de pains de sucre à Marseille (dont les cent trente-huit employés ont été licenciés en janvier), la Générale sucrière a décidé la cessation d'activités de la sucrerie de Montereau (Seine-et-Marne). La direction du groupe sucrier estime que cette opération sera la dernière inscrite à son plan de restructuration. Le personnel n'en est pas persuadé.

De notre correspondant

Melun. — L'inquiétude manifestée toutes ces dernières semaines par les responsables syndicaux était fondée. Ils ont, en effet, reçu récemment une lettre les avisant de la décision de la Générale sucrière : fermeture à l'issue de la campagne 1979 de la sucrerie de Montereau jugée non rentable, et maintien de l'agglomérerie, unité de conditionnement où travaillent une centaine de personnes sur les deux cent trente et un employés à l'usine.

Les trente et un employés de plus de cinquante-sept ans pourront partir avec le montant d'une préretraite complétée jusqu'à atteindre 90 % de leur salaire. Les autres, une centaine environ, seraient reclassés dans les autres unités du groupe avec garantie de rémunération annuelle et de qualification. Mais ces propos sont loin de satisfaire les représentants des syndicats C.G.T. et U.G.I.C.T.-C.G.T. « *On nous fait de belles promesses sans même être assuré de pouvoir les tenir,* estime M. Orsoni, délégué de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. *Ainsi on n'a pas été capable de nous garantir qu'en cas de changement du régime des ASSEDIC, les retraites anticipées seraient encore complétées à 90 % par la Générale sucrière. D'autre part, il n'a pas pu nous certifier que l'agglomérerie continuerait à fonctionner après la campagne. Cela relève d'une action psychologique que nous dénonçons.* »

Pour les deux syndicats, soutenus dans leur action par la municipalité de Montereau, qui accepte de plus en plus mal les dépôts de bilan successifs des entreprises locales, « *les raisons invoquées pour fermer la sucrerie ne sont pas valables* ».

Dans un épais dossier remis aux représentants du personnel, la direction de la Générale sucrière explique les motifs de cette fermeture. D'abord, une situation générale qui n'a pas favorisé l'industrie sucrière française, et ensuite la révision en baisse des quotas de production qui entraîne une réduction des tonnages de sucre dont le prix est garanti par la Communauté européenne.

La fermeture de l'usine de Montereau s'inscrit dans le cadre d'une politique de concentration, laquelle, d'après le rédacteur de l'étude, « *s'explique à l'évidence par la nécessité où se trouve l'industrie sucrière européenne, et plus encore l'industrie sucrière française, d'améliorer constamment ses prix de revient face aux prix imposés par la Communauté, d'une part, et aux prix du marché international du sucre, d'autre part* ».

On a donc décidé de privilégier par des investissements importants certaines usines « *mieux placées géographiquement pour traiter la betterave* ». C'est le cas de Roye, dans la Somme, d'Etrepagny, dans l'Eure, et de Cagny, dans le Calvados ; pas de Montereau. « *La qualité de la betterave dans la région est très irrégulière,* déclare M. Bonsignour, directeur des relations sociales, et *le rayon d'approvisionnement de 32 kilomètres est beaucoup trop important. De plus, il y a un problème de pollution.* »

Les syndicats C.G.T. de l'entreprise récusent ces affirmations. « *Nous ne sommes pas convaincus que l'usine n'est pas rentable, et nous attendons qu'on nous le prouve chiffres à l'appui,* dit M. Orsoni ; *mais on ne nous a pas fourni le compte d'exploitation.* » Afin d'obtenir les documents comptables nécessaires, l'U.G.I.C.T.-C.G.T. et le comité d'établissement ont attaqué en référé la Générale sucrière, établissement de Montereau, ainsi que la direction générale. Ils demandent les documents comptables et la nomination par le tribunal d'un expert-comptable pour « *établir la vérité sur les coûts et les bilans* ».

De leur côté, les planteurs de betterave sont moroses. « *Nous ne pouvons pas nous opposer à une restructuration de la Générale sucrière,* constate M. Pierre Bisson, président de l'Union des syndicats betteraviers de l'Ile-de-France, *mais nous essaierons de défendre nos droits. Les planteurs qui apportaient leur récolte à Montereau s'orienteront vers d'autres usines seine-et-marnaises : Lieusaint, Bray-sur-Seine, Souppes-sur-Loing. Les cultivateurs de l'Aube pourront même aller jusqu'à Connantre, dans la Marne. Mais il ne fait pas de doute qu'à plus ou moins longue échéance l'emblavement de la betterave diminuera dans la région.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Moët-Hennessy : des industriels heureux

Une diversification réussie, des marges rétablies, des finances saines : les dirigeants du groupe Moët-Hennessy sont des industriels heureux. En 1968, le champagne représentait 95 % du chiffre d'affaires de Moët et Chandon. Dix ans plus tard, il n'assure plus que 40 % de l'activité du groupe Moët-Hennessy, constitué en 1971 ; 23 % reviennent au cognac et 29 % aux parfums et produits de beauté.

Le chiffre d'affaires consolidé de 1978 (1,9 milliard) a été multiplié par 15 en dix ans et le bénéfice net (104 millions) augmente de 59 % par rapport à 1977. Le champagne intervient dans ces résultats pour 55 %, les parfums pour 34 % et le cognac pour 11 %. La santé financière enfin : de 1976 à 1978, le ratio bénéfice d'exploitation sur chiffre d'affaires a progressé de 6,1 à 11,3 %, celui de la marge brute d'autofinancement de 6 à 8,1 % ; et celui des frais financiers, traditionnellement lourds pour des activités reposant sur un stockage important (champagne et congac), a été ramené de 10 % en 1975 à 6,9 % en 1978. Avec un programme d'investissements qui ne s'est pas ralenti, une hausse annuelle de 3 % du nombre des salariés (environ cinq mille aujourd'hui) le dividende par action a été porté à 15,75 francs, soit une augmentation de 25 % par rapport à 1977.

Le champagne, le cognac et les parfums : c'est l'image de marque de la France à l'étranger, d'où un très fort pourcentage d'exportations : 52 % pour le champagne, 91 % pour le cognac et 61 % pour les parfums.

« *Resterons-nous une valeur de croissance ?* » interroge M. Alain Chevalier, directeur général du groupe. En Champagne, la demande en Moët et Chandon, Ruinard et Mercier est, comme pour les autres marques, supérieure à l'offre. Pour améliorer son stock, le groupe a pris le contrôle en 1978 de la société Casanove, qui dispose de 1,8 million de cols. Pour s'assurer un approvisionnement régulier (le vignoble exploité par le groupe représente 20 % des besoins), Moët-Hennessy compte développer avec les producteurs une politique de contrats prioritaires, qui prévoient le partage de la valeur ajoutée, apportée par la commercialisation sous des marques de prestige (M. Chevalier entend d'ailleurs, en tant que président de la commission économique du C.N.P.F., entamer avec la Fédération des exploitants agricoles des négociations sur ce thème des rapports contractuels entre la production et les industries alimentaires).

Pour suivre le marché, un certain développement des plantations est envisageable en Champagne ; mais, en fait, le groupe table surtout sur l'accroissement de l'activité des filiales étrangères : le « *champagne* » californien (94 000 bouteilles vendues en 1977, 600 000 en 1978, et, sans doute, 1,2 million en 1979), après une perte de 6 millions en 1978, considérée comme « frais de premier établissement », sera proche de la rentabilité dès 1979. La filiale brésilienne Provifin a équilibré son exercice dès la première année.

Dans le secteur du cognac, le groupe cherche, a expliqué M. Chevalier, à accroître ses parts de marché, même au détriment de la rentabilité à court terme. En 1978, le bénéfice net de Hennessy a baissé d'un tiers environ par rapport à 1977, mais le développement à terme est assuré, dit-il, notamment par le lancement de produits de qualités intermédiaires entre le très haut de gamme et le cognac de qualité courante. La moindre rentabilité s'explique par la chute du dollar, alors que le groupe détient la première place sur le marché américain.

La réduction envisagée des taxes à l'importation aux Etats-Unis, le maintien de la devise américaine et le coup de pouce que devrait pouvoir donner la diplomatie française aux exportations de spiritueux sont encore, pour les dirigeants du groupe, des signes encourageants.

Le parfum, enfin, est un secteur qui devrait marcher « au canon ». On prévoit que le chiffre d'affaires de cette branche, qui a atteint 561 millions de francs en 1978, dépassera sous peu le milliard de francs. La diversification, déjà recherchée par l'accroissement de la part des cosmétiques dans les activités de Dior, s'est encore accrue avec la prise de contrôle en 1978 du groupe ROC. Les deux lignes de produits sont complémentaires, leurs circuits de distribution aussi. Un exemple du dynamisme volontaire du groupe : la société ROC International, qui ne représente que 1 % du chiffre d'affaires, entend couvrir le marché européen dès cette année, les marchés arabes, l'Afrique, Hongkong, Tokyo et le Canada en 1980, puis, en 1981-1982, l'« Australasie », l'Amérique du Sud et les Etats-Unis.

Le premier pari de la diversification est gagné. Y en aura-t-il un second ? Certainement, selon M. Chevalier, qui croit surtout à l'avenir des industries alimentaires. « *Mais, dit-il, à l'aube d'une révolution technologique et biologique, nous ne connaissons pas encore vraiment la nature des produits de l'an 2000.* »

JACQUES GRALL.

LES SICAV-MONORY, NEUF MOIS PLUS TARD

Le filet de protection a fonctionné

Les SICAV-Monory, lancées avec un fracas publicitaire inhabituel par les banquiers français désireux de profiter et de contribuer au succès de la fameuse « loi Monory » votée en juillet 1978, traversent actuellement une mauvaise passe.

Du point de vue des souscriptions d'abord. Bien qu'il soit difficile (1) d'obtenir des statistiques précises — même la Commission des opérations de bourse (COB) attend encore les chiffres du premier trimestre ! — on sait, dans les milieux financiers, que, depuis le début de l'année, les Français ne se sont guère bousculés aux guichets pour acheter des parts de SICAV. « *Phénomène logique et d'ailleurs prévu* », répondent les professionnels, qui, à l'instar du ministre de l'économie, s'attendent, sinon à une ruée, au moins à une nette accélération du rythme des souscriptions au cours du second semestre de l'année.

Or, chacun a pu le constater en décembre dernier, les Français ont une tendance certaine à attendre le tout dernier moment pour mettre de l'ordre dans leurs affaires, même lorsqu'il s'agit de profiter d'un avantage fiscal non négligeable. Reste que la parade mise au point par les banquiers pour éviter ces brusques affolements de dernière heure (elle consistait à faire signer aux chalands des contrats mensuels ou trimestriels de versement) semble avoir échoué. Un tel échec n'est guère inquiétant : on estime généralement que, tôt ou tard, les SICAV-Monory recueilleront cette année un montant total de capitaux au moins égal à celui de 1978 (3,46 milliards de francs).

Plus préoccupantes sont les performances relativement médiocres réalisées par ces organismes au niveau de la gestion. Entre le 31 décembre 1978 et le 6 avril dernier, le prix moyen des parts émises par les dix-huit SICAV-Monory en activité n'a augmenté que de 2,67 %. La palme est revenue à A.G.F.-5000, émise par le groupe d'assurances du même nom (+ 5,56 %) ; la lanterne rouge a été accrochée à Uni France (Crédit agricole), dont la valeur liquidative a baissé de 0,26 % en trois mois. Certes, au cours de la même période, le prix moyen des actions françaises cotées à la Bourse n'a augmenté, selon l'indice de la chambre syndicale des agents de change, que de 2,5 %, mais les autres catégories de SICAV sont parvenues à faire nettement mieux.

Les quarante-huit SICAV « diversifiées » (actions et obligations françaises ou étrangères) ont ainsi progressé de 4,69 % en moyenne. Les six titres « spécialisés » en valeurs américaines ou japonaises ont augmenté de 4,67 %, les neuf souches « immobilières » de 6,34 % (la pierre, toujours la pierre...) ; et les vingt et une SICAV-rendement, dont le portefeuille est constitué essentiellement d'obligations, de 3,92 % (4,2 % pour les huit qui ont investi en valeurs garanties par l'Etat).

Pour les professionnels, ces disparités de performances s'expliquent fort bien, sans mettre en cause le moins du monde la capacité individuelle des gérants. Pour les SICAV-Monory, en queue du peloton, c'est l'obligation de détenir en permanence 60 % d'actions françaises qui gêne les gérants. Dans de telles conditions, il est difficile de procéder aux arbitrages internationaux nécessaires à une gestion intelligente. Les dirigeants des SICAV-Monory, contrairement aux autres, n'ont pu faire profiter leurs souscripteurs de la hausse américaine (+ 8,8 % en trois mois), britannique (+ 11,5 %), suisse (+ 8,8 %) ou même belge (+ 13,4 %). Ils ont en revanche subi de plein fouet la grève des boursiers français qui a duré près de cinq semaines, empêchant toutes les opérations significatives de réorientation des portefeuilles.

Néanmoins, s'ils sont un peu marris de se retrouver en queue du hit parade de leur profession, ces gestionnaires rappellent qu'on ne peut pas gagner sur tous les tableaux. De fait, compte tenu de l'avantage fiscal dont elle profite, leur clientèle n'a rien perdu. « *Tant que les actifs ne baissent pas, le « cadeau » offert par M. Monory n'est même pas entamé* » résume un habitué de la « corbeille ». C'est vrai, la loi Monory constitue, pour les clients comme pour les gérants, un efficace filet de protection contre la baisse de la bourse. Cela dit, les SICAV créées sous son empire donnent-elles obligatoirement la garantie d'une plus-value boursière au moins suffisante pour compenser l'érosion monétaire ? Non, pas plus que n'importe quel placement en actions...

PATRICE CLAUDE.

(1) Ce retard est d'autant plus inexplicable que les SICAV, contraintes de calculer quotidiennement le prix des parts offertes au public, connaissent parfaitement le montant des souscriptions recueillies chaque jour à leur guichet.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SILIC

Le conseil d'administration, réuni le 8 mai sous la présidence de M. Jean Lorenceau, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois. Avec des recettes locatives de 78 174 000 F, dont 53 339 000 F au titre de l'année civile 1978, les comptes de cet exercice se soldent, après dotation de 15 049 000 F aux amortissements et provisions, par un bénéfice de 27 896 000 F (dont 149 000 F de plus-values nettes à long terme), contre 15 298 000 F (dont 845 000 F de plus-values nettes à long terme) pour l'exercice précédent, d'une durée de douze mois.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 28 juin 1979, la distribution d'un dividende de 24 F aux actions anciennes (jouissance du 1er juillet 1977) et de 16 F aux actions nouvelles (jouissance du 1er janvier 1978), étant rappelé qu'un acompte de 12 F pour les actions anciennes et de 4 F pour les actions nouvelles a déjà été mis en paiement en décembre 1978.

SÉLECTION CROISSANCE (SICAV)

	31 déc. 1978	6 avr. 1979
Actif net (mil. de F) :	55,35	56,30
Répartition :	%	%
— Actions françaises .	34.5	30.1
— Actions étrangères.	30,6	31,3
— Obligat. françaises :		
● convertibles	12.3	10.7
● autres	13.6	15.5
— Obligat. étrangères.	2.2	1,9
— Liquidités	6.8	10,5
	100	100
Nombre d'actions en circulation	87 432	344 168
Valeur de l'action F	632,72	163,6*

* A compter du 2 janvier 1979, le nominal de l'action est passé de 400 F à 100 F.

FINANCIÈRE SOFAL

L'assemblée générale réunie le 11 mai 1979, sous la présidence de M. Christian de Longevialle, a approuvé les comptes de l'exercice 1978 qui font apparaître, après 31 443 835 F d'impôt sur les sociétés, un bénéfice net de 17 022 988 F, en augmentation de 28 %.

Le dividende a été fixé à 17 F net (contre 13,60 F) correspondant à un revenu global de 25,50 F, dont 8,50 F d'impôt versé au Trésor ; il sera mis en paiement le 21 mai.

L'assemblée générale a approuvé expressément la réévaluation des immobilisations amortissables et, en conséquence, l'inscription de l'écart en résultant, soit 13 986 420 F, à la provision spéciale de réévaluation.

L'assemblée générale a ratifié la nomination comme administrateur de M. Bernard Leveel, directeur général de la société, en remplacement de la Société de mobilisation et d'avances (S.M.A.), démissionnaire.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice. Il proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 5 francs.

Il a en outre décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour lui proposer d'augmenter le capital par incorporation de réserves de 7 474 200 francs et de distribuer une action nouvelle pour dix actions anciennes.

M. Jean Vilgrain, dont le mandat de président prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale, n'a pas souhaité être prolongé dans ses fonctions.

Le conseil lui a conféré le titre de président d'honneur. Il a élu M. Jean-Louis Vilgrain, actuellement vice-président, pour exercer la présidence à l'expiration des fonctions de M. Jean Vilgrain.

SAINRAPT ET BRICE

GROUPE D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS, DE GENIE CIVIL ET DE BATIMENT, A VOCATION INTERNATIONALE

Le conseil d'administration réuni le 11 mai 1979, a examiné les comptes de l'exercice 1978 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 27 juin 1979 à 11 heures au siège social.

Le chiffre d'affaires (H.T.) consolidé du groupe s'élève à 1,712 milliards de francs (+ 17 %) dont 1,041 milliard réalisé à l'étranger, le bénéfice net consolidé à 34 585 000 F contre 30 635 000 F (+ 13 %) et la marge brute d'autofinancement à 127 572 000 F contre 106 883 000 F (+ 19 %).

Au niveau de la société mère, les mêmes données sont respectivement de 0,651 milliard de francs (+ 15 %), 21 821 000 F (+ 14 %) et 83 082 000 F (+ 16 %).

La société a procédé, dans les conditions fixées par la loi à la réévaluation de ses actifs au 31 décembre 1976. Cette opération, qui ne traduit que partiellement la valeur réelle des actifs du groupe, a conduit à porter au bilan de la société mère une provision spéciale de réévaluation de 2 588 419 F et une réserve de réévaluation de 40 474 839 F, sommes qui s'inscrivent en augmentation des fonds propres de Sainrapt et Brice.

En raison de l'amélioration du résultat consolidé par rapport aux prévisions antérieures, le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende global de 15 F par action (10 F + 5 F d'avoir fiscal) contre 9 F en 1978 (6 F + 3 F d'avoir fiscal), soit une augmentation de 67 % sur l'exercice précédent et de 100 % par rapport à l'exercice 1976. Compte tenu du nombre d'actions auquel correspondent ces dividendes, leur augmentation globale représente 67 % pour l'exercice 1978 par rapport à 1977 et 182 % pour l'exercice 1978 par rapport à 1976.

L'exercice 1979 marquera une certaine stabilité au niveau du chiffre d'affaires, en raison de la sélection rigoureuse des commandes en cours, mais le résultat consolidé devrait enregistrer, compte tenu de la qualité du carnet de commandes, une nouvelle progression de 10 à 15 %. En outre, d'importants marchés, dans des zones géographiques très diverses (Emirats, Arabie Saoudite, Malaisie, Nigéria, Afrique francophone, Canada, pays de l'Est) sont en bonne voie de négociation.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

La ventilation du résultat d'exploitation consolidé par semestre donne la comparaison suivante (et non celle donnée dans notre numéro daté 13-14 mai 1979 :

(en millions de F)	1977	1978
Premier semestre	(56,9) perte	(48,2) perte
Deuxième semestre	(27,3) perte	6,7 bénéfice
	(84,2) perte	(41,5) perte
Pertes non répétitives	(19,3) perte	(12,2) perte
	(103,5) perte	(53,7) perte

MERLIN GERIN

Pour les trois premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à 449,1 millions de francs contre 438,4 pour le premier trimestre de l'année précédente.

Dans le même temps, l'enregistrement de commandes atteint 470 millions de francs, en progression de 12 % sur la même période de 1978.

Lors d'une récente réunion d'analystes financiers, la direction de la société a indiqué qu'elle prévoyait, pour 1979, un chiffre d'affaires en progression de 10 % sur la réalisation de 1978.

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre de 1979 se sont élevés à 752 millions de francs T.T.C. et à 723 millions de francs hors taxes.

Les travaux traités au cours de ce trimestre, dont les plus importants sont au Nigéria, en Arabie Saoudite et en Libye, représentent 2 milliards de francs. De la sorte, le carnet de commandes restant à exécuter début avril ressortirait à 4 milliards et demi de francs, soit environ dix-huit mois d'activité moyenne, contre douze mois fin 1978.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 MAI

Résistant

La semaine a commencé dans le calme à la Bourse de Paris, où le marché s'est montré finalement assez résistant, en dépit d'un léger effritement qui a fait passer de 0,2 % l'indice instantané des valeurs françaises. L'or s'est inscrit en reprise partielle, après sa retombée de la fin de la semaine dernière.

Hausses et baisses sont à peu près équilibrées dans les compartiments, où l'on a noté l'avance d'Oréal, de Moulinex et de Carrefour (ex-coupon de 52 francs) et le recul de C.S.F., Dollfus-Mieg et Sommer-Allibert. Des ventes bénéficiaires ont pesé sur les pétroles, notamment Esso (— 4 %) et Pétrole B.P. (— 3,8 %), tandis que l'action Elf-Aquitaine se maintenait au plus haut. Aux pétroles internationaux, bonne tenue de Pétrofina et de Norsk Hydro.

Après le fléchissement de la semaine dernière, dû aux craintes d'un renchérissement accéléré des prix du pétrole, a succédé l'attente.

Le marché de l'or, en revanche, reste animé. Le lingot, qui était retombé la semaine dernière en-dessous de 37 000 F après avoir touché un cours record de 37 490 F, a regagné 235 F à 37 280 F, tandis que le napoléon restait stable à 300 F (+ 0,10 F).

Les emprunts indexés sur l'or se sont distingués, le 7 % 1973 battant à nouveau son record à 5 370 F (+ 118 F), et le 3 1/2 1973 se rapprochant, à 893 F, de son record personnel (895 F). A noter que cette séance était la dernière des 100 bourses servant de référence au calcul de la valeur de l'emprunt 3 1/2 1973 admise en paiement des droits de mutation : à partir du 1er juin prochain, cette valeur sera de 762,19 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	11 mai	14 mai
Valeurs françaises ..	105,1	103,9
Valeurs étrangères ..	124,7	123,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,8	89,4

LONDRES

Dans un marché où les industrielles s'effritent dans l'attente du discours du Trône, British Petroleum continue à baisser et les mines d'or montent, en liaison avec la hausse de l'or.

Or (ouverture) (dollars) 253 40 contre 251 ..

VALEURS	CLOTURE 14/5	COURS 15/5
Beecham	693	691 ...
British Petroleum (1)..	11 10	11 ...
Courtaulds	106	102 ..
De Beers	417	421 ..
Imperial Chemical ..	392	392 .
Rio Tinto Zinc. Cor..	326 ...	324 ..
Shell	748 ..	735 ..
Vickers	198	198
War Loan 3 1/2 %....	32 1/2	32 1/4
*West Driefontein....	38 5/8	38 3/4
*Western Holdings ..	28 15/16	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNILEVER. — Pour le premier trimestre de 1979, le groupe a réalisé un bénéfice net de 60,7 millions de livres contre 45,6 millions (pour Unilever Ltd.) et de 31,5 millions de livres contre 17,9 millions (pour Unilever N. V.).

GRANDS MOULINS DE PARIS. — Dividende global pour l'exercice 1978 : 7,50 F contre 6 F. Le capital sera augmenté par attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

SAINRAPT ET BRICE. — Bénéfice net consolidé du groupe pour 1978 : 34,58 millions de francs contre 30,63 millions en 1977. Dividende global : 15 F contre 9 F.

JEUMONT - INDUSTRIE S.A. — Bénéfice net pour 1978 : 18,93 millions de francs (dont 0,98 million de plus-values de cessions) contre 109,45 millions en 1977 (compte tenu de très importantes plus-values dégagées par la cession de L. T. T.). Dividende global : 15 F contre 12,75 F.

SILIC. — Bénéfice net de l'exercice 1978, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois : 27,89 millions de francs contre 15,29 millions en 1977 (douze mois). Dividende global : 24 F pour les 905 520 actions anciennes (+ 12 F d'acompte déjà payés) et 16 F pour les 301 840 actions nouvelles (+ 4 F d'acompte payés).

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR. — Déficit du compte de pertes et profits en 1978 : 2,08 millions de francs contre un bénéfice net de 0,97 millions.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Le New York Stock Exchange a subi une nouvelle baisse assez sensible lundi à Wall Street, l'indice Dow Jones terminant la séance à 825,02 (— 5,54). L'activité a, certes, été très faible (la plus faible depuis le 20 février 1979) avec 22,55 millions de titres traités contre 24,01 millions à la veille du week-end.

Mais la dérobade de la demande a correspondu avec un accroissement de l'offre et, à l'issue de la séance, sur 1 888 valeurs cotées, 920 avaient baissé contre 496 hausses et 472 inchangées.

La crise de l'énergie, le rationnement de l'essence, les tensions sur les taux d'intérêt (le « prime rate » pourrait atteindre rapidement 12 %, estime la First National Bank of Chicago) et les craintes concernant un ralentissement de la croissance économique restent à l'origine de la faiblesse actuelle.

VALEURS	COURS 11 5	COURS 14 5
Alcoa	54 3/4	52 3/4
A.T.T.	58 1/4	58 1/4
Boeing	39 1/2	38 5/8
Chase Manhattan Bank..	34 ..	33 3/4
Du Pont de Nemours....	131 1/4	130 3/4
Eastman Kodak	60 3/8	60 1/4
Exxon	50 3/8	49 5/8
Ford	43 ...	42 5/8
General Electric	49 ..	48 5/8
General Foods.	30 1/2	30 3/8
General Motors.........	57 3/4	57 1/4
Goodyear	16 3/8	16 ...
I.B.M.	308 3/8	308 ...
I.T.T.	27 5/8	27 5/8
Kennecott	22 3/4	22 1/2
Mobil Oil	72 3/4	72 3/4
Pfizer	29 3/4	29 7/8
Schlumberger	72 ...	71 3/8
Texaco	25 1/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	23 7/8	24 ...
Union Carbide	36 ...	36 ...
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	16 7/8	16 7/8
Xerox	57 1/2	57 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/5	15/5
1 dollar (en yens) ..	213 85	212 64

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 14 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %............	36 50	1 858
5 %............	56 90	1 411
5 % 1920-1960.		1 411
3 % amort. 45-54	71 05	2 359
4 1/4 % 1963...	98 60	2 941
Emp. N. Eq. 5½ 65	113 50	3 195
Emp. N. Eq.6%66	110 ..	3 716
Emp. N. Eq.6%67	105 10	5 721
Emp. 7 % 1973..	5370	
Emp. 8,80 % 77.	105 20	8 607
Emp. 9,80 % 1978	104 60	8 136
E.D.F. 6½ 1960...		6 411
— 5 % 1960..	108	1 205

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	... ..
E.D.F. parts 1959	.. .	.
Ch. France 3 %..	o178 ..	172 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	430.	425 .
Ass. Gr Paris-Vie	1740	1740
Concorde.......	360	365
Epargne France..	278	276 .
Financ. Victoire.	289	299
France I.A.R.D...	211 50	215

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr..	863	883
S.P.E.G.........	183 ..	185
U.A.P...........	550	550
Alsacien. Banque	334	334
Banque Hervet..	200 .	200
Bque Hypot. Eur.	255	255
Bque Nat. Paris.	312	311 50
(Li) B. Scalb. Dup	114 ..	114
Banque Worms..	209	209 50
C.G.I.B.........	61	60 10
C.A.M.E........	90 20	90 ..
Créditel........	156	156 .
Créd. Gén. Indust	265	261 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	200 :	198
Crédit Lyonnais.	311 ..	310 50
Electro-Banque..	162 ..	160
Eurobail........	161 ..	166 .
Financière Sofal.	373	377
Foncia-Crédit...	380	378 .
Fr. Cr et B. (Cie)	100 ..	100
France-Bail.....	300	308
Hydro-Energie...	18 80	18 90
Immobail B.T.P..	238	237 .
Immobanque....	358	350
Immofice.......	265 ..	265
Interbail.......	270	267
— (obl. conv.).	273	265

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail....	193 .	194
Locabail Immob.	318 ..	321 .
Loca-Expansion..	151 ..	152 .
Locafinancière..	210	210
(Ly) Lyon. Dep. Cr	124 60	125 50
Marseil. Crédit..	232 .	232 ..
Paris-Réescomp.	294 ..	301 .
Séquanaise Banq	292	288 .
SLIMINCO......	381 ..	386
Sté Cent. Banq..	71 ..	71 10
Sté Générale....	226	225
SOFICOMI......	292 80	294 10
Sovabail.......	... ..	384 50
UCIP-Bail......	187 ..	179 80
Unibail........	336	332
Un. Ind. Crédit..	278 20	278 20
Cie Foncière....	131 30	130 50
C.G.V..........	218 60	203
Fonc. Chât.-d'Eau	...	718
(M.) S.O.F.I.P....	.	80 ..
Fonc. Lyonnaise.	801	802
Immob. Marseille	1280	1185
Louvre.........	290	290
SINVIM........	140 .	139
Cogifi.........	179	178 ..
Foncina........	147 10	146 50
Gr. Fin. Constr...	186 50	178 .
Immindo.......	176	176

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest......	124	124
Cie Lyon. Imm...	132 40	132 20
UFIMEG........	120	120
U.G.I.M.O......	159 50	159 50
Union Habit.....	224 50	220
Un. Imm. France..	159 .	196 50
Acier Investiss..	110 50	111 ..
Gestion Sélect...	... ..	313 ..
Safragi........	252 .	252 10
Abeille (Cie Ind.).	260	261 .
Applic. Hydraul..	240	240 ..
Artois.........	127 50	127 40
Centen. Blanzy..	350 ..	359 .
(NY) Centrest....	... ..	130 ..
(NY) Champex...	...	141 ..
Char. Réun. (p.)..	3460	3680 .
Cominfus.......	441 .	440 .
(Li) Dév. R. Nord.	...	150
Electro-Financ...	298 50	300 .
(M) Et. Particip..	..	77
Fin. Bretagne....	73 70	73 60
Fin. Ind. Gaz Eaux	602	602
Fin. et Mar. Part.	90 ..	91 10
France (La)......	590	576
La Mure........	58 20	58 20
Lebon et Cie....	249 ..	243 .
(NY) Lordex.....	122	122 .
Cie Marocaine...	35	34 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ernault-Somua..	52	51
Facom.........	492 50	489 20
Forges Strasbourg	80 50	81 10
(Li) F.B.M. ch. fer	..	90
Frankel........	541	541
Huard-U.C.F....	92	92
Jaeger.........	225	229
Jaz...........	135	140
Lochaire.......	381	378
Manurhin.......	520	520
Métal Déployé...	296	297

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Li) Baignol-Farj.	27	27
Bis S.A.	412	412
Blanzy-Ouest ...	250	248
La Brosse		142 ..
Degremont	168	157
Dong-Trieu		
Duquesne-Purina.	385	378 50
Essilor	880	858
Ferraille C.F.F. .	212	208
Havas	340	330
Locatel	262	258
Lyon-Alemand....	121 50	121 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ecco..........	1085	1059
Eurafrep.......	700	...
Intertechnique..	.. ..	...
Métall. Minière..	.. ..	...
Océanic.......	.. ..	...
Pronuptia......	.. ..	...
Sab Mor Corv....	.. ..	...
Total C.F.N.....	.. ..	...
S.P.R..........	.. ..	...
Ufinex.........	.. ..	...
Voyer S.A.	.. ..	...
Oce v. Grinten..	.. ..	368
Roreato NV.....	.. ..	...

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
Fructidor	165 81	158 34
Gestion Mobilière	233 16	222 59
Mondiale Invest.	200 94	191 83
Obligem	139 35	133 03
Optimavalor	200 99	191 87
Planinter	313 99	299 75
S. I. Est	488 75	466 59
Sogineco	135 89	129 73
Sogister	438 53	418 64
Valorem	190 78	182 13

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
790	4,5 % 1973.	890 50	893	894 80	894
2990	C.N.E. 3 %..	3561	3539	3540	3542
325	Afrique Occ..	315 ..	318	315 10	315 ..
395	Air Liquide.	359	400	398	400 ..
94	Als. Part. Ind	91		90 10	91 ..
345	Als. Superm.	327	328	328	328
65	Alsthom-Atl.	66	66	66	67
143	Applic. gaz..	133 80	137 10	137 10	137 10
655	Aquitaine...	645	647	641	648

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
350	E.J. Lefebvre	340 ..	338	336	331 .
184	Esso S.A.F...	126 10	121 90	120 50	119 60
340	Euratrance..	320 80	329 ..	320 ..	323 ..
840	Europe no 1..	755 .	754 .	760	761 ..
370	Ferodo......	378 ..	375 ..	375	375 ..
460	— obl. conv.	455	454 .	453 ..	453
62	Fin. Dév. Ent.	62 30	62	62 ..	61 60
225	Fin. Paris PB.	210	208 10	208 ..	208 70
245	— obl. conv.	246 80	245 20	245 20	245 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
125	Nouvel. Gal..	114	114	113 90	114 ..
285	Olida-Caby..	202 60	200	200	200
100	Opfi-Paribas.	104 20	104	104	103 10
111	Paris-France	119 50	117	117	117
100	Pechelbronn	117 10	117 50	117 50	119 ..
93	P.U.K.......	90 90	91 50	91 30	90 60
129	— (obl.).	129 40	129	129	128 ..
45	Penarroya...	52 30	51 50	51 80	51 ..
300	Peugeot.....	292	288	290	291 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
365	Tél. Ericsson	350 ..	349 50	340 50	334 .
230	Thomson-Br..	215 ..	214 ..	213 70	214 .
268	— (obl.).	255	255 80	251 40	250 70
398	U.I.S.......	395	399 90	399 90	393 90
240	U.C.B.......	213	212 50	212 50	212
245	Un. F. Bques.	224 50	228 ..	228 50	221 60
225	U.T.A.......	223	209 ..	209	205
11 50	Usinor......	11 10	11 10	11 10	11 05
21	De Beers (S.)	29 65	30 05	30 60	30 30
650	Deuts Bank	628	628	626	629
390	Dome Mines.	463 ..	469	462 50	460
580	Du Pont Nem.	576	581	581	580
270	East Kodak..	261 ..	262 50	264 ..	262 60
18	East Rand...	22 35	22 50	23 ..	22 50
131	Ericsson....	134 50	135 20	135 20	136
230	Exxon Corp..	227 80	228 80	227 50	226 90
183	Ford Motor..	192	190	190	190
98	Free State..	106 10	106	106 ..	105 .
10	Gen Electric.	213 60	213 20	212 ..	212

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
255	Gen. Motors.	258 60	262	262	256 80
21	Goldfields...	22 60	22 50	22 50	22 15
24	Harmony....	26 15	26 25	26 20	25 75
5	Hitachi	5 30	5 40	5 40	5 40
310	Hoechst Akt.	315 10	315 10	315 10	312 50
36	Imp. Chem..	35 45	34 50	34 50	34 20
89	Inco Limited.	89 80	89 60	88 80	89 25
1350	I.B.M.......	1351	1356	1361	1356
121	I.T.T.......	122 50	122	123 ..	122 10
67	Shell Fr. (S).	69 90	68 ..	67 10	66 80
585	Siemens A. G.	577	578	578	588
44	Sony.......	40 60	42	42 10	41 85
278	Unilever....	272	272	272	270 .
25	Union Corp..	27 60	28 20	28 80	28 ..
114	U. Min. 1/10	123 50	116	117 ..	117
138	West Driet..	169 90	171 80	171 ..	170
49	West Deep..	59 ..	59 20	59 50	58
126	West Hold...	137 20	140 20	140 50	139 90
452	Xerox Corp..	249 40	247 90	247 90	248
1	Zambia Corp.	0 93	0 92	0 92	0 90

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — COURS des BILLETS AUX GUICHETS

MARCHE OFFICIEL	COURS prec.	COURS 14 5	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ...	4 389	4 389	4 260	4 450
Allemagne (100 DM).	231 180	231 140	222	236
Belgique (100 F) .	14 441	14 454	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 130	212 230	207	218
Danemark (100 krd)	82 100	82 250	80	85
Norvège (100 k) .	84 630	84 715	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 984	8 984	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 172	5 175	5	5 400
Suisse (100 fr.)	255 020	256 320	245	258
Suède (100 krs) .	99 940	100 040	95 500	101
Autriche (100 sch.)	31 360	31 415	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 640	6 647	6 400	6 800
Portugal (100 esc.) .	8 905	8 915	8 500	10 500
Canada ($ can. 1) ..	3 781	3 780	3 640	3 870
Japon (100 yens) ...	2 045	2 056	1 880	1 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14 5
Or fin (kilo en barre)	37100	36900
Or fin (en lingot) ..	37045	37280
Pièce française (20 fr.)	299 90	300
Pièce française (10 fr.)	218 10	220 50
Pièce suisse (20 fr.)	291	290 60
Union latine (20 fr.)	271 50	268
Souverain	360 60	360 60
Pièce de 20 dollars	1656	1598
Pièce de 10 dollars	890	892
Pièce de 5 dollars	550	
Pièce de 50 pesos	1449	1464 50
Pièce de 10 florins ...	290	288 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Salvador

Les révolutionnaires occupent trois autres églises

San-Salvador (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) a occupé, le lundi 14 mai, trois nouvelles églises. Il occupait déjà la cathédrale de San-Salvador, ainsi que les ambassades de France et du Venezuela, où dix-huit otages sont détenus par les militants d'une organisation révolutionnaire qui réclame, en échange de leur libération, la mise en liberté de sept personnes et la fin de la répression dans le pays.

L'une des églises occupées lundi est celle du Rosario, dans la capitale. Une autre se trouve à Popo, à 9 kilomètres au nord de la ville, et la troisième à Suchitoto, à une quarantaine de kilomètres au nord-est.

Des écoles secondaires ont également été occupées lundi dans la capitale par des collégiens, pour soutenir l'action du B.P.R., qui a d'autre part appelé ses partisans à manifester ce mardi 15 mai devant la cathédrale, où une vingtaine de personnes ont été tuées et quarante autres blessées mardi dernier. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du deuil de quarante-huit heures organisé par le B.P.R. à la mémoire de ses partisans tués. Elle doit coïncider avec la deuxième journée de grève générale qu'il a décrétée. Ce mouvement a été cependant peu suivi lundi.

Le porte-parole de la présidence, le colonel Rafael Flores Lima, a d'autre part annoncé que les autorités envisageaient de décréter l'état de siège au cas où les troubles s'intensifieraient. L'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero, aurait offert de son côté sa médiation entre le gouvernement et le B.P.R. Dans une homélie, diffusée dimanche dans tout le pays, il a déclaré que les gouvernements français et vénézuélien devaient utiliser « *tous les moyens diplomatiques afin d'instaurer une situation moins inhumaine au Salvador* ». Adversaire déclaré du régime du général Romero, le prélat a précisé qu'il ne pouvait « excuser » l'occupation des ambassades et de la cathédrale, mais qu'il comprenait la « *nécessité de ces actions* ».

A Téhéran

VINGT JOURNALISTES ET TYPOGRAPHES EXPULSÉS DU JOURNAL « KAYHAN »

Téhéran (*A.F.P.*). — Vingt journalistes et typographes du grand quotidien du soir *Kayhan* ont été expulsés des locaux du journal mardi 15 mai par le « comité islamique » de cette publication. Ils ont été accusés d'avoir pris partie pour le quotidien du matin *Ayandegan*, qui a suspendu sa parution le 12 mai après avoir été mis à l'index par l'ayatollah Khomeiny (*le Monde* daté 13-14 mai).

A la porte du journal, dont les locaux avaient été cernés par les membres du « comité », les vingt collaborateurs ont été empêchés d'entrer dans l'immeuble.

Le principal reproche fait à *Kayhan* par les partisans de l'ayatollah Khomeiny au sein du journal est d'avoir publié le 12 mai le fac-similé de l'éditorial du dernier numéro d'*Ayandegan*. L'éditorial protestait contre le « *boycottage* » dont il était l'objet et affirmait que « *la liberté de la presse n'existe plus en Iran* ».

Des négociations étaient engagées mardi matin aux portes de la rédaction entre les délégués du Syndicat national de la presse, M. Mehdi Momken, vice-ministre de l'information, les employés expulsés et les membres du « comité ».

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU PACTE DE VARSOVIE SONT RÉUNIS A BUDAPEST

Budapest (*A.F.P., Reuter*). — Une conférence des ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte de Varsovie s'est ouverte lundi 14 mai à Budapest. Tous les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte sont arrivés dans la capitale hongroise pendant le week-end. L'ordre du jour de la réunion n'a pas été rendu public. Toutefois, on peut penser que deux problèmes domineront l'examen général de la situation internationale auquel procéderont les ministres : l'accord SALT 2 qui fera vraisemblablement l'objet d'une communication de M. Gromyko et les conversations de Vienne sur une réduction des forces en Europe centrale.

D'autre part, citant des sources est-européennes, l'agence Reuter annonce de Budapest que, contrairement à des informations antérieures, la Roumanie n'enverra pas de soldats aux manœuvres du pacte de Varsovie, qui débutent cette semaine en Hongrie. Comme depuis dix ans, la Roumanie enverra seulement une délégation d'officiers pour les exercices d'état-major des manœuvres.

● *A Rome*, un commando d'une dizaine d'hommes a attaqué, mardi matin 15 mai, un garage des agents de police. Selon les premières informations, le groupe aurait neutralisé l'agent qui contrôlait l'entrée et incendié des véhicules avant de prendre la fuite. — (*A.F.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1979 a été tiré à 627 078 exemplaires.

HAUSSE DE L'OR : 253 DOLLARS L'ONCE BAISSE DU FRANC

Le glissement du franc sur le marché des changes, qui s'était amorcé à la fin de la semaine dernière, s'est quelque peu accentué mardi 15 mai. Le dollar, ferme sur toutes les places, a monté plus rapidement à Paris qu'ailleurs (4,4630 F contre 4,3890 F) et le deutschemark s'est avancé à 2,3150 F contre 2,3114 F, après avoir dépassé la semaine dernière son taux central de 2,3095 F. La limite supérieure d'intervention de la Banque de France est fixée, rappelons-le, à 2,3621 F. Conséquence logique de ce glissement du franc au sein du Système monétaire européen, les taux d'intérêt se sont tendus à Paris de 7 1/8 % vendredi à 7 1/2 % mardi.

La hausse de l'or a repris sur les marchés internationaux après la décision prise par le Fonds monétaire international de ramener de 470 000 onces à 444 000 onces le montant de son adjudication mensuelle. En conséquence, le cours de l'once a battu son record de 252,25 dollars, établi le 22 février 1979, pour s'établir à 253 dollars.

L'UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS LANCE UNE CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE CONTRE LE CRÉDIT DU NORD

L'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), l'une des plus importantes organisations de consommateurs, dont l'organe est la revue *Que choisir ?* tirée à trois cent mille exemplaires, vient de lancer une campagne de boycottage contre le Crédit du Nord, en raison de la décision prise par cette banque de taxer les opérations de débits effectuées par ses clients sur leurs comptes (essentiellement les « petits » chèques) (*le Monde* du 8 mai 1979).

Dans un communiqué, l'U.F.C. incite les clients du Crédit du Nord « *à transférer leur compte dans une banque qui ne fait pas payer les chèques* » et les consommateurs « *à ne pas ouvrir un compte dans cette banque* ».

Le Crédit du Nord a réagi au lancement de cette campagne en précisant que la taxation ne vise pas les petits comptes. Seuls les comptes « *enregistrant un nombre exagéré d'écritures — petits chèques notamment — seront soumis à la tarification, et leur nombre est limité. Aucune décision automatique ne sera prise* », et une lettre sera adressée à chaque intéressé préalablement à toute décision en ce domaine. Le client sera incité à « *rencontrer son interlocuteur habituel dans son agence pour examiner avec lui les conditions de fonctionnement de son compte* », ajoute le Crédit du Nord.

LES GALERIES BARBÈS ABANDONNENT LE CRÉDIT GRATUIT AU PROFIT DU « CRÉDIT TOTAL »

Les Galeries Barbès, magasin spécialisé dans la vente des meubles, ont décidé de ne plus offrir de crédit gratuit à leurs clients comme elles le faisaient depuis six mois. A la place, elles consentent un « crédit total », portant sur 100 % de l'achat, sans exiger le paiement immédiat de 20 % de la commande.

Ce changement de politique tient, selon les dirigeants, au coût élevé du crédit gratuit (4 % du chiffre d'affaires), 50 % des ventes de l'entreprise s'effectuant à tempérament. De plus, la suppression de toute réglementation du crédit à la consommation — tout au moins en matière de durée et d'apport personnel — a permis aux Galeries Barbès de supprimer cet apport, tout en mettant fin à la gratuité.

Selon M. Francis Gross, directeur de la publicité des Galeries Barbès, ces décisions n'ont rien à voir avec le fait que M. Jean Beyer, premier juge d'instruction à Paris, l'a inculpé vendredi 11 mai, de publicité mensongère. La publicité ayant promis, pour tout achat d'une valeur d'au moins 7 000 F, un crédit gratuit de douze mois et une reprise de 1 000 F sur le mobilier remplacé, les enquêteurs auraient trouvé quelques cas (une quinzaine sur mille) dans lesquels cette promesse n'aurait pas été entièrement tenue.

M. Gross proteste en affirmant qu'il ne peut s'agir, tout au plus, que d'erreurs regrettables du service de vente et non d'actes délictueux et malhonnêtes. Il souligne qu'aucun client n'a déposé la moindre plainte.

A Papeete

Le procès des mutins a mis en évidence les conditions de détention à la prison de Tahiti

De notre correspondant

Papeete. — Après cinq heures de délibérations, la cour criminelle de Papeete, présidée par M. Paul Gomez, a condamné, samedi 12 mai, à de lourdes peines les huit mutins de la prison de Nuutania-Tahiti qui avaient blessé et retenu en otage plusieurs gardiens et tué l'un d'eux, M. Pierre Hoatua, dit Pau, en janvier 1978 (*le Monde* des 13-14 et 15 mai). M. Manuel Tauhiro, considéré comme l'instigateur de cette révolte, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Ses complices, MM. Kapikura, Orirau, Seigel, Hutaouohu, Temarii, Chapman et Teave se sont vu infliger des peines de cinq à vingt ans de réclusion assorties parfois d'interdictions de séjour.

Cette mutinerie était-elle une vengeance personnelle envers le directeur de la prison ? Une folie collective ou le premier pas vers une action politique plus large qui envisageait d'échanger des personnalités du territoire prises en otage contre l'indépendance de la Polynésie ? Ces diverses explications ont été défendues. Mais au-delà des motifs, la cour semble avoir voulu condamner les faits : l'homicide du gardien. Il demeure cependant que les accusés ont eu des contacts avec les indépendantistes incarcérés à Nuutania. M. Charlie Ching, leader indépendantiste, faisait rayonner son prestige à l'intérieur de la prison. Manuel Tauhiro, l'ancien, le dur, n'aurait-il pas voulu alors retrouver son leadership ?

Selon plusieurs détenus, la mutinerie devait être un pas vers une action plus vaste. Après s'être rendus maîtres de la prison avant la relève, les détenus auraient formé plusieurs commandos pour prendre en otage des personnalités, dont l'amiral et le haut commissaire, et s'emparer d'armes et de munitions dans un dépôt militaire. Après quoi les otages auraient été échangés contre l'indépendance de la Polynésie (et l'arrêt des essais nucléaires). Un plan tout à la fois naïf et machiavélique qu'a peine à croire le procureur, M. Georges Amadéo.

Le procès a aussi mis en évidence les conditions de détention dans la prison de Tahiti. Pour le directeur de la prison, M. Salmon, seule une folie collective des détenus peut être à l'origine de cette action. En effet, les complices de Tauhiro, âgés de dix-huit à vingt-deux ans, n'avaient plus que quelques mois de détention à purger. La défense a cependant vivement mis en cause l'admintsration pénitentiaire en tâchant d'expliquer le déclenchement de la mutinerie. On a ainsi appris que certains gardiens avait l'habitude de boire, et que des boulons, des tabourets et des cisailles traînaient dans les bâtiments alors qu'une tentative de mutinerie avait déjà eu lieu en décembre 1977. « *Depuis, la surveillance n'avait guère été renforcée,* a déclaré un ancien gardien. *Nous étions des otages en sursis.* » Le régime n'était pas libéral mais anarchique ajouteront les avocats.

PHILIPPE GUESDON.

● « *La Lettre de l'Unité* » du 14 mai, évoquant le procès de Papeete, signale que le parti socialiste est « *à nouveau préoccupé par le fait que les inculpés soient traduits devant la cour criminelle de Papeete, dont la composition résulte d'un vestige colonial* ». « *Le P.S.*, est-il ajouté, *s'étonne qu'aucune mesure n'ait été prise par le gouvernement, alors que la composition de ladite cour avait déjà été dénoncée fermement lors du procès de Charlie Ching.* »

LA LIQUIDATION DES BIENS DE LA BANQUE LACAZE EST PRONONCÉE

La liquidation des biens de la Banque Lacaze à Lourdes a été prononcée lundi 14 mai 1979 par le tribunal de commerce de Tarbes. La Banque Lacaze avait dû fermer ses portes le 4 décembre 1978 (*le Monde* du 12 janvier 1979) par décision de la commission de contrôle des banques, et avait été placée sous le régime de l'administration provisoire afin d'évaluer l'ampleur du découvert résultant de prêts quelque peu hasardeux. Le remboursement des dépôts à vue, des comptes à terme et sur livrets avait été pris en charge par la B.N.P. à Lourdes, et la banque Lacaze s'était vue radiée de la liste des banques en février dernier.

Restait le problème de la masse importante des bons de caisse anonymes, souvent rémunérés à des taux élevés : ces bons, à condition que leurs porteurs se fassent connaître, ne seront remboursés qu'à hauteur des fonds disponibles après la liquidation des biens de la banque et apurement des créances. Contrairement à ce qui se passe pour les dépôts, la solidarité du système bancaire ne joue pas pour les bons de caisse anonymes.

UN PATIENT MEURT AU COURS D'UNE SÉANCE DE PSYCHOTHÉRAPIE DE GROUPE

M. Pierre Beaumard, trente-sept ans, sans emploi, est mort au cours d'une séance de psychothérapie de groupe, samedi 12 mai après-midi, dans le village de Havelu près de Dreux (Eure-et-Loir), où le père de son « psychothérapeute », M. Yves Donnars, possède une résidence secondaire.

Une douzaine de personnes participaient à cette séance, au cours de laquelle M. Beaumard fut roulé entre deux matelas, maintenu par les personnes présentes, selon une technique destinée, selon ses promoteurs, à permettre au « patient » de se libérer de ses « angoisses » en utilisant l'énergie qui est en lui, mais qui est habituellement bloquée. Trois ou quatre séances de ce genre avaient déjà eu lieu cette année à Havelu.

Une autopsie sera pratiquée jeudi 17 mai pour déterminer si M. Beaumard, qui n'a pas pu (ou qu'on a pas laissé) se dégager à temps, est mort étouffé ou d'un malaise cardiaque. Toutes les personnes présentes ont été laissées en liberté. Le parquet de Chartres a ouvert une enquête.

● *Cinq kilos de plastic découverts à Roissy.* — Les douaniers de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy, ont découvert, vendredi 11 mai, cinq kilos de plastic dissimulés dans la valise à double fond de M. Ibrahim Al Baz, âgé de vingt-neuf ans qui a la double nationalité jordanienne et nord-yéménite. L'explosif était caché dans une boîte métallique de pâtisserie orientale et douze paquets de cigarettes. M. Ibrahim Al Baz, en provenance de Beyrouth, devait rejoindre Francfort d'où « *le plastic allait être ensuite acheminé en Palestine* » a-t-il dit. Interpellé par la police de l'air, qui a trouvé cinq passeports différents dans ses bagages, M. Ibrahim Al Baz a été déféré lundi au parquet de Bobigny et incarcéré pour infraction sur les importations sans déclaration à la douane.

A B C D E F G

